TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 397 34 PAGES — MERCREDI 5 JUILLET 1978

EN U.R.S.S.

Le ministre de l'intérieur de l'Azerbaïdjan a été assassiné

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0.75; Danemark, 3,75 fr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 fr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 fr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les conflits du Proche-Orient

RELANCE ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE ?

M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, a obtenu au moins un résultat significatif au cours de sa tournée au Proche-Orient : l'acceptation — officielle de la part de l'Egypte, non encore confirmée, mais probable, du côté israélien — d'une rencontre à Londres, à la mi-juillet, entre les ministres israélien et égyptien des affaires étrangères sous les auspices de leur collègue américain, M. Vance. Si l'on excepte l'entretien infructueux que les ministres de la défense des deux pays avaient eu au Caire en mars, c'est la première fois depuis six mois, après le rappel de la délégation égyptienne aux pourparlers de Jérusalem, en janvier dernier, qu'Israël et l'Egypte entrent en contact direct ; l'initiative de paix du président Sadate paraît ainsi reprendre son cours.

Mais c'est bien d'une apparence qu'il s'agit surtout, et diverses circonstances en soulignent le caractère précaire : M. Sadate, qui aurait préféré tenir cette rencontre à El-Arish, en territoire égyptien occupé par Israël, a tenu à faire savoir qu'il acceptait ce projet uniquement pour satisfaire ses amis américains, sans avoir reçu de Jérusalem l'indication de ce « changement de ligne » dont il faisait encore récemment une condition de la reprise du dialogue. Au Caire comme à Washington, on ne se montre guère pressé d'organiser un entretien entre MM. Sadate et Carter, bien *que le chef de l'Etat égyptien* doive séjourner en Autriche aux environs du 18 juillet, quelques heures à peine après le départ du président américain de Bonn.

Ces susceptibilités n'empêcheront probablement pas la tenue d'un sommet égypto-américain, mais elles témoignent de la relative déception éprouvée au Caire devant l'attitude américaine ces derniers mois. M. Sadate a certes apprécié la décision de Washington de vendre des avions de combat à son pays et à l'Arabie Saoudite, mais il a bien dû constater aussi que l'intransigeance israélienne a entraîné un affaiblissement correspondant de la résolution des Etats-Unis : ceux-ci ont pratiquement renoncé à mettre sur pied la « déclaration de principes » envisagée au début de cette année et, en se rabattant sur la formule des « questions » posées à Israël sur l'avenir de la Cisjordanie, ils ont revalorisé le plan Begin d'autonomie interne. Enfin et surtout, en demandant des « compromis » à toutes les parties, comme M. Mondale l'a encore rappelé au cours de sa tournée, ils ont paradoxalement aidé Jérusalem à faire preuve de fermeté en demandant de nouvelles concessions aux Arabes. Or M. Sadate estime avoir déjà fait ces concessions en offrant la paix.

La rencontre de Londres a fort peu de chances de débloquer cette situation. La proposition du Caire de restituer provisoirement les territoires occupés en 1967 aux pays qui en étaient responsables avant cette date — la Jordanie et l'Egypte — aurait pu offrir une porte de sortie à condition d'être accompagnée des garanties de sécurité indispensables, y compris la présence d'une force de paix qui pourrait conduire éventuellement à une internationalisation « de facto » de ces territoires. Mais il faudrait aussi d'abord que M. Begin accepte de s'en dessaisir, ce qui n'est absolument pas le cas. Ce serait déjà un beau progrès que le premier ministre revienne à la position définie par ses prédécesseurs sous le slogan : « Un morceau de paix contre un morceau de territoire. » On en est malheureusement bien loin.

La conférence de Londres n'aurait donc même pas besoin de nouveaux troubles au Liban pour se trouver en difficulté. Le cessez-le-feu de Beyrouth, s'il est respecté, devrait permettre au moins d'éviter l'intrusion de ce problème, mais l'on voit mal comment l'initiative de paix de M. Sadate pourra survivre, même dans la forme, à un nouvel échec.

Damas exige de Beyrouth des mesures sévères contre les « groupes fascistes chrétiens »

Un calme précaire régnait ce mardi matin 4 juillet à Beyrouth à la suite de l'accord de cessez-le-feu rendu public, tard dans la soirée de lundi. Selon une estimation officieuse de la police, cent trente-deux Libanais ont été tués et cinq cent dix-sept blessés au cours des affrontements entre Syriens et Phalangistes qui ont duré près de trois jours. Le bilan des pertes syriennes n'est pas connu.

A Damas, l'organe officiel du parti au pouvoir « Al Baas » exige la mise au pas des Phalangistes et assure qu'« il est temps de mettre fin une fois pour toutes à la trahison des groupes fascistes chrétiens ». « Ceux qui ont commis les massacres du nord du Liban, poursuit-il, ne sont pas dignes de représenter les chrétiens », et les autorités légales du Liban « doivent frapper impitoyablement ceux qui détruisent la paix dans ce pays ».

Un cessez-le-feu précaire

De notre correspondant

Beyrouth. — Le cessez-le-feu a été précédé de tractations entre Damas, Beyrouth et les phalangistes, le président libanais, M. Sarkis, jouant le rôle d'intermédiaire entre les deux parties en conflit. Le chef de l'Etat avait délégué à Damas le commandant de la force arabe de dissuasion, qui est un officier libanais, le commandant Sami Khatib, en vue d'obtenir un arrêt des combats. L'accord de cessez-le-feu, laborieusement mis au point, se propose seulement d'arrêter l'effusion de sang et ne règle nullement les points litigieux, qui doivent faire l'objet de négociations ultérieures.

Les conditions syriennes n'ont pas été rendues publiques, mais on croit savoir qu'elles seraient les suivantes :

— Déploiement de la FAD sans restriction dans toutes les régions du Liban à l'exclusion, bien entendu, du Sud.

— Abrogation du *« plan de sécurité »* mis au point par le gouvernement libanais après les massacres d'Ehden et de Qaa, qui, selon Damas, faisait de la FAD, et donc des troupes syriennes, une des parties en conflit au Liban, et non plus l'arbitre de la situation.

— « Restructuration » et « rééquilibrage » de l'armée libanaise, accompagnés de la destitution des officiers ayant collaboré ou eu affaire avec Israël ;

— Octroi à la Syrie de facilités militaires en vertu d'un accord bilatéral pour prévenir toute attaque israélienne à travers le territoire libanais, facilités qui auraient été convenues entre les présidents Assad et Sarkis au cours de leur réunion à Lattaquieh, il y a un mois. En effet, on sait maintenant que le chef de l'Etat syrien a reproché à son collègue libanais, au cours de leurs nombreuses conversations téléphoniques des dernières quarante-huit heures, le retard apporté à exécuter les résolutions du sommet de Lattaquieh.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

LA CRISE ENTRE LE VIETNAM ET LA CHINE

L'arrêt de son assistance économique au Vietnam par la Chine a fait franchir, le 3 juillet, un nouveau degré à l'escalade de la tension entre les deux pays. La décision de Pékin apparaît cependant comme une conséquence logique de la récente adhésion du Vietnam au Comecon et au renforcement de l'aide économique et militaire des pays de l'Est à Hanoï. Il s'agit d'un nouvel épisode de la vaste confrontation sino-soviétique en Asie.

(Lire page 3 l'article de notre correspondant à Pékin ALAIN JACOB.)

L'agitation régionaliste

• CORSE : trente-trois attentats en une nuit
• BRETAGNE : nouvelles interpellations imminentes dans le Finistère

● EN CORSE, trente-trois attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit du 3 au 4 juillet : treize dans l'agglomération de Bastia, onze à Ajaccio, deux à Corte, sept sur la côte orientale. Il n'y a pas eu de victimes. On pense généralement qu'ils sont l'œuvre du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

C'est la première grande vague d'attentats après le voyage du président de la République en Corse, du 7 au 9 juin, au cours duquel M. Giscard d'Estaing avait condamné la violence et demandé à la population de manifester publiquement sa désapprobation vis-à-vis des plastiqueurs.

● *EN BRETAGNE*, après l'arrestation, dans la région de Rennes, des huit personnes composant, selon la police, le F.L.B.-A.R.B., d'autres opérations sont en cours dans le Finistère dans le but de démanteler l'organisation du F.L.B. dans ce département.

Érostrate aujourd'hui

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Chaque jour, trois, quatre explosions, parfois davantage. En Corse bien sûr, où l'attentat est un sport national, mais aussi en Bretagne, au Pays basque, en Alsace, dans la région parisienne. Ou ailleurs, partout : aucune région, aucune ville qui n'ait été réveillée au moins une fois au plastic ou à la dynamite. En 1977, selon les statistiques officielles, cinq cent quarante-huit attentats par explosifs ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête, 38 % de plus qu'en 1976, et on fera beaucoup mieux cette année, le premier semestre est prometteur.

Imperturbablement, la police classe ces affaires en trois catégories : raisons politiques, économiques et sociales, vengeances individuelles, causes inconnues. Parfois deux de ces mobiles s'additionnent, parfois aussi il faudrait ajouter une quatrième catégorie, le racket, le banditisme pur et simple.

Tout y passe : la boutique du fleuriste (rue Grégoire-de-Tours à Paris-6e, le 15 janvier) et les restaurant (Le Beautreillis, dans la rue du même nom à Paris-4e, le 27 mai), l'église (à Ussel, Corrèze, le 16 janvier) et les pompes funèbres (Périgueux, le 1er novembre, jour de la Toussaint), les locaux des partis politiques et surtout du parti communiste (Moyeuvre-Grande en Moselle le 15 janvier, Toulouse le 16 juin, Poissy le 2 juillet, etc.) et du R.P.R. (Mantes-la-Jolie le 6 novembre, Brive le 15 janvier, Poitiers le 18, etc.), et des casernes (11e Division parachutiste à Toulouse le 27 mai), des gendarmeries (Grand-Couronne en Seine-Maritime le 17 janvier, Lacapelle-Marival dans le Lot le 20 novembre, etc.).

(Lire la suite page 9.)

Les discussions sur l'indemnisation du chômage renvoyées en septembre

Plus de cinq cent mille chômeurs, qui ne reçoivent aucune indemnité ou ne touchent que 500 F par mois, devront attendre l'automne avant de bénéficier d'une allocation décente. Le C.N.P.F. et les dirigeants syndicaux, qui tenaient le 3 juillet leur troisième réunion sur la réforme de l'indemnisation du chômage, ont, en effet, décidé de renvoyer leurs débats en septembre.

Motif avancé : il faut donner aux économistes le temps de calculer le coût des diverses solutions préconisées. En réalité, chacun sait que cela pouvait se faire en quinze jours ; mais on a voulu permettre aux négociateurs de partir en vacances et s'assurer que les directions confédérales pourraient être réunies et de nouvelles instructions devaient être données.

En outre, il est apparu qu'un doublement de l'aide de l'Etat serait nécessaire pour appliquer les propositions de la C.F.D.T., seul syndicat à avoir présenté un plan complet de réforme visant à augmenter l'indemnisation des chômeurs petits salariés (quitte à réduire l'aide accordée aux cadres supérieurs). Or les pouvoirs publics ne sont pas disposés à consentir en 1978 un effort accru ; pourquoi donc discuter rapidement, puisque, faute d'argent, la négociation ne pourrait aboutir qu'à *« déshabiller Paul pour vêtir Pierre »* ?

L'amertume des « sudistes » du Nord

De notre envoyé spécial

Valenciennes. — Ce n'est pas le paysage de *Germinal*. Dans ce sud du Nord, en ce trapèze qui a pour angles Valenciennes, Cambrai, Avesnes, Maubeuge, la plaine n'est plus rase qui se plie, se replie en ondulations, en cuvettes. Mais le langage, à un siècle de distance, reste celui entendu par Zola : *« Oh ! ce ne sont pas les fabriques qui manquent. Fallait voir ça il y a trois ou quatre ans. Tout ronflait, on ne pouvait trouver des hommes. Jamais on n'avait tant gagné. Et voilà qu'on se remet à se serrer le ventre. Une vraie pitié dans le pays. Les ateliers ferment les uns après les autres... » « Se serrer le ventre. »...* Sans doute, et heureusement le mot n'a plus son sens physique, atroce, de l'autre siècle. Encore faut-il bien écouter, bien voir, bien deviner quelquefois.

Sous les plafonds meringués de la préfecture à Lille, lors du débat du conseil régional sur la situation économique et sociale, les mots ont voltigé le 26 juin pour fustiger le pouvoir central : *« Mépris, dédain, désinvolture. »* Ce sont les mots du discours politique. On les entend dans les meetings, on les lit sur les tracts, avec les chiffres, et toutes les prophéties sur ce qu'il reste de malheur à accomplir : *« Nous aurons deux cent mille chômeurs en 1985... Qui rendra à notre région la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre ? »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 30.)

A LA VEILLE DES SOMMETS ÉCONOMIQUES

Abracadabra

par PIERRE DROUIN

Les temps de l'exorcisme sont proches. Les rituels du Conseil européen des « Neuf », puis celui du sommet occidental des « Sept », vont se dérouler les 6 et 7 juillet, à Brême, les 16 et 17 juillet, à Bonn. Les mots sont en place. « *Relance* », « *action concertée* », « *coopération monétaire* », sont devenus autant d'abracadabras, de formules magiques peut-être capables de rassurer les Etats sur leur pouvoir, mais non sur la sortie de la crise. A moins que...

Lorsque le malheur fondit sur les Etats-Unis, en 1929, et sur l'Europe ensuite, a-t-on assez reproché aux gouvernements de n'agir qu'à leur guise, en ordre dispersé, sur un rythme de « sauve qui peut » ! Il est plus facile de se déplacer aujourd'hui et le conciliabule, à l'ombre des caméras, est devenu une figure familière du ballet international. Donner au public le sentiment que les chefs d'Etat appartiennent au fond à une grande famille, dont le conseil se réunit à intervalles réguliers pour parler du destin économique des peuples, est réconfortant. Ce « paternalisme » a un côté un peu irritant, mais il est certain que les nations aiment mieux voir leurs responsables autour du tapis vert que terrés derrière des barrières douanières ou contingentaires. Même s'il ne sort pas grand-chose de leurs délibérations. On nous dit que cette fois, sur le chapitre des changes, il y aura du nouveau et qu'un Fonds monétaire européen remplacerait le Fonds de coopération monétaire européen. Il y aurait là plus qu'un changement d'étiquette. Nous verrons bien.

Il faut reconnaître que, mises à part quelques bavures, le « protectionnisme », ce mal qui répand la terreur à juste titre dans les économies occidentales, n'a pas gravement sévi. C'est l'essentiel. Et il ne faut pas sourire de l'application avec laquelle les ministres de l'O.C.D.E. renouvellent leur serment de ne pas enfreindre les règles de la liberté du commerce *(Trade Pledge)*.

Peut-on se contenter de ne pas contredire les usages de la civilité des échanges ? Non, car si la croissance continue d'être aussi médiocre dans la plupart des nations occidentales et si le chômage s'aggrave, il arrivera un moment où les Etats oublieront leurs promesses les plus solennelles et voudront, par réflexe, parer au plus pressé, c'est-à-dire se barricader.

C'est cette grande peur qui conduit les chefs de gouvernements à essayer de mettre leurs idées dans un chaudron commun.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

Les revoilà

Voici à nouveau les silhouettes familières et successives de nos grands de la politique rassemblées par l'actualité sur le perron de l'Elysée : la décrispation se fait sans se dire.

Il faut reconnaître que le mariage de l'Elysée et de l'Hôtel de Ville étant à mi-chemin entre la chambre à part et la séparation de corps et que les fiançailles de la rose au poing et du XXIIe congrès n'ayant rien du charme bohème de l'union libre, il n'y a rien de mieux à faire actuellement qu'entrer en décrispation, fût-ce par la porte de service.

Tout cela est, certes, captivant ; cependant, la seule chose qui nous sortirait vraiment de la moite torpeur où nous baignons en ce début d'été pluvieux, ce serait d'apprendre que MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Mitterrand et Marchais ont tous décidé de passer leurs vacances dans la même pension de famille.

BERNARD CHAPUIS.

SAM FRANCIS AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le peintre, l'outil et l'espace

Le Centre Georges-Pompidou montre les toiles récentes de Sam Francis, toiles d'une série non encore achevée, comme pour faire pénétrer dans l'atelier du peintre et nous inviter à le surprendre.

L'atelier est californien : grands espaces partout, dehors, dedans. Et les œuvres sont monumentales, par leurs dimensions qui couvrent de vastes murs ou bien par leurs qualités, marques d'un élan lyrique qui s'exprime par les gestes du peintre. Quel virtuose, Sam Francis ! Il a l'air d'un bouddah placide, mais l'agilité de ses mains est sans pareille. Il semble gauche, maladroit, mais nul ne distribue les taches de couleur avec cette précision. Jamais de remords, tout ce qui vient semble se placer avec une sûreté infaillible. Dans le domaine de l'aléatoire, Sam Francis règne en maître absolu.

Le peintre travaille debout, penché sur la toile. Il tourne autour de l'espace blanc, m a r c h e dessus, comme un fauve sur son territoire de chasse, et en même temps semble absent, détaché, les bas de son pantalon retroussés pour ne pas patauger dans la couleur et, à la main, un long bâton au bout duquel il a placé un rouleau. A ces moments, la peinture chez lui semble venir naturellement. Elle coule de source, torrentueuse, voluptueuse.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Un entretien avec Dominique Wolton

II. — « L'acte de penser est nécessairement sauvage »

Dominique Wolton, trente ans, chercheur en sociologie, auteur de livres tels que « le Nouvel Ordre sexuel » et « les Dégâts du progrès » a parlé, dans la première partie de cet entretien, de la socialisation de la sexualité, et, d'une manière plus générale, de la prise en charge par la société, de tous les problèmes humains. (« Le Monde » du 4 juillet.)

« Dix ans après mai 1968, pour vous, qui aviez vingt et un ans à l'époque, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Comment jugez-vous votre génération ? Décevante ?

— Ma génération, c'est-à-dire celle d'après la guerre d'Algérie, est la première qui, depuis quatre-vingts ans, a connu la paix, et une expansion du niveau de vie. Il n'y a pas eu de véritables difficultés matérielles avant la crise et le chômage massif actuel.

» En dépit de discours radicaux de libération, le mode de vie des gens de mon âge reste plutôt traditionnel, autour du couple et de la famille, marié ou pas marié. Ce qui n'invalide absolument pas les analyses radicales et ne donne pas davantage raison à tous les conservateurs qui, du haut de leurs « expériences » ou théories, attendaient patiemment en ricanant. Simplement, ce sont les difficultés à faire passer dans la pratique des projets dont nous sous-estimons, de par notre expérience de vie et l'absence de points de référence, l'ampleur.

» Même constat pour les idées. Nous vivons une époque de remise en cause des schémas et des idéologies. Tant mieux, même si c'est un peu douloureux pour ceux qui pensaient être porteurs du sens et de la vérité historique !

— La proclamation du changement n'a-t-elle pas eu pour fonction d'éviter des changements réels ?

— Je ne crois pas ; en tout cas, les aspirations existent. La difficulté pour ma génération, c'est peut-être d'accepter de se voir vieillir, et de s'inscrire dans le temps. D'autant qu'avec le changement de mode de vie et l'absence de conflits graves l'espace dans lequel on évolue reste relativement identique entre vingt et quarante ans.

— La démarche que vous avez entreprise avec la C.F.D.T., Jean-Louis Missika et Jean-Philippe Faivret à propos du livre « les Dégâts du progrès » a-t-elle un lien avec vos études sur la sexualité ?

— Oui. En dehors d'un lien théorique difficile à expliquer rapidement, il y a une option sur la pratique sociologique et qui consiste à travailler en liaison étroite avec ceux qui vivent le problème sur lequel on réfléchit. Ce qui avait été aussi ma démarche à propos des questions de sexualité avec le Planning familial. Pour essayer de comprendre les conséquences du progrès technique sur le travail et les rapports sociaux, mieux valait, au lieu de procéder sous la forme classique de l'enquête et de l'interview, aller réfléchir et passer du temps (ce qui est une dimension essentielle) avec ceux qui, dans la pratique, sont confrontés à l'analyse de ces conséquences et aux contraintes de l'action. Concrètement, les travailleurs, qu'on a peu l'habitude de considérer comme porteurs d'analyse.

» Non pas que la « vérité » soit de leur côté, pas plus qu'elle n'est du côté de l'analyste. Mais une certaine manière de construire le rapport entre les deux fait apparaître des effets de connaissance insaisissables en dehors de cette pratique.

— Et quel était le bilan ?

— Contrasté. Mais, dans l'ensemble, une grande partie des espoirs qu'on mettait dans le progrès technique, dans les années 60, ne se sont pas révélés exacts, au niveau de l'emploi, de la qualité du travail, de la remise en cause de la division du travail, ou de la hiérarchie. Il y avait là-dessus des analyses, mais aucun travail d'ensemble.

» On ne peut pas dire en deux mots quelles sont les conséquences du « progrès technique » ! Simplement, ce qu'on peut dire, c'est que, dans les secteurs modernes (informatique, télécommunication, nucléaire...), on retrouve à la fois la logique taylorienne et des problèmes tout à fait nouveaux, déjà porteurs d'autres contradictions, et qui remettent en cause la notion même de travail, telle qu'elle est vécue dans notre culture. Certaines inégalités disparaissent, heureusement, mais d'autres apparaissent, qu'on a du mal à cerner, et qui concernent la division intellectuelle du travail, l'identité, l'isolement et la restructuration des organisations par des techniques de communication.

— Quels sont les aspects les plus importants dans les changements techniques en cours ?

— Je suis incapable de répondre à une question aussi globale. Par contre, je peux dire ce qui m'intéresse dans le rapprochement entre les techniques de communication (« mass media » et ensemble informatique-audiovisuel - télécommunications) et l'émergence du thème de la communication dans la société, c'est la confusion entre l'aspiration pour d'autres rapports sociaux, le dépassement d'une société industrielle brutale au profit de technologies, alternatives... avec ce que permettent réellement ces techniques.

» En effet, elles gèrent et structurent des organisations de plus en plus complexes, qui se jouent des contraintes et des limites de la nature. Elles réduisent et suppriment parfois le travail pénible et dangereux, facilitant même par l'usage des mêmes machines et méthodes la disparition des vieilles oppositions entre le travail de fabrication et de service. Enfin, elles permettent, par l'extension de leurs domaines d'application, la baisse de leur coût et un maniement plus simple, une intégration à la vie quotidienne. Aussi rêve-t-on que ces techniques, qui seront au cœur du fonctionnement social de demain, soient également les instruments de la démocratie. D'autant qu'elles gèrent de l'« information », dont chacun est porteur et qui est maintenant essentielle au fonctionnement de la société.

» Mais c'est oublier qu'on ne peut communiquer qu'avec ce qui est préalablement organisé et structuré. La force et la faiblesse de ces techniques, c'est qu'elles présupposent cela. C'est-à-dire l'existence de rapports de force et d'inégalités à l'intérieur desquels elles se mettent en place. En plus, elles ne peuvent mettre en communication que des activités suffisamment standardisées, et en recourant à un système d'identité instrumental, plus étroit et sans grand rapport avec ce qu'on entend par les mêmes mots au niveau de l'expérience humaine.

» En outre, la stratégie des multinationales qui mettent en place les industries de la communication et les politiques des Etats qui tentent d'orienter ses changements s'expliquent davantage par des objectifs de puissance, de contrôle, que par l'idée de « communication » ! Il n'y a donc pas beaucoup de rapports entre la communication comme aspiration et besoin culturel et ce qu'il en est au travers des techniques de communication. Les mots, mêmes identiques, ne renvoient pas aux mêmes réalités, ni aux mêmes aspirations.

— Avez-vous des maîtres à penser ?

— Non. Je crois que c'est un problème de disposition personnelle. Il y a des gens qui ne peuvent vivre qu'à l'ombre des systèmes. Il y en a d'autres qui ont besoin de plus de liberté... Je suis plus attiré par les questions que par les réponses ou les systèmes. La différence entre les deux attitudes n'est pas que certains seraient théoriciens et les autres pas, puisque tout travail intellectuel est nécessairement un travail théorique. La différence porte sur la place d'un système global d'interprétation comme préalable à une activité de recherche. Pour certains, c'est fondamental, comme moyen d'échapper aux pièges de l'« empirisme ».

» Pour d'autres, et on retrouve le problème de la pratique intellectuelle, la compréhension d'un problème est, bien sûr, liée à un cadre d'analyse et à des hypothèses, mais au moins autant à une capacité personnelle d'innovation et à une certaine pratique sociale. Par exemple, je n'aime pas beaucoup le titre donné à cette série d'entretiens : les grilles du temps. L'intellectuel est-il le seul à avoir des grilles ?

La légitimité sociale, c'est la connaissance

— Mais un intellectuel, aujourd'hui, peut-il éviter d'être un homme de système ? Et être un homme d'attitude ?

— Il est difficilement l'un et l'autre. Comme je disais tout à l'heure, à propos de la sexualité, la légitimité sociale aujourd'hui, c'est la connaissance : c'est au nom de la connaissance de la société que l'on légitime les décision politiques. A partir de là, le rôle de l'intellectuel est beaucoup plus proche du pouvoir qu'autrefois. Car autrefois, si on prend le cas des sciences sociales, elles ont dû se développer contre la religion et contre la politique au sens traditionnel du terme, en affirmant l'existence d'une connaissance possible des phénomènes sociaux, d'un point de vue historique, économique, sociologique ou psychologique. Aujourd'hui plus personne ne nie cette connaissance possible des phénomènes sociaux.

— L'intellectuel est-il récupéré ?

— Pas récupéré, mais il y a deux volets au travail intellectuel ; un travail de connaissance qui est nécessaire à l'action et aux décisions notamment politiques ; c'est le travail, tout à fait normal de l'expert. Mais si on se place du point de vue du rôle de l'intellectuel critique, on est obligé de s'interroger sur sa propre pratique intellectuelle. Produire des connaissances critiques ne suffit plus, étant donné que ce sont les connaissances, critiques ou pas, qui font partie du système de légitimité sociale. A ce moment-là, on est confronté à un problème plus compliqué, comment un intellectuel peut-il dire quelque chose pour dénoncer ce qui existe depuis toujours, les mécanismes du pouvoir, etc., dans une société où finalement le système de légitimité est à base de connaissances intellectuelles ?

» Il y a une professionnalisation du travail intellectuel. Pourquoi pas ? Le rôle critique doit simplement changer de forme, et oblige beaucoup plus à préciser le lieu d'où l'on parle. Ce qui n'est pas seulement un problème d'orientation politique ou de choix théorique, mais également d'attitude, c'est-à-dire de manière de se situer et d'interroger la réalité sociale. Cela oblige probablement aussi à avoir une autre pratique sociale que la pratique intellectuelle. Par des conflits, des prises de position, s'égratigner, perdre du temps, faire des choix qui n'ont pas de correspondance directe avec ses choix intellectuels. Bref, s'obliger à casser l'homogénéité de sa propre pratique sociale.

— La « classe intellectuelle » donne parfois l'impression de tourner en rond, d'être vibrionnaire. Quelle peut être en définitive l'utilité sociale de l'intellectuel ?

— Essentielle ! Avec toujours un double aspect : la production de connaissances et un travail d'analyse critique qui n'exclut pas l'engagement. Le handicap, peut-être, de ma génération, c'est la consommation intellectuelle de thèmes avec, à chaque fois, l'illusion de disposer enfin de la bonne théorie. En moins de vingt ans, on a usé et consommé le renouveau du marxisme, le structuralisme, la psychanalyse, la linguistique et aujourd'hui le systémisme, l'écologie et le féminisme. Actuellement, c'est aussi la redécouverte, après les déceptions de l'analyse et de l'action politique classique, de l'importance de la « culture ». En attendant la redécouverte. Pourquoi pas ? Ce mouvement n'a en soi rien de critiquable. A condition qu'il ne conduise pas à réduire la réalité aux seuls rythmes de son propre cheminement. Ni à faire paraître, tous les trois ans, des livres « essentiels », qui font « rupture », qui se veulent souvent « définitifs ».

» On a l'impression qu'il faut produire des idées au rythme de ces thèmes et théories dominantes qui constituent autant de « révolutions » successives. Par exemple, en sciences sociales, on ne lit pas un livre qui a dix ou quinze ans parce qu'il est « dépassé » ! *A fortiori* s'il est plus ancien, à quelques grands auteurs près. Heureusement, ce n'est pas tout à fait la même chose en littérature et en poésie ! Le monde intellectuel rêve-t-il de vivre au rythme des *mass media* ? Pourtant son rythme de production et de création est plus lent, en tout cas différent de celui des événements. Cette négation du temps — ou, plutôt, ce temps consommé — empêche souvent la distance ironique vis-à-vis de soi-même. Pour l'intellectuel, la difficulté est que la connaissance impose à la fois l'enracinement dans le passé et l'arrachement, car l'acte de penser est nécessairement sauvage. »

Propos recueillis par
BRUNO FRAPPAT.

VUES ET REVUES

par Yves FLORENNE

Le marché de la psychanalyse

PRENDRE à son compte, en le sollicitant ironiquement, un mot de Sade, c'est déclarer une intention de cruauté. Cruelle, donc, autant que plaisante, Dominique Maugendre avec son exhortation : « *Lacaniens, encore un effort pour être psychanalystes* » (1). Ça y est ! J'ai mis d'instinct « Dominique » au féminin, comme chaque fois que j'ai affaire, en toute ignorance de cause, à un prénom unisexe, au mépris du saint patron qui est, comme de juste, toujours un homme. Cette fois, il y a tout de même une explication : elle tient dans ce téléscopage sado-lacanien, à l'ombre de Vincennes.

Or les victimes (on sait l'usage que Sade fait des lieux pieux) étaient naturellement des femmes. Mais nullement consentantes, soumises ou résignées, fût-ce au silence. Dans *les Temps modernes*, justement, ailleurs aussi, elles ont fait naguère un beau fracas des icônes et de l'idole. Le propos de Dominique Maugendre est assez différent : une critique, bien entendu, mais aussi un historique. Elle/Il a le mérite de débrouiller pour le profane, qui s'y perdait, l'histoire de l'Eglise psychanalytique de France depuis trente ans, de ses schismes, hérésies, sectes, Eglises nouvelles militantes et triomphantes ; véritable guerre de religion où l'on s'excommunie et se massacre (pour mieux se partager les bénéfices ecclésiastiques), avec ce trait singulier que chacun veut être reconnu par Rome, c'est-à-dire par Londres, c'est-à-dire par l'API (traduction gallicane), en latin : International Psycho-analytic Association.

Le lecteur de revues avait déjà une idée de cette foisonnante, stimulante et prospère diversité : c'est dans ces tablettes que chaque Eglise, l'une surtout, tient à jour le dogme, la patristique, l'exégèse, l'hagiographie, les guérisons miraculeuses, l'Ancien Testament et le Nouveau.

Cette clarification historique en elle-même si utile au lecteur, n'est toutefois pour l'auteur que la base nécessaire à sa démonstration. Savoir, que toutes ces « scissions théoriques » eurent des conséquences et même des motivations éminemment pratiques. « *L'histoire du développement économique des sociétés françaises* de *psychanalyse, considérable ces vingt dernières années, tendrait à prouver que les ajustements théoriques successifs, les conflits de personnes, ne sont pas tout à fait étrangers ni à la notion de profit, ni à celle de pouvoir. On assiste en effet à une véritable explosion du marché de l'analyse dans les années 60. Depuis, ce marché est en continuelle expansion. La véritable question que se posent les psychanalystes n'aurait-elle pas été et ne serait-elle pas : comment s'en rendre maître ?* » Question non moins explosive que ce marché, et qu'on s'efforcera de manier avec une prudence que Dominique Maugendre ignore délibérément.

Laissons pour l'instant ses considérations si matérielles sur le marketing, pour nous consacrer à la pure essence : la Théorie lacanienne. « *Il semble que cette Théorie* (majuscule) *soit un produit intellectuel d'un nouveau genre fait d'un mélange très hétérogène* dont *les composantes principales seraient : la philosophie transformée dans sa totalité par la découverte de l'inconscient, la linguistique mise à la sauce-urienne, une pincée de structuralisme, quelques gouttes de marxisme, le freudisme en entier, la mathématique et quelques brins de physiologie, biochimie, médecine, éthologie, etc. La différence essentielle entre cette Théorie et la théorie est qu'un seul homme possède le secret* du *bon dosage des ingrédients, donc que le produit ne peut être fourni que par lui...* »

Bref, c'en était trop pour qu'une coexistence, déjà assez peu pacifique, entre la Théorie et la théorie pût se maintenir. D'où une décision souveraine : « *Je fonde, aussi seul que je l'ai toujours été (...), l'Ecole française de psychanalyse dont j'assumerai (...) personnellement la direction (...). Ceux qui (y) viendront s'engageront à remplir une tâche soumise à un contrôle externe et interne (...). L'administration sera décidée par moi-même.* » Commentaire : « *Des psychanalystes, je répète : des psychanalystes, c'est-à-dire des gens qui se donnent à voir comme en sachant un peu plus long que* les *autres sur la question de l'aliénation, acceptent ce texte sans discuter. Hallucinant.* » Ecole, ou plus exactement « parti » qui recevra sa véritable école : ce « champ freudien » de Vincennes, commune privilégiée qui possédait déjà, outre son château sadien, un champ de courses et un champ de foire.

Nous y sommes. Selon Dominique Maugendre, le débat et la recherche scientifiques au sein de l'Eglise psychanalytique encore unifiée, certes non négligeables, auraient pourtant été très subordonnés — chez les actifs, les dominateurs — à cette conquête du marché et du pouvoir. Objectif : « la mise au divan » de toute la population française rentable.

Ces artisans fignoleurs seraient évidemment éliminés ou refoulés (si l'on ose dire) par les progrès techniques et économiques décisifs qu'apportait le lacanisme : notamment la séance abrégée et l'auto-autorité de l'analyste. « *Tout est en place. Des patrons, des cadres dévoués prêts à investir le marché innombrable des lecteurs angoissés de* Playboy *et de* Marie-Claire. *Ce qui sera fait (...).*

Il n'était pas du propos de l'auteur de traiter du lien, si attaqué, entre l'argent et l'efficacité de la cure. De toute façon, l'accusation est tendancieuse, ce lien n'a rien de particulier au psychanalyste : il existe entre tout médecin et son malade ; l'incidence économique aussi : le patient, en payant, sait qu'il ne récupérera de la Sécurité sociale qu'une partie, souvent infime, de la somme remise qui conserve donc toute sa vertu thérapeutique.

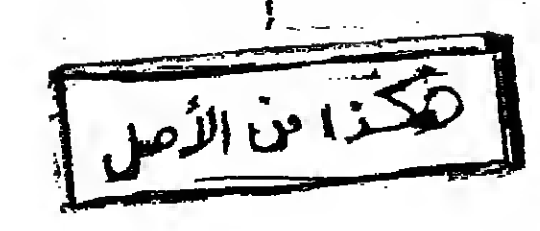
Ernest Borneman vient de se livrer à une recherche critique, des plus utiles, sur les théories psychanalytiques — anales et non anales — de l'argent. Il publie les principaux textes (2). L'un, de Bergler : sur la psychopathologie du « chasseur d'occasions », de l'obsédé du marchandage et du rabais. « *Un patient se figurait que même pour l'analyse qu'il faisait avec moi, il obtiendrait un rabais.* » Il ne l'obtint point, et arrêta les frais. Ce qui montre exemplairement la solidité du psychanalyste et l'échec radical de la cure.

A peine me reste-t-il la place pour un adieu à *l'Ordinaire du psychanalyste* (3), qui publie son dernier numéro. C'était un « lieu d'accueil pour des paroles qui, n'ayant pu se dire, ou n'ayant pas reçu de réponse, ont été écrites ». La seule revue où les textes et les articles n'étaient pas signés. Des signatures, au contraire, dont celle de J. Derrida, dans les *Etudes freudiennes* (4), pour invoquer la « présence » d'un mort : Nicolas Abraham.

Enfin, le dernier volume paru auquel j'aurais aimé m'arrêter, de la *Nouvelle revue de psychanalyse* (5), sur cette « idée incurable » (J.-B. Pontalis) : l'idée de guérison. Tous les incurables de cette idée-là devraient lire ce recueil, où je me bornerai à cueillir deux titres ; l'un, sacrilège : « *Guérir malgré Freud* » ; l'autre, délicieux : « ... *Et guérir de plaisir.* » D'ailleurs — Victor N. Smirnoff le note lui-même — sous « guérir » il y a encore « mourir ». Et le plaisir de guérir, pour le psychanalyste, sera justement d'écarter une certaine mort.

Ce n'est que la mort certaine qui ferme le cahier, avec le texte de Jean Starobinski, contribution originale à l'année Rousseau. Ou comment Jean-Jacques, « malade », « infirme » et même « mourant » de naissance, a toujours trouvé « le remède dans le mal » même. Cette homéopathie ne concerne guère, bien entendu, que le Mal capital : maux de l'âme, de l'esprit, maladie, qu'on pourrait croire incurable, de la société. Certes, Jean-Jacques, lithiasique, n'a jamais trouvé dans sa gravelle de remède à sa gravelle. Pour le reste, dans tout mal, il ne cesse de puiser le remède ou plutôt le salut. Jusqu'à la fin. Alors seulement « *s'effacent la présence du mal et la poursuite corrélative* du *remède (...). Cette sérénité, cette paix, cette apparente guérison sont les signes annonciateurs de la mort* ». C'est-à-dire de la guérison sans rechutes.

(1) *Les Temps modernes*, n° 381.
(2) *Psychanalyse de l'argent*, P.U.F.
(3) Boîte postale 317, 75624 Paris, Cédex 13.
(4) N° 13-14, Denoël.
(5) N° 17, Gallimard.



Le Monde

étranger

EN ISRAËL

Deuxième formation de la majorité gouvernementale

Le Dash connaît un déclin spectaculaire

Jérusalem. — Déjà profondément divisé à propos de la politique étrangère du gouvernement de M. Begin, le Dash (mouvement démocratique pour le changement), qui est, jusqu'à maintenant, après le Likoud, la deuxième formation de *l'actuelle majorité*, vient de trouver une nouvelle occasion de faire état de ses dissensions : une partie du mouvement s'oppose à un projet gouvernemental débattu cette semaine à la Knesset et visant à faciliter, pour *des motifs religieux, l'exemption* de *service* militaire des jeunes Israéliennes — un débat qui passionne et partage l'opinion publique. Ce nouvel élément de discorde (« le Monde » daté 14-15 mai) apparaît peu après les élections internes qui ont eu lieu le 28 juin pour le renouvellement du conseil national du parti.

De *notre correspondant*

Mais le résultat définitif de ces élections, dont le système est particulièrement complexe et représente en cela une des originalités du mouvement, ne sera pas connu avant plusieurs jours.

Trois tendances s'opposent actuellement. Les membres de celles-ci attendaient de ces élections l'occasion de se compter avant de reprendre le débat sur l'orientation du mouvement, si tant est qu'elle puisse encore être définie. Une importante minorité, celle du groupe Chinoui (changement) qui disposait du quart des sièges au conseil national et qui est composée de militants venus de diverses formations de gauche, dénonce le soutien apporté par le parti à la politique de M. Begin et demande que les quatre ministres du Dash quittent immédiatement le gouvernement.

La signification du résultat de ces élections sera finalement moins grande qu'on ne pouvait le penser, car le Dash s'est considérablement affaibli ces derniers mois, et, tout dernièrement, l'attention que l'on prêtait à l'évolution de ce parti a, de ce fait, également diminué. Il y a deux mois encore, les observateurs politiques israéliens envisageaient l'éventualité du départ du Dash de la coalition gouvernementale. Il y a un mois, on ne pouvait raisonnablement plus prévoir qu'une scission à l'intérieur du parti, le Dash n'étant plus en état de faire un éclat. Aujourd'hui, il ne *s'agit* que de constater son « effritement » — sinon son effondrement.

Le Dash n'est plus ce qu'il était, pire : il a perdu en un an les deux tiers de ses adhérents. Le parti du changement n'aura été qu'une étoile filante. Son *apparition* avait *été un événement* en Israël ; sa chute en est un également. Créé un an avant les élections générales de *mai 1977, qui ont mis fin* à l'empire travailliste, le Dash représentait une nouveauté, une exception remarquable dans la *vie politique* israélienne. Il avait réussi une percée surprenante entre les deux « blocs » : le Front travailliste et le rassemblement de la droite autour du Likoud. *Refusant le jeu politique* des partis traditionnels, le Dash représentait une volonté de changement, dans un régime parlementaire *quelque* peu figé. Ayant acquis d'un seul coup quinze sièges à la Knesset, le Dash avait négocié longuement son *entrée dans le gouvernement* de M. Begin. Cette adhésion tardive — en octobre dernier, — déjà contestée à l'époque, devait marquer pour le mouvement le début de son déclin. Fondé par des généraux de réserve, d'anciens chefs des services spéciaux, des chefs d'entreprise, des universitaires, le Dash se voulait différent et développait une analyse technocratique, avec l'ambition de rénover la vie politique.

Le président du Dash, M. Ygael Yadin, devenu vice-premier ministre, représentait assez bien l'image que l'opinion publique commençait à se faire de son parti. Il possédait deux références, qui ne pouvaient que plaire aux Israéliens : il avait été chef d'état-major durant la guerre d'Indépendance, mais il était aussi un archéologue de réputation internationale. Ce *fumeur* de pipe représentait l'ordre et la science. Militaire et professeur, il n'était pas un homme de parti et d'appareil : cela représentait déjà le changement. Sous l'égide de M. Yadin, le Dash décida, en octobre 1977, de rallier le nouveau gouvernement, avec l'ambition de pouvoir peser ainsi sur les destinées du pays et également d'infléchir dans le sens de la modération le nationalisme du Likoud. Mais le vieux politicien roué qu'est M. Begin ne s'est jamais laissé influencer. Les ambitions de M. Yadin *ont* été déçues. Le Dash s'est révélé impuissant. La tactique du soutien critique au gouvernement est un échec que dénoncent les adversaires de M. Yadin au sein du parti.

Il est vrai qu'au cours des derniers débats qui *ont* eu lieu en conseil des ministres, les représentants du Dash se sont retrouvés isolés, quand ils n'étaient pas divisés. Ce *fut* le cas particulièrement à propos de la réponse israélienne au questionnaire américain sur la Cisjordanie. Sur ce point, selon M. Amnon Rubinstein, chef de file des contestataires, c'est M. Begin qui a gagné en répondant « négativement » et en refusant de prendre maintenant l'engagement d'un retrait israélien des territoires occupés.

Entre la majorité menée par M. Yadin et la minorité réunie autour de M. Rubinstein, le divorce paraît inévitable. Une troisième *tendance, « centriste »,* se dessine sous l'impulsion de M. Meir Amit, ministre des transports, mais elle ne paraît pas en mesure d'éviter à terme l'éclatement du parti (1). De nombreux membres du parti se préparent déjà à regagner les formations qu'ils avaient quittées pour fonder le Dash.

D'autre part, le Dash a perdu *son* audience. Le parti comptait trente-huit mille adhérents en 1977. Il avoue n'en avoir plus que douze mille à présent, et seulement six mille d'entre eux ont participé aux élections internes du 28 juin. Les différents sondages d'opinion, réalisés au cours des *dernières semaines,* fournissent une même indication : si les élections générales avaient lieu en ce moment en Israël, le Dash n'obtiendrait que trois ou quatre sièges à la Knesset, alors que quinze députés ont été élus en 1977. Cruelle ironie du sort politique pour *un mouvement* qui voulait le changement et croyait pouvoir entamer l'empire des grandes formations « usées » par *le pouvoir* : les vieux partis, selon les mêmes sondages, maintiendraient aujourd'hui leurs positions. Le Dash a eu raison dans *son analyse* et *il* l'éprouve à ses dépens : le système politique israélien paraît bel et bien figé.

FRANCIS CORNU.

(1) Selon les premières indications sur le résultat du dépouillement du scrutin du 28 juin, cette dernière tendance aurait perdu beaucoup de voix, tandis que les deux autres obtiendraient sensiblement les mêmes résultats que l'an dernier.

AU LIBAN

Un cessez-le-feu précaire

(Suite de la première page.)

De son côté, le Front libanais conservateur chrétien, dont les Phalanges constituent la force principale, s'oppose au déploiement des forces syriennes dans les régions contrôlées par les chrétiens. M. Camille Chamoun exigerait même leur retrait pur et simple et leur remplacement graduel par des unités de l'armée libanaise, y compris au Nord-Liban, entièrement investi par l'armée syrienne à la suite de l'assassinat de Tony Frangié.

Les positions des deux parties paraissent difficilement conciliables, et les tractations seront ardues.

Cependant, les Syriens, ayant donné la preuve de leur détermination de briser toute résistance, ont maintenant intérêt à dialoguer à partir de leur position de force, et leurs adversaires en sont conscients. La déclaration de M. Béchir Gemayel, chef des milices du Front libanais, affirmant : « *Nous n'avons pas intérêt* à ce que *l'opération se poursuive ; le Syrie* non *plus, car personne* ne *sait où* cette *histoire* pourrait nous *mener* », est significative à cet égard.

Le patriarche *maronite, Mgr* Khoreicha, a, de son côté, lancé un émouvant appel à la raison comportant la mise en garde suivante à la Syrie : *« Si la situation continue à se dégrader au Liban, la détérioration s'étendra forcément aux pays voisins. Ce processus provoquera l'étincelle qui engendrera une guerre dont seul Dieu sait les malheurs qu'elle entraînera pour nous et pour le monde. »*

Enfin, si la vie se poursuit au ralenti à Beyrouth-ouest (secteur palestino-progressiste), les malheurs de la population *« d'en face »* ne suscitent nulle satisfaction, mais plutôt une sourde inquiétude pour un avenir qui, en dépit de toutes les divisions, demeure commun.

LUCIEN GEORGE.

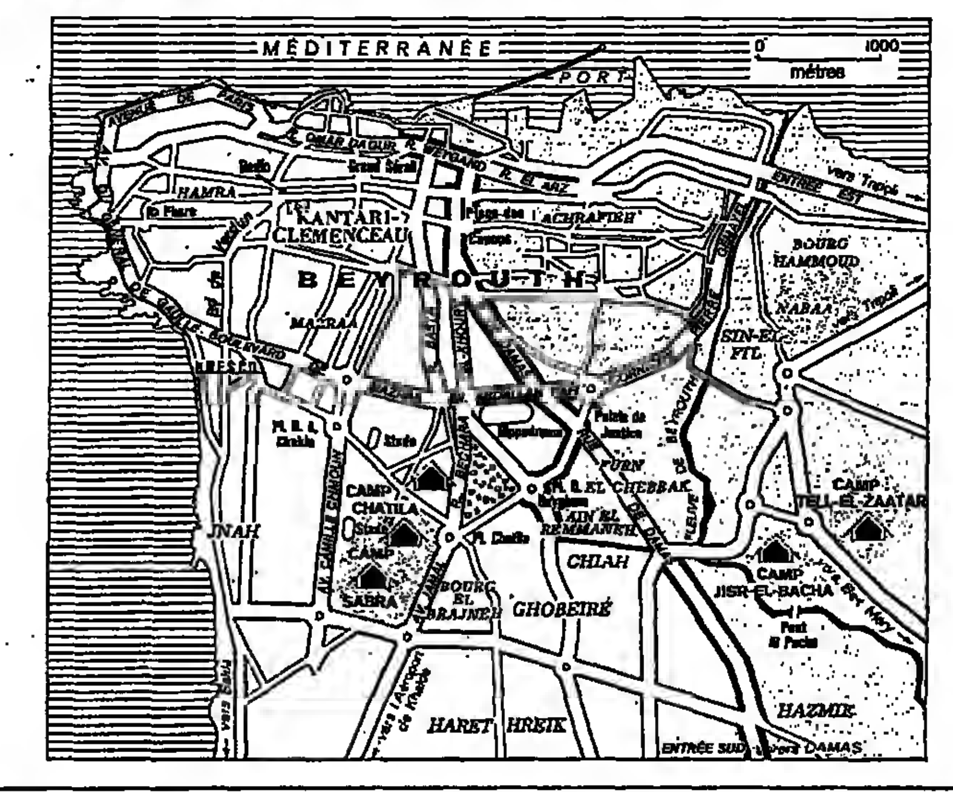
Une infinie tristesse

Plus que les appartements éventrés, surtout aux étages supérieurs des immeubles, rectangles noircis par l'incendie des façades multicolores, nettement plus nombreux après les bombardements des dernières vingt-quatre heures qu'au terme de dix-huit mois de guerre en 1976...

Plus que les face-à-face des soldats syriens en position derrière leurs sacs de sable juchés au sommet des tours qui dominent le quartier, et des militaires phalangistes et P.N.L. assis sur la chaussée, mitraillette au poing, eux aussi derrière leurs sacs de sable, à moins de 200 mètres les uns des autres, le doigt sur la détente...

Plus que les débris de verre sur la chaussée, les voitures affaissées et criblées, les murs lézardés...

L'image qu'on ramène d'Achrafieh, située au cœur du Beyrouth conservateur chrétien, ce mardi matin, où le quartier émerge d'un cauchemar, est celle de l'infinie tristesse qui se lit dans les regards de ceux qui partent. Ils sont nombreux. Malgré la détermination de ceux qui restent « parce que, *disent-ils,* c'est là que nous vivons, c'est notre quartier, et c'est donc là notre pays », *Achrafieh donne* l'*impression d'un quartier qui se vide.* — L. G.



ASIE

La suppression de l'aide chinoise au Vietnam : un nouvel épisode du conflit sino-soviétique

La tension entre Pékin et Hanoï s'est encore accrue à la suite de la décision de la Chine, annoncée le 3 juillet, de cesser toute assistance au *Vietnam*.

Les précédentes étapes de cette dégradation des relations avaient été, ces dernières semaines, la nationalisation au sud du Vietnam, du commerce, contrôlé principalement par des membres de la communauté d'origine chinoise, l'exode d'environ cent trente *mille* d'entre eux *vers la* Chine, et l'échec des conversations bilatérales portant sur le statut et les conditions de rapatriement de ces ressortissants. Mais l'élément *qui* a précipité la *crise* a sans doute *été* l'adhésion, le 29 juin, du Vietnam au Comecon.

Si l'aide de Pékin a eu, pendant *la* guerre, une importance au moins égale à celle de Moscou, les pays membres du Comecon, écrit Tass, occupent maintenant la première place dans les échanges du Vietnam et participent à la réalisation de grands projets de développement.

Cette *aide s'accroît également sur la plan* militaire, semble-t-il, alors que se renforce le dispositif de défense au nord du Vietnam — mais Radio-Hanoï indique que les Chinois se livrent à des *manœuvres* le *long* de la frontière — aussi la tension sino-vietnamienne apparaît-elle comme un nouvel épisode de la lutte d'influence entre *la Chine* et *l'U.R.S.S.* en Asie.

De notre correspondant

Pékin. — Un nouveau pas vient d'être franchi dans le différend sino-vietnamien avec l'arrêt de l'aide économique apportée par la Chine au Vietnam, *et* l'annonce du rapatriement de ses ingénieurs et techniciens qui s'y trouvaient encore. Le 9 juin, Pékin avait déjà interrompu la fourniture des « équipements complets » destinés au Vietnam, tout en laissant se poursuivre un programme d'assistance technique comme en témoignait d'ailleurs curieusement l'inauguration, signalée le 28 juin par l'agence Chine nouvelle dans une dépêche datée de Hanoï, d'un *réservoir* à pétrole construit avec l'aide de personnel chinois.

On manque d'*informations* précises sur l'ampleur des programmes dans lesquels la Chine était engagée au Vietnam. A titre d'indication, on sait toutefois par des sources diplomatiques que, en 1976, la Chine venait immédiatement après l'U.R.S.S. avec *une aide évaluée à environ* 330 millions de dollars, soit les deux tiers de la contribution soviétique, laquelle résultait, en outre, d'un accord sur cinq ans alors que l'aide chinoise se poursuivait sur une base annuelle.

Depuis 1976, la volume de cette aide *avait sensiblement* diminué à la fois en chiffres absolus et en proportion : elle ne représentait *plus, dit-on,* qu'un tiers à *peu près* de l'aide soviétique.

La décision de Pékin, annoncée par une note diplomatique du 3 juillet au gouvernement de Hanoï, intervient quatre *jours* à peine après l'admission du Vietnam au sein du Comecon.

Plus que jamais, en fait, le différend sino-vietnamien au sujet des Chinois résidant au Vietnam — sur lequel la négociation est totalement *bloquée* — apparaît *comme un* épisode d'une vaste confrontation entre la Chine et l'U.R.S.S. en Asie. Les choses ont été étonnamment vite au cours des derniers mois, depuis que la diplomatie chinoise est entrée en campagne pour assurer les positions de la République populaire dans cette partie du globe. Non sans succès d'ailleurs, puisque Tokyo s'est enfin décidé à reprendre la négociation sur le *traité* de *paix* et d'*amitié*, que la ministre indien des affaires étrangères est attendu à Pékin, et que le régime *nord*-coréen s'est rapproché quelque peu de la Chine.

Mais la réplique soviétique a pris les proportions d'une contre-offensive dont on avait peut-être pas tout à fait prévu la puissance à Pékin, s'agissant particulièrement *des affaires* d'*Afghanistan* et du Vietnam. La rapidité surtout avec laquelle ce dernier pays a choisi le « *camp soviétique* » a certainement surpris les dirigeants chinois qui — en dépit du contentieux latent entre les deux pays et d'une tension déjà *très vive à la frontière vietnamo*-cambodgienne — avaient tout de même reçu, entre juin et novembre 1977, les plus hautes personnalités du régime vietnamien, de M. Pham Van Dong à M. Le Duan, en passant par le général Giap, le *président Truong Chinh, etc.*

L'évolution de la situation depuis cette époque pas très lointaine a de quoi prêter à réflexion pour les responsables de la diplomatie chinoise, qui, malgré les progrès récemment réalisés, n'est encore parvenue à aucun résultat *définitif* et concret ni avec le Japon, ni avec l'Inde, ni avec les deux pays de l'ASEAN, qui *hésitent* encore à *normaliser* leurs relations avec Pékin, l'Indonésie et Singapour. Est-ce entièrement un hasard si la nature du *différend* sino-vietnamien inquiète particulièrement ces deux derniers pays, où la proportion des ressortissants chinois est très forte ?

Si les appuis que la Chine peut obtenir de Washington sont loin d'être négligeables — par exemple, dans la négociation avec le Japon, — il n'est pas sûr qu'ils puissent être décisifs dans une partie où tous les coups sont permis et où l'U.R.S.S. pratique une diplomatie globale dans laquelle elle dispose apparemment de moyens aussi efficaces qu'*impressionnants*.

ALAIN JACOB.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. NIXON DANS LE KENTUCKY

Comme au bon vieux temps...

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Richard Nixon est sorti de sa retraite de San-Clemente (Californie) et a prononcé le 1er juillet son premier discours politique public depuis près de quatre ans. L'ancien président n'avait pas pris de risque : de toutes les invitations qu'il a reçues il n'a retenu que l'inauguration d'un centre récréatif qui portera son nom, dans la petite ville de Hyden (Kentucky), qui compte environ onze mille habitants. Massivement républicains depuis toujours, cette population montagnarde n'a pas la réputation d'être à l'avant-garde. Dans les Appalaches, dont les vallées étroitement imbriquées ont toujours été isolées du reste du pays, la pauvreté chez les Blancs est assez fréquente, ainsi qu'un conservatisme politique prononcé.

D'une certaine façon l'ancien président a fait un retour aux sources. M. Nixon n'est pas un Californien. Bien qu'il ait grandi dans cet état, ses racines plongent dans le petit peuple américain, chez ces « rednecks » (« péquenots » qui sont toujours restés un peu à la traîne du développement économique général. Il appartient à ces familles que la dépression économique et les grandes sécheresses chassaient sur les routes dans les années 30, qui fuyaient la misère de la petite agriculture pour le commerce, comme le père de Richard Nixon, qui tâta de l'épicerie et de la pompe à essence, sans beaucoup de succès.

M. Nixon a retrouvé au Kentucky une population taillée dans la même étoffe, qui a organisé pour lui un beau défilé de voitures et qui l'a invité à partager son éternel poulet grillé. L'ancien président a pris la parole dans un gymnase sans air conditionné où la température dépassait 30 degrés : quarante minutes de « thèmes nixoniens » bien faits pour plaire à une foule de trois mille cinq cents personnes atteintes de « nixomanie ».

M. Nixon a exploité son sujet favori : la politique étrangère. Deux constantes dans ses propos : faire échec aux communistes, se servir de sa force, mais avec habileté et pragmatisme. Ce fut l'occasion d'une petite leçon au démocrate qui dirige la Maison Blanche. *« Un langage ferme, s'il n'a rien pour l'appuyer est comme un canon vide. »* (...) *« Les problèmes de sécurité nationale doivent être approuvés publiquement, mais faire l'objet de négociations privées par suite, c'est alors le moment de baisser le ton de nos propos publics et de durcir celui des négociations secrètes »*, a affirmé l'ancien président.

Le baume des applaudissements répétés, la présence de gens simples déclarant qu'ils étaient venus voir *« le plus grand président des Etats-Unis »*, une fillette qui agite une pancarte *« Nixon pour 1980 »* constituaient une petite fête comme au bon vieux temps pour un homme usé.

A.-M. CARRON.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE RISQUE D'ÊTRE CONDAMNÉ POUR « OUTRAGES A UN TRIBUNAL »

(De notre envoyé spécial.)

Washington. — L'attorney général des Etats-Unis (ce qui correspond pour l'essentiel à un ministre de la justice), M. Griffin Bell, pourrait théoriquement se retrouver en prison s'il ne se soumet pas à la décision d'un juge d'une cour de district de l'Etat de New-York. Dans une sentence sans précédent, le juge Thomas Griesa a, en effet, ordonné le 30 juin à l'attorney général de communiquer dix-huit dossiers du F.B.I. concernant une petite formation politique, le parti socialiste des travailleurs (S.W.P., trotskiste). Le S.W.P. a intenté un procès contre le F.B.I. qu'il accuse de « persécutions » contre ses adhérents et de « cambriolages » à leur domicile.

Les dossiers du F.B.I. réclamés par le parti socialiste des travailleurs sont censés contenir la preuve de ces irrégularités. Le ministère de la justice refuse de les communiquer, parce que cela risquerait de mettre en danger des informateurs et des employés du F.B.I. Le juge Griesa a rejeté cet argument en affirmant que l'affaire touche *« aux droits constitutionnels les plus fondamentaux, qui forment la vraie base de notre système de gouvernement, aux droits de s'engager dans une organisation politique et de s'exprimer librement sur les sujets politiques sans interférence ni tracasseries de la part des organisations gouvernementales. »* Il a donné jusqu'à vendredi 7 juillet au ministre pour s'exécuter, faute de quoi il le condamnera pour *« outrage au tribunal »*.

Ce délit peut être puni d'une amende ou d'une peine de prison (jusqu'à ce que le condamné se soit plié au jugement qu'il a « défié »). M. Griesa ne souhaite pas en arriver là.

Un porte-parole de l'attorney général a indiqué que celui-ci n'entendait pas changer d'avis quant à ces dossiers. Les avocats de M. Griffin Bell ont indiqué au juge qu'ils seraient prêts à accepter une sanction moins sévère que l'*« outrage au tribunal »*. Ce dernier a refusé. Ils essayent de recourir à un artifice de procédure pour obtenir la suspension du jugement en attendant un appel.

Le procès est déjà vieux de cinq ans. Nommé par le président Carter, l'attorney général a lui-même aggravé la situation. En avril, il a présenté l'affaire devant la Cour suprême, qui a refusé de l'examiner (le juge Griesa, dans un jugement précédent, avait ordonné la communication des dossiers du F.B.I., mais sans sanction contre le ministre de la justice). M. Griffin Bell montrait ainsi qu'il voulait que l'affaire soit rejugée sur le fond. Elle l'a été. Le président Carter peut maintenant demander à son attorney général de s'exécuter. — A.-L. M.

La Cour suprême juge trop sévère la législation de l'Ohio sur la peine de mort

Washington *(A.F.P., U.P.I.)* — La Cour suprême des Etats-Unis a décrété lundi 3 juillet que la loi sur la peine de mort en vigueur depuis 1974 dans l'Ohio était contraire à la Constitution. La plupart des États américains qui appliquent la peine de mort (ils sont au nombre de trente-deux) ont adopté depuis deux ans des textes qui limitent considérablement les cas passibles de cette peine, mais l'Ohio faisait exception. Dans cet Etat, le meurtre d'un policier ou d'un candidat à une fonction élective est notamment punissable de la peine de mort.

La Cour suprême a estimé que la législation de l'Ohio prenait en compte un nombre trop restreint de situations dans lesquelles, bien qu'il y ait eu meurtre, la peine capitale n'est pas applicable. Il s'agit notamment des cas d'euthanasie, de légitime défense et des meurtres commis sous l'empire d'une *« psychose ou d'une déficience mentale »*. Le président de la Cour suprême, le « Chief justice » Warren Burger, s'est rallié à la position majoritaire.

Le juge Rehnquist, souvent considéré comme le porte-parole du courant conservateur, a émis un avis contraire, expliquant que la décision de la Cour allait permettre aux tribunaux de prendre en compte, pour refuser la peine de mort, n'importe quels arguments ou circonstances atténuantes présentées par la défense.

L'arrêt de la Cour suprême est susceptible de remettre en cause la situation juridique des quatre-vingt-dix-neuf condamnés à mort de l'Ohio.

[Dans un arrêt en date du 29 juin 1972, la Cour suprême avait cassé plusieurs condamnations à mort en invoquant la diversité des sentences et de leur application d'un *Etat* à l'autre. La dernière exécution remontant alors à 1967, on avait cru à ce moment que le courant « abolitionniste » allait l'emporter.

Par sept voix contre deux, la Cour a décidé le 2 juillet 1976 que la peine de mort n'était pas incompatible avec le texte de la Constitution américaine, notamment avec le premier amendement qui proscrit les « châtiments cruels et inusités ». Gary Gilmore a été exécuté en Utah le 17 janvier 1977.]

● *Le pacte amazonien*, signé le lundi 3 juillet à Brasilia, regroupe huit pays, et non sept, comme nous l'avions écrit par erreur (*le Monde* du 4 juillet). Outre le Brésil, la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, la Guyana, le Pérou et le Venezuela, le Surinam est également signataire de ce document diplomatique.

Argentine

LES AVOCATS ONT ÉTÉ PARTICULIÈREMENT ATTEINTS PAR LA RÉPRESSION

Un groupe d'avocats argentins exilés en France ont présenté, le lundi 3 juillet, lors d'une conférence de presse, un rapport sur la situation de leurs confrères dans leur pays depuis le coup d'État du 24 mars 1976.

Rappelant que la répression n'a pas commencé avec l'arrivée au pouvoir du général Videla, mais qu'elle s'est intensifiée depuis lors, les avocats ont dénoncé la *« superstructure juridique »* mise en place par la junte militaire, *« qui va à l'encontre de la Constitution argentine »*.

Ils ont illustré la répression qui s'est exercée contre leur profession en évoquant plusieurs cas : ainsi celui de M. Centeno, spécialiste du droit du travail et de la sécurité sociale, dans la ville de Mar-del-Plata, qui a été enlevé en juillet 1977, torturé et assassiné ; ou de Me Zamorano, avocat à Tucuman, vice-président de la Ligue argentine des droits de l'homme, détenu sans procès depuis trois ans et demi, et à plusieurs reprises victime de mauvais traitements.

Le rapport, qui contient une liste de victimes de la répression, indique que, depuis 1976, treize avocats ont été assassinés, soixante-cinq enlevés et soixante-dix-huit emprisonnés.

Outre les défenseurs de prisonniers politiques, les avocats les plus frappés sont ceux qui ont servi de conseillers juridiques aux syndicats.

Vingt-cinq avocats argentins sont aujourd'hui en exil à Paris.

AFRIQUE

ESCROQUERIE OU COUP DE GÉNIE ?

Un ingénieur allemand veut construire des « fusées populaires » au Zaïre

De notre correspondant

Bonn. — Au cours du voyage qu'il vient de faire en Afrique, le chancelier Schmidt, avant de quitter Lusaka, a reconnu publiquement que les activités de la firme ouest-allemande OTRAG, au Zaïre, l'embarrassent énormément. *« Afin de limiter les dommages ainsi causés*, a dit M. Schmidt, *j'ai parlé en personne au président Mobutu en le priant de garder un œil sur ces gens. »*

Depuis plusieurs années, la firme OTRAG (Orbital Transport und Raketen AG), créée par un ingénieur de Stuttgart, M. Lutz Kayser, se propose de construire des fusées « populaires » qui permettront même aux pays les plus pauvres d'accéder à l'espace. A un demi-siècle de distance, le projet rappelle inévitablement la vieille promesse du régime hitlérien de populariser l'automobile grâce à la Volkswagen.

S'agit-il, comme le prétendent beaucoup d'experts, d'un bluff scientifique gigantesque ? A-t-on affaire simplement à quelques techniciens trop naïfs ou trop enthousiastes ? L'OTRAG ne serait-elle, comme le suggèrent bien des gens en R.F.A., rien d'autre qu'une « escroquerie » permettant aux investisseurs d'obtenir de considérables avantages fiscaux aussi longtemps que la société travaille à perte ? Ou faut-il croire que l'ingénieur Kayser et son équipe ont véritablement mis au point une technique simplifiée qui mettrait les fusées spatiales à la portée de tous ?

Pour sa part, en tout cas, le président Mobutu a pris au sérieux l'entreprise de Stuttgart. En mai 1976, il a signé avec l'OTRAG un contrat qui attribue à la société allemande, jusqu'en l'an 2000, une souveraineté de fait sur un haut plateau de 100 000 kilomètres carrés, dans le nord-est de la province du Shaba, à quelque 400 kilomètres de Lubumbashi. Pour cette « concession », où les représentants de l'OTRAG bénéficient d'une immunité et d'une autorité sans réserve, ceux-ci ont, certes, promis de payer 75 millions de deutschemarks par an, mais pas avant que leur entreprise ne devienne rentable. C'est là que, depuis l'année dernière, les techniciens de l'OTRAG mettent à l'essai leurs « fusées populaires ».

S'il n'est pas interdit de croire que, pour conclure cette affaire très avantageuse, le fondateur de l'OTRAG a jeté un peu de poudre aux yeux du président Mobutu, il n'en reste pas moins que, deux ans plus tôt, le gouvernement du chancelier Brandt avait, au titre de la recherche scientifique, attribué 6 millions de deutschemarks à la firme en question. Depuis lors, certes, les autorités de Bonn ont fait machine en arrière. Aujourd'hui, elles ne manquent pas la moindre occasion de faire savoir qu'elles n'auraient aucun lien avec une entreprise privée dont les initiatives seraient très regrettables.

Le « Kayser allemand »

Il n'empêcha que les protestations se multiplient : la plupart des Etats africains attribuent bien entendu au Zaïre les intentions les plus sombres. Dans le camp de l'Est on va jusqu'à suggérer que Bonn procéderait, en secret, à la fabrication d'armes nucléaires stratégiques. Depuis des années, la République fédérale a certes officiellement renoncé à une telle entreprise. Mais, au lendemain du traité de Versailles, les forces aériennes allemandes n'ont-elles pas été reconstituées en U.R.S.S. ? Contribution encore plus originale à cette campagne : le grand magazine américain *Penthouse* a écrit que sur le territoire africain de l'OTRAG, la C.I.A. et les services allemands travailleraient à un « missile cruise ».

Le domaine sur lequel règne celui que l'on appelle déjà le « Kayser allemand », en Afrique, n'ouvre pas facilement ses portes aux visiteurs. Aujourd'hui, cependant, on sait que le lieu de lancement des fusées OTRAG n'a qu'une ressemblance extrêmement lointaine avec Cap-Canaveral. On n'y trouve, semble-t-il, qu'une piste d'atterrissage assemblée, des échafaudages de bois, quelques hangars, une dizaine d'ouvriers et de spécialistes ainsi qu'un cuisinier belge.

Il est vrai que cet état de choses correspond à la conception générale d'une entreprise prétendant ne recourir qu'aux techniques les plus simples. Pour autant que l'on sache, les fusées de l'ingénieur Kayser n'utilisent que des tuyaux fabriqués industriellement, des petits moteurs électriques d'usage courant et un combustible associant le fuel à de l'acide azotique.

La première fusée OTRAG lancée en mai 1977 n'avait atteint qu'une hauteur de 15 kilomètres. Lors du second lancement, qui a eu lieu le 20 mai de cette année, l'engin serait monté à 30 kilomètres. Une troisième expérience, le 5 juin, n'a pas été très satisfaisante, la fusée ayant dévié de son cours sans jamais atteindre l'altitude prévue de 80 kilomètres. M. Kayser affirme toutefois qu'avant la fin de l'année il disposera d'une fusée à deux étages qui devrait monter à 200 kilomètres dans l'atmosphère. L'an prochain, un assemblage à trois étages serait en mesure de placer sur orbite une charge de 200 kilos. Et en 1982, toujours si l'on en croit l'ingénieur de Stuttgart, ses tuyaux assemblés comme des bottes d'asperges et entassés les uns sur les autres pourraient emporter dans l'espace des charges de 10 tonnes.

L'attitude du gouvernement de Bonn

Pour leur part, les dirigeants de Bonn inclinent aujourd'hui à ne pas prendre au sérieux les projets de l'OTRAG. Cette entreprise leur ayant valu bien des critiques, ils cherchent à lui mettre des bâtons dans les roues. Une nouvelle loi vise essentiellement à empêcher l'exportation au Zaïre des éléments de fusées qui étaient jusqu'ici fabriqués dans un atelier de Stuttgart. Non sans raisons, le président de la firme a donc pu dire qu'il s'agissait là d'une *« lex OTRAG »*.

Pour faire face aux tracasseries du gouvernement de la République fédérale, M. Kayser s'efforce de transférer ses activités au-delà des frontières. Il a déjà créé une société OTRAG-France et croit pouvoir compter aussi sur un accord qui lui permettra de s'installer au Brésil. Il n'en continue pas moins de faire pression sur les autorités de Bonn. Tous les ponts, en effet, ne paraissent pas complètement rompus. Au cours de l'invasion du Shaba, deux appareils de transport et cinq avions de tourisme de l'OTRAG auraient facilité l'acheminement de l'aide ouest-allemande dans la zone des combats. Pour l'instant, donc, M. Kayser se contente de faire savoir qu'il n'a pas encore choisi le lieu où il installera, durant l'année à venir, une usine chargée d'entreprendre la production en série de ses « fusées populaires » et qui offrira quelque deux mille postes de travail.

JEAN WETZ.

CORRESPONDANCE

La situation des expatriés

M. Pierre-André Dufour, ingénieur chimiste-métallurgiste, employé par la Gécamines, de février 1975 à septembre 1977, à Likasi, petit centre minier du Shaba, nous adresse une longue lettre sur les conditions de vie des expatriés, dont nous extrayons les passages suivants :

La Gécamines est entièrement zaïroise. Les expatriés sont pris en sandwich entre des ouvriers locaux qu'ils doivent diriger et former, et des cadres qui décident de la marche de la société. Les expatriés n'ont rien à dire. Ils n'ont qu'à essayer de faire leur travail le mieux possible. (...)

La corruption sévit partout au Zaïre, et la Gécamines n'y échappe pas. Tout est l'occasion d'une sale combine : l'engagement des ouvriers, les distributions de rations de viande à prix réduit, la vertu des infirmières (zaïroises), etc. Que peuvent faire les expatriés contre ces pratiques ? Rien. Les Zaïrois sont chez eux au Zaïre.

Les relations entre les expatriés et les Zaïrois ne sont pas bonnes. On ne s'aime pas. Du fait du retard technique du personnage local, de sa paresse apparente, des innombrables vols et « disparitions » qui tournent au pillage, de la corruption, de l'anarchie administrative, les sentiments des expatriés vont du mépris au paternalisme condescendant. (...)

Les conditions de vie et de travail des ouvriers noirs ne dépendent pas des expatriés. D'ailleurs, si les ouvriers zaïrois n'aiment pas les Blancs, ils aiment encore moins les cadres zaïrois et tout le système zaïrois. Leurs récriminations vont d'abord aux policiers, soldats et miliciens de la J.M.P.R. (Jeunesse du Mouvement populaire de la révolution, le parti unique) qui les rançonnent, surtout les jours de paie, ou aux intermédiaires qui spéculent sur la farine de maïs, leur aliment de base. Importée de Rhodésie, soit dit en passant.

Il y a eu plusieurs grèves sauvages à la Gécamines, déclenchées par les ouvriers. Elles étaient dirigées contre le système. On a même vu sur les murs de l'usine de Shituru, à Likasi, des graffiti « Umhk Oye ! » (Vive l'Union minière du Haut-Katanga !). Il y a en effet une nostalgie de l'époque coloniale chez les vieux ouvriers, qui se souviennent que ce système paternaliste leur offrait une nourriture saine et abondante, des vêtements, un minimum d'éducation, etc. Ils ont échangé tout ceci contre la fierté toute relative d'être des militants du M.P.R.

هكذا من الأصل

EUROPE

Portugal

Lisbonne intensifie son offensive diplomatique en direction de l'Afrique lusophone

De notre correspondant

Lisbonne. — Les partis au pouvoir en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique, respectivement le P.A.I.G.C., le M.P.L.A. et le Frelimo, participeront comme observateurs au congrès de l'Internationale scialiste, qui aura lieu à Vancouver au mois de novembre prochain, a annoncé le 2 juillet à Lisbonne M. Mario Soares. Le premier ministre portugais *n'a fait* aucune allusion à une éventuelle participation de l'UNITA à la même réunion, alors que certains pays, comme le Sénégal, resserrent les liens entre l'Internationale socialiste et le mouvement qui, en Angola, combat le régime de M. Agostinho Neto.

Cependant, le général Ramalho Eanes, président de la République portugaise, poursuit son offensive diplomatique en Afrique. Après un voyage en Guinée-Bissau, où il s'est longuement entretenu avec M. Neto, chef de l'Etat angolais, une nouvelle réunion est déjà en préparation avec M. Samora Machel, président de la République populaire du Mozambique. L'initiative, qui a été confirmée par M. Sa Machado, ministre des affaires étrangères du Portugal, pourrait se concrétiser dans quelques semaines, peut-être en Tanzanie. En attendant, le général Eanes a reçu au palais de Belem les 29 et 30 juin les ambassadeurs de Mozambique, du Cap-Vert, de Sao-Tomé et de Guinée-Bissau.

La rencontre entre les chefs d'Etat portugais et mozambicain sera également au centre des conversations que M. Luis Cabral, président de la Guinée-Bissau et un des principaux artisans du rapprochement entre le Portugal et ses anciennes colonies, doit avoir à Maputo, où il se rendra en visite officielle le mercredi 5 juillet. On indique qu'une délégation portugaise se rendra très prochainement au Mozambique afin d'étudier les aspects les plus litigieux des relations entre les deux pays.

L'amélioration des rapports entre Lisbonne et Maputo sera en outre facilitée par le rétablissement, que l'on croit imminent, des relations diplomatiques entre le Portugal et la Chine, pays très influent dans cette région de l'Afrique. Depuis la chute du gouvernement présidé par le général Vasco Gonçalves et l'effacement du parti communiste, les autorités chinoises multiplient en effet les contacts avec les milieux portugais les plus modérés et même avec certaines formations de droite. Des invitations à visiter la Chine ont été adressées à des personnalités comme MM. Jaime Gama, actuel ministre de l'intérieur et un des représentants du courant social-démocrate du P.S. ; Amaro da Costa, vice-président du Centre démocratique et social, parti de la coalition gouvernementale affilié à l'Union européenne de démocratie chrétienne ; Casqueiro, secrétaire général de la Confédération des agriculteurs, organisation farouchement opposée à la réforme agraire ; et le colonel Pires Veloso, ancien commandant de la région militaire du Nord.

La semaine dernière, une équipe de football de Lisbonne, le Sporting, a disputé deux matches à Pékin : joueurs et dirigeants sportifs, qui étaient porteurs de messages pour le gouvernement chinois de la part de M. Soares et du général Eanes, ont été reçus par le vice-premier ministre, M. Tchen Si-lien.

JOSÉ REBELO.

Espagne

Les principaux journaux publient un éditorial commun en réponse aux menaces de l'ETA

L'organisation d'extrême droite « Alliance apostolique anti-communiste » (« la triple A ») a revendiqué, lundi 3 juillet à Pampelune, l'attentat commis dimanche à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) contre M. Juan-José Etchave, ancien dirigeant de l'organisation séparatiste basque ETA. M. Etchave a été grièvement blessé et son épouse a été tuée (« le Monde » du 4 juillet). La « triple A » a également revendiqué l'incendie qui a détruit samedi les locaux du cercle catalan de Madrid.

De notre correspondant

Madrid. — La presse espagnole a réagi collectivement, le lundi 3 juillet, aux menaces de l'ETA, l'organisation séparatiste basque, qui a assassiné, mercredi 28 juin, le directeur de la *Hoja del Lunes* de Bilbao, M. Jose Maria Portell. Dans un communiqué, les terroristes avaient annoncé qu'ils utiliseraient la « *lutte armée* » pour riposter aux critiques formulées contre eux dans plusieurs publications, expressément nommées. La réponse des journalistes a été donnée sous forme d'un éditorial publié conjointement dans trente-trois villes dans l'édition unique de lundi matin des principaux quotidiens espagnols.

« *Par le crime et la terreur, on veut nous imposer silence*, affirme ce texte. (...) *Les journalistes accusent réception de cette menace, et leur réponse ne peut faire aucun doute. Ils réaffirment leur engagement d'hommes libres, à la recherche de la vérité, dans une société (...) où le crime ne peut avoir de justification politique d'aucune sorte.* »

L'un des arguments utilisés par la *fraction militaire de l'ETA* pour « justifier » l'assassinat de M. Portell, était que celui-ci « *intoxiquait ses lecteurs* » et utilisait son talent « *à calomnier* » l'organisation. La même explication a été reprise contre deux quotidiens, l'un de Bilbao, l'autre de Pampelune, ainsi que contre le quotidien madrilène *Diario 16* et l'hebdomadaire *Cambio 16* pour justifier d'avance une action « militaire » si ces quatre publications continuaient leur « campagne » contre les guérilleros.

Les hebdomadaires ont aussi répliqué au communiqué de l'ETA par un éditorial commun. Le directeur de *Cambio 16*, M. Tomas de Salas, a également publié un article sous le titre « *Pourquoi ils veulent nous tuer* », dans lequel il s'en prend à cet acte « *de bassesse, de couardise et de folie sans limites* » qui consiste à tuer les gens dans le dos, quand ceux-ci n'ont d'autres armes que leur plume.

Après l'assassinat de M. Portell, le conseil des ministres avait adopté *le 30 juin*, au cours d'une réunion extraordinaire, un décret-loi contre le terrorisme. Les mesures arrêtées prévoient que la détention préventive pourra se prolonger au-delà des soixante-douze heures réglementaires et que le courrier et le téléphone des personnes soupçonnées de connivence avec des groupes armés pourront être surveillés. Ces dispositions seront appliquées sous contrôle judiciaire. Le décret-loi restera en vigueur jusqu'au vote par le Parlement d'un projet de loi de même nature destiné à combattre le terrorisme. Il a été promulgué après consultation des principaux partis politiques.

Le parti nationaliste basque (P.N.V.) s'est plaint néanmoins de n'avoir pas été informé au préalable. Selon lui, des mesures purement policières sont inefficaces pour pacifier le Pays basque. « *La lutte contre le terrorisme*, affirment des dirigeants du P.N.V., *doit être politique. Elle consisterait à donner au peuple basque la possibilité d'exercer ses droits historiques.* »

Le P.N.V. est de plus en plus réticent à l'égard de Madrid et des partis dits « centralistes » du Pays basque. Il ne s'est pas associé au communiqué commun publié après l'attentat par les autres forces politiques (socialistes, centristes et communistes). Il estime avoir une part insuffisante dans les décisions concernant la région. Non seulement il n'a pas participé à la rédaction de l'avant-projet de Constitution, mais il n'a pu faire adopter aucun des amendements qu'il avait présentés aux chapitres traitant des nationalités. Son candidat à la présidence du conseil général basque a été écarté. Il n'a pas réussi à faire admettre le rétablissement des *privilèges fiscaux retirés par* Franco aux deux provinces basques du Guipuzcoa et de la Biscaye. « *L'attitude du gouvernement madrilène*, estime un député du P.N.V., M. José Anjel Cuerda, *crée un sentiment de frustration parmi les Basques qui est un bouillon de culture pour la violence.* »

CHARLES VANHECKE.

Union soviétique

M. Brejnev préconise la spécialisation et la concentration de la production pour remédier aux difficultés de l'agriculture

De notre correspondant

Moscou. — L'agriculture soviétique souffre de maux lancinants. Une nouvelle illustration vient d'en être donnée par le plénum du comité central du parti communiste soviétique, qui a consacré sa première journée du lundi 3 juillet au « développement futur » de ce secteur. Le « parlement du parti » a entendu un rapport de M. Brejnev. Ensuite, les dirigeants des principales républiques des *régions agricoles* de l'U.R.S.S. ont fait le point sur la situation dans leur secteur.

Evénement assez exceptionnel, le plénum a été annoncé officiellement *alors que la réunion n'était pas* encore terminée et le texte du discours de M. Brejnev a été publié ce mardi par tous les grands journaux.

Dans son discours, le secrétaire général s'est sans cesse référé à la politique définie au plénum de mars 1965, lorsque les nouveaux dirigeants soviétiques avaient mis fin aux réformes agricoles brouillonnes et improvisées de Khrouchtchev destitué quelques mois plus tôt.

M. Brejnev a certes fait état de succès impressionnants : entre 1959 et 1965, la récolte annuelle moyenne de céréales n'était que de 128 millions de tonnes, alors qu'elle a atteint 190 millions entre 1971 et 1977. Les investissements agricoles représentent 27 % du total des investissements, contre 20 % seulement en 1965. On utilise trois fois plus d'engrais minéraux qu'il y a treize ans. La superficie des terres bonifiées et irriguées a doublé (M. Brejnev reconnaît, il est vrai, un peu plus loin, que souvent les rendements des terres irriguées et bonifiées ne dépassent pas ceux des terres non préparées), la rémunération du travail des kolkhoziens a aussi doublé. « *La politique agricole actuelle de notre parti* a commencé au *plénum de mars* (1965), *et nous poursuivrons dans cette voie* », a déclaré le dirigeant soviétique.

Pourtant, le diagnostic qu'il a présenté est sans concession. On y trouve tous les défauts, les manquements, les gaspillages énumérés quotidiennement à longueur de colonnes par la presse. Le parc des *machines agricoles non réparées* est trop important ; les pièces détachées manquent ; la mise en œuvre de nouvelles technologies subit des retards ; beaucoup de matériel mal employé est usé prématurément ; les combustibles sont gaspillés ; mal utilisés, les engrais se perdent ; les routes, mal entretenues, provoquent des retards ; le personnel qualifié préfère travailler en ville...

« Supprimer les points faibles »

La construction constitue un autre goulet d'étranglement : *les* investissements sont dispersés ; le nombre des bâtiments inachevés s'accroît ; les délais s'allongent ; la qualité diminue ; les coûts augmentent. M. Brejnev a noté que l'on dépense jusqu'à 400 kilos de métal par veau pour construire des étables. Il a reconnu que les cadres du parti n'avaient que trop tendance à mettre tous les mauvais résultats agricoles sur le compte des calamités naturelles.

Il faut, a dit le secrétaire général, « *combler le déficit enregistré dans la production agricole au cours des deux premières années du quinquennat* ». Comment ? Mises à part quelques mesures ponctuelles, les esquisses de solutions proposées par M. Brejnev ne témoignent pas d'une grande originalité. L'accent est mis surtout sur « *la spécialisation et la concentration de la production agricole* ».

Ce n'est pas nouveau. La décision d'encourager la concentration de la production agricole et la coopération entre les exploitations date de juin 1976.

Mais M. Brejnev a donné ses lettres de noblesse théoriques à cette initiative : « *La spécialisation et la concentration de la production*, a-t-il dit, *c'est ce que les marxistes-léninistes appellent la socialisation de la production et du travail agricole.* »

La spécialisation et la concentration doivent permettre une industrialisation de l'agriculture, une augmentation des rendements et de la productivité du travail, une meilleure utilisation des techniques modernes, sans remettre directement en cause les structures agraires existant actuellement, c'est-à-dire la coexistence des kolkhozes et des sovkhoses. Il y a quatre ans, dans un discours prononcé à Alma-Ata, M. Brejnev avait considéré comme souhaitable « *la disparition à terme des kolkhozes* ». Il *n'en* a rien dit devant le plénum du comité central. Il a même précisé que l'attention accordée à la spécialisation et à la concentration ne signifiait pas que les autres branches des exploitations agricoles devraient être négligées.

Il a cependant regretté que l'effort entrepris dans ce sens soit trop long et que certains organismes de l'Union — M. Brejnev a mis en cause le ministère de l'agriculture et le Gosplan — ne soient pas devenus des centres de coordination et d'animation de cette entreprise de concentration.

Selon le secrétaire général, le plénum devrait non seulement *permettre* de « *supprimer les points faibles* », mais il devrait aussi tracer « *les principales orientations du développement de l'agriculture pour le onzième plan quinquennal* ». M. Brejnev a fixé deux objectifs pour la récolte de céréales : 238 à 243 millions de tonnes par an entre 1981 et 1985 et une tonne de céréales par Soviétique en 1990.

En attendant, il a annoncé quelques mesures particulières : meilleur encouragement aux exploitations réalisant de bonnes performances ; augmentation à partir du 1er janvier prochain du prix d'achat (sans augmentation du prix de vente aux consommateurs) du lait, de la laine, de la viande de mouton, des pommes de terre, de certains légumes, afin d'améliorer la rentabilité des entreprises agricoles — crédit aux exploitations victimes d'intempéries — moratoire pour les dettes des entreprises ayant souffert d'une sécheresse exceptionnelle en 1972 et en 1975 — augmentation au 1er janvier 1980 de 40 % du minimum vieillesse des kolkhoziens.

Le but est double : rapprocher les conditions de vie matérielles et culturelles dans les villes et les villages et assurer un approvisionnement efficace de l'Union soviétique en produits alimentaires et agricoles. Le rapport de M. Brejnev montre une nouvelle fois que l'on est encore loin du compte.

DANIEL VERNET.



EUROPE

La démocratie turque à l'épreuve du feu

II. — L'AFFRONTEMENT DES EXTRÉMISMES

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

La Turquie se trouva actuellement en proie à une vague de violence politique qui a provoqué, depuis le début de l'année, plusieurs centaines de morts. Dans un premier article, notre envoyé spécial a montré (« le Monde » du 4 juillet) les effets de cette violence, et les conditions propices à son développement créées par la crise de civilisation qua sembla traverser le pays depuis quelques années. Il décrit ici les principaux acteurs de cet affrontement antra formations extrémistes.

Ankara. — La très grande majorité des incidents sanglants qui se sont produits depuis quelque temps en Turquie ont pour acteurs soit des groupes gauchistes, soit plutôt des groupes fascistes ou fascisants. On ne peut guère définir ces derniers par leur seul nationalisme, tant celui-ci apparait partagé par l'ensemble de la classe politique.

Interrogés sur les raisons qui les conduisent à cette violence, les représentants respectifs de ces groupes répondent invariablement par deux arguments. Le premier est que ce n'est jamais leur propre mouvement qui prend l'initiative de cette violence : ce sont des organisations peut-être voisines idéologiquement, mais *« que l'on situe mal »*, et que *« l'on ne contrôle pas du tout »*. Le second argument est que, de toute façon, l'initiative du recours à la violence appartient toujours au camp adverse. *« Il est normal que nous défendions nos bastions »*, nous a-t-on par exemple répondu, en termes strictement identiques, à l'extrême droite et à l'extrême gauche. C'est à peu près le seul point commun entre les deux familles ennemies : leur idéologie, bien sûr, mais aussi leurs structures et même leurs méthodes les opposent profondément.

C'est peut dire de l'extrême gauche qu'elle est très morcelée. Tentant de dresser la nomenclature de ses principales organisations, sans indulgence, il est vrai, un quotidien turc en distinguait l'an dernier une bonne quinzaine, auxquelles plusieurs sont venues s'ajouter depuis. Tous ces mouvements contestent radicalement le régime économique et social, dans un paysage politique d'où tout vrai grand parti communiste est absent (il est interdit) : il s'est bien constitué, à Berlin-Est, un P.C. turc en exil, mais son influence s'exerce de trop loin, à travers des organismes locaux trop clandestins, pour être déterminante au sein de l'extrême gauche, et à plus forte raison ailleurs. Le Parti ouvrier turc (TIP) tente, avec des fortunes diverses d'un scrutin à l'autre, d'occuper la place laissée ainsi vacante, et de tirer hors de la marginalité et du terrorisme le courant révolutionnaire. Mais il doit, pour l'instant, consacrer l'essentiel de ses efforts à sa propre reconstitution, après une phase d'interdiction qui lui a porté un coup sévère.

« Jeunesse révolutionnaire » et maoïstes

La principale organisation gauchiste, celle dont le sigle — DEV-GENC — orne en lettres géantes de nombreux murs de la capitale, à commencer par ceux de la citadelle, est celle de la Jeunesse révolutionnaire. Rassemblant plusieurs milliers (peut-être plusieurs dizaines de milliers) de militants de différentes obédiences, elle s'apparente, par le caractère internationaliste de ses thèses, par son ton, par la présence discrète mais réelle d'éléments trotskistes, aux grandes organisations de l'extrême gauche européenne. DEV-GENC dispose de sections nombreuses dans les grandes villes universitaires de gauche, et de plusieurs publications. Elle se défend officiellement de recourir à l'action violente, du moins offensive, mais ses responsables ne cachent pas, en privé, qu'il est avec ce principe des accommodements nécessaires.

Ce mouvement a donné naissance à une organisation dissidente, Libération, de modestes proportions, et à un mouvement rival, entièrement clandestin celui-là, le Front commun. Ce dernier avait vu le jour au lendemain des événements de 1971 (1) et se proposait de réunir dans de mêmes actions violentes des maoïstes et des gauchistes classiques. Il est teno en grande suspicion par de nombreux autres mouvements d'extrême gauche, qui se demandent jusqu'à quel point il n'est pas manipulé par la police.

Et puis, d'une manière générale, les marxistes - léninistes — appellation à laquelle tiennent les maoïstes, en Turquie comme en France — ne coopèrent guère avec les autres organisations révolutionnaires. Ils sont d'ailleurs encore plus divisés que le reste de la famille gauchiste : on ne recense pas moins de six principaux mouvements *« m.-l. »*, sans compter les très petits groupes vraiment clandestins, souvent baptisés du nom d'un militant *« tué par les fascistes »*. Le profane peut identifier ces mouvements à leur appellation, qui comporte presque obligatoirement l'adjectif *populaire (« halkin »)* : de Libération populaire, Force populaire, Voie populaire, Union populaire, Voix populaire et de l'Union travailliste. Tous ces mouvements, qui se caractérisent par un antisoviétisme virulent, ne comptent que quelques centaines de militants chacun. Mais la plupart d'entre eux ont leur propre publication, ce qui alimente toutes sortes de suppositions sur les sources de cette prospérité relative.

A ces organisations maoïstes on peut sans doute en ajouter trois qui, bien qu'encore plus petites, s'en rapprochent un peu par leur spontanéisme et leur « basisme » systématique et peuvent participer à quelques opérations-éclairs sinon à de véritables coups de main ou attentats : le PIM (Lutte contre le chômage et la hausse des prix), Prolétaires et le Comité révolutionnaire de la culture de l'Est, pro-kurde. Il semble en revanche que ni le Progrès social, souvent considéré à l'extrême gauche comme le bras séculier du P.C. en exil dans les milieux de jeunesse, ni les « mihibélistes » (du nom d'un ancien responsable du parti ouvrier turc, exclu voici quelques années) ne soient susceptibles de jouer un rôle actif en matière de violences.

Les « droitistes » entre conservatisme et fascisme

Les organisations d'extrême gauche pratiquent moins l'attentat individuel, semble-t-il, que les mouvements d'extrême droite : la spécialité des gauchistes est plutôt le hold-up, destiné à se procurer des fonds mais aussi des armes — les armureries sont souvent attaquées, — parfois sanglant *« si c'est vraiment nécessaire »*, mais sans que le meurtre en soit le but. Une autre technique est la bataille rangée, en particulier dans certains établissements universitaires particulièrement contrôlés par l'extrême gauche, pour en chasser les derniers éléments de droite ou la police.

L'extrême droite, elle, est sensiblement moins divisée, ne serait-ce que parce que les questions doctrinales y occupent moins de place. Ses deux grandes organisations légales sont *l'Avant-garde*, et surtout le *Parti du mouvement nationaliste*. La première est très conservatrice et se situe dans la mouvance du *Parti du salut national* du professeur Erbakan. C'est dire que, sur le plan religieux, elle demeure très marquée par l'intégrisme islamique cher à cette branche de la famille droitiste, mais non aux « fascistes durs ».

Comptant quelques milliers de militants actifs et quelques dizaines de milliers de sympathisants, *l'Avant-garde* constitue l'émanation d'une droite plus réactionnaire que vraiment fasciste, malgré son nom en coup de clairon. Il reste que de jeunes éléments plus dynamiques ont pu être tentés de prendre au pied de la lettre ses professions de fois en faveur de la *« grande Turquie »* et contre *« les marxistes »*, éternellement présentés contre des traîtres à la solde de l'Union soviétique.

Le *Parti du mouvement nationaliste*, lui, malgré son éviction du pouvoir lors de la chute du gouvernement Demirel, est certainement la force qui monte au sein de la droite turque. Aux élections législatives de juin 1977, il était passé de 300 000 à 1 000 000 de voix, et avait obtenu seize élus pour trois sortants.

Présidé par le colonel Türkes, et publiant un journal assez fourni, *Hergün*, il pourrait bien constituer la base légaliste, « présentable », d'une pyramide droitiste dont le *Mouvement de la jeunesse idéaliste* est le second étage, et au sommet de laquelle on trouve de véritables commandos, qui ne veulent pas se situer plus précisément et que leurs adversaires de gauche appellent souvent les *« loups gris »*. Ces militants de choc, dûment armés et entraînés, ne se contentent manifestement pas d'assurer, fusil en main, le service d'ordre des meetings du colonel Türkes.

Pourtant, l'extrême droite affecte, à l'inverse de l'extrême gauche, mais aussi de ce qu'elle fait dans d'autres pays, de ne pas remettre globalement en cause la société dans laquelle elle vit. Ses leaders multiplient au contraire les déclarations d'attachement à la démocratie telle qu'elle fonctionne ou devrait fonctionner, et accusent sans cesse l'extrême gauche de vouloir mettre un terme brutal et irréversible au régime républicain, *« à l'expérience de progrès libéral, où droite et gauche alternent normalement au pouvoir, que connaît la Turquie depuis la fin de la guerre »*, comme l'assure Mᵉ Taha Akyol, rédacteur en chef d'*Hergün*.

Les droitistes se veulent ainsi plus réformistes que nationalistes-révolutionnaires. Officiellement, ils proposent surtout *« la suppression des injustices sociales et universitaires »*, une plus grande solidarité collective *(« Toplumculük »)*, voire la transformation du Sénat en une chambre corporatiste. Bref, *« une sorte de socialisme national, mais certainement pas le national-socialisme »*, à en croire un de leurs dirigeants.

« Oligarchie » et « Lumpenproletariat »

Les revendications sociales de l'extrême droite sont exprimées avec d'autant plus d'insistance que ses animateurs veulent ainsi répondre à l'une des accusations de l'extrême gauche, qui estime que les nationalistes sont *« au service de l'oligarchie dirigeante »*. Mais il s'agit sans doute aussi de satisfaire, et donc de conserver, une base militante qui est, dans l'ensemble, nettement plus ouvrière que celle de l'extrême gauche, comme en conviennent avec franchise certains dirigeants de cette dernière, à la tonalité sensiblement plus étudiante.

Il reste aux gauchistes, il est vrai, la ressource de baptiser Lumpenproletariat les ouvriers d'extrême droite, et *« fraction consciente et avancée de la classe laborieuse »* ceux d'extrême gauche... Ce caractère populaire, et même assez nettement ouvrier, de la base militante droitiste, entre sans doute pour une part non négligeable dans le degré de violence atteint par certaines de ses manifestations, du moins si l'on en croit l'expérience faite en d'autre temps et en d'autres lieux.

De part et d'autre, en tout cas on met en avant des objectifs strictement politiques, et l'on assure ne pas vouloir sombrer dans le fait divers. Même ceux qui, à l'extrême gauche, prônent le renversement violent de l'ordre capitaliste, appellent officiellement de leurs vœux une révolution populaire, mais non des actions violentes isolées, des attentats ou des coups de main.

Théoriquement, donc, on est bien loin des poseurs de bombe et des tireurs de rafales. Et pourtant, ces bombes explosent, ces rafales crépitent. Et tuent, ou estropient. Elles tuent même dans des proportions telles qu'il devient difficile d'y voir seulement l'effet d'un affrontement entre fractions rivales, universitaires ou non. Comment ne pas éprouver le sentiment qu'il existe, derrière le triste défilé quotidien des violences, sous l'écume des jours, une explication politique plus complexe, voire un « jeu » plus dangereux encore ?

(1) Le 12 mars 1971, l'état-major de l'armée turque avait mis en demeure M. Demirel, alors premier ministre, de lancer un programme de réformes économiques et sociales susceptible de mettre un terme aux désordres universitaires et aux scandales financiers. La Turquie devait ensuite connaître quatre gouvernements d'union nationale successifs. La pression de l'armée cessa après les élections législatives d'octobre 1973.

Prochain article :

UN PLAN DE DÉSTABILISATION ?

Chypre

M. Kyprianou décide de visiter la zone sous occupation turque

De notre correspondant

Nicosie. — Un communiqué officiel, diffusé lundi, à Nicosie, annonce que le président de la République, M. Spyros Kyprianou, *« a décidé de se rendre dans la zone de Chypre occupée par les Turcs, pour rendre visite aux Chypriotes grecs enclavés dans ce secteur »*.

Le chef de l'Etat a annoncé cette décision au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU à Chypre, M. Calindo Pohl, chargé d'effectuer les arrangements nécessaires pour cette visite. Quelques heures plus tard, le leader chypriote turc, M. Rauf Denktash, affirmait qu'il posait certaines conditions *« avant d'accepter de discuter de la question avec M. Kyprianou »*. Il invitait ce dernier à s'adresser directement à lui, *« en sa qualité de président de l'Etat fédéré chypriote turc »*.

Commentant aussi la prise de position de M. Denktash, le porte-parole du gouvernement précisait qu'elle est *« inacceptable et provocante, et a pour objectif d'obtenir la reconnaissance de son pseudo Etat et de l'occupation »*. La décision du président Kyprianou constitue avant tout un défi pour les Nations unies. L'organisation internationale est invitée à assumer ses responsabilités. L'initiative du chef de l'Etat chypriote vise par ailleurs à rappeler que son autorité doit s'étendre sur tout le territoire de la République.

Enfin, c'est un geste visant à apaiser les cris de désespoir des Chypriotes grecs établis dans la zone sous occupation turque. Ils étaient au nombre de quinze mille en août 1975 lorsqu'un accord avait été conclu entre M. Clerides, alors représentant chypriote grec aux pourparlers intercommunautaires, et M. Denktash, en présence de M. Waldheim, pour l'amélioration de leurs conditions de vie. En contre-partie de cette amélioration prévue par l'accord, les Chypriotes turcs, qui vivaient dans le secteur gouvernemental, gagnaient la zone nord de l'île. De ces quinze mille personnes, il n'en reste que deux mille, à la suite des expulsions et des mauvais traitements subis par cette population.

DIMITRI ANDREOU.

Grande-Bretagne

L'« affaire » du mariage du prince Michael a ravivé de vieilles querelles entre catholiques et anglicans

De notre correspondant

Londres. — La querelle provoquée par le mariage du prince Michael de Kent et de la baronne autrichienne Marie-Christine von Reibnitz (*le Monde* du 20 juin) a rebondi avec les remarques du prince Charles déplorant publiquement la *« détresse inutile »* que les controverses doctrinales entre chrétiens imposaient *« à un certain nombre de gens »*. *« C'est pure que de la folie »*, a déclaré le futur roi et chef de l'Eglise anglicane.

Le prince Michael en épousant une divorcée ne pouvait se marier selon le rite anglican qui ne reconnaît pas la validité d'une annulation à Rome. En vertu d'une loi du dix-huitième siècle un mariage civil en Angleterre lui était d'autre part interdit tandis que le refus du pape de lui accorder une dispense empêchait la baronne de se marier selon le rite catholique.

L'affaire a ravivé de vieilles querelles démontrant la fragilité des progrès de l'œcuménisme. L'archevêque catholique de Glasgow a déclaré que les propos princiers *« contrarieraient et irriteraient »* des milliers de gens. Il a accusé le prince Charles de prôner un christianisme « avachi ». Avec une certaine aigreur, l'archevêque a invité le prince à élargir sa réflexion à la loi de succession de 1701 *« anachronique et offensante pour les catholiques »* puisqu'elle les exclut du trône et même interdit à un membre de la famille royale d'épouser une catholique. Un officiel au Vatican a parlé de *« l'impertinence »* et de *« l'aplomb »* du prince Charles. Du coup, l'évêque anglican de Worcester, appuyé par l'archevêque d'York, a pris sa défense déclarant que le prince avait exprimé ce que pensaient des millions de gens.

L'affaire a provoqué de vifs remous chez les catholiques eux-mêmes. L'annonce de ce mariage mixte avait trouvé un écho favorable chez les jeunes.

Pour le *Tablet*, hebdomadaire très proche du cardinal Hume, chef de l'Eglise catholique d'Angleterre, le mariage, qui aurait pu être un *« événement significatif pour les Eglises sœurs de Rome et de Canterbury »*, a échoué non sur des questions de principe mais sur *« une mauvaise gestion bureaucratique »*. Le journal note toutefois que le prince Michael avait été mal inspiré de signer une déclaration écrite sur son intention d'élever ses futurs enfants dans la religion anglicane, alors que le Vatican ne lui imposait pas l'obligation d'un engagement écrit. Le *Tablet* rappelle que les évêques catholiques ont toujours interprété avec libéralisme la règle de l'Eglise imposant aux conjoints catholiques d'un mariage mixte de s'engager à élever les futurs enfants dans la religion romaine. Ils ont toujours tenu compte des *« données de fait du mariage »*, et cette obligation *« ne devrait pas mettre en péril le mariage et son unité »*. Bref, la baronne aurait sûrement obtenu sa dispense si elle s'était adressée aux autorités diocésaines, mais en épousant un membre d'une famille royale, la règle de l'Eglise lui imposait d'aller à Rome.

HENRI PIERRE.

La visite à Paris du ministre polonais des affaires étrangères

« La détente ne peut se consolider en Europe que dans la mesure où elle ne subit pas d'atteintes par ailleurs », déclare M. de Guiringaud

Arrivé lundi 3 juillet à Paris, M. Emile Wojtaszek, ministre polonais des affaires étrangères, poursuit ce mardi ses entretiens avec son homologue français, M. de Guiringaud, notamment sur les problèmes de la coopération économique et culturelle entre Paris et Varsovie. Lundi après-midi, les deux ministres avaient discuté d'abord en tête à tête, puis au cours de deux heures d'entretiens élargis, de la situation en Afrique, après un exposé de M. de Guiringaud sur la politique française dans ce domaine. Les questions de la détente et du désarmement — à la lumière des résultats de la récente session spéciale des Nations unies — ont été également abordées.

Recevant M. Wojtaszek à dîner lundi soir, M. de Guiringaud a déclaré : *« La détente ne peut se consolider sur notre continent que dans la mesure où elle ne subit pas d'atteinte par ailleurs ; au moment où au Proche-Orient les perspectives d'un règlement paraissent encore indécises et lointaines et où le Liban est à nouveau déchiré, la situation en Afrique continue de susciter nos préoccupations (...). Il ne faut plus que les difficultés des jeunes Etats africains, souvent encore fragiles, soient exploitées à des fins étrangères à leurs véritables intérêts. »*

M. Wojtaszek a indiqué dans sa réponse que Varsovie a *« accueilli favorablement l'adhésion de la France au dialogue sur le désarmement »*, mais diffère sur l'appréciation des mesures pratiques visant au but commun du désarmement général et complet, la Pologne soutenant les propositions des pays socialistes. *« Nul ne peut arrêter le processus de consolidation de la détente »*, a-t-il dit.

Les deux ministres se sont félicités de la prochaine réouverture de l'Institut polonais à Paris et de la décision d'accorder le statut d'institut à la salle de lecture française de Varsovie.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS A SANTIAGO va regagner son poste, a annoncé le lundi 3 juillet le département d'Etat. A Washington, on indique que cette décision est consécutive au rétablissement de la *« coopération »* entre le Chili et les Etats-Unis, en vue de faire la lumière sur le meurtre d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de l'Unité populaire, assassiné en octobre 1976 dans la capitale américaine. M. George Landau avait été rappelé en consultation à Washington en raison de l'attitude jugée négative du gouvernement chilien dans cette affaire. — *(A.F.P.)*

Colombie

● UNE VAGUE D'AGITATION SOCIALE secoue la Colombie. La ville de Cali, capitale de la province de Valle, est pratiquement paralysée par un arrêt des transports urbains qui affecte toute la région, ainsi que celle de Boyaca. L'armée a pris position dans les rues. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● L'ETHIOPIE A REÇU l'assurance de faire prochainement son entrée au sein du Conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon), le marché commun des pays socialistes, a déclaré dimanche 2 juillet à Addis-Abeba un membre de la junte. L'Ethiopie a toutes les chances de rejoindre le Comecon dès qu'elle aura jeté les bases d'une croissance économique régulière, a indiqué le sous-lieutenant Gessessa Wolde-Kidan, chef du département des affaires économiques de la junte, à son retour de Bucarest, où il venait d'assister à la trente-deuxième conférence annuelle de cette organisation. — *(A.F.P.)*

Malte

● LA LIBYE est prête à soutenir Malte, *« politiquement, militairement et économiquement »*, après la fermeture de la base militaire britannique, en mars 1979, indique un communiqué commun malto-libyen publié lundi 3 juillet à La Valette. Ce communiqué fait suite à la visite, la quatrième, que vient d'accomplir à Malte le colonel Kadhafi, et au cours de laquelle il s'est entretenu avec le premier ministre de l'île, M. Dom Mintoff. — *(A.F.P.)*

Maroc

● M. HENRI SIMONET, ministre belge des affaires étrangères, s'est entretenu avec le roi Hassan II, lundi 3 juillet à Rabat, de l'aide à apporter au Zaïre et de la situation en Afrique. Les échanges de vue ont porté également sur les relations bilatérales, la situation internationale et l'élargissement de la Communauté économique européenne à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal. Cette perspective préoccupe sérieusement les dirigeants marocains en raison de la concurrence que ces pays sont susceptibles d'apporter sur le marché de l'Europe communautaire aux productions du royaume. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.

Ce n'est qu'un début, continuons le débat

par JEAN ELLEINSTEIN (*)

EN regardant Jeannette Thorez-Vermeersch l'autre soir à la télévision (le Monde du 30 juin), je pensais à notre dernière discussion voilà onze ans. C'était sur un bateau soviétique de croisière qui faisait route de Batoum à Marseille et nous approchions d'Istanbul. Je sentais Jeannette émue, car c'était en arrivant à Istanbul, mais dans l'autre sens, que trois ans auparavant, Maurice Thorez était mort sur un autre bateau soviétique avec le même capitaine. Dans le silence du soir, nous avons longuement parlé tout en regardant les rives du Bosphore à l'horizon. Jeannette Thorez n'a pas changé depuis ce soir-là. Elle continue à se référer aux principes de la doctrine communiste tels qu'ils s'étaient trouvés fixés, porteurs de l'utopie de nombreuses générations et dogmatisés sous l'influence du stalinisme. Elle pense toujours que seule la fidélité inconditionnelle à l'U.R.S.S. permettra d'éviter la division du mouvement communiste international.

Avec talent, avec émotion, Jeannette est sortie de l'histoire où elle se confinait pour entrer dans le présent, mais toujours habillée du manteau du passé. Aux moins jeunes et aux plus jeunes, elle rappelle ce que furent les communistes pour le meilleur et pour le pire. Combien d'entre nous, ouvriers, travailleurs, intellectuels, sont-ils partis dans la vie avec une certaine idée de la révolution incarnée dans le modèle soviétique ? Il ne s'agit pas de renier le passé. Au nom de cet idéal, en France, des dizaines de milliers de communistes sont morts pour l'indépendance de notre pays et pour la victoire du communisme. Au nom de cet idéal, des centaines de milliers de communistes ont combattu le fascisme et le colonialisme en Indochine et en Afrique du Nord. Ils ont lutté pour la défense des intérêts des travailleurs. Simplement, nous sommes aujourd'hui à un autre moment de l'histoire. Les partis communistes en Occident s'avancent sur des routes nouvelles.

A l'Ouest, la social-démocratie a échoué dans sa politique réformiste de gestion du capitalisme. Nulle part elle n'a transformé profondément les structures économiques et sociales, et le capitalisme continue à dominer. A l'Est, le communisme, malgré des succès réels du point de vue économique et culturel, connaît une crise grave. Ce sont les conflits entre des pays qui se réclament du socialisme : l'U.R.S.S. et la Chine, le Vietnam et le Cambodge, etc. Ce sont les difficultés économiques de l'U.R.S.S., en particulier dans le domaine agricole ; les oppositions entre nationalités qui renaissent, les procès de plus en plus nombreux contre les opposants. C'est, enfin, à l'extérieur cet « hégémonisme » que dénonçait non sans raison la Ligue des communistes yougoslaves, même si l'on ne peut pas réduire toute la politique étrangère soviétique à ce seul fait.

Naturellement, ces difficultés ne doivent pas masquer la crise du capitalisme et les limites à la démocratie en Occident. Mais, en même temps, c'est vrai qu'elles nous posent, à nous communistes occidentaux, des problèmes nouveaux, d'où l'eurocommunisme. Sans doute l'expression pourrait-elle être meilleure, mais elle existe et recouvre trois problèmes fondamentaux :

— Celui du nouveau rapport à établir entre la démocratie et le socialisme ;

— Celui de l'indépendance totale des partis communistes vis-à-vis de l'Union soviétique ;

— Celui d'un fonctionnement plus démocratique du centralisme démocratique.

Les critiques de Jeannette Thorez-Vermeersch ne s'écartent pas, de ce point de vue, de celles de la revue soviétique *Temps nouveaux*. Le récent article de Youri Sedov est semblable à la déclaration télévisée de Jeannette Thorez-Vermeersch faite à « Carte sur table ». Ses critiques contre Santiago Carrillo sont semblables à celles de la même revue contre le secrétaire général du parti communiste espagnol ou contre Manuelo Azcarate.

Condamner sans lire

Le moment choisi ne manque pas d'intérêt. Il vient, en effet, au terme provisoire et estival d'un débat qui a profondément touché le parti communiste français. Evidemment, le maintien des anciennes règles de fonctionnement du P.C.F., en particulier de celles qui datent pour une part de la période stalinienne, ne l'ont pas facilité. Le fait que ni *l'Humanité* ni la presse communiste n'aient donné la parole à ceux qui critiquaient tel ou tel aspect de l'application de la politique du parti l'ont rendu difficile. Nombre de camarades ont ainsi condamné tel ou tel communiste sans avoir même lu une ligne de ce qu'il avait écrit. *L'Humanité*, sous la plume de Francette Lazard, a condamné des déclarations que l'on m'avait attribuées, sans même publier mon démenti (*le Monde* du 17 juin). Elle a pratiqué l'amalgame, heureusement condamné par le dernier comité central du P.C.F. On avait pris un canon pour détruire les « mouches du coche ». En vérité certains, sous prétexte de condamner une déviation électoraliste et réformiste du vingt-deuxième congrès (Félix Damette, *l'Humanité* du 30 juin), veulent le jeter par-dessus bord, et l'on accuse certains communistes, sans aucune preuve, d'esprit électoraliste, d'esprit liquidateur, d'esprit révisionniste. En même temps, on a laissé de nombreux procès en Union soviétique ou en R.D.A. (le procès Bahro) se dérouler en se contentant de deux trois lignes de regrets en pages intérieures de *l'Humanité*. On a censuré les critiques de l'hégémonisme faites au congrès de la Ligue des communistes yougoslaves. On a résumé en trois ou quatre lignes les déclarations faites par un secrétaire de la C.G.T. lors de la conférence sur les syndicats libres en Union soviétique. On a reçu, il est vrai, une délégation du parti communiste de l'Union soviétique, mais on est resté silencieux devant les attaques de *Temps nouveaux*.

Qui a changé depuis le vingt-deuxième congrès ? Il n'y a pas d'interprétations diverses possibles du vingt-deuxième congrès. On est d'accord avec lui ou on ne l'est pas. Ce qui me semble inquiétant aujourd'hui, c'est que l'on découvre des interprétations diverses. L'expression « eurocommunisme » a elle-même disparu des colonnes de *l'Humanité*. Est-on toujours d'accord avec les articles de Jean Kanapa dans *France nouvelle* sur ce sujet, ou avec le numéro de *Recherches internationales* ? On critique le parti communiste espagnol à propos de son dernier congrès et des modifications importantes qu'il a apportées à ses statuts.

Chacun sait mes désaccords fondamentaux avec Louis Althusser sur les grands problèmes stratégiques de notre temps, et l'on parle cependant d'activité fractionnelle à propos d'un texte que j'ai signé parce que je souhaitais critiquer la façon dont le débat était mené. Louis Althusser n'a pas eu raison, dans ses articles du *Monde*, de condamner la théorie du capitalisme monopoliste d'Etat. Il a encore eu moins raison de critiquer l'action des permanents, dont le rôle dans le parti est à la fois fondamental et nécessaire, et qui suscitent, à juste titre, l'admiration de tant de travailleurs.

Le dernier comité central a constitué un progrès incontestable sur la voie d'une meilleure appréhension du débat et des raisons que tant communistes, même non signataires d'un texte, d'articles dans la presse non communiste, pouvent avoir de critiquer tel ou tel aspect de l'application de la politique du parti, même s'il tente, par la distinction entre suiveurs et meneurs, d'apporter une division fort discutable. Il ne s'agit en rien d'une entreprise fractionnelle ni de l'établissement d'une plate-forme politique. Louis Althusser s'est bien gardé de donner son sentiment, par exemple dans sa série d'articles du *Monde*, sur la dictature du prolétariat. Naturellement, je respecte Louis Althusser, et je ne mets pas en cause son antistalinisme. Je veux simplement dire très clairement qu'on ne peut pas demander une rénovation du parti communiste français au nom du passé. Il est significatif que Jeannette Thorez-Vermeersch n'ait pas critiqué Louis Althusser.

Le vingt-deuxième congrès a constitué un choix fondamental, et l'important est de s'y tenir. Il est vrai que Jeanne Thorez-Vermeersch peut se sentir confortée par l'attitude ambiguë du parti communiste français, qui reste effectivement au milieu du gué sans aller jusqu'au bout de la démarche du vingt-deuxième congrès et qui tend parfois, et dans certains domaines, à régresser en deçà de cette position. Ce n'est qu'en développant une politique audacieuse et créatrice, profondément adaptée aux conditions de la France contemporaine, que le parti communiste français réussira à mieux conduire les luttes de classes dans notre pays. Cela doit l'amener à mieux définir sa conception de la révolution à notre époque, ce qui est la condition d'un recul réel du réformisme dans notre pays. C'est le retard pris par le parti communiste en 1956, et persistant jusqu'en 1975, à mieux analyser la réalité française et les contradictions de l'Union soviétique, à mieux définir les nouvelles conceptions de la révolution, qui explique ses difficultés dans la lutte pour le succès du programme commun et l'impossibilité où il s'est trouvé de modifier le comportement du parti socialiste en 1977.

Certains vont à nouveau dire, à la lecture de cette déclaration publiée dans *le Monde*, que j'attaque le parti de l'extérieur. Soyons sérieux. Le débat dans le P.C.F. devient transparent. Ce n'est pas, contrairement à ce qui se passe par trop dans le parti socialiste, un débat de personnes, mais d'idées. L'essentiel n'est pas le lieu d'où l'on parle, mais ce que l'on dit. Je n'ai pas le sentiment, bien au contraire, de diminuer l'influence du parti en donnant mon opinion dans les colonnes de ce journal. On ne peut répondre à Jeannette Thorez-Vermeersch que d'une façon fondamentale, en développant les grandes idées du vingt-deuxième congrès, toutes ses idées, assurément, et rien qu'elles.

Ce n'est qu'un début, continuons donc le débat ! Ce qui n'empêche pas de tout mettre en œuvre pour appliquer les décisions du comité central, comme l'exigent, non sans raison, les principes du centralisme démocratique.

(*) Directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes.

CORRESPONDANCE

La vérité historique

Mme Paule Mantnchelli, secrétaire de la cellule Jacques-Duclos du P.C.F., à Saint-Cyr-l'Ecole, nous a adressé, à la suite des articles de MM. Abeles et Kaisergruber, intitulés « Ce qui se dit dans les cellules » (le Monde des 21 et 22 juin), une lettre dans laquelle elle indique notamment :

Je suis cette institutrice retraitée « militante du XXII[e] congrès » dont l'intervention est mentionnée dans ce premier article, à l'avant-dernier paragraphe du chapitre intitulé « Le droit à l'écrit ».

Or c'est bien la relation de cette intervention qui pose un double problème : vérité historique, intention d'utilisation.

Vérité historique : les propos qui me sont attribués, s'ils sont un peu les miens, ne sont pas tous fidèles aux miens. Bien plus : ils ne sont pas tous les miens.

Ainsi : je ne me suis jamais définie comme « ni intellectuelle, ni ouvrière » mais, bien que retraitée, comme institutrice à part entière, engagée dans le combat pour le changement de l'école indissociable du combat pour le changement de la société ; et donc partie prenante de l'union organique classe ouvrière - intellectuels. Pour cette union nécessaire, je n'ai pas dit avoir trouvé « le maillon qui me manquait » dans le XXII[e] congrès, mais dans un texte de Marx. Que j'ai cité.

Ainsi : je n'ai jamais parlé de « chasse aux sorcières », parce que je me refuse à entrer dans l'engrenage et dans le piège des « anathèmes » où tant de nos censeurs aimeraient bien nous faire tomber.

Et si j'ai regretté que le comité central ait trouvé dommageable le numéro d'avril de la *Nouvelle Critique*, ce fut pour traduire mon soulagement de voir des communistes s'exprimer librement dans une revue de leur parti. Et non à l'extérieur.

Ces exemples de déformation abusive suffisent à démontrer que le plus élémentaire respect de la vérité historique est absent de ce qui est présenté, entre guillemets et en italique, comme mon intervention.

Il est donc clair que cette intervention, considérée cependant comme un des « éléments de notre histoire immédiate », a été l'objet d'un travail de découpage et de montage. A mon insu. Bel exemple de rigueur historique ! (...)

Les « arrangements » pris avec la vérité historique, à qui, à quoi servent-ils ? (...)

Nous sommes tous bien décidés à tenir le cap de cette liberté qui guide nos pas vers le changement et la démocratie, à gagner à l'union du peuple de France toutes les forces de la liberté, du changement et de la démocratie. Et nous continuerons à en élaborer, ensemble, les voies et les moyens. A l'intérieur de notre parti et à l'écoute de toutes les voix, de toutes les luttes, de toutes les paroles. Sans jamais nous laisser ni « déstabiliser » ni « déboussoler » par aucune « sollicitation » extérieure. C'est à obscurcir et à dénaturer cette détermination que s'emploient tous ceux qui, de l'extérieur, nous auscultent avec tant de soin.

La manipulation de mon intervention en apporte la preuve flagrante. En confirmant que tous les *moyens sont bons pour nuire* au P.C.F., même si ces moyens consistent à utiliser le prétendu langage du « travail historique »... Quitte à en trahir la vérité. C'est pourquoi, en nom de notre mémoire et de notre histoire, au nom de la liberté et de la démocratie, je dénie à quiconque le droit de s'approprier et d'exploiter mon intervention pour les besoins d'une cause étrangère et hostile, avouée ou non.

***

MM. Marc Abeles et David Kaisergruber, à qui nous avons communiqué cette mise au point, répondent :

Qu'on lise bien notre article, il y est dit clairement, et dès le tout début, que « des propos contractés n'ont jamais exactement le même sens qu'un développement à la tribune ». Nous apprécions que cette lettre soit écrite au nom de la mémoire et de la démocratie et qu'elle apporte des précisions complétant parfaitement ce que nous citions. Une question à propos de la vérité historique : où, dans la presse communiste, notre camarade a-t-elle lu quoi que ce soit concernant le fait que « le » comité central ait trouvé » dommageable le numéro d'avril » de la Nouvelle Critique*? N'est-elle pas sur ce point victime de « racontars » ? Une remarque sur cette même vérité : nous aurions souhaité que le journal de la fédération des Yvelines,* Renaissance, *publie, comme cela devait être fait, le compte rendu complet de cette réunion.*

Les membres du CERES quittent le Conseil national du Mouvement de la jeunesse socialiste

MM. Eric Dupin et Patrick Weil, membres du bureau national du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.), ont adressé le lundi 3 juillet à M. François Mitterrand une lettre dans laquelle douze membres du conseil national de ce mouvement donnent leur démission de cette instance. Tous sont membres du CERES.

Dans leur lettre collective ils écrivent notamment :

« *Tout s'est passé depuis trois ans comme si, dans une perspective de victoire électorale, la jeunesse et avec elle le M.J.S. et les étudiants socialistes étaient plus dangereux qu'utiles, comme si de mai 1968, l'on avait retenu que de mauvais souvenirs.*

« *Jeunes socialistes, vous ne » valez rien en tant que tels.* » *Cette phrase de François Mitterrand prononcée à la convention M.J.S. de Lille de décembre 1975 et destinée aux adhérents du M.J.S. les jeunes Français ont pu avec juste raison la prendre pour eux-mêmes. Votre attitude n'a pu que renforcer beaucoup d'entre eux dans l'idée qu'ils se font du P.S. : une institution de la société à rejeter comme beaucoup d'autres. (...)*

» *Le fonctionnement du M.J.S. est aujourd'hui caractérisé par le manque le plus total de vie démocratique. Le dernier congrès du parti a désigné, sans aucune consultation des adhérents, la direction du M.J.S., à la proportionnelle des votes émis à Nantes. (...) Il est clair qu'une direction du M.J.S. dans laquelle l'immense majorité des jeunes socialistes ne se reconnaissaient pas ne pouvait développer une action efficace. D'autant plus que cette équipe dirigeante poussait jusqu'à la caricature les luttes de clans entre les divers sous-courants de l'ancienne majorité et paraissait peu soucieuse d'assurer le développement du M.J.S. (...)*

» *N'ayez aucune crainte : les jeunes socialistes ne s'apprêtent pas à créer le courant 4. Mais le danger d'aujourd'hui est plus grave encore : si l'ensemble du parti ne prend pas conscience de la nécessité de la création d'une puissante organisation de jeunesse et n'agit pas à cette fin, le P.S. se coupera de la jeunesse et de son avenir. Nous renonçons, à dater d'aujourd'hui, à siéger au conseil national du M.J.S. Nous n'avons qu'un seul but : faire que les adhérents du parti socialiste prennent conscience de l'impérieuse nécessité qu'il y a à redonner au parti une organisation de jeunesse démocratique, puissante, qui élise ses propres responsables.* »

[La précision concernant le « courant 4 » a pour but d'indiquer que les jeunes socialistes n'ont pas l'intention de se constituer en courant de pensée autonome au sein du P.S., ce que tentent de faire un certain nombre de femmes. Le geste des membres du CERES vise à reposer le problème du M.J.S., avant la convention nationale qui, en novembre, procédera à une réforme des statuts.

La minorité du parti socialiste n'a en effet jamais accepté la règle adoptée en juin 1977, lors du congrès de Nantes, selon laquelle la direction du M.J.S. est élue à la proportionnelle des tendances qui s'expriment dans l'organisation adulte.]

● *L'Assemblée nationale* a statué définitivement, le samedi 1er juillet, à la demande du gouvernement, sur le projet de loi portant réforme de la procédure pénale. Elle a décidé que si le juge de l'application des peines était appelé à donner son avis sur le transfert d'un détenu d'un établissement à un autre, la décision finale reviendrait à l'administration pénitentiaire. Hostile à cette solution, l'opposition a voté contre l'ensemble du texte.

● *M. Laurent Fabius, député socialiste de la Seine-Maritime,* a invité, le 29 juin, le président de la commission des finances à solliciter de la Cour des comptes deux enquêtes : l'une portant sur les difficultés financières des collectivités locales, compte tenu du fait qu'elles ne bénéficieront cette année d'aucun supplément de V.R.T.S. au titre de la régularisation 1977 ; l'autre portant sur le montant, l'utilisation et les résultats des concours financiers publics consentis aux secteurs économiques en difficulté.

A NOUMÉA

Le plan de cinq ans proposé par M. Dijoud sera soumis à tous les élus calédoniens

De notre correspondant

Nouméa. — Crise du nickel, grèves en cascade, faillites, chômage, incertitude sur l'avenir du statut : c'est dans un climat social pour le moins tendu que M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM est arrivé samedi 1er juillet en Nouvelle-Calédonie pour une visite de cinq jours.

Lundi, devant l'Assemblée territoriale réunie en séance extraordinaire, le représentant du gouvernement a annoncé deux séries de mesures.

A court terme d'abord : en 1978 et 1979, une aide de 192 500 000 F qui va permettre le financement par l'Etat d'un programme d'investissements publics : travaux routiers, aménagement rural et foncier, aide à l'hôtellerie, etc. A cela s'ajouteront 385 millions de francs d'emprunts auprès des caisses publiques. « *Au total,* a déclaré M. Dijoud, *c'est plus de 577 millions de francs de dépenses publiques sur fonds d'Etat dont va bénéficier la Calédonie en deux ans.* »

A long terme ensuite : le ministre a proposé un plan de développement sur cinq ans « *qui sera soumis à tout élu et, si nécessaire, à chaque Calédonien* ». Dans la mesure où il est accepté, ce plan fera l'objet d'un contrat entre le Territoire et l'Etat. Les axes de ce contrat seraient le développement du nickel qui reste la première richesse du territoire, mais aussi la diversification des industries locales, l'aide à l'agriculture et au tourisme.

Ce plan économique, a indiqué M. Dijoud, devra être complété par un plan de développement social et un plan de développement culturel.

Dimanche le secrétaire d'Etat a insisté, lors de son déplacement dans l'île de Lifou sur le fait que « *les Mélanésiens doivent sentir qu'ils peuvent être parfaitement Français et en même temps parfaitement Mélanésiens, que leurs traditions, leurs coutumes, leurs ancêtres, leurs clans doivent être compris, respectés et aimés par la France* ». « *Je viens affirmer,* a-t-il dit, *leur droit à être eux-mêmes et à vivre comme ils le veulent.* »

Une plus grande rigueur budgétaire

L'Etat s'estime en droit de demander en échange, un effort aux Calédoniens : une plus grande rigueur budgétaire, la compression des dépenses du personnel, l'institution d'une fiscalité moderne et plus juste (il s'agit de l'impôt sur le revenu qui n'existe pas encore sur le Territoire).

Si le plan à court terme est en quelque sorte une réponse au « S.O.S. » lancé par le vice-président du conseil de gouvernement, M. André Caillard lors d'un récent voyage à Paris, le plan à long terme est, selon M. Paul Dijoud, une véritable « *charte de l'avenir* ».

Le secrétaire d'Etat a déclaré : « *Je pense que la Calédonie est française et qu'elle le restera car les meilleures chances de paix sociale, d'épanouissement et de fraternité sont dans le cadre de la communauté française.* » Les deux choses étant liées, on peut donc penser qu'un rejet de ce contrat à long terme pourrait signifier le refus d'envisager l'avenir avec la France. Le ministre y avait sans doute songé quant il a déclaré en parlant de son projet : « *Je demanderai à tous les Calédoniens de s'y associer et de se prononcer pour ou contre. Je souhaiterais qu'ils comprennent que c'est pour eux la meilleure espérance.* »

Il reste maintenant aux cent cinquante mille Néo-Calédoniens à faire « *le bon choix* »...

J.-N. F.

POLITIQUE

LE CONTENTIEUX SUR LE BUDGET DE LA CAPITALE

Les revendications financières de l'État et de Paris paraissent difficilement conciliables

M. Jacques Chirac a communiqué aux conseillers de Paris, réunis le mardi 4 juillet en séance extraordinaire, tous les éléments du dossier relatif au contentieux financier qui oppose l'État à la Ville. Il ressort de ces données que le maire de la capitale évalue à six cent cinquante millions de francs le montant des charges indûment supportées par le budget municipal. De son côté, le gouvernement fait valoir que l'État apporte à ce budget un concours annuel de près de un milliard six cents millions de francs.

La tâche de la commission Etat-Ville chargée par le premier ministre de mettre sur pied une nouvelle répartition des charges entre les budgets national et municipal avant le 1er octobre prochain sera donc délicate, même si l'heure paraît être à l'apaisement.

Ainsi le préfet de Paris n'a pas jugé « possible » — ou opportun — d'accroître d'autorité les dépenses du département en matière d'aide sociale, malgré les revendications de l'État à l'occasion de la discussion et du vote, lundi, du budget modificatif départemental (1). Les conseillers de la capitale ont clairement indiqué au pouvoir, sur l'initiative de Mme Christiane Schwartzbard (P.C.), qu'ils n'accepteront en aucun cas d'inscrire à la charge des contribuables parisiens des arriérés de dépenses provenant des budgets précédents. Les élus parisiens ne veulent pas subir les conséquences de retards de paiement, imputables à la gestion préfectorale. — J.-M. C.

Réuni lundi en formation d'assemblée départementale, le conseil de Paris a adopté à la majorité, l'opposition votant contre, le budget modificatif de l'exercice en cours. M. Lucien Lanier, préfet de Paris, préfet de la région d'Ile-de-France, a confirmé la volonté d'apaisement, au moins provisoire, du gouvernement, volonté qui contraste avec les inquiétudes manifestées à plusieurs reprises par l'entourage du maire (*le Monde* du 22 juin).

Les ajustements qu'il a proposés ont été évalués au plus juste (4,8 millions de francs, soit une augmentation de la masse budgétaire départementale de 0,31 % qui seront puisés dans la réserve financière) et entraînent des mouvements de crédits destinés à satisfaire des besoins urgents. Ainsi le conseil a autorisé le préfet à signer une convention avec l'association Charonne, dont le président est le docteur Olievenstein, en vue de la création d'un centre sanitaire pour toxicomanes, de sept lits, installé rue des Haies (XXe). L'ensemble du dispositif a été adopté sans difficulté.

En revanche, les perspectives ne sont guère rassurantes pour les élus, comme pour les contribuables parisiens. Le préfet a d'ailleurs évoqué la nécessité d'accroître ultérieurement la dotation budgétaire pour couvrir les dépenses d'aides sociales et de transports. Parmi ces dépenses que l'Etat estime dues par la ville, figurent des sommes qui correspondent à des arriérés provenant des budgets précédents. Aussi Mme Schwartzbard a-t-elle, au nom du groupe communiste, déposé un projet de délibération demandant que *« de telles charges ne soient pas exigées des Parisiens dans les budgets à venir »*. M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint chargé des finances s'étant rallié à cette proposition, celle-ci a été adoptée à l'unanimité.

C'est pour obtenir une telle cohésion au sein de l'assemblée parisienne — elle mettrait M. Chirac en meilleure posture dans la négociation qui continue avec le gouvernement — que le maire de Paris a convoqué mardi une séance extraordinaire consacrée à l'examen de toutes les données du dossier. A cette occasion, il a rappelé que la municipalité demande un alignement sur le régime des autres grandes villes et du département le plus riche. Selon ce schéma, l'État devrait rendre à la Ville de Paris quelque 650 millions de francs (285 millions pour les contingents de police, 240 millions pour les dépenses d'aide sociale et 125 millions pour les autres affaires).

M. Chirac a également indiqué que les travaux de la commission Etat-Ville font ressortir que l'État estime à 1 593 millions de francs le total des charges qu'il supporte au bénéfice du budget parisien (1 milliard pour les transports, 260 millions pour la culture, 90 millions pour les sapeurs-pompiers, 135 millions pour le P.M.U., et 108 millions pour les charges de retraite des personnels de police étatisés).

De telles évaluations sont, à quelques chiffres près, celles des élus de l'opposition. D'accord avec le maire sur l'inventaire des revendications qu'il convient de mettre en avant, communistes et socialistes ne le sont plus sur les meilleurs moyens de les faire aboutir. Ils souhaitent que le maire adopte des « positions de lutte » face au pouvoir central, afin de faire avancer la cause des libertés et des finances locales. Pour le groupe communiste, M. Chirac se doit d'obtenir, avec l'aide de son mouvement, que *« le gouvernement rende dès cette année aux Parisiens les 162 millions qu'il leur a extorqués »* et que ces derniers *« soient dispensés de la hausse supplémentaire de l'impôt votée par le Conseil de Paris »*.

Quelles que soient les divergences avec les groupes de l'opposition, M. Chirac a affirmé que les débats du Conseil *« ne sont pas académiques »*. Il a précisé : *« J'entends m'inspirer de la synthèse qui se dégagera des diverses propositions qui me seront faites. »*

Mardi après-midi, une seconde séance extraordinaire devait être consacrée aux problèmes de sécurité. M. Pierre Somveille, préfet de police, devait faire un exposé technique sur les réalisations et les besoins de la police parisienne. Puis, Mme Nicole de Hauteclocque (R.P.R.), adjoint au maire, chargée de la sécurité, devait proposer diverses mesures visant à améliorer les conditions d'action de cette police, à savoir, d'une part, dégager les policiers des tâches de circulation et de garde des bâtiments publics, en confiant les premières à un corps de police féminin, les secondes à des jeunes du contingent ; d'autre part réserver un contingent de logements à Paris aux gardiens de la paix, afin de les fixer dans la capitale. Ces propositions ont déjà fait l'objet de consultations. Elles ont obtenu, selon Mme de Hauteclocque, un avis favorable du ministre de l'intérieur, du préfet de police, des syndicats, et des députés R.P.R.

(1) Le budget départemental est alimenté par une subvention prélevée sur le budget municipal. Il n'existe donc pas de fiscalité départementale.

LES ENTRETIENS DU CHEF DE L'ÉTAT AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA MAJORITÉ ET DE L'OPPOSITION

Le premier des entretiens de M. Valéry Giscard d'Estaing avec les responsables des formations politiques et des groupes parlementaires devait avoir lieu mardi 4 juillet, à 18 heures. MM Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, devaient être reçus les premiers. MM. Jacques Chirac, président du R.P.R., et Claude Labbé étaient attendus à 18 h. 45.

MM. François Mitterrand et Gaston Defferre, pour le P.S., Robert Ballanger, pour le P.C. (M. Marchais est absent de Paris), doivent rencontrer le chef de l'Etat mercredi 5 juillet, les premiers à 15 h. 30, le troisième à 17 h. 30.

M. Fiszbin (P.C.) répond à M. Chandernagor (P.S.)

M. Henri Fiszbin, président du groupe communiste du Conseil de Paris, a évoqué, le jeudi 29 juin, au cours d'une conférence de presse, le contentieux financier qui oppose l'Etat à la Ville de Paris. Il a estimé que cette question n'est qu'un élément du contentieux qui existe entre toutes les communes de France et l'Etat. Il a précisé que les transferts de charges opérés aux dépens des budgets municipaux sont, en fait, *« une pièce maîtresse de la politique d'austérité du gouvernement »*. Il a ajouté : *« En gardant pour lui 85 % des recettes fiscales, alors qu'il laisse les communes prendre en charge 55 % du coût des équipements, l'Etat alourdit considérablement la fiscalité locale. Les communes sont asphyxiées, et l'impôt local, le plus injuste et le plus aveugle puisqu'il ne tient aucun compte des revenus, augmente considérablement. Par ce biais, les Français financent ainsi une deuxième fois ce qu'ils ont déjà payé par l'impôt sur le revenu.*

En matière de participation aux dépenses de l'Etat, M. Fiszbin a considéré que le Conseil de Paris doit obtenir l'alignement de la capitale sur la situation faite aux autres communes, et contribuer à la réforme des finances locales réclamée par toutes les villes. Il a déclaré que le groupe communiste ne peut accepter le point de vue du gouvernement, *« qui, dans l'examen de la répartition des charges entre Paris et l'Etat, veut faire prendre en compte des dépenses d'intérêt général qui incombent au budget national »*.

Le chef de file des communistes de la capitale a également annoncé qu'il fera, mardi 4 juillet au cours de la séance spéciale de l'assemblée parisienne consacrée à cette question, des propositions concrètes afin d'éviter aux Parisiens d'avoir à payer les impôts supplémentaires qui ont été votés (*le Monde* du 20 juin).

Enfin M. Fiszbin, faisant allusion à la lettre adressée par M. André Chandernagor (P.S.) à M. Christian Bonnet demandant une subvention pour la commune de Mortroux (Creuse), dont il est maire (*le Monde* du 29 juin), a indiqué : *« Il est déplorable par exemple qu'un président socialiste de conseil régional ne craigne pas que son intervention apporte de l'eau au moulin de la pratique autoritaire et centralisatrice du pouvoir giscardien contre toutes les communes, petites ou grandes. Prendre la responsabilité de jouer le rôle de diviseur, fût-ce sur le mode ironique, c'est rendre un bien mauvais service à la cause de la liberté communale. »*

NOMINATION DE SOUS-PRÉFETS

Par décrets du président de la République en date du 3 juillet, parus au *Journal officiel* du mardi 4 juillet :

— M. Jacques Pellat, directeur du cabinet du préfet de la région Franche-Comté, préfet du Doubs, est nommé sous-préfet de Bar-sur-Aube (Aube) ; il est remplacé par M. Jean-François Gratieux, directeur du cabinet du préfet du Cher ;

— M. Philippe Faure, secrétaire général de l'Aude, est nommé sous-préfet de Tournon (Ardèche) ; il est remplacé par M. Michel Morin, sous-préfet de Thiers (Puy-de-Dôme) ;

— M. Jean-Claude Febry, directeur du cabinet du préfet de Saône-et-Loire, est nommé sous-préfet de Thiers.

● *A la suite des élections municipales* du 25 juin, M. Camille Dufour (P.S.), maire sortant, a été réélu maire du Creusot à l'unanimité. La municipalité a été pratiquement reconduite dans la forme qui était la sienne avant la dissolution du conseil avec toutefois un nouvel adjoint, M. Bernard Loiseau (P.S.), suppléant de M. André Billardin, député socialiste

● *Le conseil départemental de l'U.D.F. de la Seine-Saint-Denis* a indiqué le samedi 1er juillet qu'il appellera à voter pour M. Raymond Valenet (R.P.R.) à l'élection législative partielle qui doit avoir lieu le 18 juillet (premier tour) dans la neuvième circonscription du département où l'élection de Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.) a été invalidée par le Conseil constitutionnel

L'ÉVENTUALITÉ DE L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LA C.E.E.

M. MÉDECIN : on ne peut pas écarter l'Espagne du Marché commun.

Dans une interview accordée, le lundi 3 juillet, à Nice, à R.M.-C., M. Jacques Médecin, député U.D.F. des Alpes-Maritimes et maire de Nice, a démenti à nouveau avoir eu l'intention de renoncer à ses activités politiques (*le Monde* du 22 juin). Evoquant les rumeurs qu'avait suscitées son voyage en Argentine, l'ancien secrétaire d'Etat a notamment déclaré : *« Je suis surpris de constater que les mêmes personnes qui, il y a six mois, souhaitaient que je sois battu aux élections, qui souhaitaient ma disparition totale, prennent tout à coup un soin jaloux de ma santé parce que je suis parti pendant un mois suivre la Coupe du monde. »*

Interrogé sur les projets du président de la République M. Médecin s'est déclaré favorable à l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants à condition de ne pas appliquer un système de la « *proportionnelle intégrale* ». Le maire de Nice estime également « *souhaitable* » la limitation du cumul des mandats. Partisan de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. M. Médecin a indiqué : *« On ne peut pas écarter du Marché commun une nation comme l'Espagne, et dans ce cas précis c'est M. Giscard d'Estaing qui est tout à fait dans la ligne pompidolienne. Je ne me plaindrai jamais chaque fois que l'Europe aura la possibilité de devenir plus latine qu'elle ne l'est actuellement. »*

Les élus de gauche du Languedoc-Roussillon votent deux motions hostiles à ce projet

De notre correspondant

Montpellier. — Dans une certaine confusion, le conseil régional du Languedoc-Roussillon (où les élus de gauche sont en majorité) a voté successivement deux motions hostiles à l'élargissement du Marché commun en direction de l'Espagne.

La première, celle du parti socialiste, déclare notamment : *« S'il est légitime au niveau strictement politique d'apporter une réponse de principe positive aux demandes d'adhésion à la C.E.E. de pays qui ont rétabli chez eux des régimes démocratiques (...), il convient de rappeler que cette adhésion reste subordonnée à des conditions précises au niveau économique. Ces conditions aujourd'hui ne sont pas réunies. (...) Le conseil régional, certain d'être l'interprète de la population de la région en exigeant que ses moyens d'existence soient sauvegardés, avant toute décision définitive, s'oppose, dans les circonstances actuelles, à l'élargissement. »*

La motion a été votée par les socialistes. Les communistes se sont abstenus. Les élus favorables à la majorité ont voté contre.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, député de la Lozère, leur porte-parole, avait déclaré avant le vote qu'il acceptait la dernière partie de la motion demandant des garanties, mais qu'il ne pouvait voter le début.

La motion communiste, plus ferme, déclare notamment : *« L'élargissement de la communauté européenne à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal porterait un coup mortel à notre production agricole : vins, fruits et légumes, ainsi qu'à notre industrie, à l'ensemble de l'économie méridionale. Ce serait pour notre région, pour notre pays, une perte irréparable... »* Il *« conduirait à la suppression de milliers d'emplois. »*

Le texte a été voté par les communistes. Les socialistes se sont abstenus et les élus favorables à la majorité ont voté contre.

● *M. Jacques Blanc* a déclaré, le lundi 3 juillet à Mende, à propos de l'élargissement du Marché commun : *« Personne ne peut nier l'impact politique et économique de la candidature de la Grèce et de l'Espagne. Il faut avoir en permanence la préoccupation d'une refonte des règles actuelles concernant certaines productions, et tout particulièrement pour les productions méditerranéennes à l'égard desquelles la France a déposé des mémorandums. Il ne saurait y avoir de libre échange qu'après une très longue période, c'est-à-dire lorsque les conditions de production et de coût d'organisation seront identiques dans les différents pays. »*

● *« La Lettre de l'unité »*, publiée par le P.S., note dans son numéro du 3 juillet : *« Chirac et Gaston Plissonnier ont brandi les mêmes slogans : l'Espagne hors du marché commun. François Mitterrand a bien expliqué que l'entrée de nouveaux partenaires dans la C.E.E. posait des problèmes nombreux, à résoudre un à un, en prenant le temps nécessaire. Dix ans, s'il le faut. Protéger les intérêts de nos cultivateurs et de nos régions méditerranéennes est évidemment primordial. On les protégera plus efficacement en assurant une correction progressive et volontaire qu'en instituant l'immobilisme. La convergence P.C.-R.P.R., nous ne l'assimilons pas à un accord de fait. Mais ce mimétisme porte cependant un nom commun : le conservatisme. »*

● *M. Gilbert Grandval*, ancien ministre, président de l'Union travailliste, estime : *« Lorsqu'il prend position contre l'entrée de l'Espagne démocratique dans le Marché commun, M. Jacques Chirac démontre que, quoi que propose le président de la République, il y sera désormais systématiquement hostile. »* Il demande : *« En ce qui concerne l'Europe, peut-il l'empêcher de s'ouvrir largement sur la Méditerranée et en interdire l'entrée à des pays capables d'équilibrer, ainsi que le souhaitaient le général de Gaulle et Georges Pompidou, l'influence anglo-saxonne actuellement dominante ? »*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Giscard d'Espagne

Après Giscard l'Africain voici Giscard d'Espagne.

Pour les hebdomadaires qui commentent la « *chaleur* » des « *retrouvailles* » franco-espagnoles il semble que l'événement le plus important de la visite du chef de l'Etat au-delà des Pyrénées ait été non pas la concertation sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, mais le dialogue de M. Valéry Giscard d'Estaing avec les deux leaders de l'opposition, MM. Santiago Carrillo et Felipe Gonzalez, chefs des partis communiste et socialiste. Surprenant spectacle que celui des « *rouges* » à la cour du roi Juan Carlos, raconte André Pautard dans *L'EXPRESS* : *« Oui, il était surpris, M. Giscard d'Estaing, de les voir avec le roi. Et de les savoir, surtout, disposés à l'aider dans cette transformation spectaculaire de l'Espagne qu'il entreprend tranquillement. A chacun de ses discours, il a tenu à affirmer qu'il en était heureux. A chacun de ses apartés il n'a pu s'empêcher de souligner le caractère exemplaire de ce comportement. Avec peut-être un brin de nostalgie mêlé à la satisfaction de voir réalisé, mais au-delà des Pyrénées, l'un des grands desseins de son septennat.*

En politique aussi, note l'envoyé spécial de *L'EXPRESS* en Espagne, *les élèves, parfois, dépassent leur maître. M. Valéry Giscard d'Estaing l'aura appris à Madrid. Sans amertume aucune, assurément. Mais non sans surprise. Si prévenu fût-il, le champion de la décrispation est resté, comme on dit, épaté...*

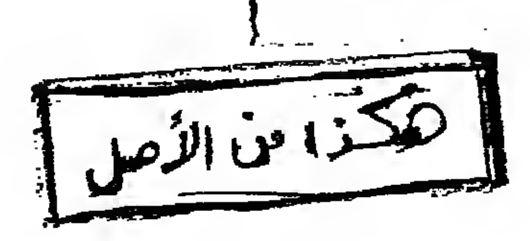
Pour le reste, André Pautard souligne que le « oui » du président de la République à l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. n'efface pas la difficulté des rapports franco-espagnols : *« Redevenue elle-même, l'Espagne se veut la grande puissance fière qu'elle fut naguère. Il lui en coûte d'apparaître comme un pays sous-développé alors qu'elle tient le dixième rang des nations. Et s'il lui faut des parrainages pour entrer dans le club européen, elle n'entend pas les payer trop cher. »*

Dans le *NOUVEL OBSERVATEUR* Elisabeth Schemla tient à peu près le même langage : *« La cordialité, les sourires, les amabilités qu'échangent le roi, le premier ministre, Adolfo Suarez, le dirigeant communiste et celui des socialistes laissent, à l'évidence, notre président de la République rêveur. Un instant, un court instant, doit l'effleurer l'image de Raymond Barre, de Georges Marchais et de François Mitterrand devisant gentiment dans un salon de l'Elysée. Et le voilà, lui qui, grand seigneur un peu condescendant, avait encouragé Juan Carlos, dès le début de son règne, à pratiquer la trêve politique et la concertation, à autoriser très vite le retour de Carrillo, le voilà, aujourd'hui, devant le fait accompli. Son royal ami l'a pris de vitesse. (...) Belle leçon de décrispation donnée avec une joie orgueilleuse et une arrière-pensée commune : démontrer au président français que l'Espagne, aujourd'hui, n'a plus à rougir devant les autres pays et qu'elle est désormais digne de l'Europe,* ajoute Elisabeth Schemla. *Une façon de lui rappeler aussi qu'elle n'a pas déçu les espoirs qu'il avait fondés sur la monarchie démocratique, s'il n'a pas aussitôt répondu, pour sa part, à l'impatiente attente qu'il avait su faire naître. »*

Michel Colomès, dans *LE POINT*, fait observer que les rapports entre le roi Juan Carlos et MM. Felipe Gonzalez et Santiago Carrillo — lequel *« se faisait appeler autrefois « Giscard » quand il vivait à Paris dans la clandestinité »* — apparaissent, en fait, comme *« des mœurs normalement démocratiques mais pour lesquelles les Français font encore figure de barbares »*. Il estime que la visite de M. Giscard d'Estaing sur les pas des pèlerins de Compostelle avait *« une signification bien particulière : le chemin de Saint-Jacques*, écrit-il, *fut un trait d'union spirituel fécond dans l'Europe médiévale entre les civilisations du nord de l'Europe et celle de la péninsule ibérique »*. Un *« lien spirituel »* que M. Valéry Giscard d'Estaing est venu *« confirmer »* aux Espagnols *« en les félicitant d'avoir réussi à trouver, moins de trois ans après la mort de Franco, une manière particulièrement « décrispée » de vivre leur démocratie*, ajoute Michel Colomès, qui insiste toutefois, lui aussi, sur *« les difficultés économiques et techniques qui contrarient l'union »* de l'Espagne à l'Europe des Neuf.

Pour *PARIS-MATCH* l'avenir de l'économie française, de toute façon, passe par l'Europe du Sud. *« Et si le voyage de M. Giscard d'Estaing en Espagne était plus important qu'il n'y paraît ? »* se demande Marc Ullmann. *Notre prospérité économique, à nous Français, dépend de la façon dont l'Europe du Nord saura aider l'Europe du Sud à se développer. C'est là, à nos portes, en Espagne, au Portugal, en Grèce et en Turquie que dorment les marchés les plus susceptibles de faire tourner nos usines et d'employer nos chômeurs. »*

● *M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R.*, a nommé un second chargé de mission aux rapatriés, M. Michel Hannoun, secrétaire de la formation gaulliste dans la quatrième circonscription de l'Isère. Le premier, M. Philippe Séguin, député des Vosges, avait été nommé au mois d'avril.



Le Monde

société

L'AGITATION RÉGIONALISTE EN FRANCE

LE DÉMANTÈLEMENT DU F.L.B.-A.R.B.

Les vengeurs de la colère bretonne

De notre correspondant

Rennes. — « *En s'en prenant à Versailles ils devaient savoir qu'ils n'en auraient plus pour longtemps. Même l'attentat* de *Pré-en-Pail n'avait pas été aussi durement ressenti en France.* » Cet homme de cinquante-cinq ans qui a occupé autrefois un poste important au sein du mouvement breton, n'a pas du tout apprécié le « coup d'éclat de Versailles » réalisé par deux Rennais âgés de vingt-huit ans, Patrick Montauzier et Lionel Chenevière. « *Zorro* n'*existe pas et Ivanhoé ne se trompait jamais d'objectif* », ajoute-t-il en s'empressant de souligner que les attentats ne régleront jamais le problème breton, même si celui de Versailles, « *aussi inutile, voire absurde qu'il* a *été* n'a *pas fait, et loin s'en faut, de dégâts comparables à ceux provoqués par la marée noire* ». Les Bretons, même les plus convaincus de la nécessité d'une lutte pour la survie de leur pays, ont été indignés de cette « erreur » et la nouvelle du démantèlement du réseau du Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne, a été accueilli avec soulagement.

La police avait les mains libres pour agir et concrétiser l'enquête menée depuis quinze mois sur cette branche du Front de libération de la Bretagne. « *Cela ne peut plus* durer. *Cette fois ils sont allés trop loin* », entendait-on un peu partout en Bretagne la semaine dernière. Or précisément, l'attentat de Versailles, en précipitant l'intervention policière, est à l'origine de l'interpellation de huit membres de l'Armée républicaine bretonne et de la Résistance nationaliste bretonne qui, sous les signatures de Youen Ar Sorn et de Trawalc'h, ont revendiqué vingt-six attentats au cours des vingt et un derniers mois (*nos dernières éditions*).

Pour la police, cette affaire est désormais clarifiée. Patrick Montauzier et Lionel Chenevière ont agi seuls à partir du 26 septembre 1976, et pendant une année, avant de recruter de nouveaux membres au sein de leur organisation clandestine aux contours quelque peu étroits : un typographe, un chauffeur, un ingénieur, un marchand ambulant, un professeur d'allemand, un employé municipal, un dessinateur et un étudiant en droit. Un éventail politique allant de la droite traditionnelle aux jeunesses communistes avec, comme seul point commun, la « libération de la Bretagne ».

Telle était donc la composition de cette branche du F.L.B. Des hommes menant une vie sans histoire le jour et qui, la nuit, se retrouvaient dans une maison des environs de Rennes pour « *venger la colère bretonne* » à coups de dynamite dérobée sur les chantiers et dans les carrières de la région. Qu'importent les réactions officielles suscitées par leurs attentats : ils entendaient, en plongeant dans l'engrenage de la violence, participer à la renaissance d'un mouvement breton plus radical. C'était sans aucun doute leur principale erreur. Le rôle historique de la violence n'existe qu'à de rares occasions, et exige un contexte tout à fait particulier qui n'est pas celui de la Bretagne.

Surveillés depuis quinze mois, ils avaient jusqu'alors échappé à la police dont ils suivaient les déplacements sur les postes radios trafiqués installés dans leurs véhicules automobiles par l'un d'eux, Gerhard Péresse, professeur d'allemand, mais aussi minutieux bricoleur spécialisé dans l'électronique. Pendant leurs filatures, ils écoutaient les conversations des policiers dont ils connaissaient d'ailleurs les prénoms. Ils disposaient également de véhicules plus rapides que ceux utilisés par la police, ce qui leur permettait de mettre un terme aux filatures lorsqu'elles étaient trop rapprochées.

VINGT-SIX ATTENTATS

Parmi les vingt-six attentats reconnus par les huit personnes déférées devant le parquet de la Cour de sûreté de l'Etat, lundi 3 juillet, *figurent* notamment celui de Versailles, le 26 juin 1978 ; la destruction d'un relais de T.D.F. à *Pré-en-Pail*, le 22 octobre 1977 ; celui commis contre la préfecture de région à Rennes, le 11 mai 1978, et celui qui avait détruit un laboratoire du Centre commun d'études de télévision et de télécommunications à Cesson-Sévigné, près de Rennes, le 12 juin 1977. Les autres attentats avaient visé le rectorat d'académie, la Maison de la radio, la recette principale des impôts, le centre de redevances, le mess des officiers, des bâtiments de l'E.D.F. et des Ponts-et-Chaussées, ainsi qu'une agence bancaire à Rennes ; la société Shell à Nantes et Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) ; une agence bancaire et des véhicules de gendarmerie à Fougères ; des bâtiments des douanes et de l'E.U.P. à Saint-Malo ; la cité administrative et des bâtiments E.D.F. à Redon ; la gendarmerie de Broons (Côtes-du-Nord) ; l'hôtel des impôts de Ploermel (Morbihan) ; ceux de Châteaubriant (Loire-Atlantique) et de Dinan (Côtes-du-Nord), ainsi que des bâtiments E.D.F.-G.D.F. à Dinan (Côtes-du-Nord) et Pontivy (Morbihan).

Interpellations dans le Finistère

M. Péresse est le fils de M. Ange Péresse, qui, pendant la dernière guerre mondiale, dirigeait, aux côtés de Célestin Lainé, le tristement célèbre « Bezen Perrot ». Le commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter a fait état, lors d'une conférence de presse, lundi 3 juillet, de contacts existant entre cette Armée républicaine bretonne et d'anciens rescapés de cette milice, mais la suite de l'enquête dira peut-être ce qu'il faut en penser.

Au chapitre des certitudes, il faut retenir la saisie de quelque 500 kilos de dynamite sur les 1 000 kilos dérobés, celle d'une centaine de détonateurs, de dizaines de réveils devenus systèmes de mise à feu à retardement, de kilomètres de mèches lentes et de cordeaux détonants. Les policiers ont également récupéré la machine à écrire utilisée pour la frappe des communiqués de revendication, ainsi que le cachet F.L.B.-A.R.B. qui constituait le principal élément de l'authenticité de ces lettres de revendication.

Déjà, en février dernier, les policiers avaient arrêté une dizaine de personnes dans les Côtes-du-Nord et à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) qui avaient reconnu treize attentats commis entre mars 1975 et octobre 1977 (parmi lesquels celui du 19 décembre 1975 contre le palais de justice de Saint-Brieuc) revendiqués par le F.L.B.-A.R.B. sous les signatures de Riwall et Morvan. Désormais, pour réussir un démantèlement total du Front de libération de la Bretagne, le S.R.P.J. de Rennes s'intéresse tout particulièrement à la branche finistérienne de cette organisation, et, lundi soir, plusieurs personnes, dont deux habitants de Concarneau et Milizac (Finistère), étaient encore entendues comme « témoins » alors que plusieurs opérations policières avaient été déclenchées pendant le week-end dans le Finistère, ce qui peut laisser prévoir une suite prochaine à l'opération de la semaine dernière.

YANN ENJEU.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE RENNES INQUIET POUR L'AVENIR

Le maire et le conseil municipal de Rennes, qui ont renouvelé leur condamnation de l'attentat du château de Versailles, ont rappelé dans un communiqué que ces attentats ne font que retarder la prise en compte des problèmes que connaît la Bretagne, éprouvée par les effets de la crise économique, craignant qu'ils ne servent de « *prétexte aux blocages gouvernementaux qui existent tant en matière de* ré*férence économique que de décentralisation politique* ». Le maire et le conseil municipal de Rennes ont déclaré que « *les actions inadmissibles et odieuses commises par des isolés ne sauraient rejaillir sur la région ni faire taire ses légitimes aspirations* ». — *(Corresp.)*

LE BEZEN PERROT

Fondée en 1943, sous l'appellation de La Bezhon, la milice bretonne, que dirigent Célestin Lainé et Ange Péresse, et qui était rattachée au Sicherheitsdienst (S.D.), police politique allemande, prend le nom de Bezen Perrot l'année suivante, en mémoire de l'abbé Jean-Marie Perrot, fondateur, en 1905, du mouvement culturel Bleun-Brug (« Fleur de Bruyère »), assassiné le 12 décembre 1943 dans des circonstances demeurées obscures. Le Bezen Perrot est fort d'une cinquantaine d'hommes, portant tous de faux noms, organisés en deux sections de quatre groupes chacune, et il est basé à la caserne Colombier de Rennes. Ses chefs ne réaliseront jamais leur rêve de voir naître une véritable unité militaire bretonne dotée d'uniformes et de statuts spécifiques ; le commando demeurera toujours inféodé au S.D. Lors de la libération de la Bretagne, au début d'août 1944, Péresse et Lainé se réfugient, le premier en Allemagne (il obtiendra la nationalité de ce pays), le second en Irlande.

TROIS DÉTENUS DE LA SANTÉ : nous tenons à nous désolidariser...

Trois membres du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) détenus à la maison d'arrêt de la Santé, MM. Patrick Keltz, Georges Jouin et Serge Rojinsky, critiquent, dans une lettre adressée au *Monde*, l'attentat commis par l'ARB au château de Versailles. « *(...) Il n'a jamais été dans le but de notre organisation de s'attaquer à des objectifs culturels. Nous avons, en tant que Bretons, suffisamment subi d'atteintes à notre propre patrimoine (...) pour éviter de s'attaquer à quelque autre culture que ce soit (...). Nous tenons à nous désolidariser de cet acte de vandalisme, injustifié politiquement, et de toutes les autres provocations qui pourraient survenir sous le couvert du mouvement breton.* »

Les auteurs de cette lettre, ainsi que cinq autres membres du F.L.B., avaient été déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat, le 8 février dernier, après avoir commis plusieurs attentats dans le département des Côtes-du-Nord (le *Monde* du 9 février 1978).

LE SERVICE DE SÉCURITÉ DU CHATEAU DE VERSAILLES

Après la publication, dans le Monde *daté 27 juin*, d'*un article relatant les circonstances de l'attentat commis au château de Versailles, le Syndicat général C.G.T. des personnels des affaires culturelles, nous écrit :*

« Le Syndicat général C.G.T. conteste formellement cette version des faits apparemment fondée sur le seul témoignage erroné ou malveillant de ce veilleur de nuit. L'alerte étant donnée à 2 h. 5, tout le service de sécurité était sur les lieux cinq minutes plus tard. Il n'y a donc aucune erreur des pompiers qui ont parfaitement rempli leur mission.

» Depuis de longs mois, le personnel de sécurité et son Syndicat C.G.T. revendiquent un matériel moderne permettant de lutter contre les sinistres et un regroupement des logements des pompiers permettant de raccourcir encore les délais d'intervention. Il faut savoir qu'actuellement les pompiers, qui devraient bénéficier prioritairement de logements dans le château par nécessité absolue de service, sont logés dans des conditions très précaires, d'autres fonctionnaires dont la présence vingt-quatre heures sur vingt-quatre est beaucoup moins utile étant souvent prioritaires pour l'attribution de logements. »

A AJACCIO ET A BASTIA

Trente-trois attentats en une demi-heure

Trente-trois attentats au plastic ont été commis en Corse : treize dans l'agglomération de Bastia, onze à Ajaccio, deux à Corte, sept sur la côte orientale entre 22 heures et 22 h. 30, dans la nuit du 3 au 4 juillet. Les dégâts matériels sont parfois importants mais il n'y a eu aucun blessé.

Les immeubles visés sont des ensembles résidentiels, des bâtiments administratifs, des commerces appartenant à des rapatriés d'Afrique du Nord ou à des continentaux, des succursales bancaires...

Ces actions n'avaient pas encore été officiellement revendiquées ce mardi matin mais la simultanéité des explosions et le caractère des objectifs choisis par les plastiqueurs des bâtiments — ils peuvent être considérés comme des symboles du « colonialisme » ou de l' « Etat français » — laissent penser qu'elles sont l'œuvre d'une organisation structurée et vraisemblablement du Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.).

Le Front a d'ailleurs signé plusieurs opérations de ce genre au cours des derniers mois.

Rappelons que depuis le début de l'année plus de cent attentats ont été commis dans l'île et que de janvier à avril leur nombre a été supérieur d'environ 25 % à celui qui avait été enregistré en 1977 durant la même période.

La violence et l'indifférence

De notre correspondant

Ajaccio. — M. Valéry Giscard d'Estaing, dans son discours de Bastia le 9 juin 1978, déclarait que la violence est « *un moyen de pression sans effet sur moi, tel que vous me connaissez, et sur nos institutions* ». « *Elle est injustifiable*, ajoutait-il, *là où existent la liberté d'expression et le vote démocratique ; c'est une forme d'action qui, au total, atteint surtout la Corse aujourd'hui dans ses biens et demain dans son âme* ». Les plastiqueurs n'ont pas entendu le propos. Ceux qui revendiquent l'indépendance de la Corse et qui, pour atteindre leur objectif, sont entrés dans l'action clandestine, peuvent-ils être sensibles à de tels arguments ? L'expérience vient une fois de plus de montrer qu'il n'en est rien.

Ainsi, le F.L.N.C. — il est vraisemblable qu'il est l'auteur des actions de cette nouvelle nuit bleue — entend-il marquer que ce ne sont pas « *la répression et la voyage de Valéry Giscard* d'*Estaing qui empêcheront que la lutte ne gagne en détermination et ne s'insère dans le combat général des peuples luttant pour s'arracher au colonialisme, à l'impérialisme et à l'exploitation de l'homme* ». L'organisation nationaliste, tout récemment, affirmait, une fois encore, qu'elle peut « *frapper l'ennemi à sa guise* ». On peut donc penser que la série d'attentats enregistrés aujourd'hui se place dans le même contexte, d'autant que l'opération anti-F.L.N.C., menée depuis le début juin, a amené l'interpellation de vingt et une personnes, dont la plupart ont d'ailleurs reconnu leur participation à divers attentats. Elles comparaîtront, à une date qui n'est pas encore connue, devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Le F.N.L.C. paraît avoir voulu démontrer que ces arrestations n'ont en rien entamé sa combativité, ni réduit sensiblement le nombre de ses militants. On a d'ailleurs observé depuis le début de l'année un changement de stratégie, puisque si, jusqu'alors on s'attaquait de préférence aux édifices publics et aux « colons », on vise désormais de manière quasi systématique des particuliers portant des noms continentaux.

Le F.N.L.C. explique, dans la dernière livraison de son périodique *U Ribellu (le Rebelle)* : « *La France continue sa politique d'élimination des Corses et leur remplacement par des Français. (...) Si tous* n'ont *pas été complices* de cette *action, tous doivent prendre conscience de leur situation et de leur rôle au service* du *colonialisme. (...) Mais la lutte du peuple corse n'est ni raciste ni xénophobe. Ceux qui rejoignent ou soutiennent notre combat sont* d'ores et *déjà nos frères. Quant aux* autres, *ils doivent se déterminer : soit ils se préparent à quitter définitivement la Corse, soit ils choisissent* d'*être nos ennemis.* »

Tel est le cadre. Face à cette situation, « *l'Etat a des devoirs à remplir, devoirs de sécurité et de justice* », avait encore dit le président de la République. D'où l'instruction « *à tous ceux qui en ont la responsabilité d'accomplir leur mission avec fermeté et justice* », en même temps que l'appel aux Corses invités à faire connaître que « *la violence n'entraîne ni leur conviction ni leur estime* ».

Tous les observateurs s'accordent à constater que la population est lasse, sinon inquiète, de la violence, mais qu'elle considère que la lutte contre les menées séparatistes est avant tout affaire d'Etat.

Il est indiscutable aussi que les insulaires, dans leur immense majorité, se refusent à voir mettre en question la « francité » de la Corse. Mais les « combattants de l'ombre » étant par définition, inconnus ou insaisissables, quel citoyen s'exposerait à courir le risque de se voir plastiquer ?

Cette nuit du lundi au mardi, l'île vivait à l'heure du retour des touristes et des retrouvailles de ces fils de l'« exil ». Personne apparemment ne s'est dérangé pour se rendre sur les lieux des attentats. Et ce calme contrastait étrangement avec l'atmosphère fébrile régnant dans les commissariats et dans les rues parcourues par les cars de police.

PAUL SILVANI.

Érostrate aujourd'hui

(Suite de la première page.)

On ne saura jamais qui en voulait tant à ce paisible retraité de Loudun, M. Alphonse Baudu, 68 ans, qui n'avait aucune activité politique et qui, comme on dit, « ne se connaissait pas d'ennemi » : un colis qu'il retirait à la poste a explosé, lui déchiquetant une main. Est-ce bien parce que des terroristes allemands avaient été arrêtés en Bulgarie que deux explosions se sont produites à dix minutes d'intervalle le 25 juin dans la cage d'escalier du 124 bis, avenue de Villiers à Paris (17[e]) et dans un magasin de meubles du 77, avenue Ledru-Rollin (12[e]), immeubles qui abritent des bureaux ou dépôts de sociétés commerciales qui ont leur siège à Sofia ?

Faut-il rappeler que l'épicerie de luxe Fauchon, place de la Madeleine, dévastée par un engin incendiaire quelques jours avant Noël le 19 décembre, n'est pas la seule cible de ce genre : une succursale de Darty dans le 11[e] le 19 novembre, un dépôt de Lancel dans le 3[e] le 16 mai, le B.H.V. — où l'engin dissimulé dans une boîte de jouets a été découvert à temps — le 26 juin ont été également visés, avec une foule d'autres magasins. Et quelles mains ont déposé le 8 novembre un colis piégé chez Bernard Pivot, avenue Niel, le 21 novembre un autre paquet explosif dont la mise à feu n'a pas fonctionné devant la porte, boulevard Exelmans, de l'excellent académicien Goncourt Robert Sabatier ?

Arrêtons là cette énumération : elle n'aurait pas de fin. Encore ne s'agit-il, si l'on ose dire, que de broutilles. Car les cibles habituelles des plastiqueurs composent à elles seules une liste beaucoup plus longue.

En tête figurent, soit dans les régions « chaudes », soit ailleurs, tout ce qui représente ou symbolise aux yeux de certains autonomistes révolutionnaires l'« impérialisme français », la « colonisation », l'« oppression ». Ainsi sont partout menacés et souvent attaqués les relais de télévision, les lignes, pylônes, installations et centres d'E.D.F. et G.D.F., les préfectures et autres bâtiments administratifs, les gendarmeries et commissariats de police, les palais de justice, les perceptions et centres des impôts, les installations militaires. Il faut y ajouter les domiciles, les résidences secondaires, les biens et même les bateaux de plaisance de ces agents de l'impérialisme que sont les hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprises nationalisées, parlementaires de toutes appartenances, officiers, magistrats, avocats, etc. Parfois l'attentat est spectaculaire et se veut hautement symbolique, comme au château de Versailles.

Puis vient le plastic écologique. Il explose dans les syndicats d'initiative, les centres de vacances, les péages d'autoroutes, sur des chantiers de construction d'immeubles, et il a même détruit en Bretagne des engins servant au nettoyage des plages. Mais son terrain d'élection, ce sont les centrales nucléaires et tout ce qui s'y rattache, ceux qui les conçoivent — dans les laboratoires d'universités, les bureaux d'études de l'E.D.F. ou des sociétés spécialisées — et ceux qui les dirigent — M. Boiteux, directeur général d'E.D.F., en a fait personnellement l'expérience.

Les réquisitoires gauchistes, ensuite, inspirent des attentats contre les agences nationales pour l'emploi, les sociétés de travail temporaire, les services d'embauche des grandes entreprises. A Toulouse, par exemple, ils étaient signés d'un Groupe de coordination autonome contre le travail. Sans doute peut-on ranger dans la même inspiration les attentats contre les raffineries et installations des sociétés pétrolières, les magasins de firmes automobiles et certaines ambassades étrangères. Ces plastiqueurs-là ont des poussées de fièvre en relation directe avec l'actualité : c'est par dizaines que les magasins, bureaux, banques, bureaux de tourisme, hôtels, et même les cars de touristes allemands, ont sauté ou brûlé dans les jours qui ont suivi la mort d'Andréas Baader et de ses compagnons. Une mention spéciale pour un Groupe autonomiste femmes, qui s'attaque aux sex-shops, spectacles pornographiques, et aussi aux journaux féminins : *F Magazine* vient d'en être victime.

Nous voici parvenus à la politique extrémiste. Sièges de partis, librairies marginales ou spécialisées, journaux, locaux d'organisations syndicales, d'anciens combattants, foyers d'immigrés, associations juives ou pro-palestiniennes et parfois, en Corse notamment, propriétés et entreprises de militants des deux camps : entre l'extrême gauche et l'extrême droite, on ne sait plus très bien à qui attribuer certains attentats et il arrive d'ailleurs que chacune des factions revendique la responsabilité de la même explosion. Il est significatif que les deux meurtres froidement perpétrés dont on a le plus parlé ces derniers mois soient celui d'un animateur de mouvement d'extrême droite, François Duprat, le 18 mars, et celui d'un homme considéré comme appartenant à l'extrême gauche, Henri Curiel, le 4 mai.

Le cas du Club Méditerranée illustre bien la confusion des genres. Plusieurs « villages » du Club ont été le théâtre de cambriolages et de hold-up qui relèvent du gangstérisme, à Corfou le 15 juillet de l'année dernière, où il y eut mort d'homme, à Vittel le 1[er] août, à Nicotera en Calabre le 4, à Playa-Blanca au Mexique le 15, à Saint-Moritz en avril 1978. L'attentat du 21 avril contre le village de Cargèse en Corse a été revendiqué par les autonomistes, les explosions qui ont dévasté le 11 juin le siège national de Paris, place de la Bourse, l'ont été par un mouvement antisémite qui s'intitule Front national français, mais cette explication ne paraît guère convaincante. Vengeance de truands, plasticage idéologique, opération politique ? Ou les trois à la fois ?

Chaque fois ou presque que des auteurs d'attentats ont été identifiés et arrêtés, on s'est aperçu qu'il s'agissait d'imbéciles plus ou moins exaltés. Ces minables Zorros sont pour la plupart des jeunes, souvent aigris par des échecs ou des difficultés, mal intégrés et parfois mal dans leur peau, habités par quelque idée fixe. Ils vivent dans une sorte de brouillard, voyant leur ennemie qu'ils nomment « la société » comme une sorte d'hydre monstrueuse qui brutalise, opprime, réprime aveuglément. Par nature, pour eux, tout Etat est impérialiste, tout pouvoir corrompu, corrupteur et au surplus inique, toute autorité abusive, le travail aliénant, le progrès technique destructeur et pollueur. Il en est même qui incendient une librairie, plastiquent une permanence politique, attaquent un foyer de travailleurs immigrés ou déposent un engin à la porte d'une église en croyant combattre en héros pour la culture, la nation, la race, la foi. Une bouillie de mots dont ils se saoulent jusqu'à la fureur, des bribes d'idées mal assimilées, des références hasardeuses, selon qu'ils en ont à l'O.A.S., à la Résistance, aux SS et aux goulags, à tous les terrorismes de l'histoire, leur tiennent lieu de justification.

Sauf exception, ils ne se réclament pas de mouvements connus, même clandestins, mais se fabriquent leur propre sigle. Ainsi le plastiqueur du palais de justice d'Aix-en-Provence, d'une agence immobilière marseillaise et de quelques autres établissements de la même région, qui écrivait « GAJ D.D.H. 8 » sur les lieux de ses exploits, a-t-il fièrement expliqué qu'il signait du nom de l'organisation « groupe action justice, défense des droits de l'homme, 8[e] section », dont il était le fondateur et le seul membre. Sauf en Corse, où le Front national de libération paraît constituer une organisation structurée et de quelque ampleur, un fait donne bien la mesure de l'importance véritable des pseudos armées, brigades, groupes ou fractions autonomes : les explosifs utilisés ont presque toujours été volés sur des chantiers.

Un dernier trait : lorsqu'ils sont arrêtés, interrogés, jugés, le principal souci des plastiqueurs est d'obtenir le maximum de publicité. Pour que leurs idées fassent tache d'huile ? Ou plutôt dans l'espoir d'acquérir la notoriété, de parvenir à la célébrité ?

Peut-être est-ce la clef. Contre Erostrate, cet éphésien obscur qui incendia le temple de Delphes, l'une des sept merveilles du monde, afin d'accéder à l'immortalité, ses compatriotes rendirent un décret qui interdisait sous peine de mort de prononcer son nom. Ainsi avons-nous, 2 334 ans plus tard, gardé son souvenir. Les plastiqueurs d'aujourd'hui seraient-ils les modernes Erostrate ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

SOCIÉTÉ

MEURTRIER D'UNE JEUNE FEMME ET DE SON ENFANT A URUFFE

Guy Desnoyers a été libéré après 22 ans de détention

« Il vaut mieux pour lui qu'il ne revienne pas ici. » La colère après le retour de la peur. Et s'il revenait ?... S'il lui prenait l'envie de *revoir l'église* nu le presbytère, même à la sauvette, même en se cachant ? La question revient hanter, certains soirs, des esprits qui ne parviennent pas à trouver le sommeil. Exactement depuis qu'Uruffa a appris que M. Alain Peyrefitte s'était fait apporter, au printemps, le dossier de demanda de mise en liberté conditionnelle de Guy Desnoyers, prêtre, ex- » curé d'Uruffe », aujourd'hui réduit à l'état laïc.

Meurtrier de sa maîtressa et de son enfant, découverts morts le 3 janvier 1956 au bord d'une route de Meurthe-et-Moselle. Elle, tuée d'una balle dans la nuque. Lui, à demi-né, arraché au ventre de sa mère et défiguré à coups de crosse. Condamné à la prison à perpétuité en 1958 par les jurés de Nancy, Guy Desnoyers a été libéré ces jours derniers, avec la plus grande discrétion, après vingt-deux ans de détention.

LE VILLAGE N'A PAS PARDONNÉ

De notre envoyé spécial

Nancy. — « *Comment voulez-vous qu'Uruffe ait oublié ?* », demande le maire Jean-Jacques Yung, vingt-huit ans. Pour ce village de trois cents habitants, ramassé autour de son église entre deux collines basses et boisées, à vingt-cinq kilomètres au sud-ouest de Nancy, la seule chance d'oubli aurait été la mort de son curé. Mais, malgré les cris de la foule, le jury de Meurthe-et-Moselle a opté pour la vie et envoyé Guy Desnoyers en prison.

Le malaise durait depuis vingt-deux ans. La libération réveille l'incompréhension et l'intolérance.

« *Je trouve cela scandaleux*, affirme l'ancien maire, M. Gabriel Arnould, soixante-sept ans. *Encore heureux qu'on ne lui donne pas la Légion d'honneur.* » Le débat sur la peine de mort, sur l'exemplarité des peines, reste, ici, impossible. L'évocation du pardon, inutile. « *Dans mon pays il aurait été pendu sur la place, pour l'exemple* », assure Reine, d'origine cambodgienne, propriétaire du café. « *Si j'avais fait partie du jury, on n'en parlerait plus. Il n'y avait qu'à lui couper la tête. Je ne crois plus en la justice de mon pays* », ajoute Jean-Jacques Yung.

Aucun argument ne saurait faire vaciller ces certitudes. Même pas de savoir que le « curé d'Uruffe » est le détenu français qui a fait la plus longue détention. Et que, sans doute, aucun autre après lui ne restera enfermé aussi longtemps.

Nostalgiques du temps des justiciers ? De ces villageois, dont on fait les milices privées, incapables de croire aux vertus de la rémission ? Pas du tout : Reine et Gabriel Arnoult sont bienveillants, et Jean-Jacques Yung se dit « *socialiste sans la carte* ». Simplement le jeu de la mémoire s'est encore accéléré. « *J'en rêve encore la nuit*, explique l'ancien maire. *J'ai toujours devant les yeux la vision de cette jeune fille...* »

Régine Fays, dix-neuf ans, ouvrière à la verrerie de Vannes-le-Châtel — comme son père, comme l'actuel maire, — gisait à 500 mètres du village. Elle avait disparu depuis le début de la soirée. Prévenu, Guy Desnoyers, ami de la famille, participe aux recherches, sonne le tocsin, puis découvre lui-même les deux corps. « *Nous sommes restés seuls près d'elle et de sa fille avec le docteur Floriot*, dit M. Arnoult. *Nous avions peur. Chaque fois que je passe sur cette route, j'y pense.* »

Cette route qui mène à Plagny-la-Blanche-Côte est maudite depuis ce 3 janvier 1956. Une voiture vide garée sur un chemin, un promeneur solitaire longeant la rivière Aroffe, et la suspicion renaît aussitôt. Par réflexe.

Seuls le médecin et le maire, trois ou quatre témoins et les policiers ont vu le ventre ouvert de Régine, le cordon ombilical intact et la petite Marie-Line. Eux seuls ont pu avoir une représentation précise de l'hypothèse non prouvée, selon laquelle Guy Desnoyers aurait baptisé l'enfant avec le sang de la mère. Mais le village tout entier a vécu le second volet du drame, l'arrestation du prêtre et la relation des motifs du crime. Guy Desnoyers, âgé de trente-sept ans, était l'amant de Régine et le « futur » père de l'enfant. Depuis quelques mois déjà, la rumeur des frasques du curé s'était amplifiée. Une autre jeune fille avait mis au monde un enfant qu'elle avait dû abandonner. L'abbé séduisait durant les nombreuses activités qu'il proposait aux jeunes ou à l'occasion de voyages à Lourdes et à Lisieux.

Quatorze mois plus tard, le procès secoua la France. Uriffe, comme Lurs quatre ans plus tôt, ou Bruay-en-Artois plus tard, exerça sur les touristes une fascination morbide. La presse de l'époque parlera du « *monstre qui avait voulu laver sa faute dans le sang de son propre enfant* ». Ce fut une des grandes batailles judiciaires de l'après-guerre. Mᵉ Robert Gasse, du barreau de Nancy, obtint les circonstances atténuantes pour son client. Parce que celui-ci était prêtre, pensa-t-on à l'époque. Quelques jours après le verdict, un substitut du procureur de la République s'écria, tremblant de rage : « *Je ne pourrai plus requérir la peine de mort. Désormais nous devrons nous conformer à l'Evangile selon Mᵉ Robert Gasse.* »

Vingt-deux ans. La peine capitale n'en finit plus de faire ses adieux. Mᵉ Gasse est mort, remplacé par son fils Bertrand, qui gardé les lettres d'insultes et de menaces reçues par son père. L'Indochine, l'Algérie et le Shaba. De Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing.

Une inscription sur une tombe

Le calme, en apparence, n'a plus quitté Uruffe. Qui pourrait croire que la rue déserte et blanche de l'église, qui fait ressembler le village à un bourg du Languedoc, avait été barrée par les gendarmes ? Que la foule avait vu Guy Desnoyers bouleversé descendre les marches du presbytère et s'éloigner entre deux inspecteurs ? A quelques dizaines de mètres du terrain de football où les jeunes, ce dimanche, disputent un tournoi de sixte en rêvant au Mundial, le cimetière conserve pourtant une trace nette du drame. Une inscription sur une tombe : « *Ici reposent Régine âgée de dix-neuf ans et sa fille, Marie-Line, tuées le 3 décembre 1956 par le curé* G. D. » Une première plaque de marbre, mystérieusement disparue, était encore plus explicite : « ... assassinées par le curé de la paroisse, Guy Desnoyers. »

La famille Fays, l'ancien et le nouveau maire, jugent la dette à la société impayée. « *Nous ne pouvons pas pardonner* à la *justice.* » L'Eglise, en revanche, a obtenu miséricorde par l'intermédiaire d'un homme, le nouveau curé d'Uruffe, le « *successeur* », l'abbé Ayotte. En vingt-deux ans, il a patiemment effacé la faute de Guy Desnoyers à force de dévouement. « *Même les anticléricaux ne voudraient pas qu'il s'en aille* », explique Jean-Jacques Yung. Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, parle, lui, du « *sacerdoce de réparation* » de son prêtre. « *Il aurait pu prétendre à d'autres fonctions. Non, il a toujours demandé à rester.* » Dépêché à Uruffe quelques jours après le crime « *parce que les autorités religieuses voulaient assurer une présence à tout prix* », il était arrivé dans une paroisse traumatisée. « *A l'époque*, raconte le Père Ayotte, *l'image du prêtre était sacrée, c'était l'homme parfait.* » La méfiance dura quelques semaines. « *Puis la glace se brisa. Les parents de la victime me firent savoir qu'ils n'avaient rien contre moi.* »

Longtemps après, l'abbé Ayotte évitait encore d'avoir de trop fréquentes rencontres avec les jeunes filles du village. Et lorsqu'il organise un voyage, il se fait accompagner par un prêtre voisin, pour empêcher que ne renaissent les rumeurs. Mais personne ne semble se plaindre, à la messe de 11 heures, qu'une jeune fille lise l'Epître aux côtés du prêtre.

PHILIPPE BOGGIO.

CORRESPONDANCE

Les Mormons et la ségrégation raciale

M. Alain Marie, directeur des communications publiques France de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours, nous écrit à propos de l'article de M. Tatu sur les Mormons (le Monde *daté 11-12 juin) :*

Les allusions de M. Tatu jettent le discrédit sur l'Eglise. Pourquoi ces phrases : « *Un des bastions de la ségrégation raciale vient de tomber... Dieu s'est finalement laissé fléchir...* » L'auteur de cela ignore que « *Dieu ne fait rien sans avoir révélé ses secrets à ses serviteurs les prophètes* » (Bible Amos 3-7). Ce principe de révélation continue n'est plus compris aujourd'hui, bien que Dieu n'ait jamais donné de limites à ce principe fondamental sur lequel repose le fonctionnement de l'Eglise primitive rétablie à notre époque.

D'autre part, Dieu choisit Lévi comme tribu de prêtres et Juda lignée royale parmi les douze tribus d'Israël. Jésus et ses apôtres prêchèrent l'évangile aux juifs, d'abord, puis aux gentils, beaucoup plus tard, avec Paul. Est-ce cela que M. Tatu appelle racisme ?

Secte signifie: issu de, qui a fait scission. L'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours n'est issue d'aucune autre Eglise. Elle se présente comme l'Eglise primitive rétablie sur la Terre avec ses apôtres et ses prophètes. Onze mille membres vivent en France, dans quarante villes, et chaque local est ouvert au public. Le mot secte n'est pas approprié. Les premiers chrétiens étaient considérés comme secte et cependant nous les appelons Eglise aujourd'hui.

JUSTICE

L'ASSOCIATION HENRI-CURIEL :

Rétablir la vérité

Une Association Henri-Curiel vient de se créer. Présidée par le pasteur René Rognon et forte de quelque trois cents adhésions, cette association s'est fixé pour buts de :

« — Rétablir la vérité sur l'action menée par Henri Curiel et dénoncer la campagne de calomnies dont il est l'objet.

— Apporter son soutien à l'action judiciaire de la partie civile et aux efforts de la presse dans la recherche de la vérité sur le meurtre d'Henri Curiel.

— Alerter l'opinion sur la montée de la violence, en combattre les manifestations et défendre tous ceux qu'elle frappe, en liaison avec toutes organisations démocratiques intéressées. »

Après la publication d'un article consacré au début de l'enquête sur l'assassinat d'Henri Curiel (le Monde *du 13 juin), les responsables de cette association nous ont fait parvenir la mise au point suivante :*

En ce qui concerne le F.L.N. algérien, nous pouvons préciser ce qui suit. A une certaine étape de l'aide des Français au F.L.N. et en fonction de son développement et du nombre croissant des personnes disposées à y participer, le besoin et la possibilité se sont fait sentir de passer à un stade supérieur d'organisation et de structuration politique. Jusqu'alors le « soutien » au F.L.N. était le fait d'une mosaïque de réseaux ou de bonnes volontés individuelles placés sous le contrôle d'un responsable algérien qu'ils avaient connu et se considérant plus ou moins comme des militants du F.L.N.

Il était donc nécessaire, pour que cette action prenne son entière dimension tant sur le plan politique que sur celui de l'efficacité, de l'unifier. Il fallait préciser que l'aide était une activité française, de militants agissant non en tant que membres du F.L.N. algérien, mais bien en tant qu'anticolonialistes français, sur la base d'une plate-forme politique propre, dans un mouvement français. D'où la création du Mouvement anticolonialiste français (MAF) et de la publication de son manifeste.

L'aide fournie aux mouvements dominicains (Mouvement du 14 juin, parti communiste dominicain, M.P.D.) s'est déroulée en deux étapes : la première était située avant le soulèvement et l'intervention armée des Etats-Unis et elle a consisté à organiser le retour sans encombre à Saint-Domingue de plus d'une douzaine de responsables dominicains exilés en Europe. La seconde avait pour objet, après le soulèvement, une aide médicale aux grands blessés durant les combats.

Enfin, en ce qui concerne Breyten Breytenbach, si Henri Curiel s'est tu à son sujet c'est pour ne pas risquer d'aggraver le cas du poète sud-africain. Nous savons, toutefois, qu'Henri Curiel n'a jamais conseillé, à aucun moment, à Breytenbach de rentrer dans son pays. Lorsqu'il a quitté la France, Breytenbach a indiqué qu'il se rendait dans un autre pays africain voisin où des compatriotes devaient le rejoindre.

En conclusion, l'Association Henri-Curiel tient à préciser que rien, au point actuel de l'enquête sur le meurtre d'Henri Curiel, ne permet d'impliquer en quoi que ce soit dans cet acte les Palestiniens. Dans cette douloureuse affaire, il lui semble nécessaire de s'en tenir aux seuls faits indiscutables, à savoir : le meurtre a été revendiqué seulement par un groupe terroriste français d'extrême droite, le commando Delta, auteur déjà de plusieurs crimes et attentats.

● ERRATUM. — Des erreurs s'étant glissées dans une information relative à la condamnation de trois directeurs de journaux publiée dans notre numéro daté 1ᵉʳ juillet, en page 10, nous aurions dû imprimer « ... *la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Fernand Justafré, a condamné* Ici-Paris *à verser 40 000 francs à Carlo Ponti, 40 000 francs à Sophia Loren et deux fois 10 000 francs aux époux en qualité de représentants légaux de leurs deux enfants mineurs, pour des atteintes à la vie privée et des diffamations contenues dans un article publié le 9 janvier* ».

FAITS ET JUGEMENTS

Le Conseil d'État va examiner la validité de l'extradition de Mᵉ Croissant.

Le Conseil d'Etat doit examiner, vendredi prochain 7 juillet, à 9 heures, le recours en annulation déposé par Mᵉ Philippe Waquet contre le décret ordonnant l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant. Cette extradition avait eu lieu le 16 novembre 1977, après que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris eut donné, le même jour, un avis favorable à la demande du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne visant l'ancien avocat du groupe Baader-Meinhof.

Les deux recours déposés en France, l'un en cassation contre cet avis, l'autre devant le Conseil d'Etat, contre le décret d'extradition, n'avaient pas de caractère suspensif. Toutefois, les défenseurs de Mᵉ Croissant rappellent que le président du tribunal de Stuttgart, devant lequel comparait l'avocat, s'était engagé à arrêter la procédure, si le décret d'extradition venait à être annulé et à autoriser la libération de Mᵉ Croissant.

Provocation à la haine raciale.

L'ancien président du Mouvement régionaliste d'Alsace et de Lorraine, le docteur Marcel Iffrig, cinquante et un ans, a comparu, lundi 3 juillet, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg sur plainte de la Ligue des droits de l'homme. Il est reproché au docteur Iffrig d'avoir publié, dans sa revue *Elsa*, des articles racistes et antisémites, et notamment d'avoir qualifié Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, « *de juive étrangère* ». Le ministère public a requis une peine de prison avec sursis assortie d'une forte amende. Le jugement doit être rendu le 11 juillet.

● *La section française du Congrès juif mondial* (78, avenue des Champs-Elysées, Paris), se référant au jugement du tribunal de Nuremberg qualifiant les formations nazies d'associations de malfaiteurs, exige des autorités compétentes une action vigoureuse en application des textes pénaux existants, pour réprimer et empêcher la propagation de la haine raciale et antisémite.

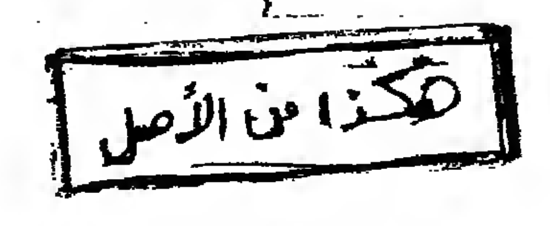
Elle compte tout particulièrement sur les associations démocratiques et d'anciens résistants pour l'aider à combattre résolument cette nouvelle menace que fait naître la multiplication des manifestations néo-nazies.

● *Le ressortissant français Charles Sobhraj* a été condamné, lundi 3 juillet, par un tribunal de New-Delhi, à deux ans de prison et à une amende de 3 000 roupies (environ 1 620 F) pour usurpation d'identité et utilisation de faux passeport. En détention préventive depuis 1976, il est également accusé d'avoir empoisonné, avec plusieurs complices, un jeune Français, Luc Salomon, en 1976, à New-Delhi, et il fait, d'autre part, l'objet d'un mandat d'arrêt international, car il est soupçonné d'avoir participé au meurtre d'au moins onze touristes, en 1975-76, en Inde, au Népal, en Thaïlande et à Singapour. — *(A.F.P.)*

● *Le docteur Claude Birague* s'est pourvu en cassation lundi 3 juin, contre le verdict de la cour d'assises de la Haute-Garonne, le condamnant à dix-huit ans de réclusion criminelle, à l'issue du procès des assassins de René Trouvé (*le Monde* du 4 juillet).

● *Le jeune Mauro Corassale*, onze ans, enlevé le 29 avril dernier, a été libéré par ses ravisseurs, dans la nuit de dimanche à *lundi 3 juillet. L'enfant*, qui ... ait pris la place de son frère aîné, gravement malade lors du rapt, a été abandonné en bonne santé dans la r ion de Padru, à une vingtaine de kilomètres d'Olbia, en Sardaigne.

● *Quatre morts dans un accident d'avion.* — L'épave de l'avion de tourisme disparu depuis le dimanche 2 juillet entre la Grande-Bretagne et l'aérodrome de Meaux, vers lequel il se dirigeait (nos dernières éditions), a été retrouvée, le 3 juillet, près du village d'Alembon (Pas-de-Calais). Les quatre occupants de l'appareil ont trouvé la mort dans l'accident.



Le Monde *DE LA MÉDECINE*

La lutte contre l'incompatibilité Rhésus

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Soixante-dix mille femmes bénéficient chaque année en France, et depuis 1970, da la remarquabla découverte qu'est la méthoda de prévention des incompatibilités sanguinae Rhésus. En dépit des efforts ainsi accomplis, de graves lacunes dans le système d'information dn public at des *médecins expliquent que plus da trois mille Françaises se retrouvent* chaque annéa dans la situation douloureuse d'être immunisées contre l'enfant qu'elles portent at qu'agressent laurs anticorps. Nombre de ces femmes ignoraient que l'injection si simple qui peut les protéger da la malédiction *Rhésus doit être accomplie non seulement après* chaque accouchement, mais après toute interruption de grossesse, quelle qu'eu soit la cause et si précoce soit-elle.

Un nonveau traitement, qui vient d'être mis au point par des équipes françaises, apporte un espoir considérable à celles qui n'ont pas *bénéficié de cette prévention et qui semblaient* jusqu'à ces darniers mois condamnées définitivement à ne pouvoir mettre au monde que des enfants morts.

Sept patientes ont déjà bénéficié de ce traitement, qui a permis la naissance de six enfants en pleine santé, alors qua toutes les grossesses précédentes s'étaient irrémédiablement terminées par la mort de l'enfant. Une étape importante vient donc d'être franchie à nouvaau dans la lutte menée depuis trente ans contre le drama qui menaçait hier encore un *couple sur dix.*

Premiers succès d'un traitement nouveau

MADAME Z., dont le groupe sanguin est semblable à celui de son mari, *sauf qu'elle est Rhésus* négatif, et lui, comme 85 % des Français, Rhésus positif, n'avait pas été avertic lors de son mariage des problèmes que peut soulever une telle incompatibilité.

Enceinte en 1965, elle accouche à sept mois et demi d'un prématuré qui meurt aussitôt ; aucun test sanguin n'a été pratiqué ni chez la mère ni chez l'enfant. En 1966, elle accouche à huit mois et demi d'un enfant mort-né, défiguré par l'œdème dû manifestement à une grave maladie hémolytique. En 1967, une nouvelle grossesse se traduit par une fausse couche rapide ; en 1968, un enfant mort-né est expulsé au huitième mois ; il en est de même en 1970.

Cinq grossesses, cinq morts. Et cela, en dépit des tentatives héroïques entreprises pour sauver les enfants des attaques menées contre leurs globules rouges par les anticorps de leur mère. Remplacement total et répété du sang de l'enfant à la naissance, transfusions dans le sein même de la mère, déclenchement prématuré des accouchements afin de soustraire le fœtus à l'agression maternelle, tout est tenté et rien n'y fait. Madame Z., dont l'immunisation contre le groupe sanguin de ses enfants (Rhésus *positif) ne cesse de croitre,* semble condamnée à la stérilité définitive.

Six années s'écoulent ainsi, dans la désespérance et dans le deuil de cinq enfants morts, lorsqu'un beau jour, une équipe du centre d'hémobiologie périnatale (professeur Pinon) et de la maternité Pinard à Saint-Vincent-de-Paul (professeur Chavinié) apporte à Madame Z. une lueur d'espoir.

Les sept enfants de la science

Une dernière tentstive lui est proposée ; il s'agit cette fois d'un traitement nouveau, mis au point par cette équipe, et qui consiste à remplacer le plasma agressif de la mère par du plasma sain, provenant de donneurs volontaires. Soixante-dix litres de plasma sain sont alors perfusés en quinze séances, durant les vingt dernières semaines de la grossesse ; à la fin de l'été dernier, une césarienne est pratiquée et un enfant de 2 kg et demi nait, atteint d'une maladie hémolytique aisément jugulée par quatre exsanguino-traonsfusions (ou remplacement complet du sang de l'enfant par du sang frais).

Le superbe enfant, que nul n'espérait plus et qui fait aujourd'hui l'émouvant bonheur de Mme Z., est le symbole et le fruit d'un très beau travail de recherche mené au centre d'hémobiologie néonatale de Paris, en étroite collaboration avec les maternités de Saint-Vincent-de-Paul et de Bondy.

Sept autres enfants, tous en pleine santé, tous nés dans les mêmes conditions, sont venns confirmer la valeur de la technique nouvelle employée, et qui place la France à l'extrême pointe du long combat mené depuis trente ans contre la fatalité Rhésus.

Cette fatalité menace, dans tous les pays occidentaux, une naissance sur deux cents, soit, chaque année, cinq ou six mille enfants. Elle résulte, comme on le sait depuis 1939, d'une incompatibilité entre un important sous-groupe sanguin dit Rh ou D entre mari et femmes.

En France, comme dans tout l'Occident, 85 % des êtres humains sont dits Rhésus positif, car leurs globules rouges sont porteurs de l'antigène de la marque Rhésus. Les globules rouges des 15 % restants ne portent pas cet antigène, tant et si bien que leur organisme le reconnait comme étranger et déclenche contre lui, en cas d'intrusion, le processus habituel de destruction et de rejet, par la fabrication d'anticorps. On dit ces personnes *« Rhésus négatif »*, et c'est chez elles que se déclenchent un certain nombre d'accidents graves au cours de transfusions pratiquées à l'aide de sangs *« compatibles »* selon la classification A, B, O, mais porteurs de l'antigène Rhésus.

La découverte (en 1939) du système Rhésus permettait d'expliquer la genèse de la fameuse *« maladie hémolytique néonatale »*, ou *« ictère grave du nouveau-né »*, que l'on attribuait jusqu'alors à quelque malédiction héréditaire et qui résultait en réalité non d'une quelconque tare hépatique mais de la détresse d'un organisme tout entier en proie à la destruction massive de ses globules rouges, contre lesquels la mère, qui les reconnait pour étrangers, a élaboré un processus de défense.

Une telle situation ne peut se produire que lorsqu'un mari Rhésus positif et une femme Rhésus *négatif conçoivent* un *enfant* Rh *positif comme son père.* L'enfant né de la première grossesse a beaucoup de chances d'être intact si la mère n'a pas auparavant rencontré l'antigène Rh positif soit au cours d'une transfusion, soit lors d'une interruption de grossesse.

Mais quelques globules rouges de cet enfant Rh positif passent au cours de ce premier accouchement dans la circulation sangine de sa mère ; celle-ci se met alors à fabriquer des anticorps qui les détruisent, et, dans les trois jours qui suivent l'accouchement, son système de défense anti-Rh est en place.

Il fonctionnera dès lors avec une vigueur sans cesse accrue au cours de chacune des grossesses suivantes, des intrusions d'un enfant Rh positif, et les globules rouges qui apportent à cet enfant l'oxygène indispensable à sa survie se verront inexorablement détruits dans le sein mêma de sa mère, et de plus en plus précocément au cours des gestations.

Plus de quatre mille enfants naissent chaque année en France dans ces conditions, et se trouvent donc sous la menace plus ou moins grande d'une maladie hémolytique qui est parfois bénigne, mais peut aussi les tuer avant la naissance si le sang de leur mère est très riche en anticorps agresseurs.

> ## Appel aux volontaires
>
> Mme X., vingt-deux ens, n'a pas d'enfant vivant, et elle a accouché trois fois déjà d'enfants morts avant la neissanca, en raison de leur incompatibilité sanguine avec leur mère.
>
> Enceinte à nouveau, Mme X. bénéficie d'ores et déjà du récent traitement mis au point par le Centre d'hémobiologie périnatale de Paris. Mais, pour conduire l'enfant jusqu'à terme en bonne santé, 60 à 80 litres de plasma seront nécessaires. Malgré tous leurs efforts, le Centre national de transfusion sanguine et les établissements de transfusion de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et des autres hôpitaux de Paris n'ont pu réunir tous le plasma nécessaire (1).
>
> Ils adressent donc un pressant appel à toutes les personnes du groupe AB négatif qui accepteraient de donner une ou plusieurs fois de plasma pour sauvar cet enfant.
>
> Tous renseignements et informations peuvent être demandés à ce sujet au Centre d'hémobiologia périnatale, 53, boulevard Diderot, 75012 Paris. Téléphone : 307-47-30 (préciser si possible « Plasma Rhésus »).
>
> (1) Rappelons que le don de plasma pour plasmaphérèse diffère du don du sang. En effet, les cellules du sang sont réinjectées au donneur, qui peut ainsi donner 300 à 600 millilitres de plasma en trente minutes. Ce don étant particulièrement bien toléré.

Le triomphe de la prévention

Jusqu'il y a dix ans, les accoucheurs s'efforçaient, par des palliatifs divers et souvent acrobatiques, de vaincre la malédiction pesant sur les malheureuses mères ainsi immunisées en remédiant non à ses causes, qui paraissaient hors d'atteinte pour la médecine, mais à ses conséquences. Changement complet et répété du sang de l'enfant, déclenchement de l'accouchement avant terme, pour *soustraire l'enfant* aux anticorps de la mère, puis, à partir de 1965, exploits de la chirurgie prénatale visant à transfuser l'enfant au cours de la grossesse, dans le sein même de sa mère, rien n'est négligé, tout est tenté, dans des conditions parfois risquées et souvent acrobatiques pour sauver les petites victimes, ne serait-ce qu'une victime, de l'incompatibilité Rhésus.

Le rêve de la prévention continue entre-temps de hanter les chercheurs, et ce rêve prend forme de la façon la plus inattendue dans les années 60, lorsque deux Britanniques obstinés et géniaux annoncent à grand fracas *qu'une « antivaccination particulièrement astucieuse permet d'entraver la production d'anticorps anti-Rhésus chez les mères Rhésus négatif ».* Expérimentant leur technique dans le scepticisme général, ils connaissent il y a dix ans un triomphe lorsque son efficacité est mondialement prouvée.

Une simple injection d'anticorps anti-Rhésus (prélevés dans le sang de femmes qui ont connu plusieurs accidents hémolytiques), injection pratiquée dans les soixante-douze heures qui suivent l'agression de l'accouchement ou de l'interruption de grossesse) suffit en effet à bloquer la production de ces anticorps.

Quatre-vingt mille femmes chaque année

Les centres de transfusion français commencent dès 1970 la production de cet anticorps (dit anti-Rh ou anti-D) afin de pouvoir traiter chaque année les quatre-vingt mille femmes concernées. Une campagne d'information — apparemment insuffisante — est entreprise afin que le corps médical et les couples concernés connaissent cette prévention si simpla et sachent que la moindre défaillance, que le moindre délai, dans son application, en réduit les effets à néant.

Les accoucheurs perçoivent que la disparition complète du fléau que fut, durant des siècles et pour nombre de couples, la maladie hémolytique est à leur portée.

Le succès est complet, la méthode fonctionne sans faille, la générosité des volontaires autorise un approvisionnement des centres de transfusion permettant de satisfaire les besoins de toutes les femmes Rhésus négatif...

Et pourtant, dix ans plus tard, les femmes qui ont échappé à cette prévention, les femmes dont tous les enfants meurent avant terme les uns après les autres, les femmes comme Mme Z sont chaque année en France plus da trois mille. Un certain nombre avaient été immunisées avant que *se répande la pratique* systématique de la prévention Rhésus. D'autres ont fabriqué les anticorps maudits à la suite de transfusions malheureuses, recourant à des sangs de groupe Rhésus positif.

Après l'avortement

La plupart, et cela est particulièrement grave et navrant, ont vu des anticorps apparaître dans leur organisme à la suite d'une interruption de grossesse, et de la négligence ou de l'ignorance criminelle de ceux qui, l'ayant pratiquée, n'ont pas fait procéder, dans les quarante-huit heures qui suivent l'avortement, à l'injection anti-Rhésus chez les femmes Rhésus négatif.

Ces injections, lorsqu'elles suivent une interruption de grossesse, ne sont pas prises en *charge par la Sécurité sociale*, disposition absurde, expliquant les réticences des uns et des autres à les faire pratiquer. On mesurera au passage le prix, pour la communauté, de cet archaïsme administratif, si l'on sait que le coût des exploits technologiques conduits ensuite chez une seule des femmes ainsi immunisées pour lui permettre d'avoir un enfant autoriserait d'en vacciner trois millions ! Il est permis de se demander pourquoi le livret d'information remis aux futures avortées ne contient pas à ce sujet des informations précises, et pourquoi le livret de l'examen prénuptial *rénové est, à ce même sujet,* aussi vague et aussi ambigu.

Le plasma des volontaires

Les cas graves d'incompatibilité sanguine entre mère et enfant posent donc toujours aux accoucheurs, et aux parents qui s'y trouvent confrontés, les problèmes les plus douloureux et les plus difficiles. La méthode mise au point tout récemment par le Centre d'hémobiologie périnatale da Paris (professeur Pinon, docteurs Crégut et Brossard) apporte à *ces femmes condamnées* à ne pouvoir mettre au monde que des enfants morts un immense espoir.

Elle consiste à soustraire chaque semaina à partir du cinquième mois de la grossesse, à la mère ainsi immunisée, 5 à 15 litres de son plasma, rempli des anticorps dangereux, soustraction immédiatement compensée par la réinjection d'une quantité équivalente de plasma frais congelé provenant de donneurs volontaires Rhésus négatif, non immunisés, appartenant au même groupe sanguin que la mère.

Un appareil de circulation extra-corporelle contenant un séparateur de cellules permet de réaliser cet extraordinaire échange de plasma qui, renouvelé aussi fréquemment que nécessaire jusqu'à l'accouchement, permet de maintenir artificiellement le taux des anticorps da la mère au-dessous du niveau (un microgramme par millilitre) où ils sont dangereux pour l'enfant.

Une quinzaine de séances de plasmaphérèse, durant chacune quatre à cinq heures, sont nécessaires pour mener l'enfant à terme, et 75 à 80 litres de plasma sont ainsi échangés, pour un coût total de près de 100 000 F.

Huit mères ont été traitées à ce jour par cette méthode révolutionnaire ; sept enfants superbes et bien vivants nés à Paris, ces derniers mois, en attestent la valeur.

Un traitement doit à nouveau *être entrepris cette semaine chez* une jeune femme de vingt-deux ans de groupe AB Rhésus négatif, dont les trois grossesses précédentes se sont terminées par la très précoce mort des fœtus.

Si des donneurs volontaires en nombre suffisant ont la générosité de lui apporter leur plasma, cette jeune femme pourrait être au début de l'automne la neuvième miraculée d'une méthode entièrement nouvelle et dont la découverte fait honneur à la science française.

CORRESPONDANCE

Convalescence et aide ménagère

Nous avons reçu cette lettre de Mme Suzanne Perlot, employée de maison, habitant à Neuilly-sur Seine :

Je viens de subir une ostéotomie de la hanche qui nécessite trois mois d'immobilité totale.

Le 13 février, j'ai écrit au chef du centre de Sécurité sociale à Neuilly pour demander, afin d'éviter le séjour dans une maison de repos, de recevoir la valeur de deux heures par jour d'aide ménagère, minimum *indispensable.* Cette aide devait être infiniment moins onéreuse que le séjour en maison de convalescence, qui m'aurait été remboursé.

Je suis rentrée chez moi le 27 février et, malgré mes demandes réitérées concernant la demande susdite et diverses autres prestations médicales, je n'ai plus entendu parler de rien.

Le 11 avril, *deux mois après ma demande*, une assistante sociale de Neuilly est venue enquêter chez moi et m'a appris que, dans *un mois*, j'aurai une réponse à ma demande, c'est-à-dire lorsque je pourrai enfin me suffire à moi-même.

J'ai le droit de savoir si, cotisant depuis trente-quatre ans à la Sécurité sociale, sans jongler avec les arrêts de travail fictifs, les abus de visites médicales et les allocations de chômage, il est normal que j'avance, sur mes quelques économies, des frais considérables pour soigner une maladie très sérieuse et indiscutable.

[Aucune disposition particulière, sur le plan légal, ne prévoit la prise en charge automatique par la Sécurité *sociale* d'une aide *ménagère* pour les malades qui ne sont pas des personnes âgées. Les caisses d'allocations familiales et les caisses primaires d'assurance-maladie ne peuvent donc financer de telles prestations qu'au titre de leurs fonds d'*action sanitaire et sociale.* Ces prestations supplémentaires ne sont donc accordées qu'au cas par cas, une procédure qui, fréquemment, peut entraîner des délais importants. Les lacunes de la réglementation sociale empêchent les per*sonnes isolées de se soigner* chez elles et les obligent à recourir à des maisons de repos et de convalescence, dont les prix de journée pèsent sur le budget de la Sécurité sociale.]

Édité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LES JEUX MONDIAUX DE LA MÉDECINE

Le sport à quarante ans : se comporter en vétéran raisonnable

Mille deux cents participants (généralistes, spécialistes, médecins hospitaliers, dentistes, pharmaciens, vétérinaires et « carabins » en dernière année d'études médicales), venus de trente-quatre pays, viennent de s'affronter dans vingt-deux disciplines sportives aux premiers Jeux mondiaux de la médecine organisés à Cannes. L'objectif des promoteurs de ces Jeux était avant tout, il est vrai, de faire se rencontrer dans une atmosphère détendue des médecins du monde entier. Il a été couronné de réussite. Les médecins ont aussi voulu apporter sur le terrain l'exemple de la pratique sportive en faisant preuve d'un véritable esprit de compétition, en même temps qu'ils participaient à plusieurs débats sur le sport et la médecine, et notamment sur la pratique physique après quarante ans.

Sous l'influence de divers facteurs sociaux, démographiques ou autres, le sport à quarante ans et au-delà est devenu en effet une réalité qui ne cesse de s'affirmer, mais qui soulève du point de vue médical de nombreuses questions.

Le sportif vétéran doit tout d'abord prendre conscience du vieillissement physiologique de son organisme. Passé trente ans, si les capacités intellectuelles se maintiennent et sont mêmes capables de s'améliorer, toutes les autres fonctions déclinent. Le débit cardiaque diminue sensiblement, et donc aussi la consommation maximale d'oxygène, qui tombe chez un sujet moyen de 3,3 à 2,8 litres. La dégénérescence ostéo-articulaire, bien que lente et modérée, débute même, elle, dès la croissance terminée, mais le muscle en revanche garde longtemps sa puissance contractile, qu'il exerce cependant sur des tendons ou des ligaments lésés et fragiles.

Effets bénéfiques

Il faut donc accepter cette loi commune de la sénescence, se dire que, dans le fond, on a, c'est vrai, *« l'âge de son cœur et de ses artères »*, et s'adapter à ce nouvel état physiologique. Cela signifie en particulier limiter ses activités — souvent en changer par rapport à celles de son adolescence — et ne pas être esclave du chronomètre. Or le vétéran est souvent plus acharné que le « poussin » et ne sait pas résister au virus de la « champlonnite ».

Il arrive même quelquefois que l'ancien sportif se dope pour *atteindre ses performances antérieures*. Ce sportif vétéran peut s'exposer à des risques cardio-vasculaires graves : collapsus à la suite d'un effort brutal, et même mort subite consécutive à *un rétrécissement aortique* ou à un infarctus du myocarde.

La pratique occasionnelle et intensive de certains sports (le ski, la natation, la voile, le tennis, la montagne l'été) peut être également dangereuse. Un contrôle médical strict, en particulier sur le plan cardio-vasculaire, est indispensable. Il faut également, selon les conseils formulés par le professeur Berteau (Ronen), préférer un sport à respiration libre et les sports d'endurance plutôt que les sports de pointe, pratiquer entre sujets de la même catégorie d'âges et s'interdire toute compétition entre différentes catégories. Sports conseillés : la marche, *« qui met en jeu un maximum de groupes musculaires et d'articulations maîtresses »*, le footing, le tennis (en double après soixante ans), l'aviron, le tir à l'arc, le tennis de table, l'escrime, le cyclisme (à condition de savoir changer de braquet), le golf, la natation enfin.

L'exercice physique chez le sujet de quarante ans, s'il est pratiqué raisonnablement ne peut cependant avoir que des effets bénéfiques. Les bienfaits de cet entraînement disparaissent malheureusement assez vite dès qu'il est interrompu.

On admet aussi aujourd'hui, sans l'avoir encore scientifiquement démontré, que la plupart des maladies dégénératives sont favorisées par de mauvaises conditions d'alimentation et la sédentarité. Or l'activité physique régulière peut contribuer à un meilleur équilibre nutritionnel. Une étude du professeur Astrand (Suède) a montré que 25 % des femmes suédoises souffraient d'une carence en fer consécutive à un mauvais régime, lui-même entrepris pour combattre un excès de poids dû à la sédentarité. *« Il vaut mieux prendre davantage d'exercice et dépenser plus d'énergie*, a fait remarquer le professeur Astrand, *que de manger moins. »* La pratique prolongée du sport ne garantit pas une plus grande longévité, mais le sportif de compétition qui n'a jamais arrêté son entraînement peut légitimement espérer mieux vivre.

GUY PORTE.





CANICULE, SOLEIL ET VOYAGE

Avec l'été, vient la période des grands départs. Ceux-ci, on le sait, sont de plus en plus massifs, d'une part, de plus en plus lointains, de l'autre. Aussi, les risques sanitaires que présente la traditionnelle période des vacances se sont-ils au cours des dernières années élargis, à la fois par le type de pathologie qu'il est possible de contracter et par l'importance numérique des populations exposées.

Il est donc nécessaire, à la veille des migrations de l'été, de faire le point sur quelques-uns des risques encourus par les voyageurs : parmi ces risques figurent bien évidemment ceux qu'impliquent l'exposition au soleil et à la chaleur, les maladies infectieuses et parasitaires et... les voyages eux-mêmes.

L'inégalité devant le bronzage

UN des rares caractères ethniques différentiels qui soient indiscutables est la couleur de la peau : au cours des migrations millénaires, celle-ci est apparue comme une adaptation phylogénique aux conditions climatiques, à partir d'un berceau initial qui était très probablement africain. L'homme était donc initialement noir, et sa peau foncée, riche en mélanine, protégeait ses cellules *contre les excès des radiations solaires.*

Dans sa conquête de nouveaux territoires moins ensoleillés, l'homme a dû se couvrir pour se protéger du froid, mais il s'est exposé alors aux carences vitaminiques induites par l'insuffisance d'irradiation de sa peau. Si l'on admet la théorie de la sélection naturelle darwinienne, la pâleur de la peau aurait alors représenté un avantage sélectif important, permettant de compenser par un filtrage moindre la diminution de la surface cutanée exposée au soleil.

Le rachitisme ayant éliminé ceux qui ne pouvaient survivre dans les régions tempérées ou froides, ces régions ont particulièrement favorisé les races blanches, et cette théorie expliquerait même, selon le chimiste américain W. F. Loomis, la gradation progressive de la teinte des téguments lorsqu'on remonte vers le nord. Pour compléter la cohérence de cette explication, la présence d'une race d'Esquimaux à peau foncé dans le Grand Nord peut, en effet, s'interpréter en tenant compte du régime alimentaire particulier de cette ethnie, qui consomme du foie de morue riche en vitamine D lui permettant alors d'échapper à la sélection par le soleil.

Cette théorie présente l'avantage d'illustrer la singularité biologique de l'individu à l'égard de certains facteurs d'environnement. Comme l'indique M. J.-P. Cesarini, chercheur à l'INSERM (1) l'homme est inégal devant l'agression solaire, et les processus adaptatifs qui existent (comme le bronzage et la sécrétion de substances filtrantes dans la sueur, par exemple) ne sont pas capables de compenser les grandes différences génétiques de base. En d'autres termes, un blond et un roux, même continuellement exposés au soleil, ne parviendront jamais à acquérir la tolérance spontanément acquise d'un Noir, ou celle, moindre, du brun vivant à découvert.

S'il est alors vrai que la sensibilité au soleil est différente suivant les *individus*, quels dangers encourent ceux qui ne respectent pas la loi de leur constitution génétique et comment peut-on corriger cette inégalité innée, largement en retard sur l'évolution moderne qui permet à toutes les races de s'éloigner de leur berceau originel ?

La réponse à la première question est sans doute la mieux connue des spécialistes comme du grand public. Trop de soleil peut provoquer à court terme des brûlures qui peuvent être graves ; mais c'est surtout à long terme que les effets du soleil sont le *plus dangereux*, à cause de leur caractère insidieux et irréversible et à cause de la gravité potentielle des lésions possibles : il est devenu *indiscutable que* de *nombreux* cancers de la peau sont imputables à l'exposition solaire, et en particulier le redoutable mélanome, petite tumeur brune qui métastase très vite et qui reste encore, malgré les traitements modernes, mortelle dans un cas sur deux. On découvre chaque année en France quatre-vingt mille tumeurs de la peau, dont la plupart peuvent être traitées. Souvent on peut retrouver dans les antécédents de ces malades la notion d'un excès d'exposition au soleil. Très proche dans son mécanisme biologique intime, le vieillissement prématuré de la peau résulte lui aussi d'une action directe des ultraviolets solaires sur les composants de la cellule. *Les fibres élastiques* cassées laissent apparaître ces rides et ces taches brunes qui peuvent être aussi bien l'apanage du pêcheur méditerranéen (qui n'expose pourtant au soleil qu'un minimum de surface cutanée) que celui de l'estivants trop enthousiaste.

Comment se protéger des méfaits du soleil ? Il importe d'abord de connaître sa sensibilité personnelle, le plus souvent acquise par expérience, en gardant à l'esprit qu'il est illusoire de vouloir lutter contre ses prédispositions par un entraînement *intensif*. Par contre, une exposition progressive amènera sans dommage l'individu aux limites de sa tolérance personnelle, qui, pour certains sujets très bruns, équivaut à la protection naturelle des peaux noires. M. J.-P. Cesarini a ainsi proposé une classification des différents types de peau, basée sur l'expression phénotypique de trois paires de gènes (ou groupes de gènes) caractéristiques d'une des trois couleurs de base, roux, blond et brun, comme le montre le tableau. Six classes de peau peuvent alors être définies, chacune ayant des caractéristiques morphologiques et une résistance à l'environnement particulière. Dès lors qu'on connaît son « type », il *suffit d'être attentif à ce que* la nature permet, en sachant aussi que ce que le soleil déclenche n'est pas seul en cause, et que la peau peut être aussi sensible à de très nombreux agents.

Les produits photoprotecteurs sont-ils réellement actifs et d'emploi sûr ? La plupart des dermatologues s'accordent à dire que les crèmes solaires des grandes marques offrent maintenant des garanties de qualité suffisante. Il faut cependant prendre la précaution d'en renouveler l'application toutes les quatre-vingt-dix minutes, et d'adapter le pouvoir protecteur (matérialisé par une échelle de gradation de 1 à 10) aux conditions d'emploi. C'est en particulier le soleil en montagne, reverbéré par la neige, qui apparaît le plus dangereux pour les peaux non préparées.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) Institut national de la santé et de la recherche médicale. (Laboratoire de recherche sur les tumeurs de la peau humaine.)

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PEAU ET LEUR TOLÉRANCE AU SOLEIL

Type	Couleur des cheveux	Couleur de la peau Hiver	Taches de rousseur	Erythème	Bronzage	Capacité de bronzage	Protection contre le soleil
0 (albinos)	Blanc	Rose	0	Répété	0	0	0
I (R-R)	Roux	Laiteuse	+++	Répété	Léger	Difficile	Très faible
II (R-Bl)	Doré	Claire	++	Avant bronzage et après longue exposition	Léger	Difficile	Faible
IIIA (R-Br)	Châtain	Claire	++		Moyen	Difficile	Légère
IIIB (Bl-Bl)	Blond	Claire	O		Moyen	Facile	Grande
IV (Bl-Br)	Brun clair	Mate	0	Avant bronzage	Foncé	Très facile	Grande
V (Br-Br)	Marron	Mate	0	0	Foncé	Très facile	Très grande
VI (Négroïde)	Noir	Noir	0	0	0	0	0

Contre quelles maladies faut-il se faire vacciner ?

CONTRE quelles maladies faut-il se faire vacciner avant d'entreprendre un voyage ? L'Organisation mondiale de la santé rappelle que quatre grandes maladies restent endémiques ou épidémiques dans de très nombreux pays, et que, dans l'immense majorité des cas, des précautions simples suffisent à les éviter. Il s'agit du choléra, de la fièvre jaune, de la variole et du paludisme. Pour cette dernière maladie, il n'existe encore, on le sait, aucune vaccination, quoique les travaux dans ce domaine progressent assez rapidement. La prise quotidienne d'un antipaludéen de synthèse assure cependant une protection efficace, à la condition d'être respectée dès le jour du départ et poursuivie pendant les deux mois qui suivent le retour. En revanche, des vaccins existent pour quelques-unes des maladies *infectieuses majeures des zones* tropicales et équatoriales. Certaines vaccinations sont obligatoires, d'autres sont simplement recommandées par les médecins (1) avant tout départ à destination, notamment, des pays où l'hygiène du milieu reste encore insuffisante.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

— Variole : la suppression du caractère obligatoire de cette vaccination est envisagée par l'O.M.S. ; néanmoins l'existence d'un foyer de variole en Afrique de l'Est explique qu'un certain nombre de pays, notamment africains et asiatiques, continuent d'exiger un certificat de vaccination antivariolique.

— Fièvre jaune : la vaccination contre la fièvre jaune (ou anti-amarile) continue d'être exigée par de nombreux pays des zones tropicales américaines et africaines. Un certain nombre d'entre eux cependant ne l'exigent que si le voyageur doit séjourner plus de deux semaines *dans le pays infesté.*

VACCINATIONS CONSEILLÉES

Obligatoire en France, le B.C.G. reste très vivement recommandé à tous les voyageurs, quel que soit leur pays de destination, tropical ou non. Il faut évidemment vérifier avant le départ que la vaccination, qui peut être ancienne, reste valide. Il en va de même pour les vaccinations contre le tétanos, la poliomyélite et les fièvres typhoïdes, qui sont vivement recommandées à tous les voyageurs qui se rendent en zones tropicales ou équatoriales. Quant à la vaccination contre le choléra, dont l'efficacité est moindre (on estime qu'elle protège efficacement une personne vaccinée sur deux) et dont la période de validité est courte (six mois), elle reste utile, compte tenu de toutes ces réserves. Surtout, elle peut être déclarée obligatoire alors que le voyageur est parti, non vacciné, si le pays où il circule est déclaré zone infestée pendant son séjour. Son pays d'origine risque alors de la lui imposer dès son retour : mieux vaut donc être en règle avant le départ pour un pays menacé, même si la vaccination anticholérique reste facultative d'après les autorités sanitaires.

(1) La revue *la Vie médicale* consacre son numéro de juillet aux « risques de l'été » et fournit en particulier la liste des vaccinations obligatoires et facultatives, ainsi que des organismes habilités à les pratiquer.

LE « COUP DE CHALEUR »

Le temps des vacances est aussi, traditionnellement, celui de ces « coups de chaleur » dont les estivants garderont, une fois l'expérience passée, le plus mauvais souvenir.

Les manifestations sont classiques. Il survient brutalement et se caractérise d'abord par un malaise diffus, des maux de tête, une prostration, puis — éventuellement — des vomissements, une perte de connaissance, des troubles cardiaques et respiratoires, une chute de la tension artérielle, bref, un « état de choc » qui peut être dangereux, en particulier chez l'enfant ou la personne âgée.

La cause en est simple : une chaleur excessive, avec ou sans exposition au soleil. Mais un certain nombre de facteurs peuvent amplifier le phénomène : l'obésité, la fatigue, le manque d'entraînement physique, des difficultés d'adaptation au climat... Quant aux conséquences, elles peuvent être extrêmement sérieuses : la première « défense » de l'organisme exposé à une chaleur excessive étant, en effet, une abondante sudation, l'individu peut perdre en vingt-quatre heures jusqu'à... douze litres. Or, on sait aujourd'hui que cette intense déperdition liquide fait aussi éliminer un certain nombre de sels minéraux indispensables, tels que le potassium. La température du sujet peut s'élever jusqu'à 41, voire 42 degrés centigrades, des troubles rénaux, importants, peuvent apparaître.

Malgré son aspect spectaculaire, le coup de chaleur se traite fort bien, non seulement par le médecin, mais aussi, s'il est d'une gravité modérée, par la « mère de famille éclairée ». On a renoncé depuis longtemps à immerger la victime dans de l'eau glacée, en raison des risques que présente une telle technique pour le système cardio-vasculaire : on préfère pratiquer un refroidissement *progressif*, par exemple par un bain à 37 degrés, puis des enveloppements partiels du corps dans des linges frais.

Il faut aussi abondamment réhydrater la *victime, par la* bouche certes, mais aussi — éventuellement et, bien sûr, en milieu hospitalier — par voie intraveineuse. Les liquides administrés doivent être salés pour compenser les pertes en sodium, mais également sucrés (des jus de fruits, par exemple, qui contiennent du potassium).

L'abaissement de la température par un bain ou une douche et la réhydratation sont les premières mesures à prendre, en tout état de cause. Si les troubles persistent, il faut évidemment consulter le médecin ou le centre hospitalier le plus proche. Le signe d'alarme majeur — celui qui justifie l'hospitalisation — est l'apparition des vomissements, qui accentue la déperdition d'eau de façon brutale et dangereuse.

INTOXIQUÉS EN VOL...

IL n'est pas impossible de contracter une intoxication alimentaire au cours d'un voyage aérien. Tel est le résultat d'une enquête menée de 1967 à 1976 sous l'égide de *l'Organisation mondiale de la santé*, et qui mentionne un certain nombre de cas spectaculaires. Au cours de la période étudiée, huit intoxications massives ont été relevées, qui ont provoqué au total sept morts. Un décès par choléra a été constaté à la suite d'un vol Bahrein - Nouvelle-Zélande, *signale l'O.M.S.* Six décès, dus à des salmonelloses, ont été observés à la suite d'un vol « charter » Canaries - Scandinavie, signale-t-on de même *source*. Les aliments qui se sont révélés les plus toxiques, estime le groupe de travail, sont les fruits de mer (huîtres, coquillages, salades de crevettes, *crustacés*) et les plats à base d'œufs (crèmes anglaises, omelettes, salades aux œufs, etc.).

Déjà, en 1976, le bureau régional de *l'O.M.S. pour l'Europe* avait réuni sur ce thème, en Espagne, un groupe d'experts. Ces spécialistes avaient recommandé que l'on accorde une attention particulière à la *composition* des menus, en particulier lorsqu'ils comportent des coquillages, des viandes crues, des œufs et des pâtisseries contenant de la crème. Le groupe d'experts recommandait également que le temps de manipulation des repas soit réduit au maximum, et que l'on surveille plus attentivement les conditions de réfrigération. Il demandait enfin que les personnels chargés de la restauration aérienne reçoivent une meilleure formation. Les réglementations actuelles sont satisfaisantes, concluaient les experts. Mais la vigilance ne s'en impose pas moins.

Les compagnies aériennes objecteront, avec juste raison, que les cas d'intoxication sont extrêmement rares au regard du nombre de voyageurs quotidiennement transportés. Il n'en demeure pas moins qu'une surveillance particulière s'impose, compte tenu des circonstances qui peuvent majorer les risques (longues attentes entre les vols, normes d'hygiène différentes d'un pays à l'autre, etc.).

SCIENCES

Le modèle de Weinberg-Salam et les « violations de la parité »

Une expérience américaine confirme l'aspect unitaire des lois de la physique fondamentale

Une expérience importante vient d'être faite au Stanford-Linear accelerator center (SLAC) qui exploite le plus puissant accélérateur d'électrons existant au monde. Elle a mis en évidence une « violation de la parité » — c'est-à-dire une différence entre deux expériences jumelles dont chacune est l'image de l'autre dans un miroir — dans un domaine où cette violation n'avait jamais pu être observée. Cela confirme une idée théorique émise il y a plus de dix ans : que deux des interactions fondamentales de la physique ne sont en fait que deux aspects d'une même interaction, descriptibles par une loi unique. Cela peut modifier notre vision du monde jusque dans des domaines bien éloignés de la physique des particules.

En 1956, deux jeunes physiciens américains d'origine chinoise, Tsung-Dao Lee et Chen Ning Yang, battaient en brèche une loi de la nature qui paraissait des mieux établies : la conservation de la parité, c'est-à-dire le fait que si un système physique existe, son image dans un miroir pourrait aussi bien exister. *Cette existence simultanée* est d'ailleurs de règle pour tous les systèmes simples : une des premières grandes découvertes de Pasteur fut l'existence de deux espèces de cristaux d'acide tartrique, chaque espèce étant l'image, dans une glace, de l'autre espèce, et ne lui étant pas superposable.

Lee et Yang montrèrent qu'il n'en est rien, au moins pour une force de la nature, celle qui est à l'origine de la désintégration spontanée de nombreux noyaux atomiques. Cette force est appelée force faible, ou interaction faible, car elle est absolument minuscule devant l'interaction électrique, qui, dans l'atome, lie les électrons au noyau, ou l'interaction dite « forte », qui lie entre eux les constituants du noyau. Ces deux interactions respectent la parité, autrement dit ont la même intensité pour un système quelconque et pour son image dans un miroir. Ce n'est pas le cas de l'interaction faible qui viole la parité.

Cette violation fut proposée par Lee et Yang pour des raisons théoriques, après qu'ils eurent fait une analyse soignée de toutes les expériences antérieures et montré qu'aucune n'avait testé *cet aspect* de l'interaction faible. Leur découverte fut très rapidement confirmée par des expériences entreprises aux fins de vérification. Son importance a été manifestée par une consécration d'une extrême rapidité : Lee et Yang reçurent le prix Nobel de physique en 1957, un an après leur découverte.

Une expérience classique

L'interaction faible a une propriété agréable : elle devient de moins en moins faible au fur et à mesure qu'augmente l'énergie des particules. Les progrès des accélérateurs ont donc permis de l'étudier de plus en plus commodément.

En 1967, on connaissait ainsi beaucoup mieux l'interaction faible ; l'Américain Steven Weinberg et le Pakistanais Abdus Salam proposèrent alors, indépendamment l'un de l'autre, une théorie originale. Ce modèle de Weinberg-Salam s'est révélé d'un grand pouvoir prévisionnel, même si des expériences récemment faites au CERN à Genève (*le Monde* du 10 mai) ont montré ses limites. Sa particularité essentielle est d'unifier l'interaction électrique et l'interaction faible, qui, bien qu'expressément différentes dans leur manifestation, seraient deux facettes d'une même réalité. C'est *une* unification très analogue, dans son principe, à celle que fit Maxwell au siècle dernier, quand il montra que les phénomènes électriques et les phénomènes magnétiques relèvent d'une même théorie.

Mais cette unification entraîne que, *même pour* des phénomènes qui paraissent relever de la seule interaction électrique, comme, par exemple, l'arrangement des électrons dans un atome, l'interaction faible sous-jacente doit se manifester avec sa caractéristique essentielle : la violation de la parité. L'effet sera très petit, mais non nul, et le modèle de Weinberg-Salam permet de le calculer.

On a cherché cet effet depuis quelques années dans des expériences faites sur l'atome de bismuth, sans le trouver. Mais l'analyse théorique de l'expérience est compliquée, et le mouvement des quatre-vingt-trois électrons présents dans cet atome ne peut être décrit que de façon approximative. Il y a des incertitudes sur la prédiction théorique. L'effet cherché peut être plus petit que prévu, donc indécelable, sans que le modèle de Weinberg-Salam soit remis en cause.

L'expérience du SLAC est, au contraire, parfaitement « propre ». Elle consiste à envoyer un faisceau d'électrons sur de l'hydrogène et à compter les électrons déviés dans une direction *donnée. C'est* une expérience classique, qu'on peut décrire sommairement en disant que les électrons, en même temps qu'ils se déplacent, tournent sur eux-mêmes — comme le fait la balle d'une arme à canon rayé. Les conditions de l'expérience sont telles que les électrons tournent tous dans le même sens. Si on fait l'image de cette expérience dans un miroir convenablement orienté, *on constate* que c'est une expérience identique, à cela près qu'on a changé le sens de rotation des électrons. La vieille loi de conservation de la parité indiquait donc que deux expériences jumelles, ne différant que par le sens de rotation, devaient donner le même résultat. Le modèle de Weinberg-Salam, au contraire, parce qu'il introduit l'interaction faible en sus de ce qui est essentiellement une interaction électrique, prévoit une différence — et l'expérience vient de confirmer la prédiction.

Ce résultat a une énorme importance, car il indique que, si le modèle de Weinberg-Salam doit un jour être abandonné ou profondément modifié, sa conséquence principale sera maintenue : le fait qu'interaction faible et interaction électrique ne sont pas deux entités différentes, mais sont inévitablement liées. Toute théorie expliquant l'une devra aussi expliquer l'autre.

Une conséquence de cette liaison est que l'interaction faible joue un rôle, minime peut-être mais réel, dans tous les processus faisant intervenir l'interaction électrique, c'est-à-dire la structure des atomes, la chimie, la biochimie. Ce qui n'est pas sans importance pour l'origine de la vie.

La règle générale pour les objets inertes est que, si un objet existe, son image dans un miroir existe aussi ou du moins peut exister. Par contre, en biochimie, on sait aujourd'hui que notre métabolisme utilise certaines molécules et non les molécules-images pourtant présentes dans la nature. Pourquoi cette dissymétrie ?

Certains biologistes répugnent à expliquer ce phénomène par le seul hasard, pour des raisons d'ailleurs essentiellement philosophiques ; ils voudraient que la vie soit une conséquence inéluctable des lois physiques. Il leur faut donc introduire la dissymétrie dans celles-ci. L'interaction faible — et sa violation de la parité — peut en être le moyen. Mais on ne voyait guère comment elle pouvait jouer un rôle dans la biochimie, gouvernée par l'interaction électrique. La liaison établie aujourd'hui entre ces deux interactions résout, peut-être, cette difficulté.

MAURICE ARVONNY.

LA NASA A COMMANDÉ UN ENGIN SPATIAL INHABITÉ POUR PROLONGER LA VIE DE SKYLAB

Washington (*U.P.I.*). — La NASA vient de passer commande à Martin Marietta Corporation d'un engin spatial télécommandé et inhabité, destiné à modifier l'orbite de *Skylab* de façon à prolonger la « vie » de ce « wagon » de l'espace (84 *tonnes*) ou à contrôler sa chute vers des régions inhabitées.

Le véhicule télécommandé, qui coûtera 32 millions de dollars (145 millions de francs), devrait être livré en septembre 1979. Il sera manœuvré par les astronautes de la navette spatiale (si celle-ci est prête à temps), dont le premier vol d'essai est prévu pour juin 1979.

ÉDUCATION

ÉMOTION A PERPIGNAN, TOULON ET VALENCIENNES

Le premier ministre retarde la création de trois universités

Un différend oppose le premier ministre et le ministre des universités à propos de la création de trois universités à Perpignan, Toulon et Valenciennes. Dans un projet de décret, qui avait été soumis le 24 février dernier au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.), Mme Alice Saunier-Seïté prévoyait de transformer en universités autonomes les centres universitaires de ces trois villes (le Monde du 24 février). *Sans attendre la publication du décret elle s'était rendue à Valenciennes il y a un mois pour inaugurer « l'université ». Le premier ministre, toutefois, a bloqué la signature du décret, ce qui provoque l'émoi dans les villes intéressées.*

Une inauguration hâtive

Il est encore des citoyens que le nom d'université fait rêver : les présidents des centres universitaires. Trois d'entre eux, ceux de Perpignan, de Toulon et de Valenciennes, avaient bien cru, en février dernier, leur vœu exaucé. Leurs établissements allaient devenir majeurs et ne seraient plus obligés de passer des conventions avec des universités.

Pour marquer comme il convenait l'événement, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, fit, le 30 mai, le voyage de Valenciennes pour une inauguration officielle. L'émotion des universitaires et notables présents rappelait celle des parents lors du baptême de leur enfant quand Mme le ministre prononça la formule tant attendue, allant jusqu'à déclarer : « *Vous êtes mon université modèle.* »

Las ! Les responsables eurent beau lire, jour après jour, le *Journal officiel* dans ses moindres recoins : de décret confirmant le beau discours du ministre, point.

A la place ils eurent la douleur d'apprendre, qui par un président d'université, qui par un écho du *Canard enchaîné*, que M. Raymond Barre s'opposait à ces décisions. Le premier ministre, nous a-t-on confirmé dans son entourage, souhaite que l'on fasse le point sur la carte universitaire française avant de prendre des décisions et éviter de procéder au coup par coup.

Mais à Perpignan, à Toulon et à Valenciennes, on ne comprend pas ce retard et on est amer. « *Nous ne comprenons pas les raisons du blocage* ». « *La transformation n'a aucune incidence financière* ». « *Nous avons fait nos preuves.* » « *Il y a une union sacrée dans la région, de la C.G.T. au patronat, pour notre université.* »

Faute d'information, les rumeurs vont bon train : certains croient à une détérioration des rapports entre M. Barre et son ministre, d'autres pensent que le chef du gouvernement a mis le dossier sous le coude, en attendant de pouvoir annoncer que le centre universitaire de Chambéry — qui réclame aussi sa transformation — bénéficie d'une promotion similaire.

A Perpignan, Toulon et Valenciennes on refuse en tout cas de se figer dans l'attentisme. On estime plus prudent de « faire comme si » on était déjà une université. Les standardistes ont reçu des consignes. On a fait imprimer de nouveaux papiers.

Un élément de poids va le conforter dans sa position. Dans l'annuaire des universités que viennent de publier *les Cahiers des universités françaises* (1), les trois établissements en question ont été promus. Parmi les membres du « comité d'orientation » de cette publication on trouve un professeur de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I) : M. Raymond Barre.

MICHEL SIDHOM.

(1) Association d'étude pour l'expansion de l'enseignement supérieur, 67, rue de Richelieu, 75002 Paris. Le numéro : 35 F.

Trois communes de l'agglomération lyonnaise se « disputent » la décentralisation de l'École normale de Saint-Cloud

Le transfert envisagé à Lyon de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud a été évoqué récemment au Sénat par M. Anicet le Pors (P.C., Hauts-de-Seine) dans une question orale au ministre des universités. M. le Pors a estimé que ce transfert « reviendrait, dans les conditions actuelles, à un démantèlement de l'Ecole et à une révision en baisse de ses missions (...) seule une réimplantation dans la région parisienne lui permettrait de remplir le rôle important qui est le sien ». Dans sa réponse, Mme Saunier-Seïté a précisé « qu'un tiers seulement des étudiants (de l'E.N.S.) sont originaires de la région parisienne, tandis que 22 % proviennent des cinq académies du Sud-Est et 10 % de la région lyonnaise ». Le ministre considère que le transfert à Lyon permettra « d'offrir aux E.N.S. de Saint-Cloud et de Fontenay des laboratoires dignes de notre époque, ce qui n'est pas possible dans la région parisienne faute de place ». Dans la région lyonnaise plusieurs communes souhaiteraient pouvoir accueillir l'Ecole.

De notre correspondant régional

Lyon. — L'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud ne fêtera pas en 1982 le centenaire de sa création dans les locaux qu'elle occupe actuellement. A cette date, sa décentralisation, annoncée depuis plusieurs années, sera réalisée. Des crédits devraient, en principe, être inscrits au budget 1979 pour permettre le démarrage des travaux. Mais où auront-ils lieu ?

Le choix du nouveau site ne sera pas effectué avant la fin de cette année. Il appartient à la direction de l'établissement, et en dernier ressort, au ministère des universités. Treize sites ont été proposés, tous dans l'agglomération lyonnaise, le treizième dans la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau, entre Lyon et Grenoble. Il n'en resterait en lice que trois aujourd'hui qui soient en mesure de répondre aux exigences formulées par la direction de l'école. Celle-ci propose un terrain dans le quartier de la Part-Dieu.

Lyon, dit-on, ne serait pas disposé à se battre pour accueillir l'école, la présence de celle-ci dans le cadre de la communauté urbaine suffisant à valoriser son image de marque. Restent alors Villeurbanne et Saint-Priest, deux communes qui, hormis des municipalités à direction socialiste (1), présentent, à cause de leur taille — 116 000 habitants pour la première, 36 000 pour la seconde, — de leur localisation et du degré d'urbanisation, des dossiers sensiblement différents. Le maire de Saint-Priest, *M. Louis Gireau*, a rappelé le 1[er] juin, au cours d'une conférence de presse, que la candidature de sa commune a été présentée officiellement dès l'automne 1977 au préfet du Rhône et au recteur de l'académie de Lyon.

Les atouts de Saint-Priest ?

Les atouts de Saint-Priest ? D'abord des disponibilités foncières permettant, dans le cadre d'une ZAC de 240 hectares, dont l'arrêté de réalisation devrait être signé prochainement — d'offrir à l'école la superficie que ses responsables souhaitent lui donner. Ensuite, un environnement universitaire et sportif de haut Saint-Priest est, sur le plan des pour l'école serait mitoyen de celui où s'élève actuellement les bâtiments de Lyon 2 et proche du parc de Parilly et de ses installations sportives. Enfin, Saint Priest est, sur le plan des communications, bien placé. La proximité de l'autoroute de Lyon-Grenoble mettrait notamment l'école à dix minutes de l'aéroport international de Satolas.

Sans doute, l'accès à la gare de Perrache et à la future gare de la Part-Dieu, où s'effectuera l'essentiel du trafic des T.G.V. à partir de 1982, et, d'une façon générale aux grands équipements culturels — auditorium, T.N.P. opéra, etc. — sera-t-il un peu moins aisé qu'à partir d'un site lyonnais ou villeurbannais.

Le choix des dirigeants de l'Ecole normale supérieure pourrait bien se limiter entre la formule « campus étalé » même si dans le cas de Saint-Priest celui-ci est intégré à un projet d'urbanisme de mille six cents logements dont la première tranche des travaux démarrera en 1979, et le retour à une intégration très intime dans le tissu urbain.

Dans ce dernier cas, les 45 000 mètres carrés nécessaires à l'école devraient être répartis sur plusieurs niveaux de construction et de plus les résidences des étudiants pourraient se trouver d'un côté, les salles de cours ou les laboratoires d'un autre. C'est la proposition qu'a faite la commune de Villeurbanne. Mais même si la décision finale ne lui appartient pas, Saint-Priest compte défendre fermement sa candidature dans le cadre communautaire : « *Si l'on décentralise Saint-Cloud, ce n'est pas pour la recentraliser dans Lyon ou dans Villeurbanne. Les communes périphériques veulent bien recevoir les cimetières, les usines de traitement des eaux usées ou les abattoirs, mais elles peuvent aussi espérer accueillir des équipements plus nobles* », dit son maire.

BERNARD ÉLIE.

(1) A Villeurbanne, M. Charles Hernu, député, est à la tête d'une municipalité ne comprenant pas de communistes, tandis que M. Gireau a été élu, à Saint-Priest, à la tête d'une liste d'union de la gauche.

L'ORIENTATION A QUATORZE ANS

La dactylo ou l'enseignement privé

C'est une banale histoire d'orientation scolaire comme il y en a des milliers à cette époque de l'année. Mais elle en dit suffisamment long sur la rigidité et les excès de la sélection pour mériter d'être racontée.

Héroïne malgré elle de cette histoire absurde et exemplaire, Christine aura bientôt quinze ans. Elève de troisième dans un bon lycée parisien, elle a, comme on dit, fait une « mauvaise année ». Sympathique et rêveuse comme beaucoup d'adolescentes de son âge, elle s'est, de leçons bâclées en efforts toujours remis au lendemain, retrouvée un beau jour dans le peloton de queue de sa classe.

Résignés, ses parents s'étaient faits à l'idée d'un redoublement. Vain espoir. Non seulement le conseil de classe s'opposait à cette solution, mais décidait d'orienter Christine vers un brevet d'études professionnelles (BEP) de dactylo-correspondancière. Pourquoi dactylo-correspondancière ? Mystère... Ou plutôt non. Aussi étonnante qu'elle paraisse, il y avait une explication : le lycée d'enseignement professionnel tout proche disposait justement de places dans cette « spécialité »...

Avec 8,43 sur 20 de moyenne annuelle, Christine avait été jugée « irrécupérable ». A 9, apprirent peu après ses parents, elle aurait été admise à redoubler. Admirable certitude des chiffres ! Mieux encore, le verdict du conseil de classe se fondait sur un classement qui jamais, au cours de l'année, n'avait été communiqué à quiconque, son principe même ayant été depuis longtemps, et pour des raisons pédagogiques, abandonné.

Interdite de redoublement, malgré son jeune âge, promise à quatorze ans, et sans consultation de ses parents, ni d'elle-même, à un avenir rient de dactylo-correspondancière, il ne restait plus à Christine qu'à tenter de faire bonne figure lors de l'ultime examen de « repêchage » prévu dans ces cas-là. Il n'y eut pas de miracle...

Quelques jours plus tard, ses parents reçurent du lycée d'enseignement professionnel un avis leur précisant que l'affectation décidée par le conseil de classe « ne pouvait être modifiée ». C'était, faut se plier à cette décision, un congédiement pur et simple de l'enseignement public.

L'histoire a un épilogue heureux. Coupable de baisse de régime, Christine vient, malgré tout, d'être admise à redoubler dans un établissement religieux d'aussi bonne réputation que son lycée. Il en coûtera 600 F par trimestre à sa famille. Elle a dû s'engager, malgré son peu de curiosité pour les choses de la religion à respecter le « projet de foi » de l'établissement (cette clause figure dans le dossier d'inscription), mais on lui a donné une chance. Et l'enseignement privé vient de gagner auprès de ses parents de solides partisans.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

DEUX ÉVÊQUES INTERDISENT A DES PRÊTRES D'ÉCONE D'OFFICIER DANS LEURS DIOCÈSES

Après l'ordination illicite par Mgr Lefebvre de dix-huit prêtres à Écône le 29 juin, deux évêques, le cardinal Enrique Y Tarancon, archevêque de Madrid, et Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, ont interdit à deux des nouveaux prêtres, qui relèvent de leurs diocèses respectifs, de célébrer la messe.

Mgr Mamie a déclaré : « *J'ai non seulement le droit mais le devoir de rappeler que j'ai interdit à Mgr Lefebvre de prêcher sur tout le territoire de mon diocèse et à M. l'abbé Moillard de célébrer le saint sacrifice de la messe, d'entendre les confessions (je lui refuse la juridiction indispensable à la validité* du *sacrement de la réconciliation* et du *sacrement de mariage) de prêcher* et *d'exercer quelque ministère que ce soit, sacramental ou non.* »

D'autre part, Mgr Lefebvre a fait acheter l'ancien couvent des Clarisses de Quiévrain, une petite ville de six mille habitants, près de Mons, en Belgique, pour en faire un carmel d'une trentaine de religieuses.

L'ABBÉ DANIEL LABILLE EST NOMMÉ ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE SOISSONS

Paul VI a nommé évêque auxiliaire de Mgr Alphonse Bannwarth, évêque de Soissons, l'abbé Daniel Labille, du diocèse de Reims.

[Né en 1932 à Nouvion-sur-Meuse (Ardennes), l'abbé Labille est titulaire d'une licence universitaire de philosophie. Ordonné prêtre le 15 avril 1956 à Reims, il fut nommé *professeur* de philosophie au petit séminaire de Reims, *puis*, en 1969, animateur du foyer Emmanuel-Suhard. Il devint supérieur du grand séminaire du premier cycle interrégional pour les sept diocèses de Champagne-Picardie en 1970. Enfin, il fut nommé en août 1977 responsable du secteur pastoral de Châtillon-Murigny de la ville de Reims. Il a assuré diverses aumôneries de J.I.C.F. et d'A.C.I. et la charge de secrétaire du conseil presbytéral. Il était chargé de la pastorale sacramentelle et liturgique et de la pastorale des vocations.]

UNESCO

Sous-directeur général de l'organisation

M. JACQUES RIGAUD A DÉMISSIONNÉ

M. Jacques Rigaud, sous-directeur général de l'Unesco chargé de l'administration et du « soutien des programmes », a donné sa démission de l'organisation. Acceptée le 30 juin par le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, cette démission prendra effet le 30 septembre.

M. Rigaud, qui reprendra ses fonctions de maître des requêtes au Conseil d'Etat, aura deux successeurs. M. Rao (Inde), sous-directeur général adjoint, est provisoirement chargé de l'administration. Quant au responsable du soutien des programmes, il ne sera désigné qu'après la conférence générale, qui se réunira à Paris en octobre.

Lorsqu'il a été nommé en septembre 1975, M. Jacques Rigaud souhaitait prendre *la* direction de la culture. Chargé finalement des neuf bureaux de l'administration et du « soutien des programmes » (organisation des conférences, édition et diffusion, services d'information, offices des statistiques, etc.), qui est une direction très lourde, M. Rigaud estime avoir « *rempli son contrat* ».

Enseignement agricole privé

LES SÉNATEURS DE L'OPPOSITION SAISISSENT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les sénateurs socialistes, communistes et radicaux de gauche ont saisi le Conseil constitutionnel, afin qu'il déclare non conforme à la Constitution la loi concernant l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles. Ce texte dispose notamment que des conventions passées entre le ministère de l'agriculture et les organisations représentatives de l'enseignement agricole privé précisent les modalités d'application des décrets fixant les conditions de la reconnaissance des établissements. Les auteurs *de la requête estiment* que le législateur a ainsi amputé le pouvoir réglementaire d'une partie de ses attributions.

SUPPLÉMENT

TÉLÉVISION, RADIO, ORDINATEUR

Peut-on mesurer l'efficacité des techniques modernes d'enseignement ?

Les technologies modernes d'enseignement — télévision, radio, ordinateurs, — peuvent-elles aider les gouvernants et les planificateurs à faire face à la croissance de la demande en éducation ? A quel coût, dans quelles conditions, pour quelle efficacité ? Tel est le thème des travaux entrepris depuis plusieurs années par des experts internationaux et des chercheurs, notamment ceux de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation de Dijon (IREDU) et de l'Institut international de planification de l'éducation (I.I.P.E.). Ceux-ci viennent de confronter leurs réflexions à l'occasion d'un colloque international organisé par l'UNESCO, à Dijon.

Les cent quarante participants — économistes et pédagogues — de trente-trois pays, et les représentants de neuf organisations internationales intéressées à l'éducation ou à son financement ont mis en évidence *les difficultés de définir* la rentabilité d'un système éducatif, et, « a fortiori », de la mesurer.

FACE aux effets de l'explosion démographique postérieure à la seconde guerre mondiale, combinée aux mesures d'*allongement* de la *scolarité* obligatoire, les pays industrialisés ont surtout cherché à accroître au maximum les capacités d'accueil de l'enseignement traditionnel. Dans les années 60, la priorité à l'éducation a été l'axe dominant des politiques publiques. Mais les temps ont changé et, depuis 1970, les dépenses d'éducation ne constituent plus la priorité : les budgets éducatifs, a expliqué M. Jean-Claude Eicher, directeur de l'IREDU, ne progressent pratiquement plus, en monnaie courante.

Les pays en voie de développement, de leur côté, malgré des efforts considérables, n'ont pas réussi à faire disparaître l'analphabétisme (*le Monde* du 14 septembre 1977). Sans parler des adultes, ajoute M. Eicher, on relevait, en 1974, trente-deux pays où le taux brut de scolarisation dans le premier degré ne dépassait pas 60 % et neuf où *il était inférieur* à 25 %.

Dans ces conditions, les pouvoirs publics sont à la recherche d'autres moyens que l'école classique pour satisfaire ces besoins immenses et se tournent vers les moyens de communications de masse et vers les nouvelles technologies.

De nombreuses expériences ont été menées avec l'aide des organisations internationales, particulièrement dans les pays en voie de développement, mais il est encore difficile de les évaluer rigoureusement (radio éducative au Népal, enseignement primaire par la *télévision* en *Côte-d'Ivoire*, enseignement par radio et télévision au Mexique, réseau de télévision éducative au Salvador, télévision éducative dans l'État de Maranhao au Brésil...).

L'évaluation des coûts

Les experts se sont cependant accordés sur un certain nombre de conclusions pour évaluer les coûts des techniques modernes : ainsi que l'a montré M. Leslie Wagner, professeur à la Polytechnic school of central London, la structure des coûts des systèmes d'enseignement à distance — par radio, par télévision ou par correspondance — diffère sensiblement de celle des organisations conventionnelles. Les coûts d'investissement et les coûts fixes sont plus élevés ; en revanche, ceux de fonctionne*ment sont généralement plus* bas. Dans l'enseignement audiovisuel, ce sont la production et la réalisation des programmes qui coûtent le plus cher ; les frais de transmission et de réception sont beaucoup moins élevés, particulièrement lorsque le public visé dispose déjà de récepteurs.

Grâce à l'ampleur de leur public, la radio, la télévision ou l'ordinateur sont beaucoup plus économiques que l'enseignement traditionnel et les coûts marginaux sont très faibles jusqu'à un nombre élevé d'élèves. Enfin, la *télévision* est de trois à dix fois plus onéreuse que la radio, tandis que l'enseignement assisté par ordinateur est de dix à cinquante fois plus cher que la télévision.

Pour mesurer l'efficacité pédagogique des technologies modernes, l'analyse économique n'est pas très satisfaisante. Pour M. Claude Tibi, chargé de cours à l'Institut international de planification de l'éducation, elle ne permet pas de prendre en considération tous les aspects de l'acte éducatif.

On ne connaît pas précisément le processus d'acquisition des connaissances et il est très *difficile* d'*établir* des *liens* de causalité directe entre les différentes composantes de l'acte pédagogique — attitude de l'enseignant, matière enseignée, méthodes pédagogiques — et ses résultats. *A fortiori*, est-il difficile d'établir une définition macro-économique de l'efficacité d'un système éducatif. Les populations scolaires ou étudiantes, sur lesquelles portent les expériences, sont souvent différentes des populations scolaires traditionnelles : il s'agit, par exemple, d'entreprendre une formation d'adultes ou de mettre sur pied un *système* d'enseignement à distance pour toucher des élèves jusqu'alors non scolarisés. On ne sait pas, dès lors, si la modification de niveau obtenue, comparée aux résultats atteints de façon traditionnelle, tient à *la méthode pédagogique* ou à l'élargissement de la population.

La notion d'efficacité pédagogique est elle-même multiforme, tandis que les performances qui sont mesurées sont celles qui ont trait aux connaissances utiles. Les autres acquis de l'éducation — une méthode de travail, la capacité d'assumer un effort soutenu, par exemple — sont évidemment impossibles à mesurer. Il reste cependant que l'« *effet de parchemin* », comme disent les économistes, c'est-à-dire les avantages pour l'emploi et le salaire de la détention d'un diplôme demeure *essentiel* et qu'il est quantifiable.

Il n'existe aucune méthode d'enseignement qui donne des résultats supérieurs à une autre dans tous les domaines. Ainsi, un comportement directif du maître en matière d'apprentissage de la lecture peut être efficace pour certains élèves au niveau du déchiffrage des mots et défavorable pour la compréhension du texte lu. Si l'on veut classer les méthodes pédagogiques en indiquant celles qui sont le plus efficaces, ajoute M. Tibi, il faut définir des grilles d'appréciation, ce qui n'est pas neutre sur le plan idéologique.

Enfin, l'économiste établit ses mesures d'efficacité en s'appuyant sur des moyennes. Or la réalité pédagogique est toujours différente, et les écarts entre les forts et les faibles, ou entre ceux qui *assimilent* vite et ceux qui sont plus longs à comprendre, sont souvent plus significatifs. Ils permettent en outre de tenir compte des inégalités sociales et des handicaps socio-culturels.

En dépit de ces critiques, M. Eicher a dressé le bilan provisoire des *constatations* des experts. Dans l'enseignement supérieur, les systèmes d'enseignement à distance ont une efficacité plus grande que les autres à tous les points de vue : les connaissances sont bien assimilées ; les diplômes sont aussi bien acceptés par les employeurs que ceux délivrés dans une université normale, ainsi que le montre l'expérience de l'Open University britannique (1) : l'indice de satisfaction des étudiants est supérieur à celui des étudiants traditionnels, car, paradoxalement, ils se sentent moins anonymes grâce aux contacts réguliers avec leurs professeurs.

Au niveau primaire, surtout dans les pays en voie de développement, les expériences s'adressent à un public — le plus souvent rural — différent de celui qui fréquente l'école traditionnelle. Les résultats sont généralement bons, quoique inégaux : ainsi, l'*enseignement par radio*, utile pour apprendre à compter, s'avère un handicap pour apprendre à lire ou à écrire.

Les bénéfices économiques escomptés des innovations sont-ils suffisants pour décider les gouvernants et les planificateurs à choisir une technologie éducative nouvelle ? L'analyse économique n'est que l'un des aspects de leur réflexion. Elle ne permet pas de mesurer les conséquences sociales ou politiques, qui peuvent être parfois considérables. Ainsi, la scolarisation des populations rurales entraîne toujours un désir de fuite vers la ville : « *Alphabétiser un pays pauvre, n'est-ce pas le déstabiliser ?* », s'est demandé M. Eicher. Si la radio et la télévision accélèrent l'alphabétisation, n'accroissent-elles pas aussi les problèmes sociaux ?

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) L'Open University est un système d'enseignement supérieur à distance composé de cinq éléments : documents écrits pour les cours par correspondance, programmes radiodiffusés et télévisés, enseignement en classe dans des centres d'études locaux et cours d'été. Cette université, créée en 1969, accueille depuis 1971 les étudiants âgés de plus de vingt et un ans, sans condition de diplôme. En 1976, l'Open University a eu cinquante mille étudiants. Son budget annuel de fonctionnement était de 26 millions de livres (*le Monde* du 17 mai.)

Controverse à Angers

QUAND L'UNIVERSITÉ VEUT REVENIR EN VILLE

VENUE des États-Unis, la formule du « campus » universitaire est aujourd'hui remise en cause. C'est ce qui, à Angers, avait conduit, dès 1975, la municipalité du maire (C.N.I.), M. Jean Turc, à prévoir l'implantation des locaux définitifs des U.E.R. de droit et de lettres de l'université angevine, non pas sur le campus de Belle-Beille, qui regroupe, à l'ouest de la ville, les autres *équipements de l'université* (environ cinq mille cinq cents étudiants), mais au cœur d'un « centre de secteur », dont l'édification était programmée plus au sud, en bordure d'un plan d'eau alimenté par la Maine.

En novembre 1977, l'*équipe* du nouveau maire, M. Jean Monnier (socialiste), décidait de faire construire en plein centre de la ville cet ensemble droit-lettres pour deux mille cinq cents étudiants, et la bibliothèque universitaire incluse dans le projet. Quatre objectifs étaient visés : favoriser l'intégration de l'université à la vie locale ; faciliter l'accès de la population non étudiante aux U.E.R. ; « réanimer » le centre de la cité — l'une des priorités de la politique *municipale* — et... « *rapprocher* de *l'enseignement* supérieur pu*blic* » un enseignement supérieur privé, représenté par l'Université catholique de l'Ouest (U.C.O.), forte d'environ mille cinq cents étudiants permanents, dont près de huit cents dans des enseignements concurrentiels ou semi-concurrentiels.

Les nouveaux bâtiments seraient construits à moins de 500 mètres de la « catho », sur un terrain de 2 hectares, libéré par le transfert des haras d'Angers, et racheté (en 1975) au département de Maine-et-Loire par la municipalité précédente, qui projetait d'y construire une centre culturel.

La décision de la municipalité de gauche prise après consultation et réponse favorable du conseil de l'université avait soulevé de la part de certains enseignants (notamment de l'U.E.R. de médecine) des critiques techniques (circulation et stationnement). Mais l'offensive contre le projet allait surtout venir de l'assemblée départementale, conduite par les conseillers généraux les plus attachés à la défense de l'université catholique et sans doute aussi désireux d'embarrasser la municipalité de gauche que de préserver la vieille « catho » de toute ombre portée par l'université d'État. Pour ces opposants, il y a, de la part de la ville, un véritable « détournement » de l'utilisation *des terrains*, dont la *cession*, affirment-ils, n'a été consentie par le *département* que pour la construction d'*un* « centre culturel ».

Juridiquement, la position de la ville paraît forte puisque l'acte de vente *ne* fait état que de la construction d'un *équipement* d'« *intérêt départemental* ». Mais la querelle risque de retarder le déblocage des crédits promis par l'État (le coût de l'opération devrait avoisiner 20 millions de francs). La municipalité vient de réaffirmer sa volonté de voir construire l'ensemble droit-lettres aux haras, mais en déclarant qu'elle ne s'opposerait pas à la solution du campus si celle-ci devait supprimer tout retard dans la réalisation.

M. Monnier n'en ira pas moins plaider sa cause auprès du ministre des universités. Et une solution « à l'angevine » n'est pas totalement exclue, qui sacrifierait la logique de l'économie à la diplomatie et mettrait le droit (non *concurrentiel pour* l'U.C.O.) aux haras et les lettres sur le campus.

CLAUDE-HENRI GAY.

(1) Voir l'article de Philippe Boggio dans *le Monde* du 21 juin.

ÉDUCATION

Une initiative de Paris-VII

Des « profs de ...

Sous l'œil des ...

TÉMOIGNAGE

Vingt-six unités de ...



ÉDUCATION

Une initiative de Paris-VII en faveur des étudiants « empêchés »

Des « profs de fac » dans les prisons

Cent cinquante détenus environ, qui, pour la plupart, n'avaient que le cerficat d'études à leur entrée en prison, font actuellement des études supérieures grâce à la « Section d'enseignement aux étudiants empêchés », créée depuis 1975 à l'université de Paris-VII (Jussieu).

Cette section, qui compte aujourd'hui une trentaine d'enseignants (1), déploie l'essentiel de son activité sur les centres de détention de la région parisienne (la Santé, Fresnes, Melun, Poissy, Fleury-Mérogis). Elle s'efforce même de suivre les détenus transférés d'un établissement pénitentiaire à l'autre, afin de ne pas briser leur « carrière » universitaire.

C'est ainsi que des enseignants de Paris-VII suivent personnellement des étudiants « empêchés » incarcérés à Châteauroux, Riom ou Nancy. Dans tous les cas, les cours sont donnés à la prison même.

Beaucoup de ces étudiants ne dépassent pas le niveau de l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU), qui permet aux non-bacheliers d'entreprendre des études supérieures, mais certains parviennent au niveau du troisième cycle et réussissent à cumuler les diplômes...

La section d'enseignement aux étudiants empêchés est née du hasard. En 1972, un détenu, condamné pour divers hold-up, fait la grève de la faim à Fresnes pour être reconnu comme « politique » — il avait attaqué des banques pour le compte de l'O.A.S. — et demande le droit d'entreprendre une première année d'études de médecine. Un professeur détaché au quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Fresnes et dont la femme enseigne la physique à Paris-VII, finit par obtenir le détachement d'une étudiante en médecine qui vient enseigner à Fresnes. Aussitôt, un deuxième détenu demande à faire de la psychologie. C'est l'enchaînement. Les vocations d'étudiants se multiplient.

Les enseignants bénévoles de Paris-VII sont tellement sollicités qu'ils sont obligés de s'organiser : c'est la création, en novembre 1975, de la « section d'enseignement aux étudiants empêchés », théoriquement rattachée au « Service des enseignements à distance » de Paris-VII.

« *C'est extraordinaire comme les informations circulent vite en prison*, note Mme Marie-Claude Vettraino - Soulard, professeur d'anglais et aujourd'hui directrice de la section. *En 1972-1973, nous n'avions que trois étudiants. Dès l'année suivante, nous en avions quinze, puis cinquante, puis cent, et aujourd'hui cent cinquante, sans avoir fait la moindre publicité auprès des détenus.* »

Le succès de la formule s'explique aisément : les détenus préfèrent entreprendre n'importe quelles études plutôt que de rester inactifs dans une cellule. Or, dans une maison d'arrêt comme celle de Fresnes, le détenu moyen n'a droit qu'à deux heures de promenade par jour. C'est le régime du « *vingt-deux heures sur vingt-quatre en cellule* ». S'il a la chance d'être admis au « quartier étudiant » (2) il aura droit à une vingtaine d'heures de cours par semaine, plus quatre heures de sport sur les terrains attenant au quartier.

Les heures de cours ne sont pas seulement l'occasion d'échapper à l'enfermement, à la promiscuité et à l'immense ennui de la cellule. Même si les cours ont lieu dans un cadre strictement pénitentiaire (voir ci-contre), ils permettent aux détenus de « voir des têtes nouvelles », de recevoir « une bouffée d'air » venue de l'extérieur.

En outre, *last but not least*, la poursuite des études offre une chance d'obtenir des remises de peine. Chaque examen passé avec succès peut valoir jusqu'à trois mois de remise, suivant l'appréciation du juge d'application des peines. En collectionnant les succès et les diplômes, un détenu peut donc abréger notablement sa peine, surtout si sa conduite et sa « *volonté d'en sortir* » lui valent parallèlement des remises accordées par l'administration de la prison.

« *Sorties de cellule et remises de peine sont les deux motivations majeures* des détenus qui se lancent dans les études », précise M. Paul Botella, premier surveillant à la prison de Fresnes. « *Très peu entreprennent des études supérieures pour elles-mêmes. On s'en aperçoit lorsqu'ils sont transférés en centrale ou libérés.* »

Effectivement, beaucoup de détenus abandonnent leurs études après leur libération ou même leur transfert en centrale. Les raisons en sont évidentes : lorsqu'un détenu sort de prison, il a plus urgent à faire que de perfectionner sa culture. Il doit généralement subvenir à ses besoins, et il sait que s'il vise trop haut — avec des diplômes en poche — il se heurtera partout à des fins de non recevoir. On est beaucoup plus regardant sur le passé judiciaire pour les emplois de cadres que pour les emplois manuels.

Dans les prisons centrales, où les détenus purgent leur peine, l'abandon des études tient essentiellement au fait que tout le monde est astreint au travail, au moins huit heures par jour. Comme les étudiants salariés à plein temps, les étudiants incarcérés en centrale doivent cumuler les études et une journée de travail. Cette situation déjà dure lorsqu'on est en liberté, devient à peine tolérable lorsqu'on vit entre quatre murs et sous surveillance. Ou alors, il faut une volonté de fer (voir ci-dessous).

Les détenus, toutefois, ont un avantage sur leurs condisciples en liberté : ils ne sont pas, et pour cause, distraits par des sollicitations extérieures. « *Au contraire, ils mettent les bouchées doubles*, constate Mme Vettraino. *J'ai des étudiants qui passent plus de vingt unités de valeur par an, alors qu'on limite normalement à dix ou à douze.* » Certains s'offrent le luxe de suivre trois « cursus » à la fois, par exemple une maîtrise et deux licences différentes.

Le résultat ? Il peut paraître mince, au seul vu des diplômes obtenus. Depuis que la section fonctionne, une dizaine de détenus ont obtenus un DEUG (diplôme d'études universitaires générales), six ont acquis une licence, trois une maîtrise et un seul a pu décrocher un doctorat de troisième cycle en psychologie. Mais si l'on se réfère au nombre total d'étudiants — cent cinquante, dont les deux tiers ne font que préparer l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU) — on ne peut s'empêcher de constater que le pourcentage de réussite est bien supérieur à ce qu'il est dans les universités « ouvertes ».

« *Pour bien comprendre l'intérêt de l'expérience*, insiste Mme Vettraino, *il faut se rappeler que l'étudiant qui a obtenu son doctorat de psychologie a commencé ses études en prison avec le niveau B.E.P.C. et qu'il a entrepris des études supérieures sans le bac. Qu'enfin il a soutenu sa thèse de troisième cycle alors qu'il était en libération conditionnelle.* »

Ces quelques cas « vedettes » ne font que conforter les enseignants de Paris-VII dans leur conviction que les cours aux détenus sont non seulement nécessaires, mais aussi indispensables à la réinsertion des « taulards » capables de suivre des études supérieures. Et lorsque certains leur objectent qu'ils transforment des criminels frustes en gangsters « instruits », possédant de dangereuses notions de droit, de langues et de psychologie, ils répondent : le danger n'est pas d'élever le niveau de conscience des détenus mais, au contraire, de maintenir les délinquants intelligents *dans le lot commun de* la population pénale. « *Un détenu intelligent, mais non instruit, est plus dangereux pour la société que si on lui donne accès à la culture.* »

ROGER CANS.

(1) Disciplines « littéraires » seulement : histoire, géographie, sociologie, psychologie, droit, économie, et surtout langues vivantes.

(2) Le « quartier socio-éducatif » des prisons de Fresnes groupe quelque cent cinquante détenus (sur un total de deux mille cinq cents) autorisés à suivre des cours en prison. Une cinquantaine sont inscrits à l'université de Paris-VII et les autres reçoivent la visite d'instituteurs ou de professeurs (alphabétisation, cycle primaire et secondaire).

Sous l'œil des gardiens

POUR un peu, on se croirait dans une salle de classe ordinaire : en face de la douzaine de tables, un double tableau « noir » (vert) et, sur le côté, une vieille carte de l'Amérique du Sud passablement jaunie. Huit étudiants, dont plusieurs en survêtement de sport, ont pris place. Le professeur d'économie — une jeune femme — commence son cours, consacré ce jour-là à un texte de Karl Marx sur l'économie politique, et à un autre de Bhadari sur la théorie du capital.

Ce deuxième texte, en particulier, contient plusieurs graphiques d'interprétation difficile — au moins pour certains. « Ne vous laissez pas arrêter par ces équations », coupe tranquillement le professeur, qui jongle avec les notions de « frontière facteur-prix », et ne fait que passer sur la « théorie marginaliste néo-classique ». L'un des huit, un grand Antillais en pantoufles et la cigarette aux lèvres, se propose pour dessiner le graphique au tableau. Manifestement, on est en famille.

Le cours suivant — d'italien — réunit onze étudiants de niveau différent. Le professeur, encore une jeune femme, propose un texte de Gramsci « écrit en prison » (« Passato e presente »). Sujet : les gouvernements et les niveaux de culture. Les débutants préfèrent cependant la lecture du texte suivant, qui évoque une scène de « trattoria » en décrivant par le menu... le menu du jour. « On mange bien dans ce restaurant », observe l'un. « M'sieur Botella, vous prenez les commandes ? », demande en souriant un autre à l'adresse du premier surveillant venu voir si tout se passe bien. Là encore, l'atmosphère semble bon enfant.

Mais ce n'est qu'une apparence : aucun détenu ne peut oublier que, sans arrêt, le regard des gardiens se pose sur eux à travers le judas de la porte. Le persiflage et les plaisanteries permettent de conjurer le mauvais sort. Et aussi les récriminations : tel se plaint de ne pouvoir disposer de solvant pour peindre — il prépare une licence d'arts plastiques. Tel autre s'indigne contre le « JAP » (juge d'application des peines) de Fresnes, qui n'accorde qu'un mois de remise contre trois mois ailleurs, etc. Sous le vernis de ces revendications particulières — formulées en présence du surveillant-chef, du professeur et du journaliste — se cache, en réalité, l'amour-propre de délinquants déjà « chevronnés » (1) qui veulent sauver les apparences, mais qui savent leur jeunesse irrémédiablement brisée. — R. C.

(1) Sur la cinquantaine de détenus de Fresnes inscrits à l'université de Paris-VII, un seul est « délinquant primaire » — un étudiant de vingt-deux ans condamné pour crime homosexuel. Les autres, dont les âges s'échelonnent de vingt-cinq à quarante-cinq ans, sont presque tous des récidivistes « longue peine », condamnés pour vol à main armée, trafic de drogue et banditisme divers.

TÉMOIGNAGE

Vingt-six unités de valeur en un an

JEAN-CLAUDE a trente ans. « *Huit ans de pension, sept ans de prison et encore cinq à tirer.* » Depuis Noël dernier, il bénéficie d'une libération conditionnelle qui lui permet de vivre chez sa sœur, à Paris, de continuer ses études (une maîtrise et deux licences) et de travailler à mi-temps.

L'itinéraire de Jean-Claude est malheureusement « classique ». Ses parents se séparent lorsqu'il n'a que deux ans : élevé d'abord par sa mère, il passe toute sa scolarité en pension et entre dans la vie active à l'âge de quatorze ans avec, pour tout bagage, le certificat d'études... et déjà beaucoup de méfiance envers la société.

Jean-Claude travaille comme garçon de restaurant, préparateur de commandes dans une pharmacie. Lorsque sa mère l'émancipe, il devient agent commercial, puis se lance dans le courtage en publicité. A l'âge de vingt-deux ans, c'est le « *coup de folie* » : en l'espace de quinze jours, avec des « *copains* », il attaque trois banques et un bureau de poste. « *C'était tellement facile, on ne pouvait plus s'arrêter.* » Au quatrième hold-up, cependant, il est rattrapé trois heures après par la police à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), au volant d'une voiture volée. Brève fusillade. Premier contact avec la prison à Pontoise (Val-d'Oise).

C'est aussi le premier contact avec les études secondaires. Grâce à un organisme d'enseignement par correspondance bénévole (Auxilia), Jean-Claude s'inscrit pour passer le B.E.P.C. Son transfert à Fresnes, au bout de six mois, le retarde dans ses études — et aussi l'obligation de travailler seul en cellule (« *Je ne savais pas ce qu'était l'algèbre* »).

En juin 1973, il passa les épreuves du B.E.P.C. à Fresnes. Il prépare ensuite le baccalauréat (série commerciale G 3) mais, en décembre 1974, il est jugé et condamné à douze ans de réclusion criminelle pour vol qualifié. C'est alors qu'il entre en relation avec Paris-VII et décide de *passer directement l'examen spécial d'entrée* à l'université (ESEU) qu'il obtient en juin 1975.

Tenir jusqu'en 1981

Jean-Claude se lance avec boulimie dans les études supérieures. La première année (1975-1976), il obtient vingt-six unités de valeur. L'année suivante, il prépare une maîtrise (administration économique et sociale) et deux licences (anglais et histoire). Il termine maintenant sa maîtrise et une licence d'histoire. « *Pour l'anglais, je verrai.* »

La rapidité de ce parcours universitaire lui vaut vingt-sept mois de remise de peine et, le 23 décembre 1977, une libération conditionnelle de la centrale de Melun, *où il avait été transféré* pour purger sa peine. Partageant son temps entre son domicile (porte de Bagnolet), son travail (une imprimerie de Levallois) et la « fac » (Jussieu), Jean-Claude doit encore tenir jusqu'en 1981 *pour être complètement libre.*

« *Je n'aurais jamais fait d'études supérieures si je n'avais pas été en prison* », constate-t-il. « *Mais les diplômes ne servent pas à grand-chose lorsqu'on cherche du travail, avec le passé que j'ai. Tout ce qu'on m'a proposé jusqu'à présent, c'est de travailler comme éducateur... à la prison de Melun. Il n'en est évidemment pas question.* »

R. C.

ENQUÊTE

VILLES NOUVELLES

BRASILIA : *demain avant aujourd'hui*

par THIERRY MALINIAK

INCONGRUITE de ferraille parmi les bosquets interminables, boule d'acier scintillante au beau milieu des rougeurs du Mato-Grosso, Brasilia appelle la formule. Démesure de l'bomme face à la démesure de la nature, elle déconcerte on irrite, fascine on angoisse. Elle ne cesse de s'enorgueillir de son existence, défi cartésien à une géographie d'exubérance. Mais peut-on vivre dans un défi ?

Versez un verre d'eau sur le site de Brasilia. A quelques mètres près, le liquide pourra tout aussi bien couler vers le nord, le sud, l'est ou l'ouest. C'est cette particularité qui aurait justifié la localisation de la ville, point névralgique d'un pays où l'on ne jure que par le géopolitique, c'est-à-dire l'influence du facteur géographique sur la politique. Sur un plateau à 1 000 mètres d'altitude, à plus de 1 000 kilomètres de la côte et de ses métropoles, Brasilia répond à la préoccupation de tous les gouvernements brésiliens : occuper leur territoire. Symbole d'un pays qui étire ses membres pour sentir ses extrémités. Mais peut-oo vivre dans un symbole ?

Brasilia, c'est Euclide architecte. Une géométrie implacable. On n'y parle pas de rues, mais d'axes. Pas de quartiers, mais de secteurs. On n'y vit guère dans des maisons, mais dans des blocs. On habite dans le SQN-202 G506, que l'on quitte le matin pour le bureau du SCS Ed BCB II. On déjeunera rapidemeot dans le CLS, peut-être au 202 A24, en songeant que, le soir, on pourra toujours se divertir au SDS (« Setor de Diversoes Sul », le Secteur des divertissements sud). Tout y a sa place, l'adresse devient fiche d'I.B.M. Mais peut-on vivre dans un ordinateur ?

Certes, tout n'est pas négatif. Brasilia a ses hagiographes. Quelle autre capitale dans le monde fait comme elle l'économie des problèmes de pollution ? Le vert domine la ville, écrin des gazons autour des édifices d'acier et de béton. Fumées et odeurs s'évanouissent ao milieu des larges avenues, se perdent dans les bocages des quartiers résidentiels. Les embouteillages n'existent guère, la promiscuité et l'entassement ne s'y font point sentir.

Mais c'est là une arme à double tranchant : l'homme y respire plus librement, mais s'y sent atomisé, seul face à l'architecture qui écrase. La névrose y est plus fréquente qu'ailleurs. Sans que la faute en incombe toujours à la ville, d'ailleurs. N'est-elle pas plutôt due, au dire des psychologues, à la proportion sans égale de fonctionnaires publics, traditionnellement plus sujets aux contraintes de la hiérarchie et de la monotonie ? Ou aux caractéristiques d'une ville d'immigrants sans racines, qui ont abandonné la famille extensive de naguère, avec son impression de protection, et dont l'horizon affectif se limite ici à la famille nucléaire ? Est-ce un hasard si l'on s'y réunit tellement en groupe, afin de tromper l'isolement ?

Brasilia, c'est aussi la rigueur. N'est-elle qu'une réaction spartiate face à la côte émolliente ? Un parti pris de sérieux face à la nonchalance ondulante de Rio ou de Bahia ? La ville glorifie l'austérité, en fait sa raison d'être. Son calvinisme architectural décourage la fantaisie, interdit la déviance. Elle ne suscite que les opinions extrêmes. Faut-il croire l'ancien président Janio Quadros, qui ne voyait en elle qu'une *« ville maudite »* ? Ou faut-il s'associer aux enthousiasmes de Malraux, qui la qualifiait de *« ville de l'espérance »*, et considérait, ni plus ni moins, les colonnes do palais de l'Alvorado (la résidence du président de la Républiqoe) comme *« l'élément d'architecture le plus important depuis les colonnes grecques »* ?

Aujourd'hui, Brasilia vient de fêter ses dix-huit ans. L'âge adulte. Passé les ferveurs de la naissance et les élans des pionniers, terminés les enthousiasmes de l'adolescence et de la croissance anarchique, il faut aujourd'hui songer à mûrir. Devenir, sans trop le vouloir peot-être, une ville (presque) comme les autres. Et s'assumer comme capitale d'un des plus grands pays du monde. Si les habitants de Rio donnent toujours avec nostalgie le nom de « ministères » à leurs administrations publiques, c'est maintenant en vain. La capitale a bien changé de lieu, et c'est à Brasilia que la politique a installé son siège. L'austérité de l'endroit incite au travail et augmente le rendement, affirment, l'air satisfait, les militaires au pouvoir. Pas mécontents de montrer que, au-delà de la samba et de la macumba, le Brésil, ce peut aussi être le cartésianisme occidental et chrétien.

Niemeyer : réparer...

En 1970, dix ans après sa naissance, Brasilia comptait cinq cent trente mille habitants. Aujourd'hui, elle vient de passer le cap du million. Assimiler une population qui double en huit ans, c'est là une gageure peu commune. Brasilia s'étire pour englober les nouveaux venus. Ou pour les laisser sur ses franges ? La préoccupation esthétique de l'architecte l'emporte sur la préoccupation sociale, affirment les contestataires. On construit en fonction de critères élitisants, et le phalanstère tropical un jour rêvé par Oscar Niemeyer et Lucio Costa ne serait plus aujourd'hui qu'un îlot qui ferme ses portes au Brésil réel.

Les contestataires ont-ils tout à fait tort ? Voyons quelques chiffres. Un tiers des habitants seulement vivent dans les « super-cuadras », ces H.L.M. de haut standing censées représenter l'habitation idéale. Il n'y a pas de quoi s'en étonner : un loyer y atteint le même prix qu'à Copacabana, le quartier chic de Rio, et représente sept à huit fois le montant du salaire minimal. Inaccessibles aux plus pauvres, les « super-cuadras » sont désertées par les plus riches, qui fuient les illusions communautaires de ces kibboutzim pour fonctionnaires, pour de belles demeures individuelles au bord du grand lac artificiel qui borde la ville.

Instrument d'intégration d'un territoire, Brasilia serait-elle incapable de réaliser l'intégration d'une population ? N'est-elle que le symbole d'un régime pour qui l'intégration nationale est plus géographique que sociale ? Du sertao aride et dur du Nord-Est, de l'Amazone, de Bahia ou du Goias, tous confluent pourtant vers cette ville plus proche que les autres, au départ destinée à permettre l'éclosion d'un autre Brésil différend de celui de Rio et Sao-Paulo. Mais il ne reste aux nouveaux venus qu'à camper aux abords du ghetto d'acier scintillant et à s'incorporer aux « cités satellites », périphérie lointaine de cette capitale sans faubourgs.

Attiré par le mythe de Brasilia, on se retrouve à Taguatinga, qui, avec ses deux cent mille habitants, est devenue la principale des « cités satellites », à une vingtaine de kilomètres des « super cuadras ». Ici, les peaux sont plus sombres, les traits plus indiens, les allures moins européennes. On vit en parasite d'une métropole sans industrie, donc chiche en emplois. Le chômage à Brasilia n'est-il pas plus élevé qu'à Rio ou Sao-Paulo ? Pour les immigrants sans qualification, il n'y a que la construction, secteur par définition instable. Ou les petits métiers d'huissiers et de coursiers dans les ministères, paradoxe de la non-production dans ce sanctuaire du rendement. Encore heureux si l'on ne se retrouve pas à Nucleo Bandeirante, ou, pis encore, à Ceilândia, autres « cités satellites » qui ne sont en fait que de grands bidonvilles faisant le siège de la grande ville. Brasilia côté verso.

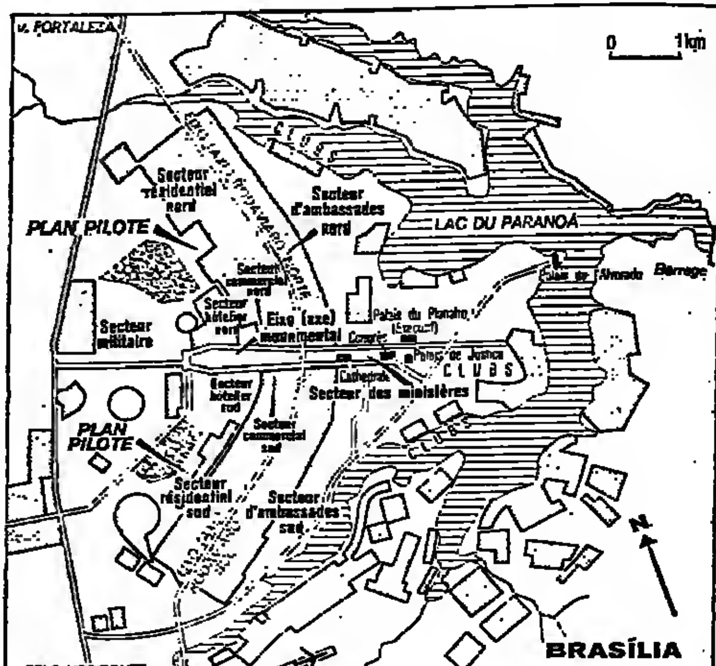
Et comment vivre dans cette ville éloignée des centres de production, et où les coûts de transport grèvent les prix des biens de consommation les plus courants ? Dans une étude récente, le département d'agriculture américain analysait dans différentes capitales le budget alimentaire de base par rapport au salaire moyen local : Brasilia venait en troisième position dans le monde, après Tokyo et Mexico.

Ecoutons Oscar Niemeyer, l'homme qui fit Brasilia, et qui ne cache pas maintenant son désappointement. Agé aujourd'hui de soixante-dix ans, il a définitivement quitté « sa » ville pour s'installer à Rio-de-Janeiro. Ses démêlés avec le régime militaire sont notoires. Il donna sa démission de la faculté d'architecture de l'université de Brasilia, qu'il dirigeait, pour protester contre sa mise sous contrôle des autorités fédérales, et fut par la suite victime d'une campagne maccarthyste : *« Les architectes marxistes ne feraient-ils pas mieux d'aller travailler à Moscou ? »*

Il faut *« réparer Brasilia »*, affirme Niemeyer. On peut sourire lorsqu'on l'entend faire campagne contre la pose de rideaux qui rompt l'esthétique d'un ministère, ou, sacrilège suprême, contre l'installatioo d'un restaurant chinois sur la grande Praça dos Três Poderes, la place principale de la ville. Mais on ne peut que le preodre au sérieux lorsqu'il dénonce la façon dont son projet a été *« détourné », « comment les quartiers résidentiels ont été refusés aux plus nécessiteux, alors qu'ils étaient destinés à tous les habitants de Brasilia ; comment un esprit de discrimination domine tout le district fédéral ; comment les rives du lac, autrefois prévues pour l'usage de tous, ont été livrées aux clubs bourgeois. »*

Critique ou autocritique ? L'évolution de Brasilia n'est-elle pas la conséquence inéluctable des conceptions qui lui ont donné le jour ? Symbole d'un Brésil qui songe, avec superbe, à un demain qu'il conquiert déjà, sans pour autant réussir à intégrer l'aujourd'hui. A moins que les ambitions d'Oscar Niemeyer ne fussent démesurées. Faut-il croire ce professeur de sociologie de l'université de la capitale, pour qui le mythe de Brasilia, c'est, tout simplement, *« l'illusion que la planification architecturale peut modifier la structure sociale »* ? Les laissés-pour-compte de la capitale, c'est le symbole de la problématique du pays : une fois construit le Brésil, il faut encore le rendre accessible aux Brésiliens.

FIN





ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changhaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril) ; Milan (19 avril) ; Hambourg (26 avril) ; Budapest (10 mai) ; Buenos-Aires (17 mai) ; Bangkok (23 mai) ; Kinshasa (30 mai) ; Paris (14 juin) ; Chandigarh (21 juin) ; Stevenage, 28 juin.

Les enquêtes « Cités géantes », « Villes nouvelles » seront publiées en recueil par la librairie Arthème Fayard.

CORRESPONDANCE

Mexico et ses problèmes

Le groupe des étudiants mexicains de maîtrise et de doctorat en urbanisme de l'université de Paris, regrettant que le Moode, *dans son encadré sur Mexico (nos éditions du 12 avril 1978)* « se soit limité à relever les aspects les plus négatifs de cette ville », *et estimant que plusieurs chiffres mentionnés sont* « au moins exagérés », *nous a adressé les précisions suivantes. Nous les faisons suivre des observations de notre correspondant.*

Voici quelques exemples de chiffres que nous contestons :

1) Vous titrez, de façon sensationnelle, votre article : « Mexico : un meurtre toutes les deux heures ». Or, il y a eu 1 254 meurtres en 1976 dans le district fédéral (d'après l'annuaire des statistiques des Etats-Unis mexicains, publié par le secrétariat de l'industrie et du commerce), chiffre qui correspondrait — dans l'esprit de votre article — à 3,44 meurtres toutes les vingt-quatre heores, soit un chiffre 3,5 fois inférieur ao vôtre.

2) Dans le premier paragraphe, vous écrivez qu'il y a un cambriolage toutes les vingt minutes, ce qui équivaudrait à 26 280 cambriolages par an, chiffre 1,5 fois supérieur à la totalité des délits dénoncés dans les préfectures de police du district fédéral (soit 19 013).

3) Vous affirmez que 150 000 enfants meurent chaque année de maladies dues à la pollution. Cependant, entre 1972 et 1973 (d'après les mêmes sources), il y a eu 193 669 morts dans l'agglomération de Mexico. Ce qui impliquerait que 77,45 % des décès seraient ceux d'enfants. Le démographe Fraocisco Alba (*in : « la Poblacion de Mexico : evolucion y dilemas. »* El Colegio de Mexico, julio 1977) nous montre que la mortalité des enfants âgés de zéro à cinq ans représente 23,9 % de la mortalité totale (soit un tiers du chiffre mentionné par vos correspondants).

4) En ce qui concerne la mortalité des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, comme vous le savez bien, la mort naturelle, dans cette tranche d'âge, est exceptionnelle. Que ce soit à Mexico oo dans n'importe quelle autre ville, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'alcoolisme et les accidents soient les principales causes de la mortalité.

5) Dans votre sixième paragraphe, oo se demande ce que vous avez voulu écrire sur le problème de drainage, étant donné que le système des égouts se trouve à 200 mètres de profondeur.

6) Vous écrivez que l'agglomération s'étend sur 700 kilomètres carrés ; cependant, le professeur Claude Bataillon (in *Ville et Campagnes dans la région de Mexico*, éd. Anthropos, Paris, 1971) écrit : *« ...L'on prévoit que, de 1960 à 1980, la surface de la zone métropolitaine passera de 1 500 à 2 500 kilomètres carrés. Bien entendu, moins du quart de cette superficie correspond aux espaces construits, car, fort heureusement, des vides subsistent dans le tissu urbain... »* D'après le département du district fédéral (in *Plan integral de desarollo socio-economico del area metropolitana de la ciudad de Mexico. D.D.F.* Mexico, mayo 1976), l'agglomératioo s'étendait en 1970 sur 2 017 kilomètres carrés, et, selon la même source, dans le « Valle de Mexico », il y avait, en 1976, 196 kilomètres carrés d'espaces boisés, ce qui représente presque quatre fois votre chiffre de 53 kilomètres carrés d'espaces verts. Bien entendu, à ce chiffre, oous pourrions ajouter les jardins publics dans l'aire urbaine.

7) D'après vos correspondants (paragraphe 7), le district fédéral absorbe 42 % des dépenses do gouvernement fédéral : selon le *Journal officiel*, en 1975, les dépenses de la Fédération se sont élevées à 298 419 853 millions de pesos.

Les dépenses totales dans le district fédéral (y compris le budget du département du district fédéral et l'investissement public de la Fédération) ont été de 28 516,3 millions de pesos, ce qui représente 9,56 % de dépenses du gouvernement fédéral, c'est-à-dire moins do quart de votre chiffre.

***

Selon le département du district fédéral, qui répondait en septembre 1977 à un questionnaire des journalistes, « une personne meurt toutes les cinq minutes pour des causes diverses et une personne meurt toutes les huit heures par arme à feo ». *Il suffit d'ailleurs de consulter les journaux mexicains pour avoir une idée du très haut indice de criminalité dans le district fédéral.*

— En ce *qui concerne le nombre de délits dénoncés en 1976 devant les autorités, le chiffre est de 59 805, toujours selon le département du district fédéral.*

— Peut-être en raison d'une mauvaise rédaction de ma part, j'ai parlé de cent cinquante mille morts attribuées à la pollution. Selon le district fédéral, 24,8 % de tous les décès son dus à la contamination.

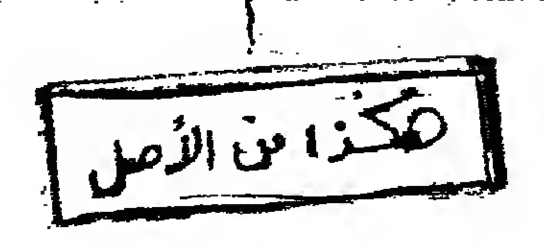
— J'ai mentionné constamment la « zone métropolitaine » quand les urbanistes peuvent distinguer clairement entre zone métropolitaine et zone urbaine. Toujours selon le département du district fédéral, les zones vertes de la zone urbaine atteignent 53 km2, dont 8,6 km2 correspondant à des avenues en ville même.

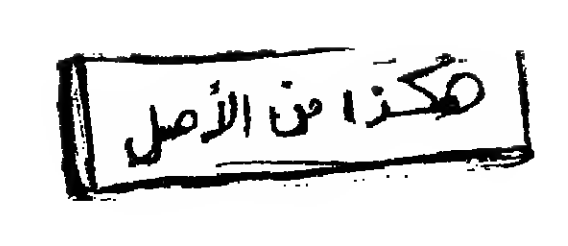
— La ville de Mexico a à sa charge 42 % des dépenses et investissements. Nous avons également signalé, et je confirme, que la capitale produit la moitié de tous les biens et services produits dans le pays et que 65 % de tous les professionnels et de tous les étudiants d'enseignement supérieur résident à Mexico.

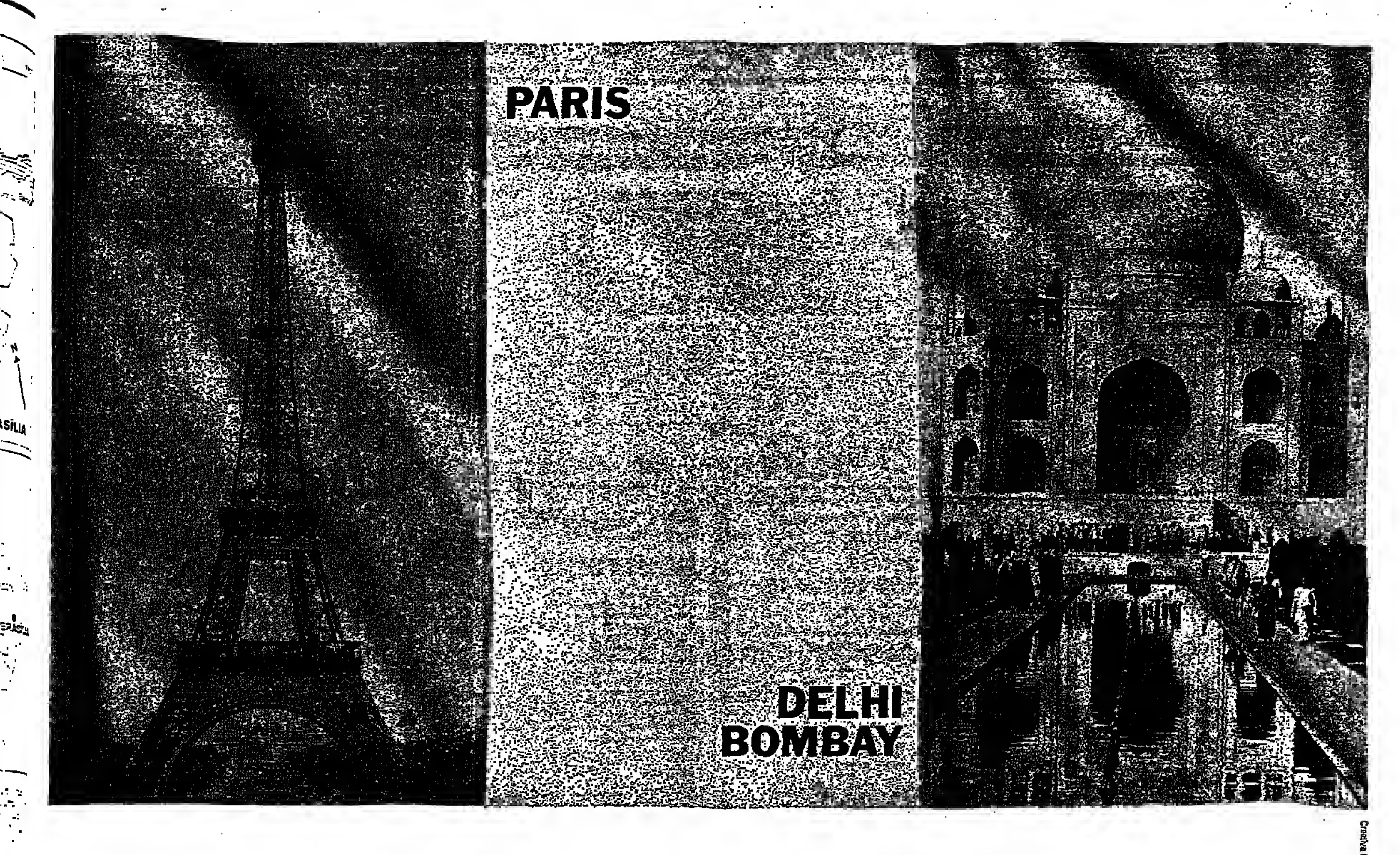
Il est certes difficile de s'habituer aux chiffres d'une cité géante comme celle de Mexico, mais les chiffres que j'ai donnés proviennent de sources multiples, non seulement du district fédéral, mais aussi d'entrevues avec des experts du collège de Mexico, de l'université autonome, de l'université nationale, etc.

J. C.



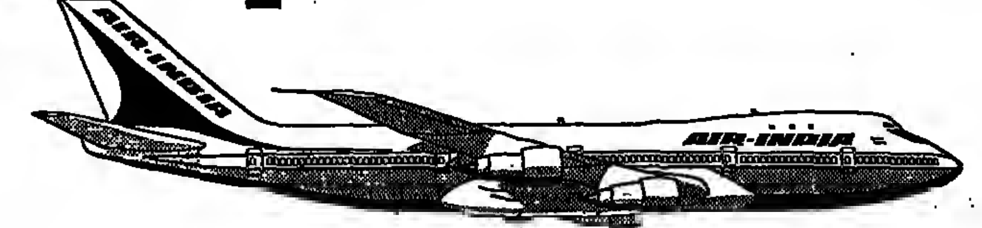






A PARTIR DU 16 JUILLET

800 places de plus chaque semaine vers l'Inde au départ de Paris.



Dorénavant trois Boeing 747 partent directement de Paris.

L'Inde attire toujours plus de voyageurs, qu'ils soient touristes ou hommes d'affaires. Aussi avons-nous été récemment débordés par la forte demande de places à destination de l'Inde au départ de Paris.

Mais aujourd'hui nous avons de bonnes nouvelles pour les utilisateurs de notre ligne à l'aller et au retour de l'Inde et plus particulièrement pour les agents et organisateurs de voyages.

Deux nouveaux Boeing 747 s'ajoutent à notre flotte avec bien sûr l'aménagement intérieur, le confort et l'hospitalité qui font notre réputation.

Mieux encore, nous avons réaménagé tous nos vols pour offrir ces 800 sièges supplémentaires aux voyageurs en partance de Paris. Comment? En faisant de Paris un point de départ trois jours sur cinq.

Départs Air-India d'Orly vers Delhi et Bombay:

LUNDI	18 h. 15
MARDI★	*13 h. 10*
MERCREDI★	*20 h. 50*
VENDREDI	18 h. 20
SAMEDI★	*12 h. 55*

Paris est le point de départ pour les vols en 747 marqués par un ★.

Vols de correspondance de toute la France vers Paris.

Ainsi chaque semaine trois Boeing 747 partiront d'Orly-Sud vers Delhi et Bombay. Une aubaine pour les agents et organisateurs de voyages français.

C'est notre façon à nous de leur dire merci trois fois par semaine dès le 16 juillet.

Pour toutes informations, téléphonez dès aujourd'hui à Air-India.
Paris: 266.13.72, Nice: 87.83.25, Lyon: 08.08.64.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS MARCHANDISES
dimension Nationale
recherche
pour ses Agences situées à
ALENÇON-ANGERS-QUIMPER-RENNES
BELFORT - MARSEILLE
DIRECTEURS
35 ANS MINIMUM
Expérience marchandises indispensable
Stages d'adaptation assurés
dans l'Entreprise
Envoyer C V sous ref 39247 B à :
BLEU Publicité 41, Avenue du Château
94300 VINCENNES

Audit Interne
100.000 F +

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et spécialisé dans la Gestion Financière (IAE,ICG) vous êtes parfaitement bilingue français anglais, si vous avez débuté au sein d'un Cabinet d'Audit International, et que vous souhaitez après deux années d'expérience au moins, rejoindre l'équipe de Direction d'une entreprise française rattachée à un Groupe International, nous vous proposons d'être l'AUDIT INTERNE d'une Société alimentaire (CA 200 millions - siège à Bordeaux) filiale d'un Groupe Américain puissant. En liaison directe avec la Présidence votre mission sera d'établir, modifier, vérifier et contrôler toutes les procédures internes de gestion.

Madame LIPSZYC vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf 804177 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

LIBRAIRIE HATIER
recherche un
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
pour la vente aux libraires et grossistes en librairies de l'ensemble de ses productions de littérature générale et para-scolaire.
Formation supérieure de commerce ou équivalente. Excellent vendeur. Age souhaité 30 ans minimum. Expérience de vente 3 ans minimum. Rémun. fixe × 13 + commission. Tous frais remboursés. Voiture fournie par la Société. Posit. cadre. Secteurs : Ain, Doubs, Jura, Loire, Hte-Loire, Rhône, Savoie, Hte-Savoie. Lieu de domicile souhaité : LYON.
Env. lettre manuscrite avec C.V. et photo à Librairie HATIER, direction du personnel, 59, bd Raspail, 75278 PARIS Cedex 06.

TEKELEC AIRTRONIC
DIVISION COMPOSANTS
recherche :
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSTE :
à pourvoir rapidement sur BORDEAUX
CHEF DE DÉPARTEMENT
QUALITÉ - FIABILITÉ
Ce poste nécessite :
— une personnalité pouvant faire état d'une expérience industrielle réussie d'au moins 3 ans dans la fabrication de composants ou d'ensembles.
— anglais indispensable.
Rémunération élevée en rapport avec la personnalité du candidat. Faculté de logement.
Ecrire Service du personnel, référence 459, Parc Industriel Bersol 33600 PESSAC. Discrétion absolue assurée.

En raison du développement de ses activités à l'étranger
SOGREAH
Ingénieurs Conseils à GRENOBLE
recherche
pour direction et contrôle de travaux :
DIRECTEURS de Travaux
INGÉNIEURS de Travaux
CONTROLEURS de Travaux
ayant plusieurs années d'expérience en Entreprise ou chez Ingénieur Conseil.
Postes à pourvoir sur chantiers d'aménagements hydrauliques.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à SOGREAH, B.P. 172 - Centre de tri 38042 - GRENOBLE Cedex en précisant Langues Etrangères connues.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
Installé dans les Bouches-du-Rhône
recherche :
UN CHEF DE PRODUITS
pour s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.
Le candidat devra correspondre au profil suivant :
- Avoir une formation Marketing ;
- Etre âgé de 25 ans environ ;
- Posséder un bon niveau d'anglais.

Le poste requiert de fréquents déplacements en Afrique. Expérience au sein d'un laboratoire pharmaceutique souhaitable.
Nous offrons :
- Un salaire intéressant sur 13 mois ;
- Des responsabilités importantes ;
- Un plan de formation continue ;
- Une ambiance de travail agréable.

Ecrire n° 7.580, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

développement informatique
Spécialiste en informatique de gestion
Il s'agit d'un poste-clé à pourvoir au sein d'une société performante, où l'outil informatique a une position centrale. La fonction de Responsable du Développement Informatique requiert :
- un diplôme d'Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
- une formation complémentaire en organisation et gestion.
- une expérience professionnelle de plusieurs années en informatique sur moyens et gros systèmes, utilisant base de données et télé-traitement.

La société qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente Par Correspondance), avec un taux d'expansion élevé, offre à un homme jeune une situation de premier plan, dotée d'une rémunération en rapport. A pourvoir près de Rouen.
Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.517
alexandre lambert psychologues
464, rue des Canadiens 76230 Boisguillaume

cadre comptable
SAINT QUENTIN 80.000 +
Société d'Expertise Comptable (C.A. 1,5 M de F ; 18 personnes) recherche pour seconder son Directeur, un Collaborateur Comptable de haut niveau pour lui confier l'encadrement de 3 équipes comptables qui assurent la prise en charge des dossiers clients : • tenue et contrôle des bilans, de réels et discussion des forfaits • organisation, supervision et répartition du travail et appui technique • conseils et relations avec la clientèle.
Ce poste s'adresse à un Technicien de la Comptabilité en cabinet, pouvant justifier d'au moins 5 années d'expérience.
Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 10.112-M, à :
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

EXPANSIAL
Recherche pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier

I - Direction Technique : Projets Stations de Pompage et Compression Pétrole - Gaz

Ingénieurs
- Mécanicien
spécialiste ouvrages concentrés réf. 102 M
- Instrumentiste
spécialiste de l'instrumentation et des systèmes d'automatisme, régulation pneumatique et électrique réf. 129 M
- Process
conception et fonctionnement des installations d'automatisme, régulation, instrumentation réf. 121 M

II - Direction Réalisation : Station de Pompage et Compression Pétrole - Gaz

Ingénieurs
- Mécanicien
responsable de la réalisation des travaux d'équipements mécaniques : surveillance, contrôle, essais, réception réf. 102 B M
- Electricien
responsable de la réalisation des installations électriques : surveillance, contrôle, essais, réception réf. 105 B M
- Spécialiste soudure sur pipe
contrôles non destructifs - gammagraphie - direction technique des équipes de contrôleurs réf. 122 M
- Mise en service station
responsable des essais de mise en service du gazoduc 40", des installations et ouvrages annexes réf. 140 M

Il est exigé :
une solide formation de base ainsi qu'une expérience de 5 années minimum
Il est offert :
- un logement ou une indemnité de logement
- la sécurité sociale et la retraite cadre
- une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable).

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

GTE INTERNATIONAL
Recherche pour
Usine Electronique Grand Public de Sidi Bel Abbès
ALGERIE
CHEF DU SERVICE
DOCUMENTATION TECHNIQUE
GTE International recherche pour Usine Electronique Grand Public un cadre expérimenté chargé de diriger le service documentation technique informatisé de l'entreprise. Il aura pour tâche essentielle de créer, de standardiser la documentation et les procédés ou règlements des services, de constituer et de tenir à jour les manuels techniques et autres documents fondamentaux.
Le candidat devra être bilingue français-anglais, universitaire ou faire la preuve de son expérience de l'emploi dans une grande entreprise. Rémunération et garantie sociale avantageuses découlant de la situation de détaché de la filiale française de GTE International.
Envoyer C.V. dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions sous référence N° 061, à Jean LAURAIN - GTE International
2, rue de la Moselle - 54100 NANCY

AUDITEURS
Nous sommes un Cabinet d'audience internationale en Audit (350 personnes en France - 250 personnes en Afrique).
Vous êtes Expert Comptable Stagiaire et vous avez 2 ou 3 années d'expérience en matière d'Audit externe.
Écrivez-nous car nous recherchons, pour nos centres de LYON et ABIDJAN de jeunes auditeurs motivés par une carrière évolutive.
Jean Adrian - HELIOS
7, rue de Chaillot
75116 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son unité Italienne
(250 personnes - 40 millions de Francs).
MILAN
CONTROLLER
Rattaché directement au directeur de l'unité, il sera responsable :
— de l'établissement, de la présentation et du suivi :
- des résultats mensuels de gestion,
- de la comptabilité analytique et des prix de reviant,
- des budgets d'exploitation et d'investissements,
- de la comptabilité générale et sociale.

— de la gestion de trésorerie et du fonds de roulement,
— du développement de l'informatique dans l'unité,
— des questions juridiques et fiscales.
Le candidat retenu sera si possible de nationalité Italienne et sera parfaitement bilingue ITALIEN-FRANÇAIS.
La connaissance de l'Anglais sera un atout supplémentaire.
Ecrire avec C.V. et photo sous référence 6477 à :
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING ET D'ENTREPRISE GENERALE
recherche
un directeur de chantier
pour l'ALGERIE, sur la côte.
Le poste requiert une expérience de plusieurs années dans la Direction de chantier d'installations pétrolières et pétrochimiques et la pratique des langues française, anglaise et allemande, pour diriger la construction d'un complexe industriel dont le coût se chiffre en centaines de millions de francs.
La fonction requiert une personnalité dynamique, capable de diriger un effectif important d'ingénieurs, techniciens et ouvriers.
Avant de prendre résidence en Algérie, il y aura obligation de séjourner au Siège de la Société à Paris pour une période de quelques mois.
La rémunération offerte sera intéressante, à la mesure de l'expérience du candidat sélectionné. Le séjour en Algérie sera assuré en famille.
Envoyer C.V. manuscrit à No 71424 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

The EISCAT Scientific Association (HQ. in Kiruna, Sweden), established by 6 European research councils for constructing and operating a radar facility for observations of the auroral ionosphere, seeks a Business Manager to take up the following duty : Administration, budget, accounting, contracts, personnel.
Qualifications : degree and experience in economics, law or finance — experience in similar scientific organization desirable — complete command of the English language and preferably knowledge of a scandinavian language.
Salary negociable in the band 110/140.000 Swedish crowns.
Resume, references and salary requirements to be sent not later than July 17 1978 to : CNRS - Service des Relations Internationales - 15, quai Anatole-France, 75700 PARIS.

Important bureau d'études à vocation internationale souhaite prendre contact avec un
ÉCONOMISTE FINANCIER
spécialiste des problèmes de DISTRIBUTION PUBLIQUE d'eau et d'électricité.
Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat, qui pourrait être retenu pour un poste en Afrique Noire, devra faire état d'une réelle expér. (min. 5 a.) de gestion administrative et financière dans ce domaine, acquise de préfér. à l'étranger. Anglais nécessaire. Merci d'écr. (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) en indiq. sur l'enveloppe la réf. 1239 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE ASSISTANCE TECHNIQUE
recherche
Chantier Moyen-Orient
INGÉNIEUR-ÉLECTRICITÉ
RESPONSABLE CENTRALE ÉLECTRIQUE
Min. expér. 10 à 15 ans en mise en route et maintenance.
Anglais indispensable.
Ecrire avec C.V. et prétent. No 4103, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire-11e.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

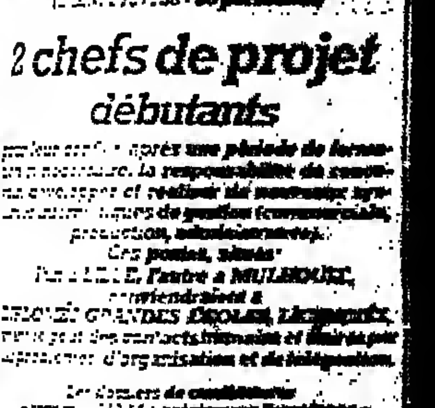
OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mar Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

Pour séjour en Amérique Latine on recherche
MÉCANICIEN
spécialiste matériel T.P. (réf. 5243)
COMPTABLE
matériel T.P. (réf. 5244)
Une très bonne connaissance de la spécialité professionnelle et de la langue espagnole sont nécessaires pour présenter sa candidature. - Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en précis. sur l'enveloppe la réf. du poste à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

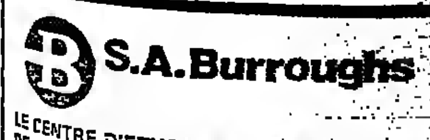
Important Groupe Français, recherche POUR GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE DE SOCIETES EN
AFRIQUE NOIRE
RESPONSABLES COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
D.E.C.S. ou EQUIVALENT avec expérience
Avantages habituels d'expatriement.
Adr. C.V. et prét. à n° 71570, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

BAUDOUIN
INSPECTEUR DE VENTE FRANCE
CHEFS DE ZONE EXPORT





Entreprise industrielle Région Alsace
UN CHEF DE PRODUCTION



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

MOTEURS BAUDOUIN

MARSEILLE

recherche, dans le cadre de son expansion,

INSPECTEURS DE VENTE FRANCE

CHEFS DE ZONE EXPORT

Expérience requise :
— Mécanique, diesel de préférence
— Vente de produits industriels
— Connaissance « Marine »

Mission :
— Animer un réseau d'agents
— Contacter constructeurs, coopératives, groupements de gestion, organismes bancaires...
— Vendre et faire vendre

Mobilité et disponibilité indispensables, plus de 50 % du temps sur la route.

Ecrire avec C.V. et photo à :

Société des MOTEURS BAUDOUIN
Service du Personnel
B.P. 62
13362 MARSEILLE Cédex 4

GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT PLASTIQUES ET TEXTILES INDUSTRIELS

CHEF DES VENTES EXPORT

Rattaché au Directeur de la branche, il sera chargé :
- D'animer une équipe d'agents commerciaux.
- De superviser l'administration des ventes.
- De négocier les affaires importantes.

Poste actif pour candidat 30 ans mini, solide formation de base, ayant une bonne expérience export et une excellente pratique de l'allemand.

Résidence : ville universitaire 130 km Paris.

Ecrire avec C.V., photo, rémunération souhaitée sous référence 7.791 à PUBLIPANEL, 20, r. Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.



Les Filteries Dollfus Mieg & Cie

(CA 660 MF dont 52 % à l'étranger)
recherchent pour leur département "ORGANISATION et INFORMATIQUE"
(2 IBM 370/138 - 80 personnes)

2 chefs de projet débutants

pour leur confier, après une période de formation si nécessaire, la responsabilité de concevoir, développer et réaliser de nouveaux systèmes informatiques de gestion (commerciale, production, administrative).

Ces postes, situés l'un à LILLE, l'autre à MULHOUSE, conviendraient à DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES, LICENCIÉS, ayant le goût des contacts humains et attirés par les problèmes d'organisation et de télégestion.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1543 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

---

juriste

PROVINCE 90.000 +

pour un Cabinet Comptable (25 collaborateurs) situé au chef lieu d'un département lorrain.

Placé auprès du Directeur Fondateur du Cabinet, ce cadre assurera le conseil de la clientèle dans les domaines juridiques, fiscaux, financiers et le conseil interne des équipes de travail.

Le candidat devra justifier :
- d'une connaissance approfondie du Droit des Sociétés,
- d'une expérience analogue, en milieu comptable ou bancaire,
- facilités de logement.

Adressez confidentiellement votre dossier de candidature, C.V. et photo sous référence 734-M à Orest, 5-7, rue Pierre Perrat 57000 Metz.

OREST

Impte Entreprise Industrielle Région Alsace
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

recherche

pour la division produits électroniques de son département fabrication,

UN CHEF DE PRODUCTION

directement rattaché au directeur des fabrications. Il assumera la responsabilité globale d'une division de fabrication (250 personnes environ) au plan technique, financier et humain.

Dans le cadre d'une structure décentralisée, il disposera des moyens nécessaires (méthodes, contrôle, approvisionnements, ordonnancement, etc.) Ingénieur ayant de solides connaissances en électronique et un vécu professionnel riche dans une fonction similaire, le candidat retenu possédera également une bonne formation en gestion. Une culture informatique serait appréciée.

Ce poste peut être très évolutif pour un élément de valeur.

Adr. C.V. et prét. sous n° 938 Havas Strasbourg.

Entreprise NANCÉENNE
(600 personnes)
recherche le

responsable de son service du personnel

(E.N.S.I.N., E.S.C.A.E. ou équivalent)

Il devra justifier d'une première expérience professionnelle dans une fonction soit administrative, de gestion ou de personnel.

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé :
- de la gestion de l'ensemble du personnel,
- du recrutement des cadres, des techniciens et employés,
- des relations sociales et de la préparation des réunions du comité d'entreprise, délégués du personnel et commissions d'hygiène et de sécurité,
- de la formation interne,
- de l'information et de l'animation.

A ces fonctions "Personnel" s'ajouteront des missions plus administratives ; gestion des immeubles, restaurant d'entreprise, assurances et contentieux...

Envoyer C.V. et photo sous réf. 8531 à :

organisation et publicité

S.A. Burroughs

LE CENTRE D'ETUDES ET DE PRODUCTION DE VILLERS-ECALES (à 15Km de ROUEN)

recherche pour son bureau d'études concevant des calculatrices électroniques :

– 1 ingénieur électromécanicien

(INSA, ENI, ARTS & METIERS, HEI, ISIN, etc.)
Débutant ou ayant une première expérience, il sera en particulier chargé d'analyser la qualité technique des sous-ensembles proposés par les fournisseurs.

L'anglais courant est nécessaire pour ce poste ainsi qu'une bonne connaissance des petits systèmes électromécaniques.

– 1 agent technique mécanicien

(DUT Génie Mécanique ou Mesures Physiques ou BTS "Mécanique"). Débutant ou ayant un début d'expérience, il sera chargé de la définition et la réalisation des moyens de tests, ainsi que du suivi des tests. (anglais souhaité).

Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chargé de Recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN.

---

responsable marketing 100.000 F

Groupe Laitier spécialisé dans la production et la commercialisation de produits régionaux (C.A. 250 millions, 600 personnes) nous créons, sous l'autorité hiérarchique du Directeur Commercial, le poste de RESPONSABLE MARKETING (à notre siège, ville du centre de la France).

Dans le cadre d'un budget défini en accord avec son supérieur, et de stratégies à court et moyen terme du Groupe, il sera chargé : • de proposer et d'appliquer les activités marketing relatives aux produits existants, • de coordonner fonctionnellement les différents services ou entreprises impliqués dans ces actions, • de suivre et d'évaluer l'exécution et la rentabilité de ces actions.

Ce poste convient à un jeune ESC ou équivalent, justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction de Chef de Produits - Secteur Alimentaire.

Anglais souhaité.

Pour information, écrire avec C.V. sous réf. 18.635-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE
travaillant pour l'industrie automobile, recherche pour son usine de

DOUAI (Nord)

CHEF de SERVICE CONTROLE QUALITÉ

Anglais apprécié.

Adresser C.V. et prétentions No 71.141, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPT GROUPE ELECTRONIQUE

recherche pour

LILLE

UN CHEF DE RÉGION

Excellente formation commerciale et dynamisme exigés.
Connaissances télécommunications appréciées

Ecr. avec C.V. man. et prét. à n° 71429, Contesse Pub., 20, av Opéra, Paris (1er), qui transm

---

offres d'emploi

DEXA
Recrutement

DIRECTION DES ÉTUDES INDUSTRIELLES 140 000 F/AN

Une importante Société industrielle française (4 usines en province) recherche un ingénieur pour assurer la direction des études Industrialisation et équipements.

Ce responsable prendra en charge le programme d'industrialisation des usines et devra prévoir l'évolution pour les années à venir des techniques de production.

Ce poste de haut niveau technique conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale ou équivalent), âgé de 28 ans minimum, possédant de réelles aptitudes aux relations humaines. La réussite dans cette fonction impose, d'une part, une culture générale technique importante (en particulier dans le domaine de la mécanique et des asservissements) et, d'outre part, une expérience concrète de direction d'un service technique ou d'un bureau d'études.

Un candidat de valeur peut escompter une évolution de carrière intéressante dans les années à venir.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V., si possible numéro de téléphone, sous réf. A 139 M.

Notre département Recrutement, chargé de cette recherche, ne transmettra aucun renseignement sans l'accord préalable du candidat.

CONSEILS ET SERVICES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ENTREPRISES
DEXA S.A. Société anonyme au capital de 500.000 F. - Siège social : 57, rue de Richelieu, 75002 PARIS

EXPORTATION

Engineering et constructeur d'ensembles industriels clés en main, nous recherchons :

INGENIEURS d'AFFAIRES

Pour assurer la gestion d'importants projets à l'exportation : coordination des études et achats, contrôle de l'avancement des chantiers, relations avec le Client. Ces fonctions conviennent à des ingénieurs grande école ayant assuré des responsabilités comparables dans des secteurs pétrochimiques ou sidérurgiques, et connaissant bien les problèmes de financement à l'exportation. Postes basés à Paris mais impliquant de nombreux déplacements à l'étranger. Anglais courant nécessaire

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5996 à P.LICHAU SA - BP. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

LOGISTA

Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche

ingénieurs informaticiens

ayant une première expérience professionnelle.
Date d'entrée en fonction au choix des candidats.

Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 30, quai National, 92806 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

Emploi et Carrières.

Important Groupe de presse et d'éditions technique recherche le

RESPONSABLE DE SA LIBRAIRIE

- Il sera chargé de la mise en place et du développement d'une librairie technique spécialisée.
- Il devra assurer le suivi du comptoir de vente et l'améliorer.
- Les candidats (es) devront se prévaloir d'une expérience confirmée dans un poste similaire. Une parfaite connaissance des ouvrages techniques et juridiques est indispensable. Une bonne connaissance des divers fonds juridiques et techniques du bâtiment, des travaux publics et de l'immobilier serait appréciée.
- Lieu de travail : Paris.

Envoyer C.V. et prétentions à J. OSMAN, - B.P.M., 17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

PARIS

Laboratoire Pharmaceutique, 550 personnes, filiale d'un Groupe International, recherche un Directeur du Personnel pour créer la fonction.

Relevant de la Direction Générale au Siège, il est également en liaison fonctionnelle avec l'unité de production.

La fonction couvre les aspects suivants : • définition de la politique sociale, emploi, politique des salaires • formation • circulation de l'information • administration • services généraux • législation sociale et droit du travail • plan et développement • négociations paritaires.

Il faut être de formation supérieure, grande école ou université, âgé de 30 ans minimum, pratiquer l'anglais et avoir acquis au moins 3 ans d'expérience dans la fonction, de préférence au sein d'un Groupe International.

Il est offert un bon niveau de rémunération.

Les candidatures des personnes en congés seront prises en considération.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 60.15 M à CLSP 3, avenue Percier, 75368 Paris Cedex 08.

CLSP

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE MECANIQUE ET HYDRAULIQUE
leader européen sur son marché
recherche
pour son département informatique doté de matériel IBM 1024 K et terminaux, base de données et gestion d'écrans

UN CHEF DE PROJET

formation ingénieur grande école, expérience minimum 3 à 5 ans, si possible analyse fonctionnelle interdirections.

Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Envoyer C.V. et prét. n° 7015
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS.

POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ACTIVITE RELATIVE AU CONTROLE ET AU DIAGNOSTIC DANS LES RESEAUX DE TELEINFORMATIQUE

Important Groupe Français de Télécommunications et Informatique

recherche

INGÉNIEURS

ayant quelques années d'expérience pratique dans le domaine de transmissions de données, dégagés des obligations militaires.

Lieu de travail : Rond-Point du Petit-Clamart.
Position intéressante pour candidat de valeur.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions Ecrire sous n° 7.596, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui trans.

THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche pour son département INFORMATIQUE DE GESTION

- **DES INGÉNIEURS Grandes Ecoles « Chefs de projets »** EXPERIMENTES
- **DES ANALYSTES et ANALYSTES PROGRAMMEURS** EXPERIMENTES (Maîtrise, IUT).

pour participer à la conception, à la réalisation et au suivi d'applications de gestion ambitieuses (Conversationnel, base de données), sur gros ordinateurs et mini-ordinateurs.

Adresser C.V. sous réf. 820 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

SG2 Importante Société de service en Informatique
recherche

DOCUMENTALISTE

Cette personne sera chargée de :
- gérer la documentation de la Société.
- classer et envoyer dans les services, les revues, livres, articles spécialisés.
- analyser les documents et élaborer mensuellement une revue de presse.

diplômé (e) de l'Enseignement Supérieur

envoyer C.V. et prétentions sous réf. A.V. 20 à :
SG 2 B.P. 215-16
75765 PARIS Cedex 16

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour poste à pourvoir avant ou après période congé.

Importante société de constructions électriques recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

diplômé (I.E.G., SUDRIA...)

— Ayant quelques années d'expérience.
— Lieu de travail PARIS.

Adresser C.V. détaillé sous référ. 6481 à

organisation et publicité
2, rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
OEMANOES O'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27,45
OEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

AUCHAN

jeunes responsables commerciaux

DANS UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION FRANÇAISE

- Vous avez 25 ans.
- Vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur ou autodidactes, ayant quelques années d'expérience.
- Vous avez le courage d'assumer des efforts à la taille de vos ambitions.
- Vous evez le sens des relations humaines, du concret, des réalisations.
- Vous avez un sens critique et l'imagination qui feront de vous un responsable eutonome.

nous vous proposons :

- D'apprendre un métier qui vous passionnera.
- De ne pas attendre 5 ans avant de prendre d'importantes responsabilités.

Si notre proposition vous intéresse, nous vous attendons et serons heureux de vous recevoir. Envoyez C.V. détaillé et photo, ambitions, sous référence A 533 à : M. Ph Eggermont. Directeur Hypermarché AUCHAN, Centre Commercial de Boissenart, R.N. 5, 77240 Cesson.

Olympe

telesystemes

Importante Société de Services en téléinformarlque recherche pour renforcer les équipes d'animation et de développement de stages portant sur l'utilisation des gros matériels,

un (e) animateur (trice) de formation

Nous demandons pour ce poste :
- Le niveau I.U.T. ou équivalent
- 1 an d'expérience de la programmation dans les langages évolués (COBOL de préférence)
- Une aptitude au travail en équipe et à la parole en public.
- Formation assurée
- Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. + prétentions sous la référence OFO/115 A à :
TELESYSTEMES - OEPARTEMENT FORMATION
115, rue du Bac 75007 PARIS



NORSK DATA

Constructeur Norvégien d'ordinateurs (+ de 800 installations).
Dens le cadre de son expansion à travers l'Europe, recherche pour sa filiale de FERNEY-VOLTAIRE :

ingénieurs de maintenance hardware expérimentés

techniciens de maintenance hardware expérimentés

un technicien/réparateur

POUR TESTER ET RÉPARER CARTES, ECRANS, PERIPHERIQUES, ETC ... DANS NOTRE LABORATOIRE.

filiale de PARIS :

ingénieurs de maintenance

très qualifiés pouvant assurer une assistance efficace et professionnelle auprès de nos clients dans la région Parisienne.

Nous demandons :
- Anglais courant.
- Plusieurs années d'expérience pour les postes d'ingénieurs de maintenance. De bonnes notions de logiciel seraient un atout supplémentaire.

Nous offrons :
- Formation à Oslo,
- Bonne rémunération en fonction de l'expérience des candidats.

Les candidats pourront être amenés à voyager à travers la France et l'Europe, selon les besoins de service.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae détaillé à :
NORSK DATA
64, rue de Meyrin - 01210 FERNEY-VOLTAIRE
en précisant sur l'enveloppe : «Réf. Maintenance Paris ou Ferney-Voltaire».

NORSK DATA ...... *Une alternative à étudier.*

F.LICHAU

Compagnie Générale d'Informatique

Société de Services et de Conseil recherche

Ingénieurs débutants Grandes Ecoles

(X, CENTRALE, MINES, SUP'AERO, TELECOM, SUP'ELEC, P ET CH...)

formés ou non à l'informatique.

Dès leur entrée [illegible] société, ils recevront une [illegible]ation aux techniques de la CGI (CORIG, PAC...)

Leur carrière sera ensuite orientée, suivant leurs goûts, vers des postes de responsabilité dans les différents départements de la CGI (Conseil, Logiciel, Formation).

Si vous êtes intéressés et dégagés de vos obligations militaires, envoyez CV détaillé + photo à Madame JAMET - C.G.I. 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

RANK XEROX

recherche

pour participer au développement de son Informatique Internationale des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Notre Centre de Calcul est équipé d'un ordinateur IBM 158 fonctionnant sous OS/VS2 et offre des services Remote Batch et conversationnel à plusieurs filiales européennes du Groupe.

Afin de contribuer au développement de ces Services, nous recherchons de Jeunes Ingénieurs créatifs et dynamiques.

Postes à pourvoir :

INGENIEUR SYSTEME Réf. C.45

Il sera chargé du développement, de l'installation et de la maintenance du système d'exploitation et des logiciels de base.

INGENIEUR INFORMATICIEN

Réf. C.46

Il définira les standards d'utilisation et la documentation relatifs aux services offerts. Il sera également chargé du support aux utilisateurs du Centre.

INGENIEUR D'APPLICATION

Réf. C.47

Il participera à l'étude et à la réalisation des systèmes de gestion de la Société.

Pour l'ensemble de ces postes, la pratique de l'Anglais est indispensable.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous références respectives à Fabienne GUERIN - Service Recrutement - RANK XEROX - 4, rue Nicolas Robert - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

Plein Champs

RANK XEROX

SOCIETE DE DISTRIBUTION, leader dans sa branche et en pleine expansion (taux de 25 % par an, effectif 1000) recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE

capable de créer le service informatique.

Il collaborera avec la Direction Générale à la définition des moyens en hommes et matériels, assurera le développement des applications (responsabilité de la conception et de la programmation), animera l'équipe informatique et gérera le service (maintenance, exploitation), participera à la mise en place des procédures fonctionnelles liées à l'informatique.

Pour réussir dans le poste, il faut une formation supérieure : Grande Ecole, Universitaire, CNAM ... complétée par 4 ans minimum de la fonction ; être familiarisé aux méthodes de développement du système : contrôle des plannings et des budgets, connaître les matériels de moyenne puissance : type mini-ordinateur et le télétraitement.

Le poste est à pourvoir à PARIS et implique des déplacements en région parisienne. Réf. 2390

CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

pour sa Centrale d'Achats à Rungis.

Sous l'autorité du Directeur Général, il dirigera un service d'une dizaine de personnes (comptabilité générale et analytique, fiscalité, gestion des stocks, trésorerie) ; établira les relations avec les fournisseurs et les banques ; fournira à la Direction Générale les éléments de gestion permettant de contrôler les activités commerciales ; participera à la mécanisation de la Centrale d'Achats.

Titulaire du DECS, il devra justifier d'une expérience réelle de la fonction et faire preuve d'une autorité de compétence pour s'imposer à l'équipe existante.

La connaissance des techniques de comptabilité anglo-saxonne serait appréciée. Réf. 2389

Dans ces deux postes des perspectives de développement personnel existent pour des éléments de valeur.

CORT — Ecr. le plus rapidement possible avec C.V. et prétentions en rappelant la référ. du poste à Danielle JALBERT. 65, avenue Kléber. 75116 PARIS. Discrétion assurée.

S.F.E.N.A.

recherche POUR SA DIVISION

TEST AUTOMATIQUE

1) JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(ESE, ENSI Electronique ou équivalent)

pour participer à LA OEFINITION, LA CONCEPTION ET LA MISE AU POINT d'une nouvelle génération de systèmes de tests automatiques faisant appel

à l'ÉLECTRONIQUE DIGITALE et à la MINI-INFORMATIQUE

2) JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

pour participer à LA DEFINITION, LA CONCEPTION, LA MISE AU POINT

du LOGICIEL DE BASE de systèmes de tests automatiques.

Adresser curriculum vitae et photo à S.F.E.N.A. - B.P. 59. 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

DEMANDEURS D'EMPLOI inscrits à l'A.N.P.E.

Deux STAGES vous sont ouverts GRATUITEMENT avec rémunération de l'Etat ou des Assedic - Nombre de places limité.

L'INFORMATIQUE POUR COMPTABLES

qui a pour but de vous former au langage et à la méthodologie informatique pour réussir votre insertion dans le traitement automatique de l'information comptable.

Niveau requis : Cadre comptable ayant 2 ans d'expérience professionnelle au minimum.

Date de début : le lundi 4 sept. 1978.

LA FONCTION COMMERCIALE

qui vous permettra de réussir une carrière dans la vente ou dans l'administration de la vente en apprenant les TECHNIQUES qui feront de vous un professionnel de HAUT NIVEAU particulièrement recherché et vous donneront les plus fortes chances de réinsertion et de réussite dans un domaine en EXPANSION.

Niveau requis : formation supérieure technique, scientifique ou littéraire ou expérience professionnelle équivalente.

Date de début : le lundi 4 sept. 1978.

Renseignements, programmes et inscriptions à :



INSTITUT DE FORMATION ET D'INFORMATION PERMANENTE
37, rue de Châteaudun, 75009 Paris
Tél. : 285-22-14 (lignes groupées)

un consultant

Nous sommes l'un des premiers conseils en recherche de cadres et de dirigeants et opérons par annonces comme par "approche directe". Nos clients nous demandent souvent de leur trouver des ingénieurs et pour nous y aider, pour Paris, nous cherchons un consultant, 30 ans minimum, ayant l'expérience de la production ou du chantier comme INGENIEUR (AM, ESE, etc.) ou HOMME DU PERSONNEL (psycho., gestion, ESCP, etc.).

Ecrire à J. P. DOURY, Ingénieur ESE, réf. 3360 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Un des premiers groupes français de l'industrie lourde recherche

UN CADRE FINANCIER

POUR LA FONCTION TRESORERIE

Basé au siège, à Paris (quartier St-Lazare), il aura en charge :
- le fonctionnement des services trésorerie francs et devises
- les liaisons opérationnelles de trésorerie avec les banques
- la prévision de trésorerie à court terme
- les liaisons avec les correspondants trésorerie des différentes unités.

PROFIL RECHERCHE :
- Formation supérieure (Grandes Ecoles...)
- Expérience de plusieurs années de la fonction trésorerie francs et devises au sens large au sein d'une société à multiples implantations.
- Connaissances acquises au sein d'une banque appréciées.

Ecrire à No 72003, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Un(e) Chef de Fabrication

Il s'agit d'une agence de publicité (entre 30e et 60e au classement de 1977) qui ne manque ni de sérieux (15 ans d'existence), ni d'ambition (quelques rangs à gagner en 1978), ni de réalisme (voir budgets récemment acquis), ni de bonne humeur...

Et qui a besoin d'une ou d'un CHEF DE FABRICATION.

Son travail se répartit en presse (15 %), édition (75 %) et productions diverses (10 %). Il est en relation directe avec les responsables de clientèle et le studio. Sa latitude d'action sera celle de ses compétences.

Ces responsabilités conviennent bien à un assistant ou technicien de fabrication d'environ 4 ans d'expérience professionnelle passées tout ou partie en agence de publicité. Le poste est à pourvoir à Paris.

SEFOP vous remercie de lui adresser rapidement votre dossier sous référence CF 749 M et vous garantit la confidentialité.

SEFOP — 7, rue Lincoln, 75008 Paris.

offres d'emploi

ASSISTANT CONTROLE BUDGETAIRE

JEUNE TECHNICIEN COMPTABLE

UN ÉLECTRONICIEN

DIRECTEUR

Imprimerie Parisienne Photocomposition

Chef de Service

A.O.I.P.

INGÉNIEURS

GÉNÉRALE DE CONSERVE D'AUCY

CONTROLEUR QUALITÉ

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Important Groupe Industriel Français
Leader dans sa profession
recherche
pour son siège social à PUTEAUX

ASSISTANT CONTROLE BUDGÉTAIRE

DIPLOME D'ORGANISATION (CNAM ou équival.)
Sa participation à des missions de contrôle et de vérification implique un esprit d'analyse et de synthèse.
Sa base comptable pourra être éventuellement complétée dans l'entreprise.

JEUNE TECHNICIEN COMPTABLE

NIVEAU BTS, DECS ou équivalent.
Ayant plusieurs années d'expérience dans un service de comptabilité générale.
Développement de carrière assurée.

De sérieuses références seront exigées pour ces deux postes.

Adresser lettre manuscrite, C.V., *photo et prétent.* à n° 71768 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE D'EQUIPEMENT TELEPHONIQUE
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

recherche pour PARIS-8e

UN ÉLECTRONICIEN
SPÉCIALISTE MISE AU POINT

Dans le cadre d'importants projets de commutation électronique commandés par microprocesseurs, il aura pour mission d'assurer le bon fonctionnement de prototypes utilisés pour la mise au point du logiciel. Il sera responsable de l'ensemble du matériel de la plate-forme, mis au point et de l'assistance aux ingénieurs logiciel dans la localisation des défauts.

Ce poste s'adresse à un électronicien diplômé d'un IUT ou équivalent ayant une expérience de plusieurs années dans le domaine de la mise au point de systèmes électroniques si possible à base de microprocesseurs.

La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 65 000 F.

Adresser C.V. sous n° 931 à Strabot,
136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

Société de nettoyage située à Paris, réalisant un C.A. de 15 M.F., recherche

DIRECTEUR
35 ans minimum

pour prendre la responsabilité de la Société. Dynamique, bon gestionnaire avec expérience confirmée de cette activité.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 74957, à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Imprimerie Parisienne
Photocomposition
Important atelier de composition
cherche

Chef de Service
QUALIFIE EN PLOMB
ET PHOTOCOMPOSITION

Il devra :
- être qualifié dans les deux techniques,
- avoir une expérience de la composition de Presse,
- être capable d'organiser un service produisant, quotidiennement plusieurs millions de signes,
- avoir un sens aigu de la gestion et des prix de revient,
- ne pas être avare de son temps.

Il bénéficiera :
- d'un salaire élevé justifié,
- des avantages sociaux de la convention collective de la Presse.

Adressez C.V. et prétentions sous réf. 2679 à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

A.O.I.P.

Importante société de TELECOMMUNICATIONS recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS

LOGICIEL, pour programmation d'autocommutateurs téléphoniques.
Expérience minimum 2 ans dans l'Etude de LOGICIEL TEMPS REEL.
Connaissance des microprocesseurs souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous réf. S.E.-F.A.T. à
A.O.I.P., BOITE POSTALE 301 PARIS-13e.

Cie GÉNÉRALE DE CONSERVE D'AUCY

RECHERCHE POUR SA DIRECTION QUALITE

CONTROLEUR QUALITÉ

— *formation I.U.T. « industries alimentaires » ou équivalent ;*
— *première expérience en fabrication de conserve appréciée ;*
— *qualité humaine et rigueur intellectuelle.*
Le poste est à pourvoir à Paris, mais implique de fréquents déplacements.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
J.-L. MACHINO, 225, rue Saint-Honoré, 75039 PARIS CEDEX 01.

Publicités Réunies

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et fabrique des systèmes d'instrumentation pour la recherche, l'évaluation et l'exploitation des gisements pétroliers.
Utilisés partout dans le monde, et dans des conditions variées, ces "outils" intègrent de nombreuses disciplines scientifiques, souvent dans leurs développements les plus avancés.
Nous désirons étendre nos compétences dans le domaine de la détection nucléaire dans les formations souterraines, et nous recrutons pour cela un

PHYSICIEN NUCLEAIRE
(GRANDE ÉCOLE OU DOCTORAT)

ayant acquis **2 à 5 années d'expérience** en Physique des rayonnements basses énergies.
Au sein du DÉPARTEMENT PHYSIQUE et en relation avec les informaticiens et les électroniciens, il est chargé de développer des outils de détection nucléaire devant être placés dans les sondes de mesures. Ses travaux l'amènent à collaborer avec nos centres *de Recherche et de Développement de RIDGEFIELD (Connecticut)* et de HOUSTON (Texas).
L'évolution de nos activités, comme les dimensions d'EPS et du Groupe Schlumberger, assurent à un candidat de valeur d'importantes opportunités de carrière.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un CV, sous la réf 7844 ; à ÉTUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Région Parisienne CERGY-PONTOISE
recherche d'urgence

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

De formation TECHNIQUE SUPERIEURE
Dégagé des obligations militaires

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRICIEN

B.T.S. ou EQUIVALENT
Ayant 2 à 3 années d'expérience.

Anglais lu et parlé souhaitable.

Env. C.V., photo et prét. à n° 71.746 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

THOMSON-CSF

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

DUT-BTS : débutant ou 2 à 5 ans d'expérience pour études en Laboratoire.

AGENT TECHNIQUE PHYSICIEN ou OPTICIEN

DUT-BTS : débutant ou 2 à 5 ans d'expérience pour Laboratoire analyses physiques sera chargé particulièrement d'Etudes de caractérisation par rayons X

AGENT TECHNIQUE PHYSICO-CHIMISTE

Etudes, développement en micro-électronique

Adresser C.V., prét. Service recrutement, B.P. 10, THOMSON-CSF - 91490 ORSAY.

CENTRE DE FORMATION COMMERCE INTERNATIONAL
recherche

UN ANIMATEUR-FORMATEUR

Economie et Gestion, TRAVAUX DIRIGES,
(poste à plein temps)
âge 30 ans environ.
Formation de base : MAITRISE DE SCIENCES ECO OU H.E.C. OU ESSEC OU INGENIEUR PLUS I.A.E.

1 ou 2 langues bien parlées, expérience d'entreprise. Intéressé par conduite de groupes, capable de travailler avec des moyens d'animation, faisant preuve de curiosité intellectuelle, sens de la communication.

C.E.C.E.L.E., 50, rue La Boétie, 75008 Paris.
Tél. : 359-70-04. Envoyer C.V. manuscrit et photo.

Dessinateur E 7
Expérience mécanique générale et de précision
Connaissances en O.S.T.
Notions transmissions hydrauliques et électriques appréciées. Lieu de travail 94.
Libre rapidement.
Tél. 588-59-59 pr R.V.

Cabinet Expertise Comptable LE RAINCY (93) recrute STAGIAIRES titulaires DECS ou COLLABORATEURS confirmés pour missions de contrôle, conseils, commissariat.
Plusieurs postes à pourvoir en Septembre.
Ecrire N° 21.018, P.A. S.V.P., 37, r. du Gén.-Foy, 75008 Paris.

Sté d'Expertise Comptable Paris, recherche URGENT COLLABORATEUR (TRICE) pour dossiers P.M.E., Etabliss., bilans, déclarations fiscales et sociales. Expérience cabinet 2 années exigée.
Envoyer C.V. détaillé, prét. à : S.F.O.E.C. 16, rue Pont-Neuf, PARIS-1er.

SOCIÉTÉ OMÉRA

RECH. POUR ARGENTEUIL

A T ELECTRONICIENS
OUT ou BTS exigé, dégagés obligations militaires.

A T ELECTRONICIENS
ayant pratique essais matériels aéroportés. Connaissances RADAR appréciées.

A T ÉLECTRONICIEN
NIVEAU IV
ayant pratique dépannages et maintenance matériels électroniques.

Grande disponibilité exigée pour déplacements fréquents FRANCE ET ETRANGER.

A T ÉLECTRONICIEN TECHNICIEN
NIVEAU III ou IV
pour Etudes Matériels photo aéroportés.

Postes stables - 40 heures, 13e mois - Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. Sté OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

SOCIETE D'ETUDES
recherche

STATISTICIEN-ÉCONOMISTE

INSEE + DES Sciences Eco, ayant 5 ans d'expér. min., connaiss. approfondie ordinateurs. Langages FORTRAN et A.P.L. Rémunération annuelle 80 - 100.000 F.
Env. C.V. et photo sous No 63.405, Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HACHETTE

recherche pour son département des classiques

Délégué Pédagogique

Il sera chargé :
— de présenter et de promouvoir auprès des enseignants les productions scolaires et parascolaires du département.
— *De commercialiser auprès des libraires* les productions parascolaires.

Il devra connaître, si possible, le milieu enseignant et avoir une formation niveau 2 ans d'études supérieures

Un stage de formation de quelques mois est à prévoir à Paris avant une affectation sur un secteur de province où il devra résider.

Env. C.V. et prét. au Service Emploi HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, PARIS-6e, s./réf. 29.678.

L'UNION DES ASSOCIATIONS DES MAISONS DE LA CULTURE
recherche

UN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL PERMANENT

AYANT RANG D'ADMINISTRATEUR

A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 1978

Ce délégué général devra donc posséder une solide connaissance des problèmes généraux des entreprises culturelles, de leur gestion et des questions relatives aux personnels et avoir une formation juridique, notamment sur le plan de la législation du travail.
Son salaire sera conforme aux dispositions en vigueur de la convention collective des maisons de la culture.

Les candidatures devront être déposées avant le 15 JUILLET 1978
au siège de l'U.A.M.C., 7, rue du Helder, Paris-9e

ANALYSTES CONCEPTEURS

Une importante Société de distribution équipée d'un I.B.M. 370-158 (application de gestion et télétraitement sous CICS VS) recherche

2 ANALYSTES CONCEPTEURS chargés :

- du suivi opérationnel d'importantes applications de gestion,
- de leur maintien au plus haut niveau de service,
- de l'étude et de la réalisation de développements nouveaux.

Les hommes que nous recherchons seront titulaires d'une maîtrise informatique ou équivalent, et auront au moins 3 - 4 ans d'expérience dans un poste similaire.

Si ces postes vous intéressent, adresser votre curriculum vitae manuscrit en précisant vos prétentions No 71.445 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

RELLUMIX — filtration industrielle

Notre réputation technique nous a permis d'acquérir une forte notoriété comme spécialiste industriel notamment dans l'aéronautique et la construction navale. Nous recherchons un

directeur technique
Paris

Ingénieur AM ou équivalent, 35 ans minimum, possédant de solides connaissances en *mécanique des fluides, mécanique générale* et une compétence dans les techniques de chaudronnerie.

Une expérience confirmée d'une fonction similaire dans un domaine proche de notre spécialisation est nécessaire pour pouvoir maîtriser efficacement cette fonction.

Nous lui confions une responsabilité technique complète depuis l'étude et la conception du produit adapté au besoin de la clientèle jusqu'à la réalisation par notre unité de production qu'il devra superviser techniquement.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. A 5498 à Mme Sigolet au 1, rue de Berri, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

---

gfa GROUPE FRANCE AUDIT

recherche
1) POUR SES CABINETS

● **EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES**
titulaires du DECS complet, parlant anglais. Rémunération intéressante. Lieu de travail : PARIS. 5X8.

2) POUR SA CLIENTELE

● **UN CHEF DE SERVICE COMPTABLE**
expérimenté.
Titulaire du DECS ou équivalent pour entreprise du bâtiment d'importance internationale située en région parisienne. Age souhaitée : 35 ans environ.

● **UN CHEF DE SERVICE COMPTABLE**
(env 30 personnes) dans entreprise de négoce de matériaux de la région parisienne. Expérience confirmée. Disponible rapidement. Rémunération intéressante. 5X8.

● **UN CHEF DE COMPTABILITÉ**
niveau DECS ou expérience équivalente pour établissement sanitaire et social région Corbeil.

● **UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE**
possédant bonnes connaissances comptables pour secrétariat et relations clientèle dans entreprise import textiles à Paris.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à G.F.A. Service personnel,
5, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 PARIS

Compagnie d'Assurance privée équipée d'une importante configuration IBM recherche pour son siège à PARIS

ANALYSTE

Réf. DI 86 Salaire annuel : 70/90 KF.

qui participera au sein d'une équipe à la réalisation d'importants projets réalisés en conversationnels avec base de données.
La personne recherchée a plusieurs années d'expérience en informatique de gestion et un niveau d'études supérieures.
Adresser C.V. détaillé précisant le salaire actuel, avec photo, en rappelant la référence, à :

CARRIÈRES SERVICES 19 rue de la Paix
Conseil en recrutement 75002 Paris

FILIALE parisienne
d'un IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
RECHERCHE dans le cadre de son expansion :

JEUNE RESPONSABLE DÉPARTEMENT IMMOBILIER

Celui-ci créera, puis animera ce département comprenant :
— acquisitions, immeubles de bureaux et entrepôts dans le cadre d'une S.C.P.I. ;
— mise en place d'opérations ponctuelles d'investissements en immeubles d'habitation.

Ce poste requiert :
— outre une expérience de plusieurs années, des qualités de négociateur, dynamique et tenace ;
— un diplôme d'études supérieures, scientifiques ou commerciales serait apprécié.

Perspectives de développement importantes pour candidat de valeur.

Envoyer *C.V.* manuscrit à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, *s/réf.* 8800 M, qui tr.

CHEF DU PERSONNEL

Proche Banlieue Nord

Laboratoire Pharmaceutique recherche pour son UNITE DE PRODUCTION un Chef du Personnel.

Relevant du Directeur d'Usine et en liaison fonctionnelle avec la direction du personnel du Siège, la *fonction couvre l'ensemble des problèmes humains*, sociaux et administratifs.

Il est impératif d'avoir acquis plusieurs années d'expérience dans la fonction au sein d'un contexte industriel.

Il faut un homme de poids, de terrain, possédant de solides connaissances en législation sociale, rompu aux relations du travail, capable d'assurer les négociations avec les représentants du personnel.

Rémunération négociable autour de *F 100.000* par an. Cadre de travail agréable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 60-20 M à CLSP 3, avenue Percier, 75386 Paris Cedex 08.

CLSP

IMPORTANT
CONSTRUCTEUR FRANÇAIS
AUTOMOBILE
recherche

un directeur
pour concession EST PARIS
1 000 V.N.

Le candidat devra posséder une expérience *effective dans situation analogue et justifier* d'excellents résultats.
Il dépendra directement du P.D.G. de l'entreprise. Il sera responsable de la réalisation du contrat V.N., de la commercialisation des véhicules de reprise et des résultats d'exploitation de ces activités.
Il sera offert au candidat retenu une rémunération assortie à ses capacités et à ses responsabilités.

DISCRÉTION ASSURÉE

Adresser C.V. sous référence FORE - mentionnée sur enveloppe - *EMPLOIS ET CARRIÈRES*, 30, rue Varnet, 75008 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLDI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PRDP. CDMM. CAPITAUX	80,00	91.52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLDIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMDBILIER	20,00	22,88
AUTDMDBILES	20,00	22,88
AGENDA	20.00	22,88

offres d'emploi

habitat
recherche
Assistant(e)
POUR SES SERVICES D'ACHATS

Placé(ée) sous la responsabilité de l'acheteuse pour les produits du Libre Service, il (elle) participera à l'élaboration de la collection et à sa gestion dans les domaines suivants : cuisine, textile, jouet, décoration.

Le(le) candidat(e) sera âgé(ée) de 25 ans mini.
- de préférence diplômé(ée) d' études supérieures.
- sensible aux notions d'esthétique et de qualité, appliquées aux produits de grande consommation.

Lieu de travail : ORGEVAL.

Adresser C.V. et prétentions à HABITAT RN 13 78630 - ORGEVAL.

Le comité d'entreprise du GIE PRELO recherche
ANIMATEURS
titulaire du B.A.F.A.
pour son centre de loisirs, du 1er août au 15 septembre.
Horaire :
46 heures sur 4 jours, selon les besoins du service.
Salaire brut mensuel : 2.900,00 F
Lieu de travail :
Moussy le Vieux (proximité de Roissy en France, 25 mn de la Gare du Nord par Roissy Rail).
LOTO
Téléphoner pour rendez-vous au: 003.90.77. poste 2009.

THYSSEN
ACIERS SPECIAUX SA
recherche pour MAUREPAS
un informaticien
possédant :
expérience du système TEN SINGER/ICL 220
ou débutant (maitrise etc ...)
Horaires variables, disponibilité nécessaire.
Adresser CV prétentions et photo
Mr ARDON
BP 43 78310 MAUREPAS

Société spécialisée dans l'Intérim Professionnel (C.A. : 130 millions de Francs) recherche
adjoint direction administrative et financière
96000 F.
pour lui confier :
- la supervision de la comptabilité générale, des services paie et facturation,
- l'élaboration des bilans et C.E.,
- la gestion de la trésorerie,
- le contrôle de gestion.

Possédant en plus du O.E.C.S., une pratique de la technique comptable, le collaborateur recherché se caractérise par ses qualités d'entregent et de contacts humains.
Pour information sur le poste, écrire avec C.V. s/réf. : 10 096 à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo Paris 16

Société Française filiale d'un Groupe Multinational PARIS 16e, recherche
ANALYSTE-FINANCIER
1 ou 2 ans d'expérience dans comptabilité ou contrôle budgétaire.
Anglais indispensable. Niveau DUT gestion.
Ecr. avec C.V., prét. et photo à nº 71.548 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Société d'Informatique proche banlieue Sud recherche pour travaux logiciel sur systèmes temps réel
INGÉNIEURS
grande école ou équivalent. confirmés et débutants.
Envoyer C.V., photo et prét. T.I.I.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

URGENT
Postes Paris et Etranger
3 INGÉNIEURS
1°) Responsable exécution électricité pour plate-forme ;
2°) Béton armé ;
3°) Charpente métallique.
Inlartech - 123, rue St-Lazare, Paris (8e) - 293-46-02

Ets Banlieue Sud recherche :
2 JEUNES INGÉNIEURS
Pour études et réalisations de dispositifs optiques utilisant des lasers visibles et infrarouge.
Formation en optique indispensable, en mécanique et électronique souhaitable.
Envoyer candidature C.V. et prétentions à :
ETS TECHNIQUE CENTRAL DE L'ARMEMENT, 16 bis, av. Prieur-de-la-Côte-d'Or, 94114 ARCUEIL.

GROUPEMENT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
propose à
jeune femme ou jeune homme
25 ans minim., de très bonne culture générale, de participer au développement de sa politique de formation auprès des entreprises.
Nous lui demanderons :
— Une formation supérieure ;
— Une bonne capacité de contact et de persuation ;
— Le sens du concret, le goût de l'expression écrite ;
— Des déplacements fréquents, de courte durée en province.
Ecr. nº 7.581 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, q.t.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
DIPLOMEE
DIPLOME
dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine DES METHODES et FABRICATION MECANIQ.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— méthode de fabrication;
— exploitation des machines à commande numérique;
— utilisation des langages de commande numérique;
— écriture de post-processeurs (APT, IFAPT);
— utilisation du basic ou fortran;
— utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 20 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prét. à : nº 70.546, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue Sud de PARIS recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Pour étude de système et RECHERCHE appliquée en THERMIQUE, en vue d'économiser l'énergie nécessaire au CHAUFFAGE DE L'HABITAT.

Connaissances en régulation et quelques années d'expérience appréciées.

Adr. candidat. manuscrite, C.V. détaillé, prétentions en précisant la référence 81/B sous nº 71.512, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ OMÉRA
Recherche pour ARGENTEUIL
dans bureau d'études matériels photo aéroportés.
DESSINATEURS
E 1 ou E 2
NIVEAU IV
— Un poste conception. CIRCUITS IMPRIMES
— Un poste dessin mécanique de précision.

Postes stables - 40 h. semaine, 13e mois - Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. Sté OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande
TECHNICIEN
de formation mécanique en électromécanique pour participer à la construction de détecteurs de particules, principalement de chambres à fils destinées à fonctionner au CERN.
Des connaissances minim. de DESSIN industriel et d'utilisation de machines-outils sont souhaitées. Le travail nécessitera des déplacements au CERN de courte ou moyenne durée pendant l'installation de l'expér.
Ecr. av. curric. vitae à M. SIX, Accélérateur Linéaire.

Etablissement financier PARIS-15e équipé d'un 370/148 OS - VS - TP rech. pour contrat longue durée :
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
ayant maîtrise d'informatique ou équivalent et une expérience de 1 à 2 ans minim. Pratique Cobol, connaissance IBM et CICS souhaitées.

ANGLAIS SOUHAITE

Travail au sein petite équipe.

Horaire personnalisé, 40 heures per semaine. Restaurant entreprise.

Env. C.V., prét. et photo sous référence AP Nº 71.869 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

L'ALSACIENNE BISCUITS
THIAIS, recherche
ASSISTANT AU DIRECTEUR EXPORT
Capable d'animer et de coordonner l'ensemble des activités administratives de ce service et de seconder le Directeur Export dans sa fonction.
Ce poste devrait convenir à un candidat bilingue d'une trentaine d'années, maîtrisant bien les droits et usages du Commerce International acquis au cours d'une première expérience professionnelle de près de 5 ans dans un secteur similaire.
Qualités incontestables d'ordre et de méthode.
Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétentions à l'Alsacienne Biscuits, Recrutement Export, 16, rue des Oliviers, B.P. 423, 94152 RUNGIS CEDEX.

Maison de Retraite St-Antoine de Padoue
11, rue Tripier, Noisy-le-Sec, Tél. : 845-24-23, recherche
1 Infirmière O.E.
1 Aide-Soignante Diplômée
1 Jardinier 4 branches.
Convention collective 1951.
Sérieuses références exigées.

Impt Institut de Formation recherche
INGÉNIEUR
disposant d'une expérience pratique notamment en organisation du travail, à qui seraient confiés l'organisation et le développement du secteur formation à créer en matière de SECURITE.
Adresser C.V., photo, références et prétentions à : IFTIM, 46, rue Troyon, 92310 SEVRES.

IMPTE SOCIÉTÉ PARIS - EST
recherche
A.T. 3 ÉLECTRONICIEN
(circuits analogiques et digitaux)
Niveau BTS ou DUT
2 à 3 années d'expérience.
Adresser C.V. et prét. sous nº 71.130, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

REVUE PERIODIQUES
Le Caravanier le Campeur recherchent
Homme Jeune pour documentation et serv. lecteur AFFINITES avec SPECIALITE SOUHAITEES
Début imméd. av. vac. août ou DEBUT 1er SEPTEMBRE
Adr. C.V, prét. à EDI REGIE, 3, cité d'Hauteville, 75010 Paris.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIOEM 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Crs d'angl. ts nivx par prof. exp. Ecr. M. ANDRIA, B.P. 210, 75922 PARIS Cedex 19

occasions

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50

autos-vente

— de 5 C.V.

PART. CITROEN 2 ch 6 An 1971. Mot. impecc. 85.000 km. Prix débattre. Tél. : 733-26-31.

12 à 16 C.V.

THUILLIER CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
Vend prix intéressants 604 exposition 0 km.
46, rue de Mouzaïa, 19e. Tél. : 203-94-42. M. Serraf.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 450 SL, juin 75, 70.000 km, très bon état. Prix 90.000 F. Tél. : 278-73-68.

divers

LANCIA
AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
524.50.30

104-304-504-604
77 et 78 peu roulé, garanties, Auto-Paris XVe - 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

autos-achat

Sté achète à part. Américaine 6 places 69-73, bon état marche et carrosserie. Urg. (76) 80-50-22.

motos

A V. Moto BMW R 75/5 1973, 20.000 km. Prix à débattre. S'adr. M. Dambrin, 6, av. H.-Cheron, Appt. 63, 91270 Vigneux.

villégiatures

SERRE-CHEVALIER
Quelques appats entièrement équipés pour 4 à 6 personnes disponibles Juillet à Septembre. Location à la semaine. Renseignem. Mme GAGNEUR, 35, av. de l'Opéra, Paris-2e, Tél. 261-52-31 (heures bureau).

PARIS-LONDRES
Aller et retour, avion + autocar 345 F (IPEX). T. : 203-46-00.

demandes d'emploi

HOMME DE CONFIANCE
36 ans - DES Sciences Eco - IAE - DECS en cours
1) Coopérant TECHNIQUE : enseignement, études économiques ;
2) Chargé de mission INSEE : Traitement et diffusion de l'information économique et statistique ;
3) Délégué au TOURISME : Publicité, développement touristique, animation ;
4) Collaborateur d'EXPERT - COMPTABLE : Gestion, conseil aux entreprises.

4 atouts pour devenir SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ou équivalent
en entreprise, établissement public ou organisme professionnel.

Ecrire sous le numéro T.589, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

VERS UNE NOUVELLE MÉTHODE DE RELATIONS
MÉDECINS - PHARMACIENS - INDUSTRIE
— Homme de prospective, de concertation et de dialogue.
— Quinze années de pratique commerciale et de contact humain dans le secteur pharmaceutique.
— Connaissance profonde du médicament, de sa distribution et des problèmes de santé publique.
— Grande disponibilité. Anglais courant. Contacts nombreux. France-Europe-U.S.A.

Recherche responsabilités dans Industrie
Relations extérieures - Adjoint de direction
Syndicalisme professionnel.

Ecrire nº 2.841, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

— Cadre 38 ans, grande forme
— Bon vendeur et négociateur
— Formateur, animateur, gestionnaire, organisateur
— Homme de terrain et de marketing
— Expérience France, Afrique, Moyen-Orient
— Anglais courant. Complètement disponible

CH. PLACE AU SOLEIL (Sud, Afrique, Orient)

étudie aussi toutes propositions à PARIS
URGENT. Sérieux ne pas s'abstenir.

Tél : 633-96-00 ou écr. Nº T 06 831 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

---

J. Fille allemande, bon anglais, pas de franç., ch. place au pair. Ecr. : Mlle GELLEMUR, 8 bis, rue Marignan - 65800 Aureilhan.

J.F. REDACTRICE confirmée, exp. Secrétariat coordination et administrat., connaiss. en angl., italien, esp., ch. empl. 15 juillet ou 1er août 76 sur Paris. 3.800 F net. Etudierait toutes proposit. Ecr. nº T 06828 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

H. 26 ans, lic. russe et droit des affaires, DESS. Sc. Po, angl. courant, rech. poste cadre commercial (prospection et négoc. contrats) dans société en relat. avec pays de l'Est. - 024-01-15

J.F. 18 ans, B.E.P. STENO-DACTYLO ch. emploi Paris ou banl. Est. SEDOIHI Françoise, 59, rue de Flandre, 75019 Paris

J. Fem. dipl. Monitrice colonie vacances, animatrice maison familiale, maison d'enfants, ch. emploi stable à l'année. Jardinière d'enfants ou animat. maison enfts 10-10 a.l. 15 juill. au 1er août, 3.500 F net. Et. ttes pr. Ecr. nº T 06829 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Diplômée maîtrise de SC. ECO. gestion, préparant DECS, possib. anglais, ch. emploi temps compl. juillet, août, septembre, et/ou à mi-temps pendant l'année complète dans Cabinet expertise ou gestion - 735-08-79

F. 43 ans, Capacitaire en Droit, DEUG en cours, exp. comptable et commerciale, ch. poste administratif. Ecrire sous le nº 7.583, à « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME - 26 ans maîtrise gestion ch. empl. service administratif, personnel, financier ou autre. Etudie toutes propositions Poste commercial s'abstenir. Ecr. nº 2.829, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME 30 ans - B.F.A., USA + Maîtrise de Commerce, Inde, angl. cour. plus lang. ind. Exp. obtenues aux USA, Inde, Paris en Business, Public Relations, cherche situat. ds organis./sté internation., ou société en relations av. Inde. Cont. R. Whorra, 14, r. Du Regard, 75006 Paris.

H 30 ans - LICENCIE DROIT AFFAIRES. Dipl. notaire. Cherche place Cadre Supérieur ou équivalent. Libre sous 2 mois. Ecr. nº 2.847, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre Audit Bancaire, 45 ans, B.P. de banque + 2 ans I.T.B., 25 ans proff. bancaire, cherche poste organisateur ou Audit. Libre rapidement. Tél. : 967-05-29.

Directeur financier administrat., 43 ans, bil. anglais, expérience saxonne, 9 ans expérience comptabilité diversifiée, 12 ans expérience D.A.F., recherche : poste équivalent Paris et région Téléphone : 202-34-92.

HOMME, 32 ans, professeur de français, expérience audio-vis. cherche emploi av. action commerciale possible. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS Sous la référence 63387.

Cadre Ccial banque, 32 ans, rompu à l'organisation, la conduite et le contrôle de séminaires sur toutes populations, cherche vacations dans groupe performant. Ecr. Nº 88.399 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre, 31 a., acheteur gde centrale Paris (non alimentaire), tr. bne connais. gest. et prod., rech. poste à responsabilités Paris ou province. Libre sous 3 mois. Ecr. nº 2.849, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR FINANCIER
Hme, 51 a., certif. supér. Révis. compt., Licence en droit, 19 a. dir. fin. sté d'importat., solide expér de la fonction (administ., droit des stes, fiscalités, relat. av. banques). Bne connaiss. anglais, arabe, rech. poste simil. Libre rapidement. Ecr. nº 2.839 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune cadre, 30 ans, français, résid. BRESIL depuis 5 ans, bilingue, marié, resp. ds sté commerc. et banque 1re ligne, ch. poste responsab. ds filiale brésilienne de sté française. Ecr. nº 7.576 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Animateur (CAPASE expér.) marionnettiste et conteur, rech. pour août, sept., place dans centre de vacances ou autre. Ecr. VERIH, 1, rue Marie-Curie, 92360 MEUDON-LA-FORET.

CHEF COMPTABLE
Niveau DECS, 9 ans expérience ch. emploi province ou étrang. Ecr. nº 7.585 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur ccial et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.), Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique — Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situat. de haut niveau, région parisienne. Ecr. nº 6.052 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL III A.
32 a., 13 a. expér. industrie électronique, anglais courant. Nbx séjours etranger, connaissant gestion participation à l'enseignement supér., rech. poste à resp. service achats EXPORT ou formation province exclusiv. Ecr. nº T 06821 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR CCIAL ET DIRECTEUR DES VENTES
GRANDE EXPERIENCE
EDITION ET DISTRIB.
ch. emploi équivalent. Ecr. nº T 06.791 M, Régie P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.N. 26 ans **MAITRISE GESTION**
OPTION MARKETING recherche situation de préfér. SECTEUR EDITION Tél : 633-14-11.

J.F. COMPTABLE
9 ans expér. comptab. générale, DECS en cours, ch. poste stab., septembre, ecr. nº T 06790 M. a REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE PUBLICIT.
J.F. très au fait des problèmes *d'édition* de CATALOGUES
Conception — Prises de vues
Stylisme — Impression
12 ans agence et annonceur, tte proposition étudiée. — 326-02-77.

DOCTEUR DROIT
O.E.S. Droit Privé + I.A.E Gestion Personnel et Relations Sociales, 27 ans, célibataire.
Expérience :
Moniteur Droit Privé, chargé T.D. + stage au service Personnel d'une Impte Société, recherche situation dans fonction juridique ou personnel.
Ecr. nº 71.632 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, Paris (1er).

PSYCHOLOGUE
Homme 30 ans
6 ans expér. format. adultes. Animation de stages. Etudes de besoins. Intervention en entreprise, cherche emploi Formation et/ou recrutement Est de la France. Entreprise ou centre de formation, public ou privé. Ecr. nº 6061, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fem. 30 ans, tr. bonne cult. générale, aptitude contact hum., 8 ans exp., secrétariat ht niv. espagn. (anglais), rech. poste à respons. évolutif p. septembre. Ec. Nº T 068802 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JOURNALISTE
25 a., ch. emploi rég. parisienne, REDACTEUR ou secrétaire de REDACTION presse (ou édition) ecr. nº T 06806 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

DIRECTEUR TECHNIQUE
N.E.C., recherche poste responsabilités dans INFORMATIQUE ou Personnel temporaire, écr. nº 83269 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

ASSISTANTE CHEF DU PERSONNEL CADRE
10 ans d'expérience de la GESTION DU PERSONNEL dans Bureau d'Etudes International comprenant :
— les règles en matière d'expatriation, les contrats des agents expatriés ;
— la gestion du personnel siège. Connaissances en droit du travail. Recherche poste similaire. Ecrire sous référ. 2.681 à : MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Professeur L.E.P. Bourges comptabilité permuterait ttes academies sauf ORLEANS. Ec. nº T 06803 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 23 ans O.E.U.G., Sc. Eco, école du Louvre, angl., espagn. courant, éch. pl. stable préfer. ds galerie d'art ou édit. littéraire, artist., plein ou mi-temps (pt secrétar. et intérim s'abst.). Ec. nº T 06.800 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PSYCHOLOGUE
Homme 30 ans
6 ans expér. formation adultes. Animation de stages. Etudes de besoins. Intervention en entreprise cherche emploi Formation, et, ou recrutement EST de la France Entreprise ou Centre de Format. public ou privé Ecr. ss nº 6.061, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR D'AFFAIRE
30 ans, C.A. 1978 : 25.000.000 F. ANGLAIS, ESPAGN. COURANT, A VECU 2 ANS EN AMERIQ. recherche POSTE STE FRANÇAISE OU INTERNAT. A CARACAS OU AMERIQUE. Téléph. : 790-97-68.

RESPONSABLE ACHAT
Fournitures, réf. Prêt-à-Porter recheche situation banlieue 93 ou près Gare Est. Ecr. nº 6,060 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE. — 12 ans d'expérience négociation commerciale avec Républ. popul. de Chine. RECHERCHE : société souhaitant créer ou développer affaires avec ce pays (Section D).

CADRE DIPLOME Ecole nationale des langues orientales vivantes. — Dipl. fac. de droit et institut de droit comparé. Connaissance : serbo-croate, bulgare, russe, roumain, anglais. Exp. dans domaines études de marché, statistiques, foires et exposit., organisation stages et missions d'expert acquise dans service d'expansion économique à l'étranger.
RECHERCHE : situation de préférence dans ses spécialités linguistiques (Section D).

H., 36 ans. CADRE FABRICATION (mécanique de précision). — 17 ans exp. assistance technique à la vente, service des prototypes avec construction du produit, relations fournisseurs sous - traitants, démarrage usine de production.

RECHERCHE : poste similaire, Paris, R.P. Sud. Déplacements acceptés (Section BCO/GR).

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE et contentieux. — 44 ans, licence + DES droit privé, diplômé droit et affaires, plusieurs années expér. (avoué, avocat, contentieux, sociétés assurances maritimes et terrestres, etc.), anglais courant.
RECHERCHE : situation stable similaire ou équivalente (chef de personnel, secrétaire général, etc.) (Section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

---

l'immobilier

appartements vente

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
Vendus prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
Intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 103, r. de l'Université 75007 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Boulevard SUCHET
dans imm. gd standing ppiaire vend STUDIOS 40 M2 et GD 2 PIECES, 78 M2. 734-93-36, heures bureaux.

17e, ROME, 3 p. conft, 60 m2, 2e ét. Vard. Ppriét. vd cse dép. 340.000 F. T. : 522-41-12, mardi et mercredi de 11 h à 19 h.

Malesherbes, beau 4 p., 100 m2, 5e ét. 530.000 F. S/place mercr. de 14 à 17 h, 38, rue Jouffroy.

BUTTES CHAUMONT, magn. st. + mezzanine + terr. Cft, calme, soleil. Px 226.000 F. - 322-40-92.

BEAU MARAIS, charmant studio, beaucoup de charme. Prix à discuter. — Tél. : 266-92-15.

20e - LE CLOS-DES-VIGNES
Résid. neuve, habitable imméd., imm. pierre de taille massive. 3 PIECES, 73,23 m2 + cave. 4 PCES 84,05 m2+balc. et cave. 5 P. 93,80 m2 + terr. + cave (bénéficie du prêt conventionné) Prix ferme et déf. 4.900 le m2. Visite sur place jdi, vendredi, samedi, de 14 h à 18 heures, 73/77, rue des Vignoles (20e), ou TREVAL, 277-62-23, 278-53-52.

Unique - PLACE DES VOSGES (même) magnifique appartement 300 m2 environ
Etude des Vosges. — 278-09-08.

Près VOSGES, très bel appart. 126 m2. Sél. 70 m2. Imm. XVIIe. IMMO BALZAC. — T. 723-50-00.

PLACE VICTOR-HUGO, près imm. d'angle sur voie privée, 3e étage, très bon état, 240 m2. BELLE Réception, 4 ch, park. 1.400.000 F. — Tél. : 359-68-1a.

16e, face Bois, appart. 350 m2, vue, soleil, 18 P.P. dont 6 ch avec sanitaires, professions libérales acceptées. Direct propriét. Tél. : ETO. 01-75.

EGLISE AUTEUIL
Magnifique 100 m2, living + 2 chambres, gd cft, 6e étage, garage 2 voitures, chambre de service. — Téléphone : 567-22-88.

PORTE DAUPHINE
Magnifique 180 m2, 10e étage, immeuble récent. — 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS SUR JARDIN
4 P., cft, asc. — Tél. 325-10-62.

DAUMESNIL - Immeuble 1970. Grand 2 P. tt confort, balcon, park. Très urgent. Px except. 230.000 F. — Tél. : 345-02-42.

Quartier MONCEAU - Part. vd appt standg 140 m2, 2 s. bains, 1 s. d'eau, chff. ind. 3e ét., asc. 766-71-08, mardi, merc. 12 à 20 h.

NATION - 440.000 F. Splendide imm. pierre de taille ravalé. Entrée, 4 P., cuis., wc, s. de bains, chauff. Ascens. 345-82-72

Mo PYRENEES - 5e ét. 2 Pces, cuis. 30 m2 envir. Excellent état. Prix : 75.000 F - PAS. 34-80

VILLAGE de MONTMARTRE
Dans le calme et la verdure d'une voie privée, BELLE MAISON de 180 m2 + terrasses. Téléph. : 076-02-63, matin

Partic. vd. ANGLE R. POMPE, Livg dble, 2 chambres, bains, cabin. toilette, cuisine équipée aménagée, grand balc. sur rue. Moqu., murs tendus tissus. Imm. asc., tapis, vide-ordures, interph. Visite ce jour et demain de 14 h. à 19 h. au 111, rue de la TOUR ou 504-12-36

105, rue des DAMES, Paris (17e) STUDIO. Visite sur pl. de 11 h. à 14 h., 17 h. à 19 h. le 5 juillet.

CHARDON-LAGACHE - Direct. ppiaire, 4 P. tt cft. Excell. état, 4e ét., asc. 800.000 F. 647-57-71.

VRAI MARAIS
Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4 P. en duplex. Tél. : 359-30-85.

PALAIS-ROYAL
11 bis, rue Saint-Anne. Dans imm. pierre de taille, complètement restauré. Asc., vide-ordures. STUDIOS à partir 165.000 F. Sur pl. tous les jours 13-19 h. 522-95-20.

RANELAGH
DUPLEX direct ppiaire, grand liv., 2 chbres, plein soleil, 6e et 7e étages. Asc., balcon. 734-98-06.

METRO VILLIERS
Dans imm. renové, CHARMANT DUPLEX entièrement refait neuf. 198.000 F. 504-22-56, tous les matins. 522-95-20.

SUR SQUARE **BATIGNOLLES**
Dans imm. entièrement rénové - 2 P. Cuis., bains, w.c. à partir 260.000 F. - 504-22-56. TOUS LES MATINS. - 522-95-20.

VUE EXCEPTIONNELLE
SUR SACRE-CŒUR
Terrasse, beau liv. 2 chbres 7e étage asc. - 500.000 F
ETUDE MIRATON 252-13-22.

HALLES BEAUBOURG
Prestigieux appt 145 m2 5e et 6e ét. avec asc. Gd sél. Poutres apparentes, 2 gdes chbres mansardées plus terrasse 12 m2. Visite 14/19 h. (sauf samedi).
GEFIC CTI 53, rue Saint-Denis 236-39-74.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 et 26 M2 environ
APPTS de 76 M2 à 235 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 hres à 18 hres ou 227-91-45 et 755-98-57.

AV. FOCH
Côté soleil, dans immeuble prestigieux 7 pces 380 m2, tél., park. Prix : 3.000.000 F. Tél. : 227-93-93.

MAIRIE XVIIIe
Propriétaire vend direct. pour habitation ou placement BEAUX APPTS : 1, 2, 3 pces. LIBRES et OCCUPES dans beaux imm. pierre de taille. S'adresser tous les jours de 9 h. 30 à 19 h. 26, rue Simart. Tél. 259-58-58.

12e Très bel immeuble ancien d'angle sur square : gd 3 Pièces, tt conft, en 95 m2, 2e étage par ascenseur, plein soleil. — Téléphone : 522-45-52.

PART. REPUBLIQUE Immeuble XVIIe siècle, 120 M2 balcon 13 m2, à rénover. Téléphone : 325-77-33, 324-51-00.

MARAIS SUPERBE 3 PIECES CARACTERE
Refait neuf, 3,30 m. s/plafond. Tél. : 340-58-01, après 18 heures.

8e DUPLEX 4-5 Pces, clair et calme. 700.000 F. Vis. mardi, mercr., jeudi, de 13 à 19 h., 36, r. du Colisée (8e).

ETOILE (PRES) IMMEUBLE Pierre de Taille
Studio, tt cft, bon état, bon placement : 165.000 F. - 266-92-15.

SQUARE LOUIS-XVI
4-5 PCES TOUT CONFORT TÉL. : 325-82-77.

17e RUE POUCHET : studio, 30 m2, tout conft, calme. Prix : 69.000 F. Tél. 579-75-80.

ILE SAINT-LOUIS 3 PIECES tt cft : 420.000 F. Téléphone : 227-07-06.

IENA
PPTAIRE VEND PRES PL. ETATS-UNIS
Splendide DUPLEX 140 M2 dans dans HOTEL PART. du XIXe siècle entièrement rénové, grand style, décoration de luxe, Renseignements : 734-93-36

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND GD APPT 112 M2 + TERRASSE 90 M2. Dans immeuble rénové. 723-38-58

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5/6 p. 180 m2, 4e ét. Tt confort. Idéal pour prof. libérale. MICHEL et REYL - 265-90-05

RUE DE LA BOËTIE
3/4 pces, grand stand., somptueuse réception - Tél. 325-32-77

MIRABEAU
DANS IMMEUBLE PIERRE de TAILLE, GRAND STANDING
GRAND 4 P. CFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 595.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h., 3, RUE DE L'AMIRAL-CLOUE ou téléph. : 723-71-28

EXCEPTIONNEL
VERITABLE DUPLEX XVIe DEVANT BOIS
7e et 8e ét. 150 m2 environ.
VIDAL 758-12-40

EXCLUSIF INVESTISSEUR
Rive droite
Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissement pierre « 2 coups » :
- Accroissement de votre capital ;
- Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ? Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré, exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider, téléphonez-nous :
C.F.I. Pierre 563-11-40
8, avenue Hoche, 75008 PARIS

Paris Rive gauche

GRENELLE
DIRECT PROPRIETAIRE
3 PCES dans bel imm. PIERRE DE T., 5e étage, asc. 734-98-06, heures bureaux.

Mo ODEON bon imm. calme
Petit STUDIO, entrée kitchen, dche, w.-c., tél. PRIX INTERESSANT
6, rue CHRISTINE, 3e ét. Mardi, mercredi de 15 h. à 18 h.

SAINT-GERMAIN
GRAND STUDIO direct propriétaire cuis., s. de bains, w.-c. sur belle cour ravalée. 734-98-06, heures bureaux.

SAINT-SULPICE, CALME CLAIR, charmant studio, 3e ét. DORESSAY 548-43-94.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Atel. d'artiste + ch., charme. DORESSAY 548-43-94.

RASPAIL - VAVIN, standing, dernier ét. Beau DUPLEX 85 m2 gd dble living, 1 ch. + terrasse, tél., soleil. - 320-60-25 ap. 14 h.

PLACE DAUMESNIL, imm. nf grand standg, 11e ét., 4 P. séjr dble, s. de bains, w.-c., cuis. équipée. Box. Tél. pour visites 207-34-90.

MONTPARNASSE, imm. P.D.T. Beau 3 P. 65 m2, 5e ét., balc., tt conft. 350.000 F - 622-54-80.

MONTPARNASSE
2-3 P., cuis., bains, calme, clair. 230.000 F. - Tél. 222-40-92.

Près PLACE ITALIE
Propriétaire vend DERNIER STUDIO tout confort, immeuble rénové. Rentabilité garantie. 163.000 F. - 504-75-80.

CAFE DE FLORE (face) EXCEPT. 4/5 P, 2 bains, tél. Tél. 325-32-77.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
ravissante maison 180 m2, état impeccable, récept., 4 chambres, 3 bains, calme, soleil. 544 11-87.

CHAMBRE DES DEPUTES
2 p., cuis., s. de bains, 50 m2, ensoleillé. A rénover, 340.000 F. Tél. : 336-32-62

Prox. Ecole Militaire - Imm. nf, 4e ét., gd séjour, 2 chambres sur balcon. Plein soleil. 705-24-16

BOSQUET
CHARMANT 4 P., tout confort. GRAND BALCON. SOLEIL. 580.000. Eicher, 359-99-69.

FOSSES-SAINT-BERNARD
A saisir STUDIO 25 M2 90.000 F, sanitaires à revoir. EICHER - 359-99-69

ODEON - Imm. caractère XVIIe restauré. Séjour + chbre, tél., parfait état. Silence. Vue imprenable, Sud. Px : 290.000 F - 240-39-11, P. 242

27, BD GRENELLE
Direct. propriétaire, dans bel imm. pierre de taille, 6e étage, asc., gd 2 P. tt cft. Me voir mercredi 5, de 14 h 30 à 17 h 30.

MONTPARNASSE
LIVING DOUBLE, 2 chbres, 2 bns, petite terrasse, box. 860-000, Eicher. 359-99-69.

RUE BOBILLOT
Dans bel imm., asc., 2 P., cuis équipée, w.-c., bains. BALC. Entièrement refait neuf. 230.000 F. 522-95-20.

GRENELLE
DIRECT PROPRIETAIRE
GD 2 P. dans bel imm. PIERRE DE T., 6e étage, asc. 734-98-06, heures bureaux.

SAINT-SULPICE
DIRECT PROPRIETAIRE
85 M2 sur grande cour ravalée, soleil, bon état. 734-98-06, hres bureaux.

CHARLES-MICHELS
Récent, étage élevé, balcons, 3 P. tout confort, parking. MARTIN, Dr Orell. 742-99-09.

JUSSIEU-MONGE
Chambre, 4e ét., asc., 50.000 F. Studio, 2e étage, 57.000 F. 3e étage, 75.000 F. - 337-89-46.

27, BD GRENELLE
Direct. propriétaire, dans bel imm. pierre de taille 5e étage, asc., 3 P. tt cft. - Me voir mercredi 5, de 14 h 30 à 17 h 30.

CENSIER - DOE.95-16
JARDIN PRIVÉ
Séjr, 4 chbres, 2 bains. Calme.

INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ
Rive gauche
Dans très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
- Studios, 2 Pièces, Duplex.
- Rentabilité immédiate.
- Gestion.

Pour toutes informations : C.F.I. Pierre. 563-11-40, 8, avenue Hoche. 75008 PARIS.

QUARTIER LATIN
Ds imm. Pierre de T., asc. 5e ét., Balc. Soleil
5 P. DBLE LIVING 3 CHBRES
Cuisine, 2 bains, Tt confort
ENTIEREMENT RENOVE
PX : 700.000 F
Mercredi-Jeudi, de 14 à 18 h. **28,** rue du Cardinal-Lemoine ou 292-29-92.

QUAI D'ORSAY (Prox.)
7 P. 195 m2. Imm. 1930 3 récept. 4 chambres 2 bains, 3 chbres serv., 1 boxe Tél. : 676-02-63, matin.

TRES BEAU **6 P 230 M2**
dans bel imm. 1850, stand. plein Ouest. Possib. libérale Chbre serv. - 720-96-55 matin.

NOTRE-DAME Studio Poutres caractère, possib. duplex A SAISIR. - 325-75-42.

XVe VUE SUR SEINE
Imm. récent, PL. CIEL, 27e étg.
3 P. Gd Stand. 73 m2 + park. Cotimo - Mme Toppo. 783-62-74.

MONTPARNASSE - RARE
ATELIER + CHBRE - BAINS, EN DUPLEX
43 m2. Aménagé. T. : 544-48-44.

LUXEMBOURG
TR. GD ET BEAU **3 P.** TOUT CONFT ETAT PARF. COTIMO, Mme Toppo, 783-62-74.

PRES JUSSIEU
DUPLEX ATELIER ARTISTE
Volume, clarté, soleil, charme tout confort, ascenseur, balcon: Téléphone : 331-81-11.

DUPLEX - 142 M2
+ terrasse 19 m2
4 PIECES - 127 M2
PRES PLACE **VICTOR-HUGO**
Petit immeuble neuf, luxe, parking.
S/pl., mardi, 14 h. à 17 h. 30, et jeudi, 10 h. à 12 h. 30.
COSEMIC 766-51-71

Région parisienne

LA CELLE-ST-CLOUD, Elysée 1 Accès fac. Part. vd appt 3/4 P. de résid. calme et verdoyante, 75 m2, 2e niv., entr., cuis. amén. Liv. dble, balc., plein Sud, 2 ch., dressing, s. de bns, wc. Décorat. et aménagement récents. Cave. Park. Près centre commercial, loisir, école. Prix : 280.000 F. 704-80-58. Bureau : 969-30-12, soir

A vdre, CRETEIL, face église. 4 pces, cuis., s. bns. Gd balcon. Bien exposé. Cave. Parkg. Bel immeuble. Asc., vide-ord. Parc av. jeux pr enfts. Chff. central collect. Entrée et radiat. habill. Moqu. Tél. 207-15-53, apr. 19 h.

SAINT-CLOUD DANS PARC 2 HA
Imm. pierre de taille quelques beaux appartements 4 et 5 PIECES.
Habitables à la rentrée. Sur place : 132, bd de la République. 11 à 13 h. et 14 à 19 h. Tél. : 602-95-06.

COURBEVOIE-DÉFENSE
part. vd beau 4 pces récent **106 M2** tt cft, tél., park., ctre cial et sport. Charras Tél. 788-22-46, avant 11 h.

NEUILLY
SUR L'EAU
Architecte VD 200 m2 habitation aménagée soignée originale neuve + 35 m2 terrasse + 300 m2 jardin locatif. 850.000 F. Tél. 745-28-63.

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

STUDIO, 2 ET 3 PIECES ET QUELQUES GRANDS APPARTEMENTS - PARKINGS
A NEUILLY
21, avenue Sainte-Foy.
— Un quartier calme et pratique
— Livraison en cours.
Visite sur place du lundi au vendredi inclus de 13 h. à 17 h. 30. TEL. : 745-38-00.
SEMIIC 766-51-71.

117 APPARTEMENTS **94** DANS LE 4.000 PARIS et AUTOUR SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.** 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. - 757-62-02.

NEUILLY 20 m. bois appt. de standg. 6 P. 256 m2. 5e ét, 2 chbres serv. gar. dble. Px 2.100.000 F. 720-89-18, poste 31.

ST-GERMAIN-EN-LAYE 4 P., 82 m2, box : 380.000 F. T. : 963-28-82.

BOULOGNE PRES BOIS
3 P., cuis., bains, 60 m2, tt cft, immeuble récent, calme, soleil. Tél., heures bureau : 727-71-29.

ASNIERES FLEACHAT très beau
4 Pces princ., 92 m2, tt conft, 3e étage. Prix total 440.000 F. DURAND, Téléphone : 333-59-41.

BECON Gare, 3 Pces princip., 68 m2, tt cft, 3e étage, ascenseur. Prix total 290.000 F. DURAND, Téléphone : 333-59-47.

Province

COTE D'AZUR - VENCE
15 km aéroport de Nice
Magnifique Bastide
Gde classe, 400 m2 habitables 9 Pièces, séjour 70 m2 avec poutres et cheminées, bibliothèque 40 m2, 6 chbres, 2 salles de bains, 3 s. d'eau luxe, très beau jardin 1.800 m2. Un site classé, vue imprenable sur mer, mont, et vieux village pittoresque. Prix : 1.800.000 F. Ecrire Darc P., 5, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL (Haute-Savoie)
Studio 115.000, av. 23.000 cpt. 2-3 P., gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD - (50) 38-52-89. Bureau d'accueil sur place à Chatel du 1-7 au 31-8-78.

INVESTISSEZ à NIMES
APPTS NEUFS avec PARKING DANS IMMEUB. BON STAND.
VENTE DIRECTE PAR PROMOTEUR
P 2 loué 8.400 F/an : 154.500 F.
P 3 loué 9.600 F/an : 169.000 F.
P 4 loué 11.400 F/an : 200.000 F.
Renseignements : SIGEBA 160, rue Bigot, 30000 NIMES.

AIX-EN-PROVENCE PART. VEND
MAGNIF. APPT. 5 P., 128 m2 + gar., 650.000 F, ds résidence, parc Sésanne, vue sur Aix. Tél. : (42) 27-73-14, h. repas.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire - Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

COUPLE DOCTEURS, retour France cherche ach. appt 100 à 120 m2, usage habit. Paris. Faire offres : Mme Jean BARRIOUANO, 19, bd Baron-du-Marais, 42300 ROANNE.

hôtels-partic.

SURESNES VAL-D'OR - Somptueux, maison de maîtres, triple réception, 6 chambres, service, 2.200 m2 jardin, impeccable : 2.400.000. « TAC », 329-33-30.

INVALIDES (Unique)
DELICIEUSE MAISON 1850 NOYEE DANS LES JARDINS. 300 m2 et dépendances FEERIQUE JARDIN 650 M2. PLEIN SOLEIL. Burou, 92, r. Richelieu, Paris.

immeubles

Emile Europa, 54, r. Amsterdam achète comptant immeubles entiers ou partiel libres ou occupé. - Tél. : 520-13-57, mat.

LA ROCHELLE
— Côte Port IMMEUBLE d'hab. compr. 7 pces princ., gd cft, cour, petite cave insonorisation parfaite, finitions de haute qual.
— Quartier résidentiel du Mail APPART. F 3 grand confort, cuisine aménagée, balcon, cave. AG. DE LA GARE, 5, av. Gén.-de-Gaulle, La Rochelle. 41-00-64.

O.F.B.I. - Marchand de biens, vend directement dans le 14e, près Denfert, immeuble rénové entièrement, reloué Bon rapport à améliorer. Idéal pour investisseur averti. 1.600.000 F - Tél. 555-92-72, Gestion assurée.

F. **CRUZ** 8, rue La Boétie : 266-19-00, tient à votre disposition son service « immeubles ». Vente en bloc ou par lots. Appartements occupés ou libres. Vente comptant ou en viager.

VINCENNES O.F.B.I. Marchand de biens vend direct. très bel immeuble brique rez-de-chaussée + 6 étages, tt cft, refait neuf, loué en gde partie à administration qui est caution Pr 3.600.000 F Très bon rapport, gestion assurée. Tél 555-92-72.

viagers

18e ABBESSES Petit 2 P. 18.000 + 355 occupé 74.
F. **CRUZ** 8, r. La Boétie 266-19-00.

Société Spécialiste Viager
F. **CRUZ** 8, rue La Boétie : 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

locations meublées Demande

Paris

Ch. chambre meublée près INVALIDES - CONCORDE - SOLFERINO - TÉL. 083-41-57.

locations meublées Offre

Paris

LIEGE : Immeuble ancien, 5 P., cuisine, salle de bains, téleph. Loyer 2.400 F - 742-99-09.

locations non meublées Offre

Paris

Hôtel particul. 5/6 P gd conft (3X2 P., cuis., bains). 4.000 F mois. • FAC • 337-69-59.

URGENT (13e), part. 4 P 92 m2 tt conft, tél., parking. 2.500 F tout compris - Tél. 584-02-65.

CARREFOUR ODEON
Studio luxe, calme, verdure. 1.500 F. Mercredi, 13 à 14 h., 124, BD SAINT-GERMAIN.

Mo PL. DES FÊTES
(SORTIE COMPANS)
NEUFS JAMAIS HABITES
— Studio 35 m2 ...... 918 F
— 2 Pièces 50 m2 .... 1.250 F
— 3 Pièces 71 m2 .... 1.730 F
— 4 Pièces 91 m2 .... 2.210 F
— 5 Pièces 108 m2 .... 2.600 F
Provisions s/charges et chauff. compris, étage moyen. Lundi, mercredi, 13 h à 19 h., samedi, de 18 h à 18 h, place des Fêtes, à côté magas. Radar. H. LE CLAIR 256-13-72.

ETOILE 6 pièces grd confort. 4.500 F + charges, bail 6 ans. - Tél. : 522-48-55.

Région parisienne

BECON (près gare)
Imm. récent, living + chambre, tt cft, téléph., parking. 1.100 F + ch. Mercredi 17 h 30/17 h, 42, r. Louis-Ulbach, Courbevoie.

FONTENAY-AUX-ROSES
Villa neuve 6/7 P. Propriétaire Tél. 261-75-37.

NEUILLY, 50 m Bois
Dans imm. pierre de taille 1928, 260 m2 EXCEPTIONNEL, 7 P. Gd conft, 3 chambres, bur., s. à manger, salon double, office, cuis., 3 pièces d'eau, tél., gar. Serv. 18.000 F + ch. Tél. le matin, SEGECO 522-69-92.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appt. Paris, villa banl. Ouest. — 265-67-77

CABINET HERMES
17, rue de Bourgogne (7e)
Rech. URGENT 4 à 7 P. même loyer élevé. — Tél. : 551-91-93.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Immobilier (information)

Location Sans Agence
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière - Mo Opéra
84, rue d'Alésia, Mo Alésia.
Frais abont. 350 F. 226-52-04.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

bureaux

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

RÉPUBLIQUE
Cession d'installation petits loyers, baux en cours, 2.500 m2 bureaux divisibles en plusieurs lots 700 + 575 + 172 + 630 + 187 m2 ensemble ou séparément. ERIB : 524-44-14.

8e AV. HOCHE RECEPTION + 3 BURX
Parfait état. Excellente distribution. Calme. Aéré. 4 lignes téléphone. - Bail 3-6-9.
50 M2 LOYER ANNUEL : 25.000 F. Cession 80.000 F à débattre. 766-12-00.

locaux commerciaux

17e PARC MONCEAU A céder BOUTIQUE
45 M2 bien aménagée. Nombreux placards. 2 bureaux récept. Cession : 35.000 F. Loyer modéré 2 lig. Tél. Conviendrait à Prestataire de services ou bureaux. Possibilité CREDIT. Tél. : Mlle LEROY : 976-50-39.

Mo MOUTON-DUVERNET
LOCAL Cclal, rez-de-chaussée en tte prop. - Tél. : 226-67-06.

fonds de commerce

NICE Nord, sortie autoroute, vds cave vins spiritueux 90 m2. Px 190.000 F. Artusio, 14, bd H.-Sappia, 06100 Nice (93) 84-01-87.

Cause double emploi vends cabinet kinésithérapie en pleine expansion. Très bon emplacement, refait à neuf, 25 km Lyon, ville 22.000 habitants. Affaire à saisir. Ecrire HAVAS LYON 5849.

CAP D'ANTIBES HOTEL
3 étoiles NN. MURS et FONDS.
2.300.000 Gde llc. MOCH. 6, Massena. Nice.

ALPES STATION DE SKI Cabinet immobilier
IFNAIMI, 1er ordre, 1.000.000 F. HAVAS, no 1.157 - B. P. 297, 38044 GRENOBLE CEDEX.

PARFUMERIE
Plein Centre TOULOUSE
Beau local d'exploitation C.A. : 600.000 F Bénéfice en rapport. Stock selon inventaire. Prix . 200.000 francs. Exclusivité : TRANSACT 15, rue d'Austerlitz 31000 TOULOUSE.

A vendre fonds garage hôtel. centre de Paris. 160 places, 2.500 m2, magasin sur avenue, petit logement, 2 postes à essence libres. Contrat station-service. Loyer 130.000, baux récents. Ecrire à no 4.037 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

propriétés

Part. vend propriété à 60 km Paris. Tout confort, garage, gd jardin, calme. T. (4) 488-70-83.

SOLOGNE
A vendre
Terrains et Territoires de 1 à 100 hectares avec étangs dont certains constructibles.
Tél. matin de 9 h. 30 à 11 h. 16 (38) 35-00-58.

PRÈS CHANTILLY
gentilhommière luxueusement aménagée, magnif. réception en équerre 116 m2, 5 chambres, 3 bains, grand sous-sol, appart domest., très beau parc clos ; 6.600 m2.
PRIX : 1.150.000 F.
EXCLUSIVITE
G. BOURGUET & Cie
86, boulev. Haussmann, Paris-8e. TEL 522-19-41 +.

ALPILLES
Mas XVIIIe siècle, restauré, 300 m2 habitables - beau jardin en terrasse — eau, arbres. GARCIN, 8, boul. Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone : (90) 92-01-58

A vdre, BEAUFICEL-en-LYONS (Pays de Lyons) Eure - Superbe propriété campagne, en 4 demeures pouv. être séparées sur 1 hectare. Prix important justifié. - Tous renseignements Tél. (16-32) 49-63-07, Me TRIQUET, notaire.

6 KM VERNEUIL-SUR-AVRE 130 KM de PARIS DANS PETIT BOIS, très belle maison récente, 8 pièces princip., tout cft, parf. état, sous-sol, gar., grenier 550.000 F, possibilité crédit et division. T. 605-10-08.

villas

JOINVILLE. — RESIDENTIEL VILLA GRAND LUXE
Port privé sur Marne
Séjour + 6 chambres + serv., garage, jardin, dépendances
ETAT EXCEPTIONNEL
1.250.000 F. — Tél. : 322-61-35.

13 KM CANNES
ppiaire vd villa, pl. pied, livg., 3 chbres, tt cft, agrandissement possible, jard. arboré 3.000 m2 gde piscine, px intéress. cause urgence. Tél. : 604-48-66.

pavillons

Part. ACHETE, banl. O., pavillon 5-6 pièces, même sans conf., avec jardin. LEGOFF, 77, r. des Raguidelles - 92150 Suresnes ou tél. au 772-57-20 jeudi 6, 16-20 h.

Maison de caractère, 100 km de Paris, région des Andelys, vallée de la Seine. Avec jardin et entourée d'une rivière à truites d'un côté et d'une rivière à anguilles de l'autre. Prix : 250.000 F à déb. Tél. : 822-12-72, apr. 19 h.

NANTERRE Mairie. B. Pav. liv. dble + 6 chbres tt conft. Jard. Px intéressant. MERGUI S.A. 746-42-00.

1.448 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR VENEZ TELEPHON. OU ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.** 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. - Tél. : 757-62-02.

terrains

Part. vend à part. parcelle 252 m2 camping pin-lègue, Fréjus avec ou sans caravane 5-6 places entièr. équip. CAHEZ, 19, rue de la Mission, 10000 Troyes. Tél. (25) 82-51-42.

MILLY-LA-FORET
150.000 m2 pour Hôtel Tourisme loisirs RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

CRETEIL 440 m2 - 220.000 F.
GIP 1000 m2 : 260.000 F.
ARGENTEUIL 400 m2, 160.000 F.
MAREIL-MARLY 770 m2 : 260.000 F. Tél. 584-00-24 00-23.

SOLOGNE
A vendre
Terrains viabilisés et constructibles, avec ou sans étang et bords rivières, également terrains pour création étang.
Tél. matin de 9 h. 30 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

maisons individuelles

PROVENCE SUD LUBERON
MAISON de caract. en pierres, 7 pces à aménager + sal. bns + dép., cour 150 m2. P. 300.000 à débattre. AG. CATIER, 84360 LAURIS - Tél. : (90) 68-03-46.

maisons de campagne

A VENDRE
Maison campagne près Luxeuil-les-Bains. Ravalée, salle bains et w.-c. aménagés. Jdin planté d'arbres fruit. Pr plus de dét. appeler 822-12-72 après 19 hres. — Px 170.000 F (à débattre) —

Le Monde

régions

Le Conservatoire du littoral déjà propriétaire de 5 000 hectares

« Geler » mais aussi gérer les rivages

Le maire communiste de Sartène n'est pas content. Il l'a dit tout haut et fort clairement lors du passage dans sa ville de M. Giscard d'Estaing en juin. Il accuse Paris, représenté ici par le Conservatoire du littoral, de s'approprier une partie de la côte et de l'empêcher ainsi d'y installer un terrain de camping.

De fait le Conservatoire a acheté voici un an les 510 hectares de l'anse de Roccapina, un site splendide sur lequel un promoteur voulait réaliser un vaste lotissement. En attendant, des campeurs sauvages venaient avec tentes et voitures profiter de la plage. Ils vont être obligés de déguerpir et, comme la municipalité n'a pas encore réussi à ouvrir un camping à proximité, l'exode des touristes chagrine fort les commerçants de Sartène. On les comprend.

Cette affaire dont le président de la République a été ouvertement saisi vient à point pour dissiper une équivoque. Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres — c'est sa dénomination officielle — a démarré voici deux ans sous la forme d'un établissement public administratif. Objectif : acquérir des terrains en bord de mer ou sur les rives des grands lacs pour les garder à l'état de nature et les ouvrir au public. Il a été entendu dès le départ que la gestion de ces territoires serait confiée aux collectivités locales. Le Conservatoire a été autorisé par le VII[e] Plan à réaliser des achats d'un montant total de 200 millions de francs d'ici à 1980.

« Les pieds dans l'eau »

Les édiles de certaines communes littorales fort pauvres y ont vu l'occasion de s'offrir gratuitement des terrains de camping « les pieds dans l'eau ». Sartène n'est pas la seule à en avoir exprimé le désir. Plusieurs élus des côtes de l'Atlantique ont fait la même requête pour les six terrains que le Conservatoire possède déjà entre Bretagne et Gironde.

Le conseil d'administration du Conservatoire leur a opposé déjà à plusieurs reprises un « non » ferme et définitif. Ouvrir un camping, c'est tracer une route, enfouir des canalisations d'eau et d'égouts, amener l'électricité, construire une maison de gardien et des sanitaires, autoriser le stationnement des caravanes et, demain peut-être, construire des bungalows. C'en serait fini de la nature. Pour le Conservatoire ouvrir au public un espace tout en le protégeant cela signifie qu'on y trace quelques sentiers, une aire de pique-nique, qu'on dégage un parking de dissuasion à l'entrée, qu'on aménage à la rigueur un plan d'eau, mais rien de plus.

Cette « philosophie » a été rappelée une fois de plus lors du dernier conseil d'administration du Conservatoire qui s'est tenu à Paris mercredi 14 juin. M. Robert Poujade et les trente-trois membres du conseil — élus, personnalités qualifiées et représentants d'associations — en ont profité pour dresser le bilan des deux premières années d'activité. Le Conservatoire possède aujourd'hui trente et un terrains couvrant plus de 5 000 hectares et 60 kilomètres de rivage. D'ici la fin de l'année, compte tenu des miettes budgétaires qui lui restent (sur une dotation de 40 millions de francs pour 1978), il signera encore une demi-douzaine d'acquisitions portant sur quelques centaines d'hectares.

Ce rythme est-il suffisant ? Sans doute non, car le bétonnage du littoral va grand train. Déjà dix départements n'ont plus que 30 % de leurs côtes vierges de toute construction. L'inventaire des sites les plus intéressants montre qu'il faudrait acquérir en première urgence 50 000 hectares. A la cadence actuelle, cela prendrait quinze ans. Dans sa course poursuite avec les promoteurs, la collectivité serait sûrement perdante. Selon les spécialistes du Conservatoire, il faudrait dépenser 100 millions de francs pendant dix ans pour parer au plus pressé. Un milliard de francs, c'est une somme inférieure à ce qui a été englouti dans la seule construction du Centre Beaubourg, à Paris. Le sauvetage du patrimoine national ne vaut-il pas ce sacrifice ?

Comme il n'est pas du tout certain que les pouvoirs publics y consentent, le conseil d'administration du Conservatoire va leur proposer, dès la rentrée, une politique de sauvegarde par voie réglementaire. Il faudrait d'abord laisser aux agriculteurs toutes les terres qu'ils exploitent en bord de mer. Puis lutter contre les ventes de parcelles agricoles à des estivants qui y installent leur tente, une caravane et, enfin, un cabanon édifié sans permis de construire. Ce mitage sournois de terrains pourtant inconstructibles aboutit à des sortes de bidonvilles de vacances qu'il est ensuite impossible de raser. En dernier lieu, le Conservatoire souhaite qu'on proscrive toute construction à moins de 300 mètres des rivages, comme cela se fait en Suède.

Car le Conservatoire ne peut tout acheter. D'abord faute d'argent, mais aussi parce que son propre règlement le lui interdit. Il doit se cantonner aux espaces non agricoles, non constructibles, ni classés, ni soumis au régime forestier, appartenant à des particuliers et constituant un ensemble naturel d'un intérêt écologique certain.

Il est vrai en revanche qu'il peut se faire assister par les régions. Ainsi le Nord-Pas-de-Calais participe pour 35 % aux achats du Conservatoire sur les côtes de la Manche. Le Conservatoire peut recevoir des donations et recourir à l'expropriation. Trois opérations de ce type sont en cours : l'une à Antibes où un promoteur ne veut pas lâcher les 9 hectares de pinède — la dernière — qu'il détient. Une autre en Charente-Maritime, sur 10 hectares, également promis au lotissement.

Mais il ne suffit pas de « geler » des rivages. Il faut les gérer. Et d'abord y exécuter des travaux de protection. Ainsi le Conservatoire a dû faire réparer les digues du marais de Brouage, en Vendée, ouvrir des pare-feu dans le maquis du cap Camarat (Var), fixer des dunes du Pas-de-Calais que le vent érodait, creuser des mares pour les animaux. Ces investissements absorberont environ 5 % du budget.

Il faut ensuite assurer le gardiennage et l'entretien des espaces naturels. Comme le plus souvent les communes n'en ont pas les moyens, ce sont les départements qui sont sollicités. Cinq d'entre eux ont déjà accepté de consacrer à cette tâche une fraction de la taxe sur les espaces verts qu'ils prélèvent sur les constructions.

« Départementaliser »

Ainsi loin de préconiser une étatisation des rivages naturels, le Conservatoire souhaite les régionaliser et même les « départementaliser ». La protection et la gestion du patrimoine naturel ne peuvent être la seule affaire de l'Etat. Les collectivités locales doivent prendre leurs responsabilités. Sur certaines côtes, hélas, tout est perdu ou presque. Sur certaines autres comme en Corse — la Côte d'Azur en 1920, — tout est encore possible. Parviendra-t-on à aménager intelligemment les rivages de l'île de Beauté, c'est-à-dire à les ouvrir au tourisme sans les dénaturer ? Le Conservatoire y a déjà réservé 1 700 hectares en six endroits. Mais pour le reste la parole est aux élus locaux. Et parmi eux, justement, au maire de Sartène.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le nouveau patrimoine

MANCHE-MER DU NORD

PAS-DE-CALAIS : Wimereux, Dunes de la Slack, 77 ha ; Camiers-Etaples, les Garennes-de-Lornel, 230 ha ;
SEINE-MARITIME : Saint-Valéry-en-Caux, Saint-Léger-Hameau, 6 ha ;
CALVADOS : Tracy-sur-Mer, les Fonderies, 1,4 ha ; Cricqueville-en-Bessin, pointe du Hoc, 12 ha ;

ATLANTIQUE-BRETAGNE

ILLE-ET-VILAINE : Saint-Coulomb, plage du Port, 7 ha ;
FINISTERE : Moëlan-sur-Mer, presqu'île de Merrien, 65 ha ;
LOIRE-ATLANTIQUE : Saint-Brévin-les-Pins, la Pierre-Attelée, 25 ha ;
VENDEE : Brétignolles-sur-Mer, la Gachère, 47 ha ;
CHARENTE-MARITIME : Yves, baie des Boucholeurs, 14 ha ; Moëze, marais de Brouage, 79 ha ; les Mathes-Saint-Augustin, Saint-Palais, les Combots-d'Ansoine, 939 ha ;

MEDITERRANEE

PYRENNES-ORIENTALES : Le Canet, le Lido, 278 ha ;
HERAULT : Mauguio, le Petit-Travers, 125 ha ;
GARD : Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, 108 ha ;
BOUCHES-DU-RHONE : Arles, la Palissade, 702 ha ; Marseille-Cassis, la Fontasse ; 243 ha ; Cassis, presqu'île de Port-Miou, 107 ha ;
VAR : Hyères, Escampo Barriou, 39 ha ; Cavalaire, Castéu doù Soutéeu, 15 ha ; La Croix-Valmer, cap Lardier, 21 ha ; Ramatuelle, cap Camarat, 49 ha ;

CORSE

CORSE-DU-SUD : Cargese, pointe d'Omignia, 61 ha ; Coti-Chiavari, Capo di Muro, 212 ha ; Belvédère-Campomoro, Migini, 48 ha ; Sartène-Grossa, Senetosa, 516 ha ; Sartène-Molaccia-d'Aullène, Roccapina, 510 ha ; Porto-Vecchio, Santa Giulia, 310 ha ;

LACS

HAUTE-SAVOIE : Talloires, roc de Chère, 38 ha.
MANCHE : Surtainville, les Vertes-Fosses, 53 ha ; Saint-Rémy-des-Landes, les Mielles-d'Allonne, 27 ha ;

Provence-Alpes-Côte d'Azur

De vive voix avec Bruxelles

Les sept dossiers « européens » du comité économique et social

A l'invitation de la Communauté économique européenne, une délégation du comité économique et social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur — dont le président est M. Paul Augier — vient de se rendre à Bruxelles, où elle a eu des entretiens avec les responsables de diverses instances du Marché commun. M. Paul Augier explique le pourquoi de ce voyage et les enseignements qu'il en a retirés.

« Pourquoi un tel déplacement ?

— Dans le cadre des échanges entre la C.E.E. et les régions européennes, deux comités économiques et sociaux, ceux du Nord-Pas-de-Calais et de Midi-Pyrénées, nous avaient déjà précédés. Il ne s'agissait donc pas d'une « première ». Mais nous sommes allés au-delà cette fois de la réception protocolaire et des exposés magistraux sur l'organisation et le fonctionnement des institutions européennes en suscitant des échanges de vues sur des problèmes propres à notre région et d'intérêt communautaire. En cela notre démarche a été je crois originale.

— Quels dossiers avez-vous défendus ?

— Nous avons présenté sept dossiers élaborés au sein des commissions et groupes de travail « ad hoc » de notre C.E.S. : ceux concernant la situation de l'agriculture méridionale face à l'élargissement éventuel du Marché commun, la protection de la Méditerranée, les perspectives de la construction et de la réparation navales, la liaison Rhône-Rhin, la revitalisation et le « désenclavement » de l'arrière-pays, et enfin les techniques nouvelles (énergie solaire, aquaculture).

» En ce qui concerne le dossier agricole, notre C.E.S. refuse l'entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans le Marché commun aussi longtemps que n'auront pas été réalisées au sein de la C.E.E. une réforme en profondeur des règlements plaçant les productions méditerranéennes à égalité de concurrence avec les autres productions et une remise en ordre monétaire sans laquelle il ne peut exister de véritable politique agricole commune. Nos interlocuteurs nous ont fait observer que les agriculteurs méridionaux devaient mieux s'organiser, mais que la Communauté pouvait les aider.

» Le problème de la protection de la Méditerranée préoccupe au plus haut point les responsables de la Communauté. On sait que la Commission des Communautés européennes vient de présenter au Conseil européen un projet de résolution visant à généraliser l'usage des 12 milles comme limite des eaux territoriales. Dans ce domaine de la prévention de la pollution d'origine marine, les instances communautaires se heurtent souvent cependant au droit international qu'il n'est pas aisé de faire évoluer rapidement.

» Au sujet de la réparation et de la construction navales, la position de la C.E.E. insiste sur la nécessaire concentration des moyens de production et le transfert dans d'autres secteurs industriels de près de la moitié des effectifs. La C.E.E. se propose tout au plus d'encourager les entreprises qui ont déjà consenti des efforts de reconversion et de diversification de leurs activités. De plus, une partie de l'emprunt communautaire « Ortoli » (1 milliard de francs) pourra être utilisée.

» Parmi les autres réponses qui nous ont été fournies, j'ai noté celle concernant la possibilité d'une intervention de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) dans le financement de la liaison Rhône-Rhin. Dans la mesure où ce projet sera classé prioritaire par le gouvernement français, les régions pourraient elles-mêmes bénéficier, par le biais du Fonds européen de développement économique régional (FEDER), soit de subventions, soit de bonifications d'intérêt sur les prêts accordés par la B.E.I.

— Quelles suites concrètes aura votre voyage ?

— Les régions, vous l'imaginez facilement, ne sauraient se substituer à leur gouvernement pour négocier à Bruxelles. Notre voyage était donc destiné exclusivement à informer « de vive voix » des responsables de la C.E.E. et à les sensibiliser à nos problèmes.

» Il faut que le gouvernement français sollicite lui-même les autorités communautaires. Il semble, à ce propos, comme nos interlocuteurs nous l'ont expliqué, que la transmission des projets des régions françaises soit sujette à certaines difficultés... Aussi allons-nous intervenir de notre côté auprès de la DATAR en vue d'une action harmonieuse et pour connaître, en tout état de cause, le sort qui sera réservé à nos initiatives.

» Deux résultats positifs sont d'ores et déjà acquis : d'une part, la venue à Nice, le 20 juillet prochain, de responsables du Conseil économique et social de la Communauté pour étudier sur place, et en présence du président du Conseil économique et social français et d'un représentant de la DATAR, le renforcement et l'amélioration des relations entre les instances européennes et régionales ; d'autre parts, une réunion sur la pollution de la Méditerranée à Marseille en présence du responsable de ces problèmes à Bruxelles, M. Viard. Nous avons, par ailleurs, pratiquement obtenu dans ce domaine l'accord du gouvernement français pour constituer un groupe de travail interrégional dans le cadre de la Communauté européenne qui regrouperait les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et aussi la Ligurie et le Piémont. »

Propos recueillis par
GUY PORTE

Alsace

Charte culturelle « éclatée »

L'Alsace était choisie, il y a deux ans, comme région pilote pour l'expérimentation d'une charte culturelle, idée chère à M. Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture. Dans l'esprit du ministre, il s'agissait de rééquilibrer, par le moyen de cette charte, la politique des investissements culturels aussi bien de Paris vers la province que des métropoles régionales vers les campagnes.

La charte, signée le 30 juin 1976, prévoit toute une série d'opérations destinées à être menées à bien en trois ans et portant aussi bien sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine que sur la création d'un réseau d'installations culturelles, des aides financières aux organismes existants et d'un certain nombre d'actions pilotes.

Ainsi, pour la sauvegarde du patrimoine, l'Etat consentait des efforts à condition que les conseils généraux des deux départements intervinssent à concurrence de 50 % de la participation étatique aux travaux entrepris par les propriétaires de monuments historiques classés ou inscrits (des villes, pour la plupart). Ou qu'ils le fissent à 50 % également des subventions de l'Etat pour la restauration d'immeubles situés dans des espaces protégés ou des secteurs sauvegardés. Pour la mise en valeur de ces secteurs, l'Etat intervenait en 1977 pour 700 000 F, les deux conseils généraux pour 350 000 F.

Une grande partie du patrimoine monumental alsacien est constituée par les ruines féodales qui s'échelonnent, du nord au sud, sur les contreforts des Vosges, quelquefois en véritable chapelet — comme c'est le cas à la frontière palatine, près de Wissembourg. Aux efforts des associations, des communes, et parfois des syndicats intercommunaux spécialement créés à cet effet, vinrent s'ajouter ceux du conseil régional. Pour trois années successives, il a inscrit à son budget 1 million de francs pour la consolidation des ruines classées ou inscrites.

Dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine toujours, la charte a favorisé la création de l'Institut des arts et traditions populaires, en lui accordant, avec les conseils généraux, des subventions de démarrage et des aides spécifiques, pour l'achat d'objets par exemple.

Autre ambition de la charte culturelle : vivifier et structurer un réseau culturel par une meilleure utilisation des moyens matériels existants, en particulier des salles communales, et par le développement d'équipements nouveaux. Ainsi, en 1977, les signataires prévoyaient près de 3 millions de francs pour les aménagements et améliorations techniques des locaux. Pour l'édification de petites salles polyvalentes réservées aux communes ou groupes de localités dépourvues de tout équipement culturel, les collectivités de la région étaient censées intervenir pour 1,5 million de francs l'an dernier.

Pour promouvoir et soutenir les initiatives locales, qui, dans l'esprit de ses fondateurs, doivent constituer l'essentiel de l'animation culturelle, on créait, dans le cadre de la charte, une agence culturelle et technique implantée à la limite des deux départements, à Sélestat.

L'agence devait surtout mettre à la disposition des associations à vocation culturelle un parc de matériel (projecteurs, sonorisation, scènes mobiles), améliorer l'information culturelle et promouvoir, entre autres, des opérations pilotes mettant en valeur des aspects précis de la nature alsacienne et les diffuser sur le plan tant national qu'international. La musique y apparaît comme un domaine privilégié.

Parmi bien d'autres objectifs, la charte se proposait de contribuer également au meilleur rayonnement culturel des villes de Colmar et de Mulhouse, particulièrement pour cette dernière, comme témoin de l'histoire industrielle de l'Alsace.

JEAN-CLAUDE HAHN.

L'OUVERTURE DU CENTRE HOSPITALIER DE STRASBOURG

Plusieurs erreurs de transmission ont altéré les informations contenues dans l'article de notre correspondant Jean-Claude Hahn, publié dans *le Monde* du 28 juin, concernant l'ouverture du centre hospitalier de Strasbourg.

Le projet du centre de Strasbourg-Hautepierre n'a pas été approuvé en 1945, comme nous l'indiquions, mais en 1965. Le bâtiment principal aura dix étages, et non dix-neuf, où seront aménagés 1 484 lits, et non 1 404.

Enfin, une ligne sautée rendait incompréhensible un paragraphe. Il fallait lire : « Le ministère n'est-il pas allé jusqu'à leur adresser la ventilation des lits entre services demeurant dans les anciens bâtiments et ceux qui vont s'installer à Hautepierre, alors que l'administration des hospices avait étudié, de concert avec les chefs de service, ce problème depuis des années ?

« La réalisation de l'hôpital de Hautepierre représente l'aboutissement d'une longue suite d'efforts remontant à quinze ans. »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

TRANSPORTS

ENVIRONNEMENT

LE NAUFRAGE DE L'« AMOCO-CADIZ »

Une « audition publique » est organisée par le Conseil de l'Europe

Les élus des Côtes-du-Nord entament une procédure juridique

De notre correspondant

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE TRAFIC FLUVIAL SUR LE RHONE A PROGRESSÉ DE 3 %

(De notre correspondant.)

Lyon. — La Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), qui a réuni il y a quelques jours l'assemblée générale de ses actionnaires, a produit en 1977 plus de 15 milliards de kilowatts-heure (grâce à ses quatorze centrales hydro-électriques installées le long du fleuve), soit le quart de toute l'électricité d'origine hydraulique fournie en France.

D'autre part, alors que le trafic *fluvial français a, dans son ensemble,* régressé de 6,6 %, le trafic rhodanien, avec 3,2 millions de tonnes, a augmenté en 1977 de près de 3 %. D'ici à 1980, les travaux d'aménagement du Rhône entre Lyon et la mer seront achevés, ce qui ouvre des perspectives favorables à la navigation. Il ne reste, en effet, qu'un seul ouvrage en cours de construction juste en aval de Vienne.

En amont de Lyon, sur le haut Rhône, quatre aménagements sont prévus. La Chautagne, entre Seyssel et Culoz, est la première de ces nouvelles opérations. Les travaux sont prêts à commencer, mais la déclaration d'utilité publique n'a pas encore été prononcée. L'aménagement de Belley doit suivre immédiatement.

Si la C.N.R. estime que son bilan est positif sur tous les plans, notamment celui de l'environnement, il n'en est pas de même pour les pêcheurs et les écologistes qui ont protesté contre la vidange du barrage de Génissiat au début de juin.

L'Union lyonnaise des pêcheurs à la ligne (vingt-huit mille cinq cents membres) et la Fédération du Rhône des pêcheurs ont porté plainte (*le Monde* du 27 juin), tandis que le comité de protection des sites de la région lyonnaise envisage d'en faire autant. La C.N.R. a annoncé qu'elle paierait les dégâts. Pour la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), ce sont « *des impératifs économiques* » qui ont guidé le choix de la période de vidange.

● *Air France et ses pilotes.* — Les pilotes d'Air France sont décidés à engager « *toutes actions, y compris l'arrêt du travail* » pour défendre le pilotage « *à trois* » sur les Boeing-737 et pour « *s'opposer au démantèlement de la flotte moyen-courrier* » de la compagnie, annonce le bureau Air France du Syndicat national des pilotes de lignes (S.N.P.L.).

A PROPOS DE...

L'organisation du ministère de M. d'Ornano

Comment administrer le « cadre de vie » ?

Réformer les structures administratives en supprimant les concurrences et les doubles emplois sans faire apparaître l'absorption d'une direction par une autre. Tel est le souci des « stratèges » qui, au ministère de l'environnement et du cadre de vie, à Matignon et à l'Elysée, tentent de mettre au point la nouvelle organisation de ce département ministériel.

Cette réforme — grande ou petite, réelle ou formelle — devrait être connue avant le 15 juillet, date du départ en vacances de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

Le département confié à M. d'Ornano, lors du dernier remaniement, est fait de pièces et de morceaux : trois directions de l'ex-équipement (construction, urbanisme, bâtiment) ; tous les services de l'environnement ; la direction de l'architecture. A l'échelon départemental, les services de l'équipement sont beaucoup plus nombreux (huit cents personnes en moyenne) que ceux de l'environnement (quelques personnes à l'échelon régional) et de l'architecture (un architecte des Bâtiments de France et quelques collaborateurs).

Initialement prévue en deux temps (regroupements dans l'administration centrale avant l'été, organisation des services locaux à la rentrée), la réorganisation annoncée par M. d'Ornano pourrait se faire dès maintenant... ou ne pas se faire du tout. Etant donné l'accueil franchement mauvais réservé au projet de « répartir » la direction de l'architecture entre celle de l'urbanisme (sites et structures sauvegardés) et celle de la construction (architecture nouvelle, profession), les pouvoirs publics sont, en effet, en train d'amender les décrets qui avaient été préparés, et les responsables balancent entre plusieurs solutions.

Il se confirme que l'organisation locale, qui distingue les « protecteurs » des « bâtisseurs », sera maintenue et donc annoncée dès maintenant, ne serait-ce que pour apaiser les inquiétudes. Pour l'administration centrale, trois hypothèses principales sont notamment envisagées.

On peut d'abord envisager un renforcement de la direction de l'architecture déjà dépouillée au fil des ans de bien des responsabilités qui auraient pu lui incomber.

Si les tractations actuelles échouent, on peut aussi maintenir l'organisation présente, qui a le défaut de présenter des « doublons » entre services responsables des mêmes choses.

Ces deux solutions auraient le mérite de rassurer ceux qui craignent que les tâches de protection et le relatif contre-pouvoir qu'elles représentent parfois, soient affaiblies en étant intégrées à des services constructeurs ou aménageurs.

La troisième hypothèse est de donner suite au projet de réorganisation élaboré par M. d'Ornano et qui prévoit : une direction de l'architecture et de la construction ; une direction de l'aménagement de l'espace ; le maintien de la délégation à la qualité de la vie. Dans ce cas, une délégation à l'architecture pourrait être créée, confiée à un haut fonctionnaire, peut-être même à un architecte. Cette délégation serait chargée des relations avec la profession. Une telle solution suffirait-elle à donner satisfaction aux architectes qui se sont alarmés lors de leur congrès d'Aix-les-Bains (le Monde du 14 juin) d'une éventuelle disparition de la direction de l'architecture ?

Rien n'est moins sûr. Réunie en conseil extraordinaire le 29 juin, à Paris, l'Union nationale des syndicats français d'architectes (U.N.S.F.A.) a, en effet, réclamé « l'ouverture immédiate de la concertation annoncée par M. d'Ornano ». *L'U.N.S.F.A. s'alarme à nouveau de la menace de disparition de la direction de l'architecture et souhaite, au contraire, que celle-ci ait une compétence élargie (tutelle de la profession, recherche, enseignement, commande publique, sites, patrimoine, etc.).*

D'autre part, le comité de la charte de la nature a fait savoir qu'il était « formellement opposé à tout projet de fusion qui démantèlerait les administrations de l'architecture et de l'environnement ». « Si nous y étions contraints par le refus du gouvernement de prendre en compte nos aspirations », *a déclaré M. Philippe Saint-Marc, délégué du comité,* « nous serions obligés d'aller jusqu'à la rupture et au retrait de nos associations dans les organismes de participation à la gestion de l'environnement... »

De leur côté, les inspecteurs généraux des monuments historiques ont solennellement fait remarquer au ministre qu'il serait « contradictoire de promouvoir la qualité architecturale et le respect du patrimoine bâti ou naturel et de démanteler le service qui assure au-delà de ses moyens matériels la conservation de ce qui en reste. Le rattachement de ces diverses activités à des administrations légitimement animées d'un autre esprit équivaudrait immédiatement ou à terme à sa perte ».

Quelle que soit la solution finalement retenue pour l'organisation du ministère, il faut noter que demeurera la regrettable division du service des monuments historiques inscrite dans le partage des attributions gouvernementales : gestion des monuments à la culture, inscription et classement à l'environnement.

Enfin, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. se sont émus de la menace de disparition de la direction du bâtiment et des travaux publics.

C'est dans cette atmosphère de suspicion réciproque et d'inquiétudes croisées que le ministre de l'environnement devra rendre public son plan de réorganisation, qu'il soit minime ou ambitieux.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

URBANISME

Le XXIVe congrès des géomètres experts

Le XXIVe congrès des géomètres-experts fonciers, qui coïncide cette année avec le centième anniversaire de la fondation à Paris de la Fédération internationale des géomètres, s'est ouvert, lundi 3 juillet, à Paris, en présence de six cents géomètres d'une cinquantaine de pays.

La séance inaugurale a été présidée par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, venue en qualité de ministre de tutelle de cette profession. Mme Saunier-Seïté a notamment annoncé l'ouverture, à la rentrée prochaine, d'une nouvelle école de géomètres dans la ville nouvelle d'Evry (Essonne).

M. René-Charles David, président de l'ordre des géomètres-experts fonciers, explique ci-dessous les préoccupations actuelles de cette profession.

Libres opinions

Entre le propriétaire et l'administration

par RENÉ-CHARLES DAVID (*)

POUR leur congrès national, les géomètres-experts fonciers étudieront les conditions dans lesquelles s'est réalisé et se réalise l'aménagement de Paris et de l'Ile-de-France (1). Le lecteur sera peut-être surpris de voir ce technicien, perçu surtout comme un « homme de terrain », comme un « praticien de la parcelle », plus à l'aise en espace rural qu'en milieu urbain, s'intéresser à l'une des régions les plus urbanisées du globe.

Le choix de Paris, en vérité, est d'abord sentimental. C'est à Paris, en 1878, que fut fondée, par des géomètres français, la Fédération internationale des géomètres et que fut convoqué le premier congrès des géomètres français.

Mais la technique — qui ne perd jamais ses droits chez les géomètres — commandait que, après une vingtaine de congrès tenus dans des villes de province, Paris fut désigné comme le lieu d'une réflexion en commun sur la place du géomètre dans l'aménagement. L'Ile-de-France est un champ d'application privilégié des mesures prises en matière d'urbanisme et d'aménagement, et c'est là que la politique foncière montre ses effets les plus immédiats et les plus spectaculaires. C'est donc là que les géomètres souhaitent se faire entendre de l'autorité publique, au plus près du pouvoir politique et au lieu où les opinions qui s'expriment bénéficient de la plus grande diffusion.

Car les géomètres ont beaucoup à dire sur l'urbanisme et sur l'aménagement foncier, et ils le diront avec d'autant plus de fermeté que les esprits semblent mieux préparés à accueillir leurs idées sur la pluridisciplinarité nécessaire aux actions d'aménagement, sur leur participation à l'élaboration des projets, sur leur rôle en matière de protection des usagers de l'urbanisme, pour ne citer que quelques-unes de leurs vocations.

Les deux mille cabinets de géomètres-experts fonciers, différents par la taille et les activités (du bornage des terrains à l'implantation des grands équipements en passant par l'évaluation des biens, les travaux cadastraux, les plans topographiques, les levers d'architecture, etc.), disposant d'un centre national d'informatique, bénéficiant de la présomption de compétence conférée par un diplôme d'Etat, n'ont ni le goût ni les moyens de constituer un groupe de pression. Ils doivent, dans ces conditions, s'en remettre à la sagesse des responsables.

Mais, la confiance n'est pas toujours récompensée. Si les géomètres ont pu apporter une contribution importante à l'élaboration de certaines dispositions réglementaires, leur critique du projet-loi foncière n'a pas été convenablement interprétée. Il en résulte une inquiétude de la profession devant une évolution qui peut conduire à un démembrement trop rapide du droit de propriété.

Notre position d'« hommes-charnières » entre les différents partenaires de l'aménagement et de médiateurs entre administrations et administrés nous rend témoins du fait que le droit de propriété est aujourd'hui fréquemment affecté dans son assiette et dans sa structure, le droit d'user étant conditionné notamment par des statuts nouveaux du sol. Le droit de propriété, qui figure encore au code civil, risque ainsi de se vider de sa signification originelle en se réduisant, par exemple, à un droit d'usage strictement défini et peu compatible avec les principes de la société libérale.

Les géomètres-experts fonciers, bien que conscients des besoins de la collectivité, ne méconnaissent pas l'attachement des Français à la propriété foncière. Une récente « table ronde » (2) a montré, par ailleurs, que les organisations d'usagers découvrent en eux des alliés, notamment quand ils interviennent pour la vérification quantitative et qualitative de biens dont les actes de propriété ne peuvent garantir la consistance puisqu'une tolérance, même supérieure d'un vingtième sur la surface, reste curieusement admise.

Dans la recherche d'une nécessaire conciliation entre besoins collectifs et libertés privées, les géomètres apparaissent comme les techniciens aptes à aider les responsables à trouver les réponses adéquates à ces deux impératifs apparemment contradictoires. Mais, convaincus de la nécessité du caractère libéral de certaines fonctions pour l'épanouissement d'une société juste et équilibrée, ils dénoncent des abus de situation de la part de certains agents de l'Etat, abus aussi préjudiciables à l'intérêt général qu'à l'exercice légal d'une profession par des spécialistes libéraux du foncier, diplômés par le gouvernement et responsables, dans la mesure où cette « concurrence » ne se développe pas dans des conditions de compétition loyale et qu'elle témoigne d'une conception de la tutelle peu compatible avec les principes fondamentaux de notre société.

(*) Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts fonciers et de la Fédération nationale des chambres syndicales de géomètres-experts fonciers.

(1) Thème d'une exposition présentée du 4 au 15 juillet à la bibliothèque de l'Arsenal par l'Atelier de ruralisme et d'urbanisme des géomètres-experts de la région parisienne.

(2) « La Maison individuelle et son espace » à l'occasion du « Village de France » à la Foire de Paris.

ENVIRONNEMENT

LE NAUFRAGE DE L'« AMOCO-CADIZ »

● Une « audition publique » est organisée par le Conseil de l'Europe

● Les élus des Côtes-du-Nord entament une procédure juridique

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe — où sont représentés une vingtaine de pays — organise, ce mardi 4 juillet à Paris, une « audition publique » (procédure inspirée des « hearings » pratiqués aux Etats-Unis) sur le thème : « La pollution des zones côtières par les hydrocarbures. » *Des parlementaires formant un « jury » interrogeront un « groupe en question » composé d'experts et de personnalités compétentes sur ce sujet.*

D'autre part, le conseil des ministres du mercredi 5 juillet devrait approuver le plan de lutte contre les pollutions marines que le président de la République avait demandé au gouvernement d'élaborer après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz », qui continue de susciter de vives réactions en Bretagne.

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Le comité de vigilance et de coordination des élus des communes du littoral des Côtes-du-Nord (qui groupe quarante-quatre communes) s'est réuni en assemblée générale le samedi 1er juillet à Lannion. L'objectif n'était pas de faire le point sur la saison touristique : il est trop tôt pour chiffrer complètement les dégâts et trop tard pour y changer quelque chose. En revanche, les travaux de remise en état du littoral, et notamment des « sites sensibles », ont suscité quelques réserves des élus, qui craignent que l'administration en sous-estime le coût et qu'en définitive une partie de l'« ardoise » ne se retrouve dans les budgets communaux. Avec le concours du comité d'expansion économique des Côtes-du-Nord, une enquête sur les répercussions financières de la marée noire est ainsi en cours.

Certains éléments de cette enquête vont alimenter le rapport juridique que Me Huglo, chargé de défendre les intérêts de ces collectivités locales, devra déposer d'ici à la fin juillet. Fin août, c'est le rapport des experts chargés du « suivi écologique » qui devra être terminé. Le comité a aussi confirmé qu'il s'adresserait à la juridiction pénale pour y attaquer l'armateur du pétrolier *Amoco-Cadiz* et a approuvé le principe, dans un deuxième temps, d'un recours devant le tribunal administratif contre les pouvoirs publics, considérés comme partiellement responsables du naufrage et de ses conséquences. Cette procédure rejoint celle que Me Huglo a déjà entamée au nom du conseil général des Côtes-du-Nord et de la ville de Brest, et que plusieurs villes bretonnes vont imiter.

« *Il s'agit d'abord*, a expliqué Me Huglo, *d'obtenir au pénal une condamnation qui ouvre la porte à des indemnisations et une négociation qui fera sauter le plafond financier de la convention de Bruxelles.* »

Le procès pénal devrait avoir lieu en décembre 1978 ou janvier 1979. D'ici là, le comité de vigilance des élus des Côtes-du-Nord va s'efforcer de lutter contre un certain isolement géographique et « politique » et de trouver les moyens financiers qui lui seront nécessaires pour mener ces actions en justice et ordonner d'éventuelles contre-expertises.

Le comité dénonce aussi le fait que ce soit l'administration qui ait « récupéré » les fonds provenant des manifestations de solidarité et qui les gère. « *Cette solidarité ne s'est pas manifestée pour se substituer à l'Etat* », estime le député et maire (P.S.) de Lannion, M. Pierre Jagoret. « *Des communes qui ont versé*

JEAN VIDEAU.

P.T.T.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES CABINES PUBLIQUES DE TÉLÉPHONE A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR VINGT EN QUATRE ANS

Dix-huit mille nouvelles cabines publiques de téléphone seront installées cette année, 19 500 l'an prochain et 23 500 en 1980. A cette époque, la France disposera donc de 100 000 cabines téléphoniques publiques. La revue *Repères*, publiée par le service de presse des P.T.T., qui donne ces chiffres, précise que la « densité » des cabines passera de 0,65 pour 1 000 habitants à 1,85 en 1980 dans les villes et que, dans les zones rurales, il y aura 5 cabines pour 100 kilomètres carrés contre 2,3 aujourd'hui.

Parallèlement, l'implantation de cabines va se renforcer dans les usines (1 000 en 1978), dans les hôpitaux et les écoles.

Ce développement est illustré par l'accroissement du chiffre d'affaires des cabines publiques : 6,3 millions de francs en 1974, 57,7 en 1976 et 132 en 1977, soit une multiplication par vingt...

Vandalisme, toujours...

Mais, revers de la médaille, ces cabines sont encore trop souvent l'objet d'actes de vandalisme. Les pourcentages ne relèvent d'ailleurs pas l'exacte vérité, note *Repères*, car l'augmentation du parc de cabines fait diminuer en valeur relative le pourcentage des déprédations relevées. En 1974, 3,4 % du total des appareils avaient été fracturés pour vol, chiffre qui est tombé à 2,6 l'an dernier. De même, le pourcentage des appareils détériorés (sans effraction), par vandalisme « gratuit », est tombé de 15,7 en 1974 à 12,9 en 1977. *Repères* précise que 70 à 80 % des appareils endommagés et des dérangements peuvent être réparés en quarante-huit heures.

Pour l'avenir, les services des P.T.T. poursuivent leurs recherches dans le but de diversifier les habitacles des cabines et créer des installations spécialisées (une quinzaine de cabines pour handicapés sont en service). De nouveaux modèles d'appareils à prépaiement, testés par le Centre national d'études des télécommunications, seront installés à partir de 1979. L'usager pourra notamment, sur les nouveaux appareils, composer le numéro d'appel des services de secours sans introduction préalable de monnaie.

● *Un nouveau centre commercial à Cergy-Pontoise.* — La commission d'urbanisme commercial du Val-d'Oise a adopté le projet de création d'un centre commercial qui sera situé près de la nouvelle gare de Cergy-Pontoise. Ce centre couvrira 15 000 mètres carrés ; il sera réalisé en deux étapes : la première en 1982, la seconde en 1983. — *(Corresp.)*

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Un mois et demi	62 F
Deux mois	78 F
Deux mois et demi	97 F
Trois mois	115 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	105 F
Deux mois	138 F
Deux mois et demi	172 F
Trois mois	205 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F
Deux mois et demi	220 F
Trois mois	263 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

PRESSE

● *Le « Paris Metro »*, hebdomadaire parisien de langue anglaise, consacre son numéro du 5 juillet au « *malaise de la presse française* ».

A propos de l'affaire de Broglie, l'ancien ministre assassiné le 24 décembre 1976 dans des conditions très troubles, et des silences de la presse, le *Paris Metro* s'interroge *sur l'indépendance des* journaux français à l'égard des structures politiques. Son enquête, étayée par les interviews de plusieurs journalistes et rédacteurs en chef français, s'achève sur ce jugement sévère : « *La presse française manque de temps, d'argent et de tripes.* » (Le numéro : 5 francs.)

● *Le dessinateur français Patrick Mallet* a remporté le premier prix du Quinzième Salon international du dessin d'humour qui vient d'avoir lieu à Montréal. Le jury était présidé par Charles M. Schultz, créateur des *Peanuts*. Patrick Mallet est dessinateur à *Paris-Match*.

Le Monde

économie

SOCIAL

Les négociations sur l'indemnisation de chômage sont renvoyées en septembre

Les négociations sur la réforme des indemnisations de chômage entre les syndicats et le C.N.P.F. sont reportées au 6 septembre. Au cours de leur troisième réunion, lundi 3 juillet, les négociateurs, qui ont présenté différentes hypothèses d'amélioration ou de refonte, ont, en effet, estimé nécessaire de procéder à des études chiffrées avant de définir des solutions précises.

La C.G.C. a proposé d'allonger la durée d'indemnisation, quitte à prévoir un taux dégressif des allocations. La C.G.T. s'est prononcée pour un accroissement des prestations en faveur des jeunes, des chômeurs âgés de plus de cinquante ans et des personnes sans emploi qui ne reçoivent aucune indemnité. F.O. a suggéré plusieurs adaptations : modulation des cotisations, afin de faire participer davantage les entreprises de bâtiment puisque, selon ce syndicat, sur cent quatre-vingt-dix mille bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente à 90 % (ASA), cent mille sont des salariés licenciés en fin de chantier ; transfert des charges supportées au titre de la garantie de ressources accordée aux personnes licenciées à plus de soixante ans (pré-retraite), aux régimes de retraites et révision des méthodes de calcul de cette garantie (70 % du salaire perçu durant les trois derniers mois), dans la mesure où il a été constaté que des entreprises, par accord tacite avec les candidats à la pré-retraite, majoraient soudainement le traitement de ceux-ci pour améliorer la pré-retraite... F.O., qui souhaite aussi une amélioration des indemnisations fixées pour certains chômeurs à 35 %, n'entend, sur ce point, faire des propositions qu'après avoir eu connaissance du montant des économies qu'elle a suggérées.

La C.F.D.T. a présenté, de son côté, un projet complet de réforme : il vise à fixer l'aide publique à 50 % du SMIC (au lieu de 26,6 % actuellement) et à créer une indemnisation complémentaire unique égale à 60 % d'un salaire plafonné représentant quatre fois celui de la Sécurité sociale. Ce système permettrait à tous les chômeurs, y compris ceux qui ne reçoivent rien, de percevoir au total des allocations représentant 90 % du salaire brut jusqu'à 3 000 F par mois, 83 % pour 4 000 F et 65,8 % pour 16 000 F. Cette proposition, favorable aux exclus du système actuel, implique une forte augmentation des charges ; la C.F.D.T. demande que l'État double, voire triple, ses interventions : soit environ 10 à 14 milliards de francs, au lieu de 5 actuellement.

De son côté, le C.N.P.F. a fait état d'hypothèses qui reviendraient à réduire le taux de l'ASA en fonction de la durée du chômage (90 %, puis 70 %, etc., jusqu'à peut-être 50 %) et à améliorer le sort des jeunes sans emploi.

A l'exception de la C.F.D.T., les autres négociateurs ont accepté de reporter la quatrième réunion au 6 septembre. Selon le C.N.P.F., cinq à six rencontres seront alors nécessaires. Les cédétistes ont regretté *« la légèreté du patronat alors que le chômage ne cesse d'augmenter »*. La C.G.T. accuse le patronat de vouloir *« réduire les prestations »*. Les autres syndicats qui critiquent, ou déclarent peu réalistes les propositions de la C.F.D.T., se montrent prudents sur l'issue des discussions.

La panoplie des allocations actuelles : des inégalités flagrantes

Les chiffres illustrent clairement les inégalités flagrantes du système actuel d'indemnisation du chômage. A la fin de mai — dernières statistiques connues, — on recensait officiellement 1 037 104 demandeurs d'emploi.

● Parmi eux, 308 745, soit près du tiers (29,8 % exactement), ne percevaient *« aucune allocation »* ; il s'agissait de jeunes et de femmes à la recherche d'un premier travail ; de ceux aussi qui ne totalisent pas cent cinquante jours d'activité avant leur inscription à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ou qui ont épuisé tous leurs droits ; de salariés dont la rupture de contrat est juridiquement considérée comme un *« départ volontaire »* ; ou encore — il en existe — de chômeurs qui ignorent la réglementation et n'ont pas fait les démarches nécessaires pour être indemnisés.

● Ensuite, 215 016 demandeurs d'emploi, soit 20,7 %, ne recevaient *« que l'aide publique »*, actuellement fixée à 16,50 F par jour (+ 6,60 F par personne à charge) pendant les trois premiers mois de chômage et à 15,20 F (+ 6,60 F par personne à charge) après le premier trimestre d'inactivité. On trouve là les chômeurs qui n'ont pas droit aux allocations ASSEDIC (par exemple, les employés de maison) ou qui ont épuisé ce droit. Le versement de l'aide publique est d'une durée illimitée, mais son montant, déjà très faible — un peu plus du quart du SMIC : environ 500 F par mois, — est diminué de 10 % par an.

● Troisième catégorie : 115 250 chômeurs, soit 11,1 %, percevaient les allocations spéciales ASSEDIC, correspondant à 35 % du dernier salaire brut. Elles sont versées durant trois cent soixante-cinq jours, si l'on a moins de cinquante ans, six cent neuf jours si l'on a entre cinquante et cinquante-cinq ans, sept cent trente jours après l'âge de cinquante-cinq ans.

● Ensuite, 226 120 demandeurs d'emploi, soit 21,6 %, touchaient à la fois l'aide publique et les allocations spéciales ASSEDIC (40 % les trois premiers mois et 35 % ensuite)

● Enfin, 171 973 travailleurs licenciés pour motifs économiques, soit 16,6 % du total, bénéficiaient de l'allocation supplémentaire d'attente (ASA), correspondant à 90 % de leur dernier salaire brut. Pas tous, cependant : en raison d'abattements sur le salaire, l'ouvrier du bâtiment ne percevait que 81 %, le journaliste ou le représentant de commerce 63 %. L'ASA est attribuée pendant un *an* au maximum, par trimestre « renouvelable », au vu des efforts accomplis pour retrouver un emploi les critères retenus par les ASSEDIC à cet égard étant très variables selon les régions. D'où des inégalités supplémentaires.

● De plus, quelque cent trente-cinq mille personnes, âgées de soixante à soixante-cinq ans et non comptabilisées comme chômeurs dans les statistiques officielles de la rue de Grenelle — recevaient 70 % de leur dernier salaire brut : 130 627 au titre de la garantie de ressources et 4 276 à celui du F.N.E. (Fonds national de l'emploi). Cette allocation est versée jusqu'à la date de liquidation de la retraite.

Une demi-douzaine de catégories de chômeurs, secourus ou non, c'est évidemment trop. Il est donc apparu utile d'unifier le système d'indemnisation. Dans cette optique, le principe de l'ASA a été particulièrement remis en cause.

L'accord conclu le 14 octobre 1974 entre le patronat et les syndicats, instituant *« les 90 % »*, avait été salué en ces termes par M. Jacques Chirac, alors premier ministre : *« Cette législation n'a pas de précédent. Aucun autre pays ne le connaît. Sur ce point, comme sur un certain nombre d'autres, la France est en avance. »* M. Chirac ajoutait que cet accord s'inscrivait dans le cadre des engagements pris par M. Giscard d'Estaing, lors de la campagne des élections présidentielles. Moins de quatre ans plus tard, ces remarques ne valent-elles plus ?

En fait, on pensait, au moment où l'ASA a été créée, que la crise économique, qui débutait, serait dure mais courte. Au fil des mois, *« les 90 % »*, garantie sociale de pointe, ont été de plus en plus vivement combattus.

Beaucoup croient connaître des « fraudeurs aux 90 % ». En réalité, une étude de l'UNEDIC fait apparaître que seulement 40 % des bénéficiaires de l'ASA touchent cette allocation pendant une année entière. Les autres — c'est-à-dire une majorité — soit sont radiés de l'aide, renouvelable tous les trois mois, soit retrouvent un travail avant un an d'indemnisation.

Selon cette même étude, portant sur la période allant du 1er octobre 1976 au 30 septembre 1977, la durée moyenne pendant laquelle les salariés licenciés pour raisons économiques ont perçu l'ASA varie selon l'âge : 175 jours en moyenne pour les moins de trente ans ; 192 jours pour les trente-trente-neuf ans ; 204 jours pour les quarante-quarante-neuf ans et 240 jours pour les cinquante-soixante ans. Parmi ceux qui ont retrouvé un emploi, la durée moyenne d'indemnisation a été de 125 jours pour les hommes et de 150 jours pour les femmes. Les statistiques détruisent donc le mythe du *« chômeur-salarié-qui-se-prélasse-pendant-un-an »*, bien qu'il existe des abus, inévitables mais marginaux.

MICHEL CASTAING.

● ERRATUM. — Il n'y a pas des « millions » de cadres au chômage en France, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 4 juillet, page 30, mais des « milliers ». D'autre part, la personne interrogée dans cet article intitulé : « Passé 45 ans, on est fichu », est cadre depuis 1959 et non depuis 1969, comme une autre erreur de composition nous l'a fait dire.

L'amertume des « sudistes » du Nord

(Suite de la première page.)

Vue générale, vues particulières. Du Valenciennois au Cambrésis, comme dans la vallée de la Sambre, les mêmes questions attirent les mêmes réponses. A Anzin, à Aniche, à Vertain, au Cateau, à Louvroil ou à Hautmont, à Solesmes et à Saint-Python, chacun a fait ses comptes et chacun aussi découvre que cela dure depuis bientôt quinze années.

A Caudry, il y avait cent cinq métiers pour le tulle et la broderie. Il n'y en a plus que cinq qui tournent. Au Cateau-Cambrésis — oui, la ville du traité du 3 avril 1559 et aussi celle de Mortier, qui y a sa statue, et de Matisse, qui y a un musée, — *« des tas de petites boîtes — vingt à quatre-vingts personnes — se sont arrêtées les unes après les autres, sans qu'on s'en aperçoive »*. Et sans qu'on s'en aperçoive non plus, cinq mille des quatre-vingt-quinze mille habitants de l'est du Cambrésis sont *« partis ailleurs »*.

Partout, maires, commerçants, syndicalistes, disent à peu près ceci : *« Évidemment, c'est un exode des jeunes et des plus qualifiés. Alors, forcément, on se retrouve tout doucement avec une population vieillie. Ceux qui restent ? Les non-diplômés, les plus démunis, les anciens. »* M. Quiquempoix, maire d'Aniche, le sait mieux que personne : *« Mes deux fils sont partis, l'un à Lille, l'autre à Arras. Qu'est-ce qu'ils auraient fait à Aniche. Les industries de haute technicité ne sont plus chez nous. Tout a vieilli. »*

Tout a vieilli partout. Au Cateau-Cambrésis, neuf mille habitants, les demandeurs d'emploi sont des manœuvres, des O.S. Sur deux mille cent trente-cinq salariés, ils vont être cinq cent seize à l'automne. Aux quatre-vingt-onze licenciements de la manufacture de carrelages et de céramique, aux vingt de la Société des ateliers de construction Degremont, aux dix de la Menuiserie métallique du Nord, voici en effet que la Société générale de fonderie va en ajouter trois cent quatre-vingt-un, avec la décision de fermer son usine du Cateau, où se fabriquaient les « appareils de cuisson » Chappée.

Que faire ? Crier à l'aide ? C'est fait. Qui veut voir et savoir le peut. Aux entrées de la ville un panneau s'est ajouté à ceux que les automobilistes ne voient plus que machinalement. Il dit : *« Le Cateau-Cambrésis, ville sinistrée. En 1978, cinq cent seize suppressions d'emploi sur deux mille cent trente-cinq salariés de l'industrie, plus six cents demandeurs d'emplois. »* Le maire, M. Roland Grimaldi, qui est aussi conseiller général et sénateur socialiste, ajoute : *« Vous voyez, on ne blague pas en disant que nous allons avoir 50 % de chômeurs avant l'hiver. »*

Pour qu'on le sache mieux, il y a eu le 28 juin une « opération ville morte ». Même la police municipale a suivi le mouvement. Sous cette pluie, sous cette suie du ciel, cela avait bien, en effet, allure d'enterrement. Ces élus avec leurs écharpes, ces parapluies, cette longue marche, ces visages furtifs aux fenêtres, derrière le rideau un instant écarté, ces discours pour finir, comme devant une tombe...

Drôle de tricentenaire...

Affaire politique, affaire apolitique ? Vieux débat. Les commerçants ne pouvaient pas ne pas suivre. Ils ont suivi avec toutefois l'expression d'un vœu pieux : que l'affaire reste catésienne, que personne, parti, syndicat, ne la « récupère ».

« Comme si le pouvoir connaissait Le Cateau, bougonne le président de l'Union du commerce et de l'artisanat, en réponse aux slogans des pancartes.

— *Mais enfin, c'est quand même bien la faute de quelqu'un...*

— *Allons, monsieur le maire, on n'est pas malheureux au Cateau. C'est une belle petite ville, qu'il faut sauver. Le reste, c'est de la politique. »*

Ces « apolitiques » ont leur idée mais quelquefois aussi des « politiques ».

« Ici, on est les sudistes, les oubliés du département, les mal-aimés. Les autoroutes, les canaux à grand gabarit, c'est pas pour nous. »

C'est une façon de houspiller un peu les élus locaux qui, du coup, doivent montrer leur combativité. Et faire savoir aussi ce qui attend chacun.

« Si la Société générale de fonderie ferme son usine du Cateau, dit M. Grimaldi, *et si rien ne vient la remplacer, la commune perd 600 000 F de patente annuelle ; cela veut dire que, pour maintenir seulement les recettes actuelles, il faudrait une hausse des impôts locaux de 12 à 13 %. Qui en aurait le cœur avec des gens promis au chômage ? Alors on passera par l'austérité. »*

En clair, c'est l'adieu aux investissements, à la piscine, à l'espérance des classes vertes, l'arrêt des réfections de la voirie. Et, le 22 septembre, la fête communale ne sera plus ce qu'elle était : *« Un minimum. D'ailleurs, saurait-on être en fête quand on est en deuil ? »*

Pourtant, Maubeuge prépare sa « kermesse de la bière » et un peu partout la province a formé ses cortèges, exposé ses costumes, pour se souvenir de Louis XIV, de 1678, du rattachement. « *Drôle de tricentenaire* », dit devant l'une de ces affiches le « P. 3 » promis — si tout va bien — aux fameux 90 % d'indemnité de chômage pour un an *« à condition que ceci, que cela... »*.

Alentour, ils renchérissent :

« Les fermetures, les licenciements, oui, c'est pas marrant. Surtout avec les salaires que l'on a. On est les plus bas des bas salaires. Un « O.S. 3 » se fait à tout casser 1 800 F par mois. Mais le loyer, c'est 500 F. Et il m'a fallu trois ans pour trouver deux pièces. » Et les femmes : *« A la chaîne, le plus haut que l'on gagne, c'est 1 600 F »*

Ce qu'ils feront demain ? Se débrouiller est devenu le maître mot : *« Si je m'en sors, c'est que j'ai le soutien de la famille. Parce que, même en travaillant à deux avec la maison et le gosse, c'est pas une vie. »*

Celui-là a vingt-quatre ans. Il ne prendra pas de vacances « *parce qu'il faut prévoir* ». Mais pour juillet-août, il a trouvé un « boulot » à l'étranger. *« Ça permettra de finir d'arranger la maison. Parce que, avec les prêts, on est tenu. »*

La colère dans tout cela ? Est-ce qu'on la sentirait vaine ? Certes, il y en a pour rêver :

« Moi, je vous le dis, et vous pouvez le dire : en 68 ça a démarré à Paris. En 78, ça pourrait bien commencer dans le Nord ! »

Une usine devenue cadavre

C'est un cri. Ce n'est pas l'expression d'un sentiment. On se battra, oui, mais avec les arrière-pensées de la raison. Beaucoup ne dissimulent pas que cela dure depuis trop longtemps, que, depuis les premiers « décrochages » d'Usinor vers Dunkerque et Fos, l'usure a fait son œuvre.

A Louvroil, sur la route départementale qui file vers Hautmont, les voitures, les pluies, le temps, ont à peu près gommé le serment fait dans le début des années 70 : *« Non à la fermeture d'Usinor-Louvroil ! »* Derrière les corons de la rue Jules-Gallois, il y a, couché, dépecé, sur ses 58 hectares, dans une verdure folle et désolée, le cadavre de ce que furent les installations du plus moderne haut fourneau d'Europe. Rouille, peupliers, chants d'oiseaux, dérision de ce « Défense d'entrer sans motif de service ».

Au café du coin, face à ce qui fut l'« entrée », Moïse Petrich, carte de pointage 2305, gardée comme une relique, a vécu cette mort. *« Ils ont tout rasé à la fin. Ils ont conduit les ferrailles à Anzin ou à Denain. C'est quand ils ont dû faire venir les billettes d'ailleurs que ça a fait le malheur. De mon temps, on était bien trois mille là-dedans »*...

Lui a « arrêté » en 1966. Comme son copain — bien plus jeune et aujourd'hui chauffeur-livreur : *« Ils voulaient m'envoyer à Dunkerque. Ça ne m'intéressait pas. J'ai demandé mon compte. Faut dire qu'on a tous longtemps cru au Père Noël, avec tout le bazar qu'ils faisaient. »*

La nostalgie l'emporte sur la révolte : *« Dans le temps, je gagnais bien ma journée. Avec les primes de bonne marche, je me faisais 2 000-3 000 F par mois. Et, en juin, on avait la prime de vacances. Moi, je partais avec 6 000 F. J'avais une voiture. Remarquez, j'ai bien fait de quitter. J'avais trente et un ans. On peut encore se recaser. J'aurais attendu, vous voyez un peu. A quarante ans, maintenant, on est déjà trop vieux. Alors, je me cramponne... »*

Et comme une philosophie : *« Nous avons eu nos meilleures années. C'est ça qu'il faut voir aussi. Ah ! on pourrait encore parler longtemps comme ça... »*

Bah ! parlons d'autre chose... de la pêche du dernier dimanche : vingt-deux truites, cinq gardons... C'est cela aussi le tableau social même si, gravement, on ajoute : *« Pour sûr, c'est grave, c'est même très grave. »*

Même si, comme Jean-Paul Dumarteau, né ici, conseiller municipal socialiste de Louvroil, on finit par en pleurer : *« Vous pouvez aller partout, c'est foutu. Pourquoi ? Est-ce que ça a été voulu ? On se le demande. Mais, Bon Dieu, qu'est-ce qu'ils veulent donc faire de notre région ? »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

REPRISE DU TRAVAIL DANS LES ARSENAUX

Après trois semaines de grève, le travail a repris mardi matin dans la quasi-totalité des arsenaux. A Brest, 56,41 % des huit mille salariés se sont prononcés, lundi 3 juillet, au cours d'un vote à bulletin secret en faveur de la suspension du mouvement, tandis que 43,58 % se prononçaient pour la poursuite de la grève. Dans les autres arsenaux, on note également une reprise du travail aussi bien à Rennes et Indret qu'à Roanne, Tulle, Saint-Étienne et Toulon où pourtant un vote doit intervenir mardi. A l'arsenal de Lorient le personnel devait aussi se prononcer mardi matin.

Selon notre correspondant à Brest, c'est avec une certaine amertume que les grévistes ont choisi de mettre fin à leur mouvement, comme l'indiquent les résultats de la consultation à laquelle les syndicats se sont livrés le 3 juillet. Le fait qu'il existe une forte minorité en faveur de la poursuite de la grève montre que les salariés de l'arsenal restent attachés aux décrets salariaux de 1951 et 1954 dont l'application reste toujours suspendue par M. Yvon Bourges, ministre des armées. Ce décret alignait les salaires des arsenaux sur ceux de la métallurgie parisienne. Le rétablissement de cet alignement constituait la principale revendication des grévistes et elle n'a pas été satisfaite.

● *Fin de la grève aux thermes d'Aix-les-Bains.* — Les syndicats C.G.T. et F.O. représentant la majorité des sept cent cinquante salariés des thermes d'Aix-les-Bains, en grève depuis le 28 juin, ont levé leur consigne d'action. Les propositions sur les aménagements d'horaires qui leur ont été faites par la direction ont été jugées acceptables par l'ensemble des salariés. Dans ces conditions le travail devrait reprendre normalement mardi matin.

● *Reprise du travail sur le chantier de la centrale nucléaire de Malville.* — Le travail a repris le 28 juin sur le chantier du surrégénérateur de Creys-Malville. Le conflit touchait, depuis le 6 mai dernier, les quatre cent soixante-dix ouvriers de l'entreprise Fougerolle, chargée des travaux de génie civile. Selon la C.F.D.T., après de difficiles négociations, les grévistes ont obtenu satisfaction sur les principaux points de leurs revendications : augmentation de salaire 1 % tous les trois mois en plus de l'augmentation prévue dans le cadre de la grille du bâtiment ; majoration des indemnités d'éloignement de 35 à 50 F par jour pour les ouvriers de cantonnement, et de 45 à 60 F pour ceux logés à l'extérieur.

● *Trois syndicats autonomes ou indépendants* dénoncent le monopole syndical qui, selon une loi de 1968, accorde la représentativité nationale aux cinq organisations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. Les trois syndicats qui réclament, dans un manifeste commun, l'abrogation de la loi sont la Confédération autonome du travail (CAT), la Confédération nationale des salariés de France (C.N.S.F.) et la Confédération des syndicats libres (C.S.L.), ex-C.F.T.

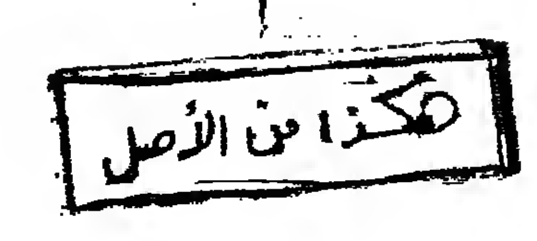
Abraca...

ÉTRANGER

Au Japon

INTRODUCTION DE LA T.V.A. EN AFRIQUE DU SUD

ITALIE



Abracadabra

(Suite de la première page.)

...es plus gaillards, comme les Allemands, ne sont pas les derniers à s'intéresser à ces travaux de concertation. Ils savent bien qu'ils ne pourront réussir à tenir le coup tout seuls avec une inflation à moins de 3 % et un chômage qui diminue. Le « brillant sujet » européen, objet d'envie dans le monde occidental, perdrait très vite son lustre, s'il ne pouvait vendre autant à l'étranger. La consolidation de la crise ne fait pas du tout ses affaires.

Il n'est donc pas étonnant que M. Helmut Schmidt ne renâcle plus, comme son représentant l'a prouvé au dernier conseil des ministres des « Neuf », le 19 juin, à Luxembourg, devant l'idée de « réactiver » la coopération monétaire, même si l'Allemagne fédérale doit pour cela mettre des crédits à la disposition des pays à monnaie faible. Pour une « relance » chiffrée, en revanche, c'est une autre histoire. Le gouvernement de Bonn ne veut pas être le seul en tout cas à donner un « coup d'accélérateur ».

Il rejoint ainsi les conseils des ministres de l'O.C.D.E. qui, le 15 juin dernier, demandaient que l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et la Suisse prennent les mesures appropriées pour que l'expansion de leur demande intérieure soit sensiblement plus forte qu'en 1977.

Les autres pays membres (et notamment les Etats-Unis) devraient faire porter leur effort sur la réduction de l'inflation et l'amélioration de la position de leur balance des paiements.

Ce type de recommandation jaillit, sous une forme ou sous une autre, de toutes les institutions occidentales : Banque des règlements internationaux, Commission de Bruxelles, Association européenne de libre-échange. Chœur émouvant, mais que l'on écouterait de plus près si ces bons principes étaient assortis d'indications de calendrier.

Les « Neuf » y parviendront-ils à Brême ? Les « Sept » à Bonn ? Il n'y a pas d'autre chance de sortir de l' « abracadabra ». Timidement, on laisse entendre ici et là que si relance il y a, c'est par des allègements fiscaux qu'il faudrait opérer et non par un assouplissement de la politique monétaire (qui intensifierait les anticipations inflationnistes).

La méthode paraît plus sage, en effet, mais encore faut-il que l'intime conviction des pays concernés soit obtenue. Les conseils européens et autres sommets ont tant de fois brassé du vent ! On a beau dire et faire : à l'heure de la décision, les raisons de politique nationale l'emportent toujours sur les autres. Encore, les forces politiques qui animent les gouvernements occidentaux tirent-elles à peu près toutes dans le même sens : il n'y a pas de conflit de doctrine sur la manière de sortir le monde occidental du bourbier. A la lecture de tant de textes académiques sur la question, on se prend au reste à le regretter. Un vrai débat sur les options beaucoup plus fondamentales à moyen terme, sur le type de société dans laquelle l'Europe veut vivre stimulerait sans doute l'imagination, fonction dont l'absence se fait singulièrement sentir aujourd'hui.

Le mieux, en attendant, est d'analyser au plus près les raisons des troubles (chômage, inflation, baisse des investissements privés, instabilité sur le marché des changes) qui affectent presque tous les pays occidentaux pour ne pas se tromper de remèdes.

Comme l'écrit Alain Cotta (1), il y a « *un système de problèmes ou sens où tout corps physique est un système d'atomes* ». Cette imbrication rend l'action corrective plus difficile. Dans son dernier rapport, la Banque des règlements internationaux note l'influence conjuguée de trois facteurs dépressifs : déséquilibre pétrolier global, déséquilibre des paiements internationaux au sein du groupe des pays industrialisés, persistance des perturbations inflationnistes héritées de la fin des années 60 et du début de la présente décennie.

Le fameux recyclage des excédents financiers des pays producteurs de pétrole est resté un palliatif ; c'est le déséquilibre lui-même qui a exercé une influence dépressive sur l'activité économique. Sans doute les excédents se sont contractés, mais à cause d'un rythme trop lent de l'économie mondiale. Un ajustement sain ne se produira que lorsque les pays producteurs de pétrole pourront absorber *suffisamment* de biens et services. Cela demandera du temps.

En attendant, ce sont les pays consommateurs de pétrole qui devront réduire le montant total de leur facture pétrolière. A cet égard, les Etats-Unis, dont la politique énergétique laxiste continue, ont une énorme responsabilité dans la transmission des perturbations économiques. Devant l'insouciance du Congrès, *l'administration avait promis* d'agir. Le Sénat veille au grain : il vient d'interdire au président *Carter de lever les taxes sur les* importations de pétrole. Qu'apportera Washington au sommet *de Bonn ?*

Le fort déficit de la balance des paiements américaine s'opposant aux excédents japonais, allemands et suisses, a conduit à un dérèglement des marchés qui a porté un nouveau coup à la confiance des chefs d'entreprises. Les « Neuf » seront fondés à demander au gouvernement de Washington de remettre de l'ordre dans ses affaires, mais il serait aussi dangereux de pousser les Américains à une cure générale d'austérité (qui aggraverait la crise mondiale) que de prôner une relance trop vigoureuse au Japon et à l'Allemagne (qui attiserait l'inflation).

La lutte contre l'inflation laisse beaucoup plus incertains les experts de la Banque des règlements internationaux. Ils avancent timidement que si l'expansion budgétaire est assurée à un rythme modéré, en tenant dûment compte de la solidité de la position extérieure et du taux d'inflation de chaque pays, il est peu probable qu'elle déclenche une recrudescence de *l'inflation par la demande*, compte tenu du sous-emploi qui caractérise présentement les *économies industrielles occidentales*, à l'exception des Etats-Unis.

Quant à la question de savoir comment il faut s'attaquer à la spirale des coûts et des prix, elle reste entière. « *C'est à chaque pays de mettre en œuvre les moyens d'action qui correspondent à sa propre situation politique, sociale et institutionnelle* », lit-on dans le rapport de la B.R.I. Une façon élégante de se débarrasser d'un problème qui pourtant se trouve partout.

Les vices dont on vit

Le Conseil européen et la rencontre au sommet qui le suivra mettront sur la table les préoccupations communes des Etats. C'est le plus facile. Ils esquisseront des principes de solution. C'est déjà moins commode. Mais comment espérer qu'ils s'attaquent à des vices dont ils vivent ?

Dans le livre dont nous avons fait mention plus haut, Alain Cotta note, parmi les comportements mondiaux, qu'il paraît difficile de ne pas incriminer si l'on veut expliquer l'accélération de l'inflation depuis 1968, ceux des entreprises multinationales, des Etats et des autorités internationales. La rigidité des prix à la baisse est la conséquence des oligopoles que les gouvernements *ne* remettent pas en cause. Les Etats-nations assurent de plus en plus l'indexation des prix et les revenus, facteur d'inflation. Quant aux autorités internationales, elles n'ont jamais réussi à remettre sur pied un système monétaire digne de ce nom. Parlera-t-on franchement de ces responsabilités ? Sûrement pas.

Evoquera-t-on la nouvelle contrainte, celle du tiers-monde qui ne se résigne plus, et la manière dont on y *répond en* essayant de donner aux pauvres sans prendre aux riches... grâce à l'inflation ? *Sans doute évoquera*-t-on le développement économique des pays non industrialisés. M. Cyrus Vance l'a bien fait, le 14 juin dernier, lors du conseil ministériel de l'O.C.D.E. Mais ce sera encore pour se donner bonne conscience, aucune décision concrète n'étant attendue pour ranimer sérieusement le dialogue Nord-Sud.

Les mots sont décidément bien utiles pour masquer les réalités désagréables et donnera l'impression aux peuples que la sagesse avance à mesure que se tiennent les rencontres internationales. Le jour où ils serviront à engager les volontés politiques des Etats dans une coopération digne de ce nom, on le saura très vite. Parce qu'on en a vraiment peu l'habitude.

PIERRE DROUIN.

(1) *La France et l'impératif mondial*, Presse Universitaire de France 1978.

MONNAIES

AVANT LE SOMMET DE BRÊME

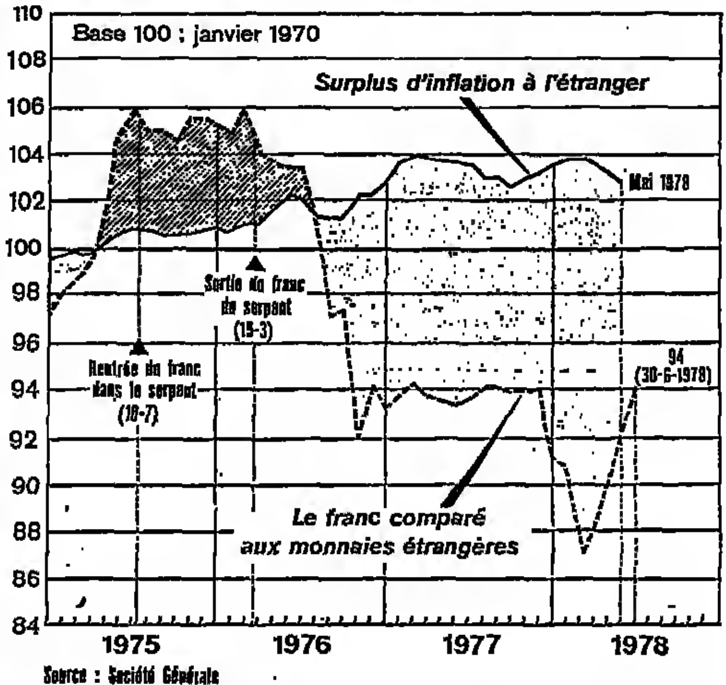
Le franc peut être considéré comme sous-évalué par rapport à la situation d'avant la crise monétaire

Au moment où les Neuf vont discuter à Brême des moyens d'organiser une « zone de stabilité monétaire » *en* Europe, la question se pose de savoir si le franc est actuellement sous-évalué. *On pourrait répondre par* l'affirmative au vu du graphique ci-dessous tenu à jour par les services d'études de la Société générale, et qui se borne à mesurer la compétitivité de l'industrie *française* depuis le début de 1970, quelques mois après la dévaluation du franc d'août 1969.

La courbe en traits pleins mesure l'évolution moyenne par rapport à la France du rythme d'inflation de sept de nos partenaires commerciaux (pondéré en fonction de l'importance de notre commerce extérieur avec eux, exportations seulement) ; il s'agit de l'Allemagne *fédérale*, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Etats-Unis, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Espagne. Le fait que cette courbe en trait plein dépasse la ligne 100 signifie que l'inflation est légèrement plus forte à l'étranger que chez nous (exception faite, bien sûr, de l'Allemagne fédérale dont la monnaie doit rester le pivot de la nouvelle construction monétaire *étudiée* à Brême).

La courbe en pointillés mesure, elle, l'évolution de la parité du franc avec les monnaies des sept mêmes pays, pondérée de la même façon. La comparaison des deux courbes montre qu'entre le printemps 1975 et l'été 1978, la compétitivité de l'industrie française était devenue négative du fait de la montée du franc, supérieure au « différentiel d'inflation » (trait plein) ; notre monnaie était donc surévaluée. Depuis l'été 1976, la situation s'est inversée, de sorte que le franc pourrait être considéré comme sous-évalué de *6 % à 8 % (par rapport à* l'année de départ de la comparaison, 1970, qui est une base *raisonnable)* ; à ceci près que l'accélération de la hausse des prix en France, plus sensible à partir d'avril 1978, est de nature à réduire l'écart.

La lecture de ce graphique expliquerait donc les achats très actifs de francs par l'étranger, celui-ci estimant qu'une *hausse* potentielle de *notre monnaie vaut* d'être « jouée » sur un an.



Source : Société Générale

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,4508	4,4600	— 35	— 10	— 60	— 25	— 155	— 105
$ can.	3,9780	3,9900	— 24	— 1	— 35	— 1	— 70	— 15
Yen (100)	2,2270	2,2340	+ 98	+ 128	+ 200	+ 235	+ 560	+ 605
D. M.	2,1698	2,1740	+ 70	+ 85	+ 150	+ 180	— 1380	— 1520
Florin	2,0140	2,0200	+ 50	+ 75	+ 105	+ 135	— 950	— 1100
F. B. (100).	13,7540	13,7900	+ 180	+ 280	+ 400	+ 560	+ 850	+ 790
F. S.	2,4460	2,4550	+ 120	+ 150	+ 250	+ 290	+ 1560	+ 1280
L. (1 000)..	5,2700	5,2830	— 180	— 120	— 345	— 250	+ 350	+ 310
£	8,3450	8,3750	— 275	— 200	— 525	— 415	+ 580	+ 520

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 5/10	3 9/16	3 5/16	3 5/8	3 3/8	3 8/16	3 7/10	3 11/16
$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/0	8 3/8	8 1/4	8 1/2	8	8 1/4
Florin	4 1/8	4 5/8	4	4 7/16	4 5/10	4 5/8	5 1/8	5 1/2
F. B. (100).	4 1/2	5 1/4	5 1/2	8	5 5/8	6 1/0	8 3/8	6 7/8
F. S.	2	2 1/2	1 1/4	1 3/4	1 3/8	1 3/4	2	2 1/4
L. (1 000)..	7	11	10 1/2	11	10 1/2	11 1/2	12 1/4	13
£	10 1/4	11 1/4	11	11 1/2	11	11 3/4	12	12 1/2
Fr. franç..	8 7/8	8 1/4	10 1/8	10 3/4	10 1/4	10 3/4	10 3/4	11 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en *fin de matinée* par une grande banque de la place.

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE ET SE GÉNÉRALISE

La baisse du dollar, amorcée *lundi 3 juillet sur les marchés des* changes, s'est accélérée et généralisée mardi 4 juillet. C'est à Tokyo qu'elle a été la plus sensible, le cours de la monnaie américaine tombant de 205 yens vendredi 30 juin à 200 yens, malgré les interventions peu *convaincantes de la Banque* du Japon.

Cette baisse s'est étendue aux marchés européens, où, en *deux jours*, le dollar a fortement fléchi : moins de 2,05 DM à Francfort contre près de 2,10 DM, 1,7950 FS à Zurich contre 1,86 FS, moins de 4,45 F à Paris contre 4,50 F. Le nouvel accès de défiance généralisée à l'égard du dollar est imputé à la crainte d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis, où la hausse des prix agricoles a atteint 1,5 % en juin dernier.

Entrent également en ligne de compte la persistance de l'excédent commercial japonais, la perspective d'un ralentissement de l'activité économique entre-Atlantique (certains parlent même de *récession*) et la dégradation de la cote personnelle du président Carter, jugé de moins en moins apte à maîtriser la situation et à imposer ses vues.

A la veille du sommet de Brême, une telle évolution du dollar est jugée préoccupante. Contrairement à ce qui se passait il y a encore peu de semaines, la baisse du dollar n'a pas influencé celle du franc, qui confirme sa remontée récente par rapport aux monnaies fortes du « serpent » européen : à Paris, le *DM se maintient* à 2,17 F *environ* contre 2,20 F il y a huit jours.

ÉTRANGER

Au Japon

UN RÉSEAU D'ESPIONNAGE INDUSTRIEL AU SERVICE DE LA CHINE

(De notre correspondant.)

Tokyo. — La police japonaise a récemment révélé l'arrestation des membres d'un réseau d'espionnage industriel au service de la Chine. Quatre personnes de nationalité japonaise, dont un employé de la Compagnie publique des télégraphes et téléphones, auraient fourni aux services secrets chinois des documents « *classés* » provenant du ministère *des transports* et *du département* de la recherche du ministère du commerce et de l'industrie.

Sept cents documents secrets, concernant en particulier l'électronique, ont ainsi pris la route de Pékin, via Hongkong ou Changhaï, dans les bagages de trois employés de librairies de Tokyo, autrefois spécialisées dans les publications officielles chinoises.

Selon certaines sources, citées par la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, les Chinois auraient en fait connaissance de pratiquement tous les rapports internes de l'Agence des sciences et techniques et de l'Agence de *défense nippones. Cela* signifie qu'existerait un autre réseau que celui qui vient d'être démantelé.

Ces révélations inquiètent les Japonais, qui envisagent d'importants transferts de technologie en Chine au cours des dix prochaines années. Ils craignent surtout que les Chinois, qui n'ont pas signé la convention internationale sur les brevets, ne se passent de leurs *services et copient tout bonnement* leurs inventions. — Ph. P.

INTRODUCTION DE LA T.V.A. EN AFRIQUE DU SUD

Une taxe à la valeur ajoutée *(General Sales Tax)* de 4 % a été introduite, le 2 juillet, en Afrique du Sud, précédée, la semaine dernière, par une frénésie d'achats semblable à la période de Noël. Le ministre des finances, M. Owen Horwood, a *toutefois* accordé une concession de dernière minute aux organisations de consommateurs et aux syndicats, en suprimant une autre taxe pour cent cinquante produits, et abaissant la taxe d'autres, ce qui coûterait au Trésor public quelque 150 millions de rands (795 millions de francs). En revanche, l'introduction de la T.V.A. devrait rapporter environ 390 millions de rands (2 067 millions de francs). — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Les commandes nouvelles à l'industrie américaine* ont augmenté de 0,7 % en mai, après *avoir progressé de* 1 % en avril et de 2,7 % en mars. Elles ont représenté 129,26 milliards de dollars. Les commandes de prix durables ont diminué de 0,1 % pour se situer à 69,98 milliards, mais celles des prix non durables ont *augmenté de 1,6 %*, atteignant 59,28 milliards de dollars. Les stocks industriels ont, quant à eux, progressé de 1 % à 187,49 milliards, après s'être accrus de 1 % en avril et de 0,8 % en mars. En revanche, les livraisons ont reculé de 0,5 % à 124,8 milliards, alors qu'elles avaient augmenté respectivement de 2,91 % et de 1,8 %. — *(Agefi.)*

ITALIE

● *Le nombre des chômeurs italiens* a légèrement baissé au cours des premiers mois de 1978, passant de 1 520 000 en janvier à 1 455 000 en avril, soit 6,8 % de la population active (11,8 % de femmes, 4,4 % d'hommes). Le nombre des jeunes de quatorze à vingt-neuf ans à la recherche d'un emploi est de 1 073 000, soit 74 % du total. Près de 40 % ont un diplôme d'études secondaires ou supérieures. En outre, parmi les personnes ayant un emploi (20 047 000), près de 400 000 sont sous-employées (moins de vingt-six heures par semaine). Selon l'Institut des statistiques, 47 % seulement des personnes au chômage ont cherché effectivement du travail. — *(A.F.P.)*.

ÉNERGIE

L'ALGÉRIE VA VENDRE A L'EUROPE UNE PARTIE DU GAZ DESTINÉ AUX ÉTATS-UNIS

L'Algérie a décidé de porter sur d'autres marchés européens les quantités de gaz algérien qui devaient être livrées à des sociétés américaines en vertu de contrats qui, trois ans après leur signature, n'ont toujours reçu l'approbation du gouvernement américain.

Les contrats El Paso n° 2 et Tenneco — chacun 10 milliards de mètres cubes par an durant vingt ans — sont donc remis en cause, « *les délais convenus contractuellement pour l'approbation de ces deux contrats par les autorités américaines ayant expiré* », précise Algérie Presse Service. En fait, l'administration Carter était peu soucieuse d'accepter d'importer du gaz « cher » au moment où elle s'opposait au Congrès sur le prix du gaz pour la défense de son programme énergétique.

Il y a déjà un bénéficiaire de cette mesure : le contrat d'attente *(stand by)* signé en 1977 entre la Sonatrach et deux sociétés ouest-allemandes, Brigitta et Thyssengas, portant sur 4 milliards de mètres cubes par an, a été définitivement approuvé. D'autres sociétés européennes pourraient aussi conclure de nouveaux contrats. La Sonatrach négocie actuellement avec la B.P. allemande, la Société suédoise de gaz, Gaz de France (pour 5 milliards de mètres cubes supplémentaires par an) et aussi avec la Tunisie et la Yougoslavie.

● *Remise des prix du concours « Epargner l'énergie ».* — M. André Giraud, ministre de l'industrie, a participé le 3 juillet à la remise des prix du concours « Epargner l'énergie » organisé par le quotidien économique *les Echos* avec la participation de l'Agence pour les économies d'énergie. Rhône-Poulenc et Kodak-Pathé ont été distinguées parmi les grandes entreprises et, parmi les P.M.E., Prost-Transports, une société rennaise, et le Comptoir Thuilier du Nord.

CONJONCTURE

LE GOUVERNEMENT LANCE UN EMPRUNT DE 2,5 MILLIARDS DE FRANCS

Un nouvel emprunt d'Etat à quinze ans — d'un montant de 2,5 milliards de francs — sera émis le 12 juillet. Cet emprunt, qui porte un intérêt de 9,8 %, avec un différé d'amortissement de trois ans doit contribuer, selon le ministère de l'économie, à la modération de la progression de la masse monétaire.

Le précédent emprunt, à quinze ans également, mais d'un montant de 3 milliards de francs et avec un taux d'intérêt de 10 %, avait été lancé le 22 mai et souscrit le même jour *(le Monde* du 24 mai). Un troisième sera lancé début septembre.

A cette même date, le plafond du livret A des caisses d'épargne — actuellement de 38 000 francs — sera augmenté, a annoncé M. Monory, qui espère présenter, à la session parlementaire d'automne, un texte sur l'actionnariat.

Ces décisions suivront l'achèvement, le 31 août, de la libération des prix industriels.

Cette libération aura été réalisée en trois mois ; à la rentrée, tous les industriels auront en leur possession leur « *lettre de liberté* », a souligné M. Monory, qui s'attend à une reprise, cet automne, des investissements privés. Pour la *distribution* et les services, il s'agit d'entreprendre, en six ou huit mois, une opération de libération des prix, en faisant sauter les goulets d'étranglement.

● *Le Crédit national* lance un emprunt de 1,2 milliard de francs, représenté par 1,2 million d'obligations d'une valeur *nominale de 1 000 F.* Ces obligations seront émises au pair et rapporteront un intérêt annuel de 10,8 %, payable le 3 juillet de chaque année. L'émission a été ouverte le 3 juillet ; les souscriptions sont reçues au siège du Crédit national et *aux* caisses suivantes : comptables du Trésor, Caisses d'épargne, comptables des postes et télécommunications, Banque de France, banques agréées par le Crédit national et agents de change.

AGRICULTURE

MARIAGE AU CHAMPAGNE

La société du champagne Veuve Clicquot-Ponsardin vient d'acquérir 33,6 % de celle du champagne Canard-Duchêne, que détenait, jusqu'à présent, la maison Piper Heidsieck. Une négociation est en cours avec les actionnaires familiaux de Canard-Duchêne, qui détiennent les 66,4 % restants du capital. Ceux-ci pourraient échanger une partie de leurs actions contre des titres Veuve Clicquot-Ponsardin.

Cette société, avec un chiffre d'affaires de 130 millions de francs, a vendu en 1977 environ *5 millions de bouteilles*, dont les deux-tiers à l'exportation. Elle se situe au troisième rang des « grands » du champagne, derrière Moët-Hennessy et Mumm. La société Canard-Duchêne, dont l'activité se situe pour l'essentiel sur le marché français a vendu, en 1977, 2,5 millions de bouteilles et réalisé un chiffre d'affaires de 68 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL

ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

Déclarations du président à l'assemblée générale :

M. Granier de Lilliac, président-directeur général de la Compagnie française des pétroles, a déclaré, le jeudi 29 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires, que, si les résultats d'exploitation s'étaient un peu améliorés au cours de l'exercice 1977, la C.F.P. était restée confrontée aux mêmes difficultés. Ces difficultés tiennent à la faiblesse des marges sur le pétrole brut en provenance des pays du Moyen-Orient et bien davantage à la situation préoccupante du raffinage en Europe, débouché principal du pétrole brut du groupe, ainsi qu'à celle du secteur du transport maritime. Evoquant le cas du marché français, le président de la C.F.P. a déclaré : « J'affirme que cette situation ne peut se prolonger et qu'il est urgent de définir une politique de prix. Il y a là pour les pouvoirs publics un impératif économique et, je dois le redire devant les actionnaires que vous êtes, un impératif moral. » Dans ces conditions, le groupe a déjà pris notamment des mesures d'assainissement de son outil de raffinage et de rationalisation de sa flotte sous pavillon français. Il va progressivement se dégager des marchés non rentables dans certains pays et sur certains produits et ramener ses frais de transports et de raffinage au niveau le plus voisin des conditions marginales qui prévaudront longtemps encore en Europe occidentale.

Le président a été amené à préciser que les pertes du groupe, en dehors de la France sur les marchés européens du raffinage et de la distribution, amputaient largement la marge commerciale qui lui reste sur ses productions au Moyen-Orient. De plus, l'absence de production suffisamment importante dans des pays non soumis à la fiscalité de l'OPEP ne permet pas à la C.F.P. de combler ce handicap, comme c'est le cas de la plupart de ses concurrents anglo-saxons. C'est pourquoi la Compagnie a dû réaliser, au cours des dernières années, un très important effort dans le secteur exploitation-production pour mettre au jour et développer de nouvelles ressources.

Perspectives de développement : mise en production de ressources nouvelles

Des revenus croissants à partir de ces productions nouvelles vont être perçus, avec l'achèvement des travaux de développement sur le champ de Frigg, en mer du Nord, l'exploitation à plein régime des gisements de pétrole de Bekapai et Handil, en Indonésie, et les ressources procurées par les autres productions en Algérie et en Amérique du Nord. Parallèlement, la charge d'investissement ira en diminuant. En 1977, l'autofinancement des investissements a été assuré à concurrence de 70%, contre 50 % seulement en 1976.

Il convient de noter également que le raffinage et la distribution restent rémunérateurs aux Etats-Unis, comme dans la plupart des pays d'Afrique et en Australie.

Ainsi devraient être progressivement améliorées les conditions qui permettent au groupe de poursuivre sa vocation traditionnelle de producteur de pétrole. En même temps, il doit consolider et élargir ses positions sur les marchés mondiaux du gaz naturel, de l'uranium et du charbon, tout en continuant de s'intéresser aux énergies nouvelles : énergie solaire, géothermie, etc. Enfin, la maîtrise acquise dans les divers secteurs de l'industrie pétrolière et le savoir-faire accumulé en matière d'organisation d'ensembles complexes trouvent déjà leur pleine application dans les actions de coopération industrielle. Dans ce domaine, deux accords importants ont été signés en 1977 avec l'émirat d'Abu-Dhabi et l'Inde. Plusieurs projets sont en cours de négociation avec des gouvernements du Moyen-Orient, d'Afrique et sur le continent américain.

Le bénéfice consolidé pour l'ensemble du groupe Total s'est élevé, en 1977, à 260 millions de francs, en progression sur celui de l'année précédente (166 millions de francs). La marge brute d'autofinancement s'établit à 2 873 millions de francs, niveau comparable à celui de l'exercice 1976. Le bénéfice net de la C.F.P. maison mère ressort à 281 millions de francs, permettant le maintien du dividende unitaire net de l'action C.F.P. à 9,40 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4,70 F. La date de mise en paiement de ce dividende a été fixée au 4 juillet 1978.

GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

L'assemblée générale extraordinaire de Générale alimentaire, réunie le 30 juin 1978, a approuvé la réalisation des apports à trois nouvelles sociétés : UNALIM, BIALIM, TRIALIM, des activités des trois branches industrielles de la Générale alimentaire : pâtisserie - desserts, condiments-épices et confiserie. A l'issue de ces apports, la dénomination sociale des sociétés UNALIM, BIALIM et TRIALIM a été changée respectivement en :

— Vandamme S.A. pour UNALIM, société bénéficiaire des apports de la branche pâtisserie-desserts ;

— Amora S.A. pour BIALIM, société bénéficiaire des apports de la branche condiments-épices ;

— La Pie qui chante pour TRIALIM, société bénéficiaire des apports de la branche confiserie.

L'assemblée générale extraordinaire de la Générale occidentale, réunie le même jour, a par la suite approuvé l'absorption de la Générale alimentaire, devenue simple holding. Cette fusion-absorption a donné lieu, sur la base d'une parité d'échange de deux actions Générale alimentaire contre une action Générale occidentale, à l'émission de vingt-neuf mille quatre-vingt-dix actions Générale occidentale, portant le capital de la Générale occidentale de 140 310 500 F à 141 765 000 F.

Ces opérations permettent ainsi de placer sous le contrôle direct de la Générale occidentale le patrimoine industriel français du groupe et d'accentuer le particularisme régional des trois branches d'activité de l'ancienne Générale alimentaire.

La Générale occidentale et Cavenham Ltd. annoncent par ailleurs que la société Grand Union vient de soumettre au conseil d'administration de la société américaine Colonial Stores Inc. une offre de rachat de la totalité du capital de Colonial Stores, sur la base d'un prix de 30 dollars U.S. par action, cette acquisition devant s'accompagner d'une fusion simultanée de Colonial Stores avec Grand Union.

Colonial Stores Inc., qui exerce les mêmes activités que Grand Union, figure au quinzième rang des chaînes de distribution alimentaire aux Etats-Unis, avec un chiffre d'affaires en 1977 de 1 053 millions de dollars U.S. Son réseau de distribution compte actuellement trois cent soixante-dix-huit supermarchés, principalement situés sur la côte sud-est des Etats-Unis, cette position géographique complétant sans faire double emploi l'implantation actuelle du réseau de Grand Union. Au cours de l'exercice 1977, la société Colonial Stores Inc. a réalisé un profit consolidé avant impôt de 17,8 millions de dollars U.S., un bénéfice après impôt de 10,9 millions U.S., soit, par action, 2,87 dollars U.S.

Le coût de cette acquisition, sur la base d'un prix de rachat de 30 dollars U.S. par action, avoisine 114 millions de dollars U.S., montant qui sera financé par les liquidités disponibles à l'intérieur du groupe.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Maison fondée en 1772.

Le champagne Veuve Clicquot Ponsardin vient d'acquérir, avec l'agrément du champagne Canard Duchêne, les 33,6 % du capital de cette société que possédait la maison Piper Heidsieck.

Par ailleurs, une négociation est en cours avec les actionnaires familiaux qui détiennent les 66,4 % restants du capital pour un échange de participation. Ceux-ci apporteraient une partie de leurs actions Canard Duchêne et recevraient en contrepartie des actions Veuve Clicquot.

La société Canard Duchêne, dont l'activité se situe pour l'essentiel sur le marché français, a, en 1977, vendu 2 513 000 bouteilles de champagne et réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 68 millions de francs.

INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY

L'assemblée ordinaire du 23 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et voté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

L'assemblée a fixé le revenu global par action de 90 F nominal à 8,40 F contre 7,95 F en 1977, dont 5,60 F de dividende distribué et 2,80 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Le dividende sera payable à partir du 28 juillet 1978 contre remise du coupon n° 13.

Au cours de son allocution, le président a présenté les comptes consolidés du groupe.

Le chiffre d'affaires hors taxes des sociétés consolidées globalement a été de 1 439 millions contre 1 288 millions, dont 38,4 % contre 36,1 % en 1976 réalisés sur les marchés étrangers.

La part de la Compagnie dans la situation nette consolidée s'élève à 250,3 millions contre 307,5 millions, et par action 228,25 F contre 280,48 F en 1976, soit une diminution de 18,8 %, principalement imputable aux pertes des participations sidérurgiques.

La part de la Compagnie dans les bénéfices des sociétés consolidées globalement, c'est-à-dire autres que les filiales sidérurgiques, s'est élevée à 9,5 millions contre 25,6 millions en 1976, et par action 8,68 F contre 23,36 F. Une telle diminution, aggravée par les méthodes de consolidation alignant tous les amortissements sur le système linéaire, doit être comparée à celle de la marge brute d'autofinancement du groupe après impôt du groupe, qui est de 74 millions contre 82,4 millions, par action 67,47 F contre 75,18 F, soit une baisse limitée à 10,2 %.

Le rapport annuel peut être demandé au siège de la société, 62, boulevard Victor-Hugo, B. P. 165, 92201 Neuilly-sur-Seine Cedex.

legrand

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Limoges le 26 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977. Toutes les résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée extraordinaire ont été adoptées.

Résultats consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à .... soit + 16,0 %.	1 032 MF
Les ventes réalisées à l'étranger ont atteint (+ 34 %) et représentent 22 % des ventes totales contre 19 % en 1976.	227 MF
Le bénéfice d'exploitation est de .... soit + 36 % par rapport à 1976.	178,3 MF
Compte tenu d'une plus-value exceptionnelle sur cession d'immobilisations (dont le montant net ressort à 27,2 MF) et de provisions exceptionnelles pour investissement à l'étranger (qui diminuent le résultat de 11,6 MF), le bénéfice net s'élève à .... contre 48 MF en 1976.	79,3 MF
et la marge brute d'autofinancement à .... contre 99,4 MF.	167,2 MF

Résultats Legrand s.a.

Le chiffre d'affaires hors taxes ressort à (+ 16,2 %).	862,1 MF
et le bénéfice d'exploitation à .... contre 98,4 MF en 1976.	129,9 MF
Compte tenu des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, le bénéfice net s'élève à .... contre 34,6 MF en 1976.	60,8 MF
et la marge brute d'autofinancement à .. contre 82,3 MF.	137,6 MF
Les investissements de Legrand S. A. ont atteint .... soit 17,5 % du chiffre d'affaires hors taxes.	150,6 MF
Les investissements industriels se sont élevés à	79,5 MF

Dans son allocution, le président Jean Verspieren a notamment déclaré :

« Les ventes réalisées à l'étranger ont dépassé, en 1977, le chiffre d'affaires hors taxes de l'ensemble du groupe en 1970.

» Des participations ont été prises au cours de l'exercice dans :

» — PIAL, leader brésilien des interrupteurs et prises de courant domestiques, à partir duquel sera prospectée toute l'Amérique latine ;

» — WEG (chiffre d'affaires 1977 : 38 MF), spécialiste allemand des interrupteurs horaires et minuteries, qui renforcera notre position commerciale en R.F.A. ;

» — Sariam, petit fabricant d'appliques de lustrerie (chiffre d'affaires 1977 : 13 MF), qui permettra d'accélérer le développement très modeste de notre gamme appareils d'éclairage.

» Deux filiales, l'une commerciale, l'autre de montage et fabrication, ont été créées en Grèce et au Maroc.

» L'émission, en novembre 1977, d'obligations convertibles à hauteur de 159 MF a reçu un accueil favorable.

» Notre structure financière, qui privilégie les dettes à long terme, reste saine, les capitaux propres avant répartition représentant 58 % des capitaux permanents.

» Bien qu'il ne devienne obligatoire qu'en 1979, nous avons cru bon d'établir dès cette année un bilan social simplifié.

» Le plan d'actions 1973 venant à échéance en mai 1978, un nouveau plan d'épargne est proposé à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire.

» La distribution a été majorée de 28,1 %. Le dividende, avoir fiscal compris, passe de 31,95 F à 36,75 F, sur un nombre d'actions augmenté par la distribution gratuite d'une pour cinq en octobre 1977. Le coupon n° 12 sera mis en paiement à partir du 3 juillet 1978.

» A l'occasion de la démission d'un membre du conseil, cinq nouveaux administrateurs sont nommés, qui, salariés de l'entreprise depuis dix ans et âgés de moins de quarante ans, pourront être les garants de la pérennité de l'entreprise dans l'indépendance financière.

» Pour les cinq premiers mois de 1978, les ventes du groupe reconduisent, en volume, celles de 1977, exercice qui constituait, il est vrai, une base de comparaison élevée. Pour l'ensemble de l'année, il semble probable que la progression sera inférieure, à structure comparable, à celle des années précédentes. Par contre, si l'on tient compte de l'entrée dans le groupe des nouvelles filiales, la progression pourrait dépasser 20 %.

» A plus long terme, parmi les facteurs positifs qui permettent d'envisager le maintien d'un taux de croissance satisfaisant pour le groupe, je retiendrai principalement le caractère porteur du secteur, l'élargissement de notre gamme vers des créneaux voisins à fort potentiel, la qualité de notre outil de production et le développement de nos ventes à l'étranger, où nous réaliserons, en 1978, plus de 30 % de notre chiffre d'affaires. »

GROUPE FORGES DE STRASBOURG

Activité diversifiée :

— Mobilier et aménagement des espaces de bureaux : Strafor, Steelcase-Strafor...

— Biens d'équipement industriels Comessa (manutention, séchage, machines-outils, constructions métalliques et fluviales).

— Cloisons amovibles Hauserman.

Effectifs :

5 000 personnes

Chiffre d'affaires consolidé :

808 MF

L'assemblée générale ordinaire tenue le 22 juin 1978 sous la présidence de M. Raymond Winocour a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et a voté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Le bénéfice de la société s'est élevé à 8 120 670 francs contre 7 063 342 francs en 1976, tandis que la part du groupe dans le bénéfice consolidé a atteint 13 052 164 francs contre 11 328 985 francs en 1976.

L'assemblée a fixé le dividende de l'exercice à 5 francs par action de 50 francs nominal, auquel s'ajoutent 2,50 francs représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un revenu global de 7,50 francs contre 7,05 francs en 1976 ; le dividende sera payable le 18 juillet 1978 contre remise du coupon n° 31.

Le mandat d'administrateur de M. Raymond Winocour a été renouvelé et M. Henri Lachmann, directeur général, a été nommé administrateur.

Le rapport annuel peut être demandé au siège de la société : 62, boulevard Victor-Hugo, B.P. 165, 92201 Neuilly-sur-Seine Cedex.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Attribution d'actions gratuites :
Deux actions nouvelles pour vingt-cinq actions anciennes

Au cours d'une récente réunion d'information, M. Lauré, président de la Société générale, a fait le point sur les résultats du groupe en 1977.

Troisième banque française par le total de son bilan, la Société générale est la première par le montant de son capital — si l'on excepte les SICOMI — et par le montant de son bénéfice net déclaré consolidé : 662 millions de francs en 1977, hors intérêts minoritaires.

Sur la base du cours actuel de 213 F et hors profits exceptionnels d'exploitation étrangère, l'action Société générale capitalise moins de 3,7 fois le bénéfice net estimé consolidé du groupe en 1977, hors intérêts minoritaires.

Poursuivant une politique de renforcement des fonds propres destinée à conforter les moyens d'action du groupe Société générale, le collège des actionnaires a décidé, dans sa séance du 31 mai, d'affecter à une augmentation de capital social par incorporation de réserves une somme de 69 120 000 F. En conséquence, le capital se trouve désormais porté à 933 120 000 F et il sera procédé à une distribution gratuite d'actions à raison de deux actions nouvelles gratuites, jouissance 1er janvier 1978, pour vingt-cinq actions anciennes.

Les opérations matérielles d'attribution débuteront le 3 juillet prochain, date à laquelle seront cotés les droits d'attribution ainsi que les actions nouvelles.

CRÉDIT COOPÉRATIF : HABITAT CRÉDIT

L'assemblée générale d'Habitat Crédit s'est tenue le 14 juin 1978, sous la présidence de M. Jean Antoni, président du conseil de surveillance. Celui-ci a souligné dans son allocution les difficultés dues à la conjoncture du logement, auxquelles Habitat Crédit a dû faire face en 1977.

« L'an dernier, à pareille époque, j'évoquais devant vous la conjoncture médiocre qui risquait de marquer toute l'année 1977... Aux risques de chômage de ceux que vous devez loger, aux risques de défaillance des entreprises du bâtiment qui sont vos partenaires, s'ajoutent aujourd'hui les difficultés d'adaptation à une réforme du financement du logement dont la mise en œuvre s'avère laborieuse.

» Dans ce contexte, Habitat Crédit a néanmoins continué à apporter, tant aux constructeurs qu'aux usagers, la gamme la plus complète possible de concours financiers. Elle sera d'ailleurs très prochainement étendue aux nouveaux prêts conventionnés.

« J'ai plaisir à souligner que notre réunion d'aujourd'hui consacre l'ouverture de nos instances à l'ensemble des familles d'H.L.M., sans exception, ainsi qu'aux centres PACT. Voilà qui symbolise, de la façon la plus heureuse, la volonté qui est la nôtre de mettre Habitat Crédit au service de tous les acteurs du logement social, tant dans le domaine de la construction neuve que dans celui de la réhabilitation du patrimoine existant. »

Au 31 décembre 1977, Habitat Crédit se présente avec un bilan de 1,50 milliard de francs (+ 18 %), auquel figurent 1 004,91 millions de francs d'encours de crédits (+ 17,4 %) contre 855,7 millions de francs à la clôture de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 17,4 %. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 4,84 millions de francs et le résultat net après amortissements, provisions et impôts à 1 089 968,50 francs.

L'assemblée a décidé d'affecter 409 571,50 francs aux réserves et de distribuer 680 397,00 F d'intérêts aux parts, soit un intérêt brut de 6 %, maximum légal autorisé par le statut coopératif.

RICQLÈS - ZAN S.A.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 23 juin 1978 sous la présidence de M. André Baudry, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires hors droits et taxes (ventes et redevances, après déduction des droits sur alcool et divers produits accessoires) est passé de 70 143 KF en 1976 à 79 079 KF ; le résultat d'exploitation de 5 002 KF en 1976 à 3 846 KF ; toutefois, il y a lieu de remarquer que, en 1976, 1 644 KF provenaient de plus-values sur cessions d'actif.

Les amortissements se sont élevés à 3 097 KF contre 2 903 KF en 1976.

Le résultat net atteint 1 997 KF en 1977, après plus-values à long terme de 376 KF et impôts de 1 822 KF contre 3 372 KF en 1976, après plus-values à long terme de 1 664 KF et impôts de 2 734 KF.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 5 F par action avant avoir fiscal.

A fin mai 1978, le chiffre d'affaires s'élève à 38 656 KF contre 33 265 KF, soit une progression de 16 %.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES TOTAL

La brochure
« La Compagnie française des Pétroles et le Groupe Total en 1977 »,
décrivant les activités et les résultats de la compagnie
pendant l'exercice 1977
est disponible, en français et en anglais, sur demande, au :
Service diffusion de la C.F.P. (Groupe Total),
5, rue Michel-Ange, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 524-46-46 (poste 24-71)



LES MARCHÉS
PARIS
LONDRES
BOURSE DE PARIS - 3 JUILLET

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 JUILLET

Consolidation

Le dynamisme dont le marché avait fait preuve à la veille du week-end n'aura pas été très durable. L'activité en ce début de semaine a, en effet, sensiblement diminué et une tendance à l'irrégularité a prévalu dans presque tous les compartiments. Le nombre de hausses est néanmoins resté légèrement supérieur à celui des baisses, permettant ainsi à l'indicateur instantané de s'adjuger encore quelques dixièmes de points (plus 0,30 % environ).

Si aucun secteur de la cote n'a été particulièrement favorisé, aucun non plus n'a été pénalisé, les valeurs en progrès, comme celles en recul, provenant des horizons les plus divers. Au total, une bonne trentaine de titres ont encore progressé de façon notable (1 % et plus) et une vingtaine ont fléchi.

La plupart des professionnels ne sont guère étonnés du comportement du marché, le trouvant au contraire très logique après la dernière poussée de hausse. « La Bourse consolide ses positions » affirmait l'un d'entre eux, « quoi de plus normal ? » Quelques-uns, en revanche, étaient un peu déçus. Mais fallait-il s'attendre à mieux ? Les opérateurs, qui avaient tablé sur un retour du franc dans le « serpent » monétaire, ont peut-être voulu ainsi marquer leur désappointement. Ajoutons d'autre part que les premiers grands départs en vacances ont commencé à éclaircir les rangs de la clientèle boursière. Ceci expliquant cela, l'activité du marché, qui, notons-le bien, n'a pas été très forte ces derniers temps, ne pouvait que s'en ressentir.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 juin.	3 juill.
Valeurs françaises ..	134,4	131,9
Valeurs étrangères ..	08,0	38,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,3	75,8

LONDRES

Plus soutenu

Dans un marché nettement plus actif, les cours se redressent légèrement, et l'indice des industrielles progresse de 0,8 point, à 482. Les pétroles, néanmoins, varient peu, mais les mines d'or se raffermissent. Stabilité des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 186 contre 183 25

VALEURS	CLOTURE 3·7	COURS 4·7
Beecham	348 .	338 .
British Petroleum	838 .	530 ..
Courtaulds	112 .	112 ..
De Beers	391 .	392 ..
Imperial Chemical ..	370 .	380 ...
Rio Tinto Zinc Corp ..	217 ..	218 ...
Shell	548 ...	547 ..
Vickers	137	162
War Loan 3 1/2 % ..	28 3 4	29 5 4
*West Driefontein	25 ...	25 1 2
*Western Holdings ...	23 1/18	23 7 18

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3 8 %

Forte activité à la Bourse de Paris

Le chiffre d'affaires réalisé à la Bourse de Paris au cours des six premiers mois de l'année a augmenté de 61 %, passant de 23,39 milliards de francs il y a un an à 37,80 milliards de francs. Dans ce total, le volume des transactions effectuées à terme a plus que doublé à 14,81 milliards de francs contre 7,28 milliards, tandis que les échanges au comptant ont atteint 22,99 milliards de francs contre 18,11 milliards.

Ce sont les actions qui ont fait l'objet des échanges les plus importants, leur part dans le volume global s'élevant à 54,1 % contre 46,5 % il y a un an.

NOUVELLES DES SOCIETES

DARTY. — Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du premier trimestre de l'exercice en cours (mars à mai) a progressé de 33,3 % à 280,8 millions de francs. Pour l'exercice entier, la direction du groupe prévoit une progression d'au moins 20 % de ce chiffre d'affaires consolidé qui devrait ainsi dépasser 1,4 milliard de francs. La progression des résultats serait du même ordre de grandeur (36,25 millions de francs pour l'exercice clos le 28 février 1978).

NEW-YORK

Repli sans affaires

Située entre le congé dominical habituel et le chômage exceptionnel de l'Independence Day (les marchés américains sont clos mardi 4 juillet), la séance de lundi à Wall Street n'a pas revêtu une grande signification. La plupart des opérateurs ayant décidé de prolonger leur week-end, le volume des transactions est revenu de 18,10 millions vendredi à 11,56 millions seulement, et l'indice Dow Jones a subi une nouvelle chute de 8,08 points avant de s'établir à 812,89.

Sur 1 788 valeurs traitées, 752 ont reculé, 563 ont progressé et 471 sont restées inchangées.

La tendance eût-elle été fondamentalement différente si toute la clientèle habituelle du Big Board avait été présente ? On peut en douter. L'annonce d'une contraction de 0,1 % de l'indice des principaux indicateurs économiques, en mai, a relancé les craintes concernant une éventuelle et prochaine récession. Les relèvements des taux d'intérêts et la chute continue du dollar sur les marchés des changes n'étaient pas non plus de nature à susciter l'optimisme des milieux boursiers...

Indices Dow Jones des transports, 219,32 (— 0,54) ; services publics, 105,33 (+ 0,44).

VALEURS	COURS 30 6	COURS 3 7
Alcoa	42 1 4	41 1 8
A.T.T.	60 ...	59 5 8
Boeing	62 7 8	62 8 8
Chase Manhattan Bank ..	38 5/8	38 8 8
Du Pont de Nemours ...	112	110 3 4
Eastman Kodak	53 3 8	52 8 8
Exxon	46 7 8	43 7 5
Ford	46 5 5	48 5 8
General Electric	50 1 2	50 3 5
General Foods	2' 8 8	31 8 8
General Motors	60 3 8	59 1 8
Goodyear	18 7 8	18 7 8
I. B. M.	258	256 3 4
I.T.T.	30 8 8	30 1 2
Kennecott	23 1 4	23 ...
Mobil Oil	61 8 4	61 1 2
Pfizer	33 1 2	33 3 8
Schlumberger	83 3 8	32 1 4
Texaco	24 ...	24 ...
U. A. I. Inc.	29 1 2	29 5 8
Union Carbide	38 ...	37 5 8
U. S. Steel	26 5 3	25 7 8
Westinghouse	21 1 2	21 1 4
Xerox	32 3 8	51 3 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 7	4/7
1 Dollar (en yens)	203 35	201 35

BOURSE DE PARIS - 3 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 30	2 268	CAN (Sté) Centr..	630	630	Laffitte-Bail......	133 30	134 80	Immolvest......	...	93 10
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Amer Tel...	278	278	271 90	273 00
18	Ang. Am. C...	18 30	18 85	18 40	18 50
96	Angold.....	95 20	97	97	96
662	B. Ottomane.	352	356 10	356 10	361 10
285	BASF (Akt.)..	281	281	280 ..	281
305	Bayer......	283 50	288	286	283 50
60	Buffelsfont .	58 50	59 40	58 80	58 20
12	Charter ...	11 68	11 75	11 75	11 30
143	Chase Manh	140 80	138 88	150 50	183 50
78	Cie Pétr. Imp	75	74 18	74 18	72 80
310	C.F. Fr.-Can.	310 50	310	310 10	302 .
22	de Beers (S.)	21 65	22	21 80	22 .
675	Deuts. Bank	669	672	672	671
359	dome Mines	350	502	352	363 50
530	Du Pont Nem	514	550	557	550
245	East Kodak.	245	241 80	233	240 10
18 50	East Rand..	18 20	18 10	10 10	18 25
135	Ericsson ..	134 10	136 .	150	180
205	Exxon Corp	200 30	200 .	198 50	198 80
210	Ford Motor..	209	235	208 .	207 50
88	Free State..	85 20	85	30 .	88 20
230	Gen. Electric	230 50	231 50	288 ..	230 .
510	Petrofina...	499 50	502	881	802
306	Philip Morris	303 70	302 90	8.2 ..	803 .
62	Philips	52 30	62 30	52 30	62
62	Prés. Brand.	61 40	50 80	81	61 85
285	Quilmès....	273	276	278	274 50
200	Randfontein.	135 40	188 ..	195 ..	153 .
265	Royal dutch.	263 .	263 50	258 60	261 80
13	Rio Tinto Zinc	18 40	17 95	13 10	17 75
48	St-Helena Co	48 80	48 80	48 85	43 10
310	Schlumberg.	375 50	374 85	370	373 .
45	Shell Tr (S.).	45 30	49 80	45 50	45 50
640	Siemens A.G.	642	645	646	648
88	Sony.......	07 25	36 50	83 50	37 48
12 50	Tanganyika..	12 50	12 93	12 90	12 85
250	Unilever ..	242 .	242	248	244 30
16 50	Union Corp..	16 75	16 70	16 70	16 83
58	Z. Min. t/tR	88 50	97 50	86 50	60
127	West Driet..	120 ..	123	127 50	123 .
48	West Deep..	44 50	44 ..	44 ..	43 10
106	West Hold..	104	103	188	101 50
240	Xerox Corp..	240	235 50	235 50	232
0 73	Zambia Corp.	0 80	0 79	0 73	0 77

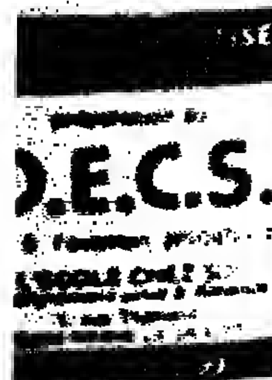
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

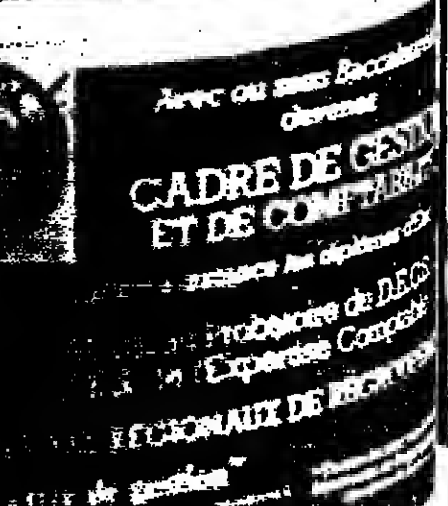
COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1).........	4 501	4 492	4 500
Allemagne (100 DM).....	217 830	217 850	215
Belgique (100 F)........	13 762	13 779	13 575
Pays-Bas (100 fl.)	201 718	201 748	199 500
Danemark (100 krd)	50 810	79 810	73 000
Suède (100 krs)	83 520	83 570	83 250
Norvège (100 k.)	83 220	83 370	84 000
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 383	8 369	8 400
Italie (1 000 lires)	5 271	5 279	5 400
Suisse (100 fr.)	242 500	244 070	241 065
Autriche (100 sch.)	30 140	30 150	30 250
Espagne (100 pes.)	0 710	0 715	5 700
Portugal (100 esc.)	0 808	9 875	10 625
Canada ($ can. 1)	4 010	3 997	4 505
Japon (100 yens)	2 205	2 217	2 160

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 7
Or fin (kilo en barre) ..	26750	26750
Or fin (en lingot)	27000	26800
Pièce française (20 fr.)	259 50	263 70
Pièce française (10 fr.)	208 50	208 50
Pièce suisse (20 fr.)	237 30	237 90
Union latine (20 fr.)	232 10	231 50
Souverain	250	249 50
Pièce de 20 dollars	1202	1205 60
Pièce de 10 Dollars	645 .	644 50
Pièce de 5 dollars	414	.
Pièce de 50 pesos	1110	1187
Pièce de 10 florins	242 20	241 50





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 4 juillet 1978 a été tiré à 554 282 exemplaires.



A B C D E F G

LA TENSION ENTRE LES DEUX YÉMENS

Aden accuse Sanaa d'avoir bombardé son territoire et occupé deux villages

M. Mahmoud Ocheiche, ministre sud-yéménite des communications, a confirmé lundi 3 juillet au cours d'une conférence de presse tenue à Beyrouth les informations selon lesquelles des forces du Yémen du Nord, stationnées dans la région de Harib, ont bombardé la région de Beihane au Yémen du Sud et occupé deux villages. (Beihane se trouve à 250 kilomètres au nord-est d'Aden et à 160 kilomètres au sud-est de Sanaa.) « *Nous examinons actuellement*, a-t-il ajouté, *la gravité de cette incursion. S'il s'agit d'une invasion en règle de notre territoire, nous prendrons les mesures nécessaires pour défendre chaque grain de sable de notre pays.* »

Dans les milieux sud-yéménites de la capitale libanaise, on indique que les deux villages en question occupés samedi ont été repris le lendemain par les forces armées et la milice d'Aden. On assure, par ailleurs, que des concentrations de troupes le long des frontières de la République démocratique du Yémen s'intensifient et que des troupes omanaises et iraniennes seraient stationnées près du troisième gouvernorat du Yémen du Sud, frontalier avec le sultanat d'Oman. De même, des troupes nord-yéménites et des « *mercenaires* » auraient pris position en face du quatrième gouvernorat, limitrophe du Yémen du Nord, et des forces saoudiennes se masseraient à proximité du quatrième gouvernorat. Selon les mêmes sources, des renforts militaires saoudiens « *affluent par mer dans le port yéménite de Hodeida* ».

Au cours de sa conférence de presse, M. Ocheiche a déploré la décision de la Ligue arabe de suspendre toute relation avec le Yémen du Sud, affirmant qu'il s'agissait d'un encouragement à attaquer son pays (*le Monde* du 4 juillet). Prié de dire si, en cas d'agression, l'U.R.S.S. viendrait au secours d'Aden, il a répondu : « *Il n'y a aucun accord d'amitié et de coopération entre nous et Moscou, mais nous sommes unis par des liens étroits.* »

Au Koweït, le quotidien *Al Qabas* critique la décision de la Ligue arabe. « *Cette résolution*, écrit-il, *ne mettra pas Aden à genoux. Loin de capituler, le Yémen du Sud sera poussé davantage dans l'extrémisme et contraint de se jeter dans les bras des Soviétiques, qui vont plus que compenser la perte de l'aide arabe, transformant ainsi Aden en un nouveau Cuba installé au milieu des puits de pétrole.* » — (A.F.P.-U.P.I.)

Les élections législatives au Malawi

Une esquisse de libéralisation ?

A chaque Etat ses singularités électorales. Le Malawi, Etat qui a succédé au protectorat britannique du Nyassaland, et qui vit comme la plupart de ses voisins sous le régime du parti unique, vient de se distinguer dans le domaine de l'originalité. Les Malawites étaient invités à élire, jeudi 29 juin, leurs députés, tous membres du Parti du congrès du Malawi (M.C.P.). Ils ont pu, dans la plupart des circonscriptions, choisir entre deux candidats... tous les deux membres du seul mouvement politique légal.

On ignore encore quel a été le pourcentage de participation, mais du moins peut-on constater que le corps électoral a usé du pouvoir dont il disposait, en éliminant les deux tiers des candidats sortants, parmi lesquels deux ministres. Il est vrai que depuis l'accession de leur pays à l'indépendance, en juillet 1964, les Malawites n'avaient pas encore eu l'occasion de se rendre aux urnes. En mai 1976, par exemple, le Dr Hastings Kamuzu Banda, chef de l'Etat, avait tout simplement décidé de reconduire pour une nouvelle législature le mandat des députés, qui venait d'arriver à son terme.

Président à vie du Malawi depuis 1970, exerçant le pouvoir sans partage depuis le départ des colonisateurs britanniques, notamment depuis septembre 1964, époque à laquelle il a, par une sorte de coup d'Etat légal, éliminé toute l'aile gauche de son parti, le Dr Banda semble décidé à esquisser la libéralisation de son régime. Le scrutin de la semaine dernière ne constitue qu'un des aspects de cette tentative de démocratisation. Il faut y ajouter l'élargissement de nombreux détenus politiques et une réouverture des frontières aux observateurs étrangers.

Les organisations humanitaires ont eu l'occasion, au cours des dernières années, de s'inquiéter de la situation faite aux opposants au régime du Dr Banda ou supposés tels. C'est ainsi que cet austère zélateur de la Church of Scotland s'est livré, à partir de 1972 notamment, à une véritable persécution des Témoins de Jéhovah, considérés comme les adeptes d'une secte dangereusement subversive. Plusieurs dizaines de milliers de ces derniers se sont réfugiés à l'étranger, surtout au Mozambique, Etat avec lequel le Malawi entretient de mauvais rapports.

C'est à partir de l'extérieur également qu'agissent les représentants des deux principaux mouvements d'opposition, la Ligue socialiste du Malawi (M.S.L.) et le Mouvement de libération du Malawi (M.F.M.). Alors que le nombre des prisonniers politiques était, récemment encore, estimé à plus de trois mille, dont certains « en instance de jugement » depuis plus de douze ans, des sources officielles malawites font aujourd'hui état de moins d'une trentaine de personnes détenues pour délit d'opinion.

Enfin, tandis que le Malawi est toujours resté ouvert aux touristes sud-africains, il demeurait presque hermétiquement clos aux journalistes étrangers. Les autorités de Lilongwe viennent de décider d'autoriser plus largement l'accès de leur pays à ceux qui souhaitent informer l'opinion sur ce qui s'y passe.

PHILIPPE DECRAENE.



MENACE DE GRÈVE SUR ANTENNE 2

C'est pour manifester « *leur opposition à un abus d'utilisation des films super-8 dans l'émission « les Dossiers de l'écran » diffusée le 27 juin* » que le Syndicat unifié de la radiotélévision C.F.D.T. et le Syndicat national de la radiotélévision C.G.T. ont déposé le 28 juin un préavis de grève pour ce mardi 4 juillet sur la deuxième chaîne. Ils y voient « *une nouvelle tentative pour porter atteinte à l'emploi, aux qualifications et aux conditions de travail des personnels des sociétés issues de l'ex-O.R.T.F.* » mais surtout ils critiquent la mauvaise qualité technique des documents amateurs, présentés comme production A 2.

Des documents réalisés dans les mêmes conditions (en super-8) ont déjà été utilisés par la chaîne dans des émissions comme la « Course autour du monde » (concours de non-professionnels) mais le 27 juin c'était la première fois qu'Antenne 2 en diffusait, sans prévenir au préalable les téléspectateurs ainsi que l'avaient exigé les syndicats. L'émission avait été consacrée à un dossier sur la « marée noire ».

La direction d'Antenne 2 reconnaît de son côté avoir ouvert, depuis trois ans, un département super-8, où sont réunis des films (amateurs) de qualité, mais qui passent à l'antenne « *dans une proportion infime* ». Ce « procédé *marginal* » permet, selon la direction, « *d'associer de temps en temps les téléspectateurs à la production* ». Après le préavis de grève, M. Perez, directeur délégué d'Antenne 2, s'était engagé à n'employer que des documents super-8 « *d'un caractère exceptionnel* ». C'est justement le sens du mot exceptionnel que les syndicats discutent : ils jugent insuffisants les critères de sélection avancés par la direction d'Antenne 2.

● *La direction du groupe Moulinex* a refusé lundi après-midi de rencontrer à Caen les représentants de l'intersyndicale. Ils devraient appeler mardi matin les salariés à poursuivre leur mouvement de grève. A Alençon, la majorité des salariés ont repris le travail dès lundi matin. La grève se poursuit à Argentan, à Falaise et à Corneilles-le-Royal.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN ITALIE

A la recherche du candidat idéal...

De notre correspondant

Rome. — Un huitième scrutin était organisé, ce matin 4 juillet, pour l'élection du président de la République. On n'en attendait aucun résultat positif. La veille, M. Sandro Pertini (socialiste), devenu candidat commun de la gauche, s'était provisoirement retiré de la course, déclarant ne vouloir être qu'un candidat d'union nationale. Ce retrait a évité l'affrontement entre la gauche et la démocratie chrétienne, mais il a ramené les grands électeurs à leur point de départ. Au septième scrutin, la démocratie chrétienne s'est abstenue et les socialistes ont voté blanc.

Un sommet de la majorité devait se réunir, ce mardi, pour tenter de débloquer la situation. Il s'agit de trouver un candidat qui soit politiquement équidistant des trois principaux partis, démocrate-chrétien, communiste et socialiste, et qui ne favorise pas l'entente de deux d'entre eux contre le troisième. Si M. Pertini illustrait l'axe communiste socialiste, M. Ugo La Malfa, président du parti républicain, symbolise un peu trop l'axe démocrate-chrétien-communiste.

Le candidat idéal, qui ne représente que lui-même, était activement recherché à Rome, mardi, dans un climat d'ennui et d'énervement croissant. — R. S.

	Septième tour 3 juillet 1978	Huitième tour 4 juillet 1978
Présents	923	
Votants	547	
Abstentions	436	
Giorgio Amendola (P.C.I.)	357	
Guido Gonella (D.C.)	—	
Pietro Nenni (P.S.I.)	—	
Condorelli (M.S.I.)	—	
Divers	52	
Blancs	136	
Nuls	2	

Au septième tour, M. Sandro Pertini, parmi les divers, a obtenu 4 voix.

La fin des négociations dans la fonction publique

Préjugé favorable à F.O.

Les négociations salariales dans la fonction publique se sont terminées, lundi soir, à l'issue de la troisième réunion paritaire. Le gouvernement a modifié certaines des propositions déjà faites à la réunion précédente le 26 juin.

Les propositions portent sur trois points principaux. D'une part une augmentation de 1 % des traitements au 1er juin, de 2,5 % au 1er septembre et de 1,5 % au 1er novembre afin de maintenir le pouvoir d'achat.

Le deuxième volet concerne la revalorisation des bas salaires, avec une progression de quatre points pour le 1er septembre, soit environ 45 F.

Enfin l'indemnité de résidence sera majorée (+ 1,5 point au 1er octobre et les retraités en bénéficieront).

Selon M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, « *le gouvernement a incontestablement fait le maximum, ce sont des propositions constructives* et *positives* ». Les syndicats devaient consulter leurs instances dirigeantes avant de se prononcer sur la signature ou non d'un accord. Pour F.O., qui organise une réunion jeudi, « *on peut parler d'ores et déjà d'un préjugé favorable à l'égard des propositions du gouvernement* ». « *En effet*, note M. Giauque, *pour la première fois, le gouvernement propose une progression du pouvoir d'achat dès le mois de septembre.* »

Par contre, la C.G.T. a déjà indiqué qu'elle se refuse à cautionner les mesures du gouvernement, qui lui paraissent « *dérisoires* ». Pour la FEN « *les propositions sont loin d'être satisfaisantes mais il y a des points positifs* ». La C.F.D.T. parle de « *discussions décevantes* » et « *doute qu'elle puisse signer un tel texte* ».

A Lille, des employés manifestent en faveur de leurs patrons condamnés

De notre correspondant

Lille. — Une opération bouchon inopinée a perturbé le trafic routier à Lille dans la matinée du lundi 3 juillet. Un convoi d'une cinquantaine de poids lourds — semi-remorques et camions malaxeurs — appartenant à la Société des grands travaux du Nord, une entreprise de génie civil dont le siège est à Templemars, dans la banlieue lilloise, a obstrué l'autoroute du Nord pendant une heure. Puis le cortège — une voiture de police en tête — s'est engagé dans le centre de Lille provoquant l'asphyxie complète du trafic jusqu'à midi. Sur des banderoles fixées aux véhicules, on pouvait lire des slogans hostiles à la C.F.D.T. et à l'action syndicale.

Cette manifestation a surpris par son ampleur. Pour l'expliquer, il faut se souvenir que la semaine dernière — le 28 juin — MM. Picot, Amyot et Rousseau, respectivement P.-D. G., chef des services techniques et chef du personnel de la Société des grands travaux du Nord, ont été condamnés à quatre mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans, pour entrave aux fonctions de délégué en la personne de M. Bernard Lemettre.

Ce dernier, qui assume, d'autre part, des fonctions de diacre dans le diocèse de Lille, était soutenu par le syndicat C.F.D.T. du bâtiment. Les trois cadres viennent d'interjeter appel, tandis que, selon la direction, le personnel leur a apporté « *un soutien spontané* » en sortant les poids lourds dans la rue. Toujours, selon la direction, cent cinquante personnes ont ainsi manifesté.

A la suite de cette manifestation, l'ARIL (action républicaine indépendante et libérale) a publié un communiqué. Elle félicite le personnel pour son soutien aux dirigeants de la société et déclare sa satisfaction devant cette « *saine réaction dans le climat actuel, où l'on semble davantage punir ceux qui agissent pour le bien commun, allant jusqu'à les assimiler à de vulgaires délinquants, tandis que les voleurs et les escrocs de toute sorte bénéficient d'une incompréhensible mansuétude* ». — G. S.

En U.R.S.S.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DE L'AZERBAIDJAN A ÉTÉ ASSASSINÉ

Moscou (A.F.P., Reuter). — Des voyageurs qui sont arrivés à Moscou, venant de l'Azerbaïdjan, rapportent que le général Arif Nazar Gueidarov, ministre de l'intérieur de cette République, a été assassiné, le 29 juin dernier. Le drame s'est produit dans le bureau du ministre. Un jeune homme armé d'un revolver a tué le général, blessé deux de ses collaborateurs et a retourné l'arme contre lui.

« Le Travailleur de Bakou », journal du comité central à Azerbaïdjan, indique sans donner de détails que le ministre est mort « tragiquement dans l'exercice de ses fonctions ».

Le général Arif Nazar Gueidarov, âgé de cinquante-trois ans, a travaillé pendant plus de vingt-cinq ans pour les services de sécurité (K.G.B.). Il était ministre de l'intérieur d'Azerbaïdjan depuis 1970.

PRISE D'OTAGES A PORTO-RICO

San-Juan (Porto-Rico). — Quatre militants indépendantistes portoricains détenaient quatre personnes en otage, ce mardi 4 juillet en fin de matinée, au consulat du Chili, à San-Juan. Ils avaient pénétré lundi dans la soirée dans le bâtiment, apparemment non gardé, et ont choisi la date symbolique du 4 juillet, jour de la fête nationale américaine.

Dans un message qu'ils ont fait parvenir à une station de radio locale, les terroristes demandent la libération de quatre nationalistes portoricains emprisonnés aux Etats-Unis, Mme Lolita Lebron, MM. Rafael Cancel Miranda et Irving Flores, détenus depuis 1954 pour avoir tiré des coups de feu sur des membres du Congrès à l'intérieur du Capitole ainsi que M. Oscar Collazo, incarcéré depuis 1950 pour une tentative d'assassinat contre le président Truman. Ces quatre prisonniers, célèbres à Porto-Rico, sont parmi les plus anciens détenus de tout le continent.

Le commando a également indiqué que cette action était destinée à protester contre les violations des droits de l'homme au Chili. Des spécialistes du F.B.I. sont arrivés à San-Juan pour tenter de faire libérer les otages parmi lesquels se trouve le consul du Chili. — (A.F.P., U.P.I.)

NOUVELLES BRÈVES

● *Le général d'armée aérienne (cadre de réserve) Michel Fourquet* a été nommé président de l'Office général de l'air (OGA), succédant à Jean Sainteny, décédé le 25 février dernier. Créé en 1920, l'OGA distribue dans le monde la production des industries aéronautiques françaises.

[Ancien commandant en chef des forces françaises en Algérie en 1962, ancien secrétaire général de la défense nationale, ancien délégué ministériel pour l'armement et ancien chef d'état-major des armées de 1968 à 1971, le général Fourquet a présidé, entre 1973 et 1975, le conseil de surveillance de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) avant de démissionner.]

● *Daniel Debrielle au « mitard ».* — Le « porte-parole » des détenus en quartiers de sécurité renforcée, condamné dernièrement pour tentative d'évasion du quartier de sécurité renforcée de Lisieux (*le Monde* du 30 juin et du 1er juillet), a été conduit au « mitard » dès son arrivée à la prison de Fresnes, où il a été transféré le 1er juillet. Selon l'administration pénitentiaire, cette décision — dix jours au cachot, — s'explique par l'attitude violente de Daniel Debrielle à l'égard d'un gardien peu après son arrivée, Me Bertrand Audebaud, son avocat, affirme au contraire que son client a été roué de coups sans raison plausible et que l'un de ses gardiens lui a affirmé : « *Tu as trop parlé cette semaine, tu vas morfler.* »

AU LIBAN
Les chrétiens conservateurs exigent le départ des troupes syriennes

AU JOUR LE JOUR

هكذا من الأصل